

LE DÉCOR HÉRALDIQUE  
DE L'HÔTEL DE VILLE  
DE SAINT-MAURICE

OU

LES FAMILLES BOURGEOISES  
DE SAINT-MAURICE  
ET LEURS ARMOIRIES

TEXTE

LÉON DUPONT LACHENAL  
EN COLLABORATION AVEC  
ULYSSE CASANOVA

DESSINS

JEAN-CLAUDE MOREND

Publié avec l'appui  
de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice

De cet ouvrage il a été mis en souscription un portefeuille de 342 pages (19,5×26,5), tiré en sépia à 410 exemplaires numérotés, sur papier à la cuve, dans un emboîtement de luxe aux armes de la ville de Saint-Maurice.

# BOURGEOISIE

## BOURGEOIS ET ARMOIRIES

La petite ville de Saint-Maurice peut se réjouir de posséder plusieurs édifices remarquables : la basilique des Martyrs et son clocher roman, l'église Saint-Sigismond — l'un des rares sanctuaires du pays dont les trois nefs aient des voûtes à égale hauteur —, des maisons patriciennes dont la maison de la Pierre est la reine, enfin un hôtel de ville qui peut rivaliser avec les plus estimables de toute la région. Dans le cadre aimable et désuet de l'antique place du Parvis, désertée par l'agitation moderne, à l'angle de la Grand-Rue de jadis, et qui paraît aujourd'hui si resserrée, l'hôtel de ville porte la marque d'une époque révolue où la vie était plus calme et où les familles patriciennes qui présidaient alors aux destinées de la cité y répandaient les goûts artistiques que leurs officiers rapportaient des capitales étrangères où ils avaient servi le pape ou le roi de France, les souverains de Naples ou de Turin.

Depuis 1576, les Bourgeois avaient eu une maison de commune, vers le sommet de la place du Parvis, où ils pouvaient se réunir, mais, le 23 février 1693, l'incendie qui réduisit en cendres la plus grande partie de la ville et de l'abbaye n'avait pas épargné l'édifice, malgré son toit de schiste et ses murs épais qui contrastaient avec les autres maisons où le bois dominait ; le feu n'avait cependant pas anéanti ce premier hôtel municipal.

Lorsque fut passée la stupeur causée par le désastre qui avait entraîné non seulement la perte immense de presque tous les biens, mais aussi la mort de dix-huit personnes, Bourgeois et habitants se mirent avec énergie à la reconstruction de la cité. Ils commencèrent par ce qui était le plus urgent : les maisons d'habitation, sans oublier toutefois leur maison commune, dont, le 28 septembre 1697, châtelain et conseillers, en leur majorité,

décidèrent la réfection. Il faut croire que des difficultés vinrent à l'encontre de cette décision, ou que l'œuvre à réaliser dépassait les prévisions, car, trente ans plus tard, tout restait à faire...

En décembre 1727 enfin, les Bourgeois adressent à l'Etat une supplique pour demander son aide, et d'abord l'autorisation de reconstruire l'édifice plus bas, à l'angle de la Grand-Rue et de la place du Parvis, ce qui entraîne l'expropriation de quelques maisons particulières. Cette requête fut agréée de l'Etat qui chargea les gouverneurs Jean-Arnold Blatter, à Saint-Maurice, et François Burgener, à Monthey, de pourvoir aux mesures nécessaires. Quant aux syndics de la cité, c'étaient Louis Murisier et Claude Desprats, appartenant tous deux à des familles notables aujourd'hui disparues. Les travaux vont bon train en 1732 : démolition des vieilles bâtisses, élargissement et aménagement de la place, construction du nouvel hôtel de ville, imposant, bien assis, qui allie la solidité et la grâce. A juste titre, Jules Bertrand pourra dire que c'est un édifice « pratique, cosu, élégant ». Le mérite de cette œuvre revient en grande partie, selon le même historien, à Emmanuel-Philibert de Quartéry (1681-1743), appelé « le Grand Vidonde », qui y contribua même de ses deniers.

Sur la Grand-Rue, l'unique artère d'autrefois, sa porte est surmontée du blason de la ville entouré d'une fière proclamation de foi : CHRISTIANA SUM AB ANNO LVIII, par laquelle la cité voulait rattacher son évangélisation à un hypothétique passage de l'apôtre saint Pierre. De chaque côté de cette porte, des bancs de pierre — on en voit de pareils à l'hôtel de ville de Genève — évoquent un temps où il était encore possible de s'asseoir dans une grand-rue et de disserter sans risque. Sur la place du Parvis enfin, jadis plantée d'ormes, l'hôtel de ville offrait sous ses voûtes un abri aux jours de marché, le mardi, et le petit balcon qui surmonte les arcades attend encore les magistrats qui haranguaient les citoyens. C'est dans cet hôtel de ville que le 4 février 1798 les trois Bannières réunies du Bas-Valais proclamaient leur indépendance, et c'est là encore que, le 16 mars suivant, les représentants du Haut et du Bas-Valais se réunissaient pour construire enfin un seul Valais dans la liberté, l'unité et l'égalité. Quand, un demi-siècle plus tard, en 1848, la Confédération institua la « Commune d'habitants » distincte de l'ancienne « Communauté des Bourgeois », celle-ci demeura propriétaire de l'hôtel de ville de Saint-Maurice, où la Commune moderne est son hôte.

Cet édifice, recommandable à la fois par son architecture et par l'histoire dont il fut le théâtre, a été classé à bon droit « monument historique » par le Conseil d'Etat, le 11 juillet 1962, à la suite de quoi, ces dernières années, il a passé, sous la direction de M. Jean-Michel Rouiller, architecte,

par une restauration destinée à effacer les meurtrissures que le temps lui avait infligées et à lui rendre son éclat premier. Cette restauration parut aussi une occasion bienvenue pour doter quelques salles d'un décor héraldique, où seraient peintes les armoiries des familles bourgeoises de la cité. Le peintre Jean-Claude Morend présenta le 18 mars 1970 un plan d'ensemble, et, le 22 avril, le Conseil bourgeoisial lui confiait le travail et constituait les deux commissions suivantes :

La commission héraldique, formée de M. le chanoine Léon Dupont Lachenal, président ; M. Ulysse Casanova ; M. Jean-Claude Morend, peintre ; M. Albert de Wolff, conservateur des Musées cantonaux ; MM. René Duroux, président de la Bourgeoisie, et René Chevalley, conseiller.

La commission artistique, formée de M. Albert de Wolff, président ; M. Jean-Claude Morend ; M. Jean-Michel Rouiller, architecte ; M. l'abbé François-Olivier Dubuis, archéologue cantonal ; M. René Duroux ; M. René Chevalley.

Pour mettre en chantier le programme entrevu, le président de la Bourgeoisie, le président de la commission héraldique et le peintre ont adressé, le 28 juillet, à tous les Bourgeois de Saint-Maurice une circulaire leur faisant connaître le projet et les invitant à y collaborer en communiquant les documents qu'ils pourraient posséder et qui seraient éventuellement utiles. Cette circulaire reçut un accueil chaleureux, dont la lettre suivante (du 17 août) apporte l'écho. Elle émane de M. Hyacinthe Amacker, juge de Commune, ancien président de la Municipalité et ancien député :

« La décision du Conseil bourgeoisial de profiter de la restauration de notre historique hôtel de ville pour peindre, à l'intérieur, les armoiries de toutes les familles bourgeoises, aura été saluée avec plaisir.

» Nous serons heureux, en pénétrant dans ce bel édifice, de contempler nos blasons, témoignage de l'enracinement et de l'attachement constant de nos familles dans le pays et dans cette cité d'Agaune si riche en histoire et à laquelle chaque Bourgeois a l'honneur et la joie d'appartenir.

» Ce sera aussi l'occasion de se remémorer les noms d'anciennes familles bourgeoises qui sont éteintes ou qui vivent sous d'autres cieux. Ceci aura un grand intérêt pour nous, résidant à Saint-Maurice, et pour les visiteurs. »

Encouragée par cet accueil, la commission héraldique eut pour premier souci d'établir la liste de toutes les familles bourgeoises actuelles, afin qu'aucune ne manque à ce tableau d'honneur ; elle prit également soin de rechercher les familles disparues dont les armes pourraient être retrouvées. A cette double fin, elle disposa des sources suivantes :

1. Liste des familles bourgeoises de Saint-Maurice existant en 1970, établie et communiquée par M. Maurice Vuilloud, député et secrétaire bourgeoisial. Cette liste, comprenant uniquement les noms des familles bourgeoises actuellement domiciliées sur le territoire communal, énumère 33 patronymes.

2. Recueil des *Noms patronymiques des familles bourgeoises du canton du Valais*, imprimé à Sion en 1898. Ce recueil compte, en ce qui concerne la Bourgeoisie de Saint-Maurice, 59 noms de familles domiciliées et 19 de familles non domiciliées.

3. Liste des *Bourgeois de Saint-Maurice*, publiée par Pierre Bioley dans les *Annales valaisannes*, première série, août 1922. Cette publication ne se limite pas aux noms des familles, mais elle donne pour la plupart la date d'admission, les noms et prénoms des récipiendaires, leur origine et parfois leur filiation, enfin les émoluments versés. On y relève 66 noms.

4. *Tableau des Bourgeois et Communiers reçus depuis 1694*, document manuscrit appartenant à M. Ulysse Casanova. Ce document n'est pas signé, mais on en reconnaît l'écriture : c'est une compilation du Dr Charles-Melchior Macognin de la Pierre (1783-1850), président de la ville (de 1820 à 1831 et de 1837 à 1846) et député à la Diète fédérale. Ce « Tableau » indique 71 réceptions faites durant la période qui s'étend du grand incendie qui ravagea la cité le 23 février 1693 à la chute de l'Ancien Régime le 28 janvier 1798. La liste de ces nouveaux Bourgeois et Communiers porte 61 noms. Ce « Tableau » de Macognin coïncide largement avec la liste publiée par Bioley.

5. Assemblée générale des Bourgeois du 19 février 1855. Relevé des Bourgeois qui ont pris part à cette assemblée, établi par M. Ulysse Casanova d'après les pièces originales. Sur les 66 Bourgeois cités, seize se rattachent aux différentes branches de la famille Barman, sept portent le nom d'Amacker, tandis que d'autres familles sont représentées par deux ou trois membres, de sorte qu'à cette assemblée on relève seulement 27 noms différents.

En compulsant ces cinq listes, on totalise 124 patronymes.

En outre, l'*Armorial valaisan* publié en 1946 sous le patronage du Conseil d'Etat par les Archives cantonales et les deux Sociétés d'Histoire du Haut-Valais et du Valais Romand, a fourni 85 notices de familles bour-

geoises, parmi lesquelles 29 noms à ajouter aux listes précédentes, ce qui constitue, avec une incorporation de 1917 (Trosselli), un ensemble de 154 familles qui ont retenu l'attention de la commission héraldique.

Enfin, M. Ulysse Casanova a établi une *Liste des Bourgeois d'honneur de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice*, qui comprend sept récipiendaires, dont les deux plus illustres personnalités de la famille de Stockalper : Gaspard-Jodoc — le « grand Stockalper » —, reçu en 1675, et le baron Gaspard-Eugène, en 1788 ; puis le colonel Hyacinthe de Riedmatten et le futur grand bailli Sigristen, reçus tous deux le 24 juin 1790 ; le grand bailli d'Augustini, le 7 avril 1805 ; enfin, les deux derniers abbés-évêques de Saint-Maurice, Mgr Burquier, en 1932, et Mgr Haller, en 1951.

Nous devons mentionner aussi le registre manuscrit de *Généalogies des familles de Saint-Maurice*, daté de 1855, du chanoine François Boccard (1808-1865), conservé à l'Abbaye, ainsi que le *Répertoire des noms de famille suisses* publié par l'Office fédéral de statistique avec la collaboration des officiers de l'état civil (2<sup>e</sup> édition, 1968-1971, 6 volumes).

L'ensemble de ces documents a permis de rassembler les noms de nombreuses familles qui ont, à des moments divers, formé la population bourgeoise de notre ville. Mais ce n'était encore qu'une énumération et il fallait passer à la recherche héraldique. C'est encore l'*Armorial valaisan* qui devait fournir le principal apport, tant pour les familles éteintes que pour les familles vivantes. Toutefois, en ce qui concerne ces dernières, il restait à résoudre plusieurs problèmes. M. Grégoire Ghika, directeur des Archives cantonales, nous ouvrit largement le *Fichier héraldique* qu'il a constitué pour compléter les données de l'*Armorial*, en y insérant les armes retrouvées ou créées depuis 1946. Notre reconnaissance va pareillement à l'Académie Chablaisienne, à Thonon, dont M. Jacques Dalmas, son président, nous permit très aimablement d'accéder à l'*Armorial* manuscrit du Chablais confectionné avec une persévérance admirable par le regretté John Baud (1887-1965), secrétaire perpétuel de ladite Académie, et dont M. Marcel Sauthier est aujourd'hui le conservateur vigilant et éclairé. Il y a là les blasons de plusieurs familles chablaisiennes qui ont essaimé en Valais, à Saint-Maurice notamment. Grâce au *Fichier valaisan* et à l'*Armorial* du Chablais, il a été possible de retrouver les blasons de plusieurs familles.

Quant aux familles qui, malgré les recherches, se trouvaient encore dépourvues de blason valable, la commission héraldique a eu soin de leur proposer des armes fondées sur leur histoire et selon les règles héraldiques

et juridiques. Ainsi furent créés huit blasons pour les familles Duboule, Gollet, Peney, Rimet, Rouge, Saillen, Symphal, Trosselli. La commission a eu le souci, conformément au vœu de la Bourgeoisie, qu'aucune des familles bourgeoises actuellement existantes dans la cité ne manque au décor héraldique de l'hôtel de ville.



L'héraldique est à la fois une œuvre d'art et une œuvre d'intelligence, et s'il n'est pas toujours facile de déchiffrer la signification de blasons anciens, l'esprit humain ne saurait se satisfaire de créations modernes dénuées de sens. On a donc cherché, dans les compositions récentes, à jouer sur le nom, l'origine ou le métier des familles.

Si, dans notre pays, chaque famille peut posséder un blason, celui-ci demeure cependant soumis à certaines prescriptions juridiques. C'est ainsi que les armoiries d'une famille font partie de son bien propre et sont, comme toute propriété matérielle ou morale, sous la protection du droit, comme le montre la jurisprudence en la matière. Quant aux armes publiques ou officielles de la Confédération, des Cantons, des Districts et des Communes, elles sont protégées expressément par une loi fédérale du 5 juin 1931 et son règlement d'application du 5 janvier 1932, de même que par une convention internationale signée à Paris le 20 mars 1883, révisée à Londres le 2 juin 1934.

Pour ces raisons, la commission héraldique avait l'obligation d'écarter certaines fantaisies de dessinateurs modernes qui proposaient à des familles rien d'autre que les armes d'autres familles plus ou moins homonymes, mais de souche nettement différente, ou de simples variations d'armoiries communales... De telles présentations peuvent être d'un bel effet esthétique ; elles n'en sont pas moins inacceptables parce que contraires à tout droit. Il en va de même de certaines compositions héraldiques sorties de la pure imagination de leurs auteurs, sans aucune base réelle.

Quant aux familles disparues, et qui ont tenu une place dans l'histoire de la cité, il était tout naturellement désirable d'en retenir aussi les armes lorsqu'elles sont connues. Ainsi sera rappelé, comme le souhaitait le magistrat cité plus haut, le souvenir « d'anciennes familles éteintes ou qui vivent sous d'autres cieux », ce qui présentera « un grand intérêt » pour les habitants actuels de notre ville et pour ses visiteurs. Les familles qui ont joué un rôle marquant dans la république aigaunoise ont généralement laissé de multiples vestiges de leurs armes, qu'il s'agissait donc simplement de reproduire. Pour les familles dont le rôle fut plus effacé, nous avons cherché à retrouver leurs armes lorsque cela était possible, ou, du moins,

à connaître les armes portées par leurs devanciers ou leurs collatéraux, afin que le décor héraldique de l'hôtel de ville soit vraiment un tableau d'honneur représentatif du plus large ensemble des familles actuelles et anciennes de la cité. Pour quelques-unes d'entre elles, leurs armoiries nous ont été transmises uniquement par des sceaux ou des sculptures qui n'indiquaient pas leurs couleurs : nous avons cru pouvoir y suppléer en supposant les émaux probables ou, du moins, possibles, ce que nous avons toujours expressément indiqué par des parenthèses dans les définitions héraldiques de cet ouvrage. Quant aux familles depuis longtemps disparues et dont aucun vestige héraldique ne nous est parvenu, la commission s'est abstenue de toute création. Toutefois — et non sans beaucoup d'hésitations — le souvenir des familles Chasse et Meulaz, éteintes plus récemment après avoir tenu une place dans la cité et qui comptent encore des familles alliées, a paru pouvoir être évoqué par une composition allégorique ; il en alla de même pour la famille Primmaz, dont une branche collatérale subsiste à Vouvry avec un rameau à Dorénaz.

Par contre, il arrive fréquemment, ici comme ailleurs en Valais et en d'autres cantons, qu'on rencontre deux — quelquefois trois — blasons dans une même famille. Ainsi, par exemple, des familles ont fait d'abord usage d'une « marque », qu'elles ont ensuite remplacée par une composition plus figurative ; ou bien l'un des blasons présente un caractère plus naturaliste, l'autre, un style plus classique. Souvent aussi, surtout dans les milieux aristocratiques, le blason primitif assez simple s'est enrichi par la suite d'une « augmentation » d'armoiries lorsque se répandit la mode des écartelures destinées à rappeler une possession ou une alliance, ou simplement à donner à leurs armes un caractère héraldique plus marqué. Il était donc nécessaire de faire place, dans le décor de l'hôtel de ville, à ces différents blasons. L'ensemble de toutes ces armoiries forment un total de 150 blasons.

Les thèmes évoqués par les blasons agaunois se rapportent souvent au nom, surtout lorsque celui-ci a une origine toponymique comme Amacker (« au champ »), Bioley (une boulaie), Bochatay (premier blason) (petit bois), Borgeat et Borgeaud (bourg, château fort), Coutaz (côte de colline ou de montagne), De Fago (hêtre), Dubois (second blason), Duboule (bouleau), Duchêne, de Macognin de la Pierre (pierre), de Nucé (noyer), Peney (pinède). On trouve aussi des armes « parlantes » basées sur un jeu de mots ou une consonance, par exemple pour Baud (premier blason), Bérody, Chasse, Deferr, Delherse, Farquet, Feuillet, Fontany, Fromentin, Gallay (premier blason), Gollet, Gollut, Meulaz, Mottier, Pot, Primmaz, Quartéry, Rapet (premier blason), Rappaz, Riche,

Rimet, Rouge, Saillen, Stockalper, Trosselli. D'anciennes « marques » apparaissent encore dans les armes Charléty, Coutaz, De Fago, Desprats (premier blason), Dubois (premier blason), Franc (premier blason). L'origine est parfois rappelée par des emblèmes ou par des couleurs : ainsi d'Angreville (France), Cocatrix (Faucigny), Débonnaire (France), Dirac (Poitou), Duroux (France), Mettan (premier blason) (Evionnaz), Meulaz (Chablais), Saillen (Vérossaz), Symphal (Saint-Gobain), ou des alliances chez Franc (second blason) (Quartéry), Sigristen (Matter), peut-être De Fago (Desprats), des successions chez de Preux (de Pont) et de Rivaz (de Tornéry). Enfin, des métiers ont laissé leur trace chez les Cheffre (*Schäfer*, berger), Débonnaire (charron), Duboule (tuilier), Rouiller (roulier), Sigristen (sacristain). Comme on le voit, la gamme des inspirations est assez variée.

Quant aux blasons dont l'origine se perd dans un passé lointain, leur langage nous demeure fermé : pourquoi ce reflet oriental avec le croissant des Camanis ou celui des Dupraz ? La pluie d'étoiles des Passaquay rappelle-t-elle quelque phénomène céleste ? Les croix de Jérusalem dans l'écu des Bordet sont-elles le souvenir de quelque pèlerinage aux Lieux saints ? Pourquoi un lambel surmonte-t-il les roses des Grenat ? Quel souvenir évoque le cœur transpercé des Odet (premier blason) ?... Mais si les raisons de tels choix nous échappent, le prix d'une tradition séculaire assure leur valeur.

Plusieurs des blasons portés par des familles qui ont eu ou ont encore droit de cité en Agaune leur ont été concédés ou du moins confirmés dans des lettres de noblesse accordées par des souverains étrangers. Le duc de Savoie Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> intervient ainsi pour les Chessel ou Chessex du Chablais en 1594 et pour trois familles de Saint-Maurice : les Quartéry en 1600, les Paërnat en 1625, les Franc en 1626. Un autre prince de la Maison de Savoie, le duc Victor-Amédée II, agira de même pour les Rapet en 1683. Du côté impérial, Ferdinand III concède une « augmentation » d'armoiries aux Stockalper en 1653, et pareillement Joseph II aux Nucé en 1780. Enfin, en 1811, Napoléon I<sup>er</sup> donne aux Stockalper de nouvelles armes, comme, en 1813, l'impératrice Marie-Louise accorde aux Rivaz une « augmentation » d'armoiries, mais ces blasons renouvelés ne paraissent pas avoir survécu à l'Empire français.

Il n'est pas sans intérêt non plus de relever que le second blason Catelani et le premier de la branche agaunoise des Marclay proviennent de l'officine milanaise d'Antonio Bonacina, et l'on peut présumer que des armes Baud (premier blason), Gard, Mettan (second blason) et Veuthey (second blason), avec leurs « chefs d'Empire », de même que les armes

Barman, Bocard, Débonnaire, Vannay (second blason) et Voëffray, qui présentent toutes un caractère italien bien marqué, ont sans doute aussi pour origine une officine d'outre-monts.



De tous les blasons retrouvés, il convient de remarquer, avec D.-L. Galbreath (*Sigilla Agaunensia*, N<sup>os</sup> 91-92), le sceau armorié et le contrescel de Pierre Bonet, dont la date — 1265 — est particulièrement haute pour un bourgeois valaisan. Avec elle, nous approchons des origines de la Bourgeoisie de Saint-Maurice, qu'on date généralement des environs de 1170.

En réalité, il s'agit ici d'un accord conclu entre l'Abbaye de Saint-Maurice et le comte de Savoie Humbert III sous l'arbitrage de l'archevêque de Tarentaise saint Pierre II, au sujet de la vallée de Bagnes et de divers autres droits de l'une ou l'autre des parties. Le document original est conservé dans les Archives de l'Abbaye ( tiroir 8, paquet 1, document 3 ) ; il a été transcrit au XVII<sup>e</sup> siècle dans le *Liber Vallis de Bagnes* (fol. 14<sup>vo</sup>-15<sup>vo</sup>), et, plus tard, par l'abbé Louis Charléty († 1736), dans son *Liber I Actorum Monasterii Agaunensis* (pp. 118-120). Ce texte a été publié par les auteurs de la *Gallia Christiana* (t. XII, Paris, 1770, 2<sup>e</sup> partie : *Instrumenta*, col. 492-493) ; par Samuel Guichenon dans son *Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie* (t. IV, Turin, 1780, pp. 40-41) ; par Luigi Cibrario et Domenico Casimiro Promis dans leurs *Documenti, Sigilli e Monete della Monarchia di Savoia* (Turin, 1833, pp. 73-74).

Si l'original est authentifié par deux sceaux pendants — ceux du comte Humbert III et de l'archevêque de Tarentaise Pierre II —, il ne porte malheureusement pas de date et l'on en est réduit aux déductions des érudits qui s'en sont occupés. Guichenon propose la date de 1150-1151 ; la *Gallia Christiana* varie dans son appréciation, datant ce texte tantôt de 1150 (*op. cit.*, 1<sup>re</sup> partie, col. 706), tantôt de 1177 (*ibid.*, 2<sup>e</sup> partie, col. 492). Galbreath, dans son inventaire des sceaux des Archives abbatiales antérieurs à 1500, indique pour celui d'Humbert III les dates 1150, 1170 (*Sigilla Agaunensia*, N<sup>o</sup> 12) et pour celui de l'archevêque 1178 (*ibid.*, N<sup>o</sup> 159). Le chanoine Hilaire Charles, qui a dressé, au XVIII<sup>e</sup> siècle, un très précieux Répertoire des Archives de l'Abbaye, s'en tient prudemment à un « environ 1178 » (*op. cit.*, t. I, p. 126). Quant à Charléty, il écrit

en marge de l'acte qu'il transcrit (*loc. cit.*) la date de 1170, qu'il corrige ensuite en 1177. De son côté, Rameau, sans citer explicitement ce document, écrit cependant : « La ville de Saint-Maurice d'Agaune ...avait déjà ses franchises, et sa *bourgeoisie* [c'est Rameau qui souligne ce mot], en 1179 » (*Châteaux et Seigneuries*, Sion, 1886, p. 17).

Que conclure de toutes ces variations ? Bocard écrit au bas du texte transcrit par Charléty la note suivante : « Cette transaction ne peut pas être de l'an 1177 comme l'indique *Gallia christiana*, XII, 492, puisque S. Pierre, archevêque de Tarentaise, qui y paraît comme arbitre, était mort dès 1174. — On aura été induit en erreur par un hommage du comte de Genève à l'abbé, réellement de 1177, qui se trouve accolé au dos de cet acte, et que les éditeurs de la *Gallia christiana* ont mal à propos imprimé *uno tenore*. » (La même confusion se trouve déjà dans le Livre de Bagnes.) Complétons cette note par une autre en marge de la *Gallia christiana* (col. 492) et qui paraît être de la main du chanoine Bourban : cette note marginale souligne l'incohérence des supputations de la *Gallia* : tantôt 1177 (col. 492), alors que le même volume fait mourir l'archevêque Pierre en 1174 (col. 707), tantôt 1150 (col. 706), que Bourban corrige en 1170. Cette dernière opinion est aussi celle d'Anne-Joseph de Rivaz qui, constatant les hésitations de Charléty corrigeant 1170 en 1177, rétablit 1170 en ajoutant : « Il me semble, ainsi qu'à mon père [Pierre-Joseph de Rivaz], que la vraie date de cet acte est l'an 1170. »

Ainsi la date de 1170, ou du moins des environs de 1170, a-t-elle pour elle l'autorité des deux de Rivaz : Pierre-Joseph et Anne-Joseph, comme de François Bocard et de Pierre Bourban, et correspond-elle bien au contexte.

Saint Pierre II de Tarentaise, que son dernier biographe, le chanoine Henri Riguët, d'Annecy, nous montre comme un « réalisateur » et aussi comme un « réaliste » et surtout comme un « homme de la paix », mourut le 14 septembre 1174. C'est donc avant cette date, comme l'ont remarqué les de Rivaz, Bocard et Bourban, qu'il faut placer l'arbitrage exercé par ce saint évêque entre l'Abbaye de Saint-Maurice et le comte de Savoie Humbert III. Cette opinion est corroborée par le fait que, parmi les seigneurs cités comme cautions de l'accord conclu, Gui d'Allinges et Guillaume I<sup>er</sup> de La Tour sont bien connus à cette époque ; de plus, le sire Aymon de Faucigny, cité également, qui prolongea son existence au-delà de 1160, dut cependant quitter ce monde assez tôt pour faire place à son fils et successeur, qui mourut lui-même, probablement, avant 1178.

Si nous nous arrêtons sur cet arbitrage, nous ne pensons pas nous attarder sans raison, parce que cet acte est le premier document où figu-

rent les « Bourgeois » de notre ville. Aussi n'est-il pas inutile d'en extraire le passage qui les concerne : *Conquestus est etiam abbas de casalibus hominum canonicorum villae Sancti Mauritii extra stratam ipsius villae positus in quibus comes justitiam se habere dicebat, de quibus dictum est ut in recordatione burgensium Sancti Mauritii poneretur ; et sicut ipsi bona fide recordarentur ita teneretur... Porro facta sunt haec omnia in praesentia Domini Petri Tarentasiensis archiepiscopi, comite promittente ut haec omnia ad utilitatem Ecclesiae observaret.*

Il y avait donc eu contestation entre l'abbé et le comte pour savoir lequel des deux avait le « droit d'exercer la justice dans les maisons des hommes des chanoines situées hors de la rue du bourg de Saint-Maurice » : il s'agissait sans doute des biens ruraux ou cheseaux tenus en dehors du bourg par des hommes dépendant de l'Abbaye ; était-ce à celle-ci d'y exercer la juridiction, ou au comte souverain de la cité ? Il fut convenu « qu'on s'en rapportera à la relation ou témoignage qu'en donneront de bonne foi les bourgeois de Saint-Maurice » (Charles, *op. cit.*, t. I, pp. 126-127).

Ainsi apparaissent pour la première fois les « Bourgeois » (*burgenses*) de la cité, dont on entendra les dépositions. Seront-ils interrogés séparément, chacun fournissant son témoignage individuel, ou forment-ils déjà un corps constitué avec un organe représentatif ? Il est difficile de le préciser ; mais qu'il s'agisse d'une manière ou d'une autre de témoigner, ils font déjà poids et leur rôle commence à se faire sentir dans la cité. D'ailleurs, d'autres textes ne tarderont pas à confirmer ce rôle des « Bourgeois ». M. le chanoine Jean-Marie Theurillat, archiviste de l'Abbaye, a bien voulu nous communiquer quelques-unes des mentions de *burgenses* qu'il a relevées dans le *Minutarium maius* desdites Archives, mentions qui se font toujours plus nombreuses au fur et à mesure des actes que ce recueil enregistre au cours du XIII<sup>e</sup> siècle. On pourrait sans doute se demander si le terme de *burgenses* désigne bien une catégorie déterminée de personnes, ou s'il recouvre plutôt tous les habitants du « bourg » de Saint-Maurice, ce qui serait une manière de distinguer citadins et campagnards, soit « bourgeois » et ruraux. Mais l'équivoque n'est pas possible, car le langage du registre distingue bien *burgenses* et *habitantes*, les deux termes n'étant pas employés indifféremment l'un pour l'autre. Si par *habitantes* on entend tous ceux qui ont leur demeure dans le bourg, seuls ceux qui lui appartiennent d'une façon plus profonde et en quelque sorte privilégiée sont appelés *burgenses*. D'ailleurs, un petit épisode, que nous a raconté M. Theurillat, vient confirmer cette interprétation. Un certain Reymondin de Monte Vitulo était venu s'établir dans la cité ; il y est appelé *lombardus*, soit parce que la Lombardie est réellement sa patrie, soit que la qualité de

« lombard » désigne souvent un homme d'affaires et particulièrement un agioteur ou banquier, activité que pratiquent surtout les Astésans : précisément, Reymondin devait venir d'Asti si nous comprenons bien le titre de *mercator Astensis*, marchand d'Asti, sous lequel il figure dans un acte. C'était sans doute un homme entreprenant : il voulait tenir un débit de vin, mais un tel commerce ne saurait laisser indifférente la collectivité, car, de tout temps, cabarets et auberges sont des lieux de rassemblement, où l'on cause, l'on colporte les nouvelles, l'on s'agite, l'on fait de la « politique ». Il importe donc que la communauté civile ait bon œil et bonne oreille pour s'assurer du bon ordre, et comment pourrait-elle mieux s'en assurer qu'en exigeant des aubergistes et des cabaretiers d'être d'abord « bourgeois » du lieu pour qu'on les connaisse et qu'ils connaissent eux aussi la cité avec laquelle ils auront dès lors partie liée ? Reymondin qui est un homme décidé et qui désire vendre son vin — était-ce déjà du *spumante* d'Asti ?... —, se fera recevoir Bourgeois. Ce qui prouve que la condition de Bourgeois était réellement privilégiée. Reymondin conduisit d'ailleurs fort bien ses affaires et s'attacha fortement à sa nouvelle patrie, ce qui lui permit de faire en 1302 un généreux testament par lequel il multiplie les legs pieux à l'Abbaye et à la chapelle de Notre-Dame Sous-le-Bourg (Charles : *Répertoire des Archives abbatiales*, t. II, p. 887).

L'aventure de Reymondin montre que l'on venait parfois de loin s'établir à Saint-Maurice ; le plus souvent cependant ce sont des gens du voisinage qui y prennent gîte. Au hasard des fiches obligeamment communiquées par M. le chanoine Theurillat, et relevées par lui dans le *Minutarium maius* du XIII<sup>e</sup> siècle, on note des bourgeois venus de Bex (*de Bacio*), Lavey (*Laveto*), Vérossaz (*Veresali, Veraucza*), Monthey (*Montez*), Champéry, Saint-Paul (sur Evian), Marin (près de Thonon), Prisinge (Genève), Commugny (sur Coppet), Arveyes (Ollon), Aigle, etc.

La cité, blottie entre le Rhône, les rochers du Scex et l'Abbaye, demeurera toujours petite sur son territoire étroit fermé au sud par le Bois-Noir et au nord par le château qui surveille le vieux pont et les chemins de Savoie et de Suisse. Elle prospère cependant assez pour obtenir des comtes de Savoie, ses souverains, des franchises que renouvelleront ou compléteront Amédée V en 1296 et 1317, Edouard en 1324, Amédée VI en 1380 et Amédée IX en 1466.

Un acte du 8 mars 1276 aux Archives de la ville (Gremaud : *Documents sur le Vallais*, t. II, pp. 246-247) nous montre la communauté civile organisée. Depuis longtemps, une contestation oppose la cité au donzel Rodolphe de Noville, qui habite le bourg ; plus exactement, sa maison, ou « tour de Noville », était en dehors des remparts, mais à côté

de ceux-ci, près de la Souste, et deviendra, au XVI<sup>e</sup> siècle, le premier établissement du collège. La cité voudrait contraindre le donzel à payer les divers impôts « comme les autres Bourgeois du lieu » (*sicut alii burgenses dicti loci*), mais Rodolphe invoque divers arguments, et d'abord sa qualité de noble, pour s'en considérer exempt. Finalement, l'affaire alla jusqu'au juge du Chablais, qui fit convoquer devant lui l'assemblée des Bourgeois : celle-ci manda ses deux syndics pour parvenir à un règlement du conflit. Alors, devant l'assemblée et sous la présidence du juge, syndics et donzel tombèrent d'accord sur le compromis suivant : Rodolphe de Noville et ses héritiers seront astreints seulement à 4 coupes annuelles de froment, qui devront être livrées à la Toussaint ; d'autre part, comme tous ceux qui voiturent des marchandises à travers la ville, ils devront payer un denier par « balle » ou colis ; enfin, en temps ou danger de guerre, ils devront contribuer selon leurs moyens à la défense de la ville. Quant aux redevances passées, elles sont effacées.

L'acte fut scellé de deux sceaux, malheureusement tombés l'un et l'autre : le sceau de la cour comtale et celui du Chapitre abbatial.

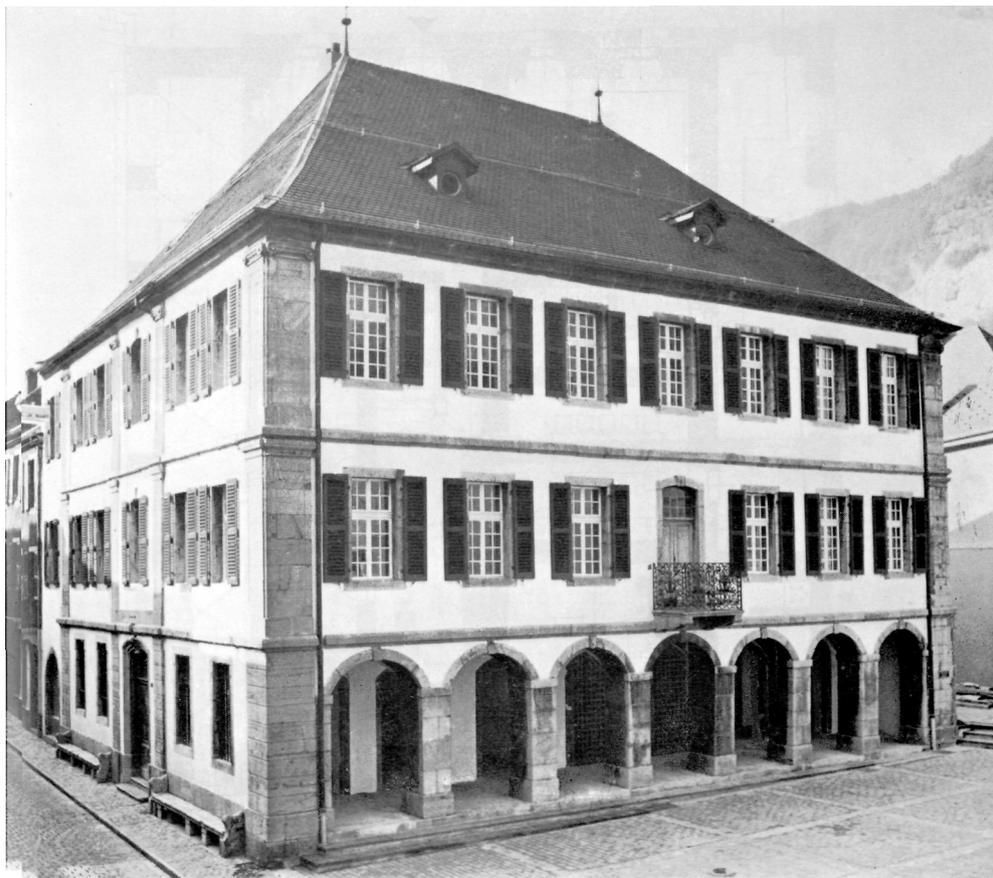
Cet acte est intéressant à bien des points de vue. Retenons-en seulement qu'il nous montre l'assemblée des Bourgeois déjà existante, et à sa tête, deux syndics. Ce sont alors maître Pierre Jollen et Maurice Bochi, personnages considérables qui apparaissent comme témoins, syndics, procureurs ou arbitres dans plusieurs documents de l'époque. Avec eux, nous commençons à connaître la série des deux syndics annuels qui régiront jusqu'en 1798 la république agaunoise et dont la tâche consistera à en faire observer les règlements et les décisions.

Le 16 mars 1476, les destins changent : le capitaine Nicolas de Scharnachtal, de Berne, qui commande les troupes bernoises et fribourgeoises en garnison dans la cité, remet la ville aux Haut-Valaisans, en rabrouant les syndics François Arpin et Rolet Allamand qui se font scrupule de leur allégeance à la couronne de Savoie... Mais celle-ci était devenue caduque, leur explique le capitaine, depuis que la duchesse Yolande de Savoie, veuve d'Amédée IX et régente du duché, a contracté alliance avec le puissant duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, « notre mortel ennemi ». Ainsi, par deux fois, la place du Parvis, devant l'hôtel de ville, fut-elle le lieu d'événements lourds de conséquences : d'abord, le 16 mars 1476, c'était le renvoi de la Savoie, puis, le 4 février 1798, ce sera le renvoi du Haut-Valais. Entre les deux dates, la cité vit à l'ombre des Sept-Dizains haut-valaisans, qui ont succédé aux ducs dans le pouvoir souverain et qui entretiennent au château un gouverneur. Son

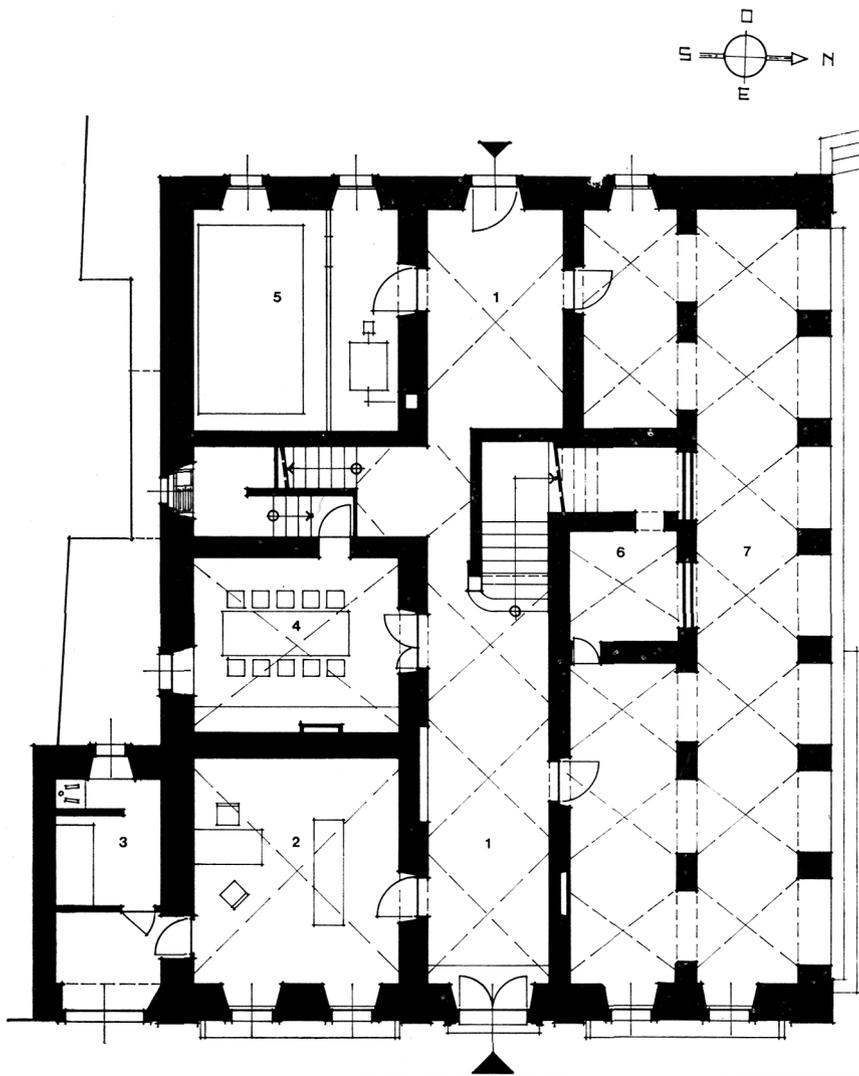
rôle ne se limite pas à celui d'un portier du Valais, mais s'étend à tout le pays de Conthey à Massongex, ce qui fait de la cité une capitale du pays conquis. Sous son autorité, qui paraît avoir été largement acceptée par les notables, la république des Bourgeois a développé son organisation dont Jules Bertrand a décrit les rouages. Elle embrasse non seulement la ville, mais toute l'ancienne châteltenie, du pont sur le Rhône à la porte de La Balmaz aujourd'hui disparue ; toutefois, la ville s'était réservé une « suprématie manifeste ». L'Assemblée bourgeoise, convoquée au son de la cloche, se réunit généralement dans l'ancienne église de Sainte-Marie Sous-le-Bourg ou église des pénitents, dont le souvenir subsiste dans la place Sainte-Marie. Sorte de *Landsgemeinde* à l'échelle locale, l'Assemblée bourgeoise est l'organe législatif et majeur de la communauté, sous la réserve des hauts seigneurs gouverneurs et de la Diète souveraine. Quant au pouvoir exécutif, il est confié, suivant les cas, au Conseil général de 50 membres représentant toute la châteltenie, ou au Conseil particulier ou privé, appelé aussi Petit Conseil, de 9 à 11 membres, tous de la ville. Le châtelain, dont l'institution remontait au régime savoyard, présidait les Conseils et servait d'intermédiaire avec le gouverneur haut-valaisan ; quant aux deux syndics, ils continuaient leur rôle d'agents d'exécution. En outre, selon Bocard, les membres du Petit Conseil étaient les assesseurs-nés du gouverneur dans les causes civiles ou criminelles.

Les intérêts à défendre devant la cour du gouverneur, et qui ne concernent pas seulement la cité mais tout le territoire du « gouvernement », font fleurir tabellions et notaires ; le goût de la dispute fait vivre la basoche, la basoche à son tour prépare le patriciat local qui culmine dans les cours gouvernale ou abbatiale, dans les charges de banneret et de grand châtelain.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la hiérarchie sociale distingue, tout en haut, la Noble Bourgeoisie ou bourgeoisie privilégiée, qui seule accède aux charges, et, tout en bas, les simples « tolérés », étrangers dont le séjour est contrôlé et toujours révoquant... Entre les deux catégories se trouvent les « habitants perpétuels », dont l'autorisation d'établissement est devenue définitive, et les « Communiers » qui montent l'échelle ; la frontière qui les sépare des Bourgeois est assez flottante et réside plutôt dans un état de fait que dans un état de droit : l'acquisition des droits de communage leur est octroyée à un tarif inférieur à celui exigé des futurs Bourgeois, mais ils ne reçoivent point de patentes et sont simplement inscrits dans un registre ; ils doivent, dit Bertrand, « prêter serment de fidélité et d'obéissance aux lois, s'équiper à leurs frais, payer une certaine redevance à la caisse bourgeoise, moyennant quoi on ne pouvait les dépouiller de leur

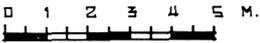
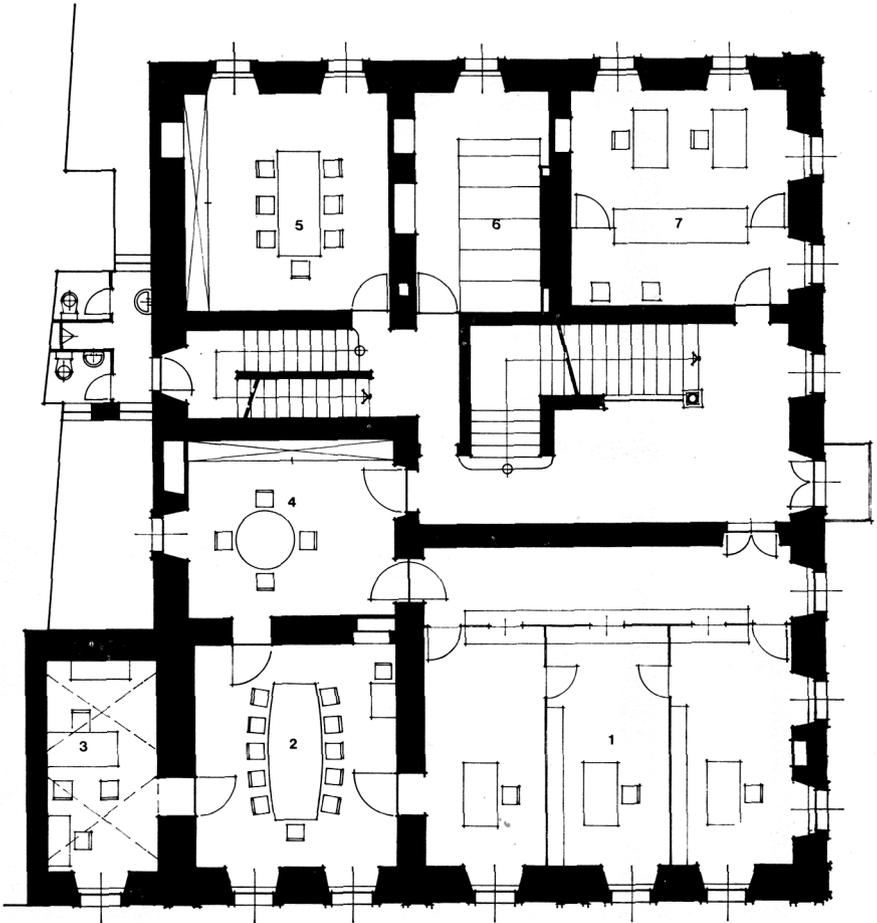
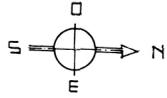


*Pl. 1.* — Saint-Maurice. L'hôtel de ville reconstruit de 1728 à 1732 et restauré de 1968 à 1971 par Jean-Michel Rouiller, architecte. Vue du nord-est.  
(Photo Régis de Roten, Sion.)



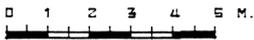
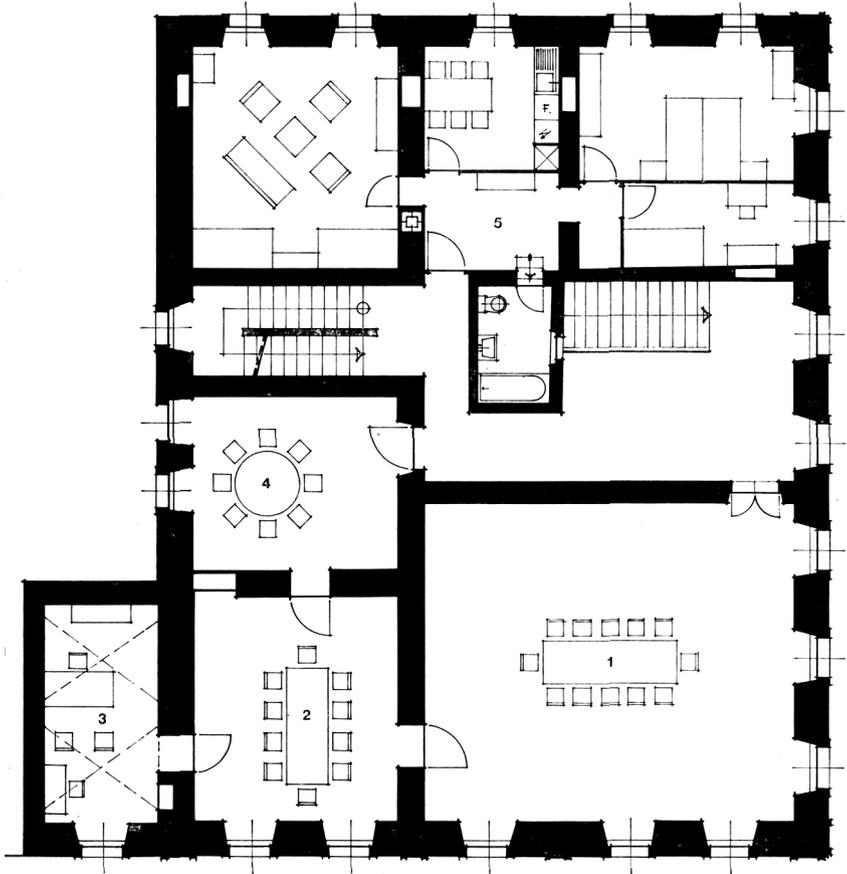
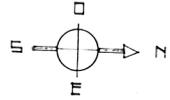
Pl. 2. — Plan du rez-de-chaussée.  
(Relevé J.-M. Rouiller.)

- |                              |                      |
|------------------------------|----------------------|
| 1. Vestibule d'entrée        | 5. Chaufferie        |
| 2. Poste de police communale | 6. Cave du concierge |
| 3. Prison                    | 7. Arcades           |
| 4. Carnotzet                 |                      |



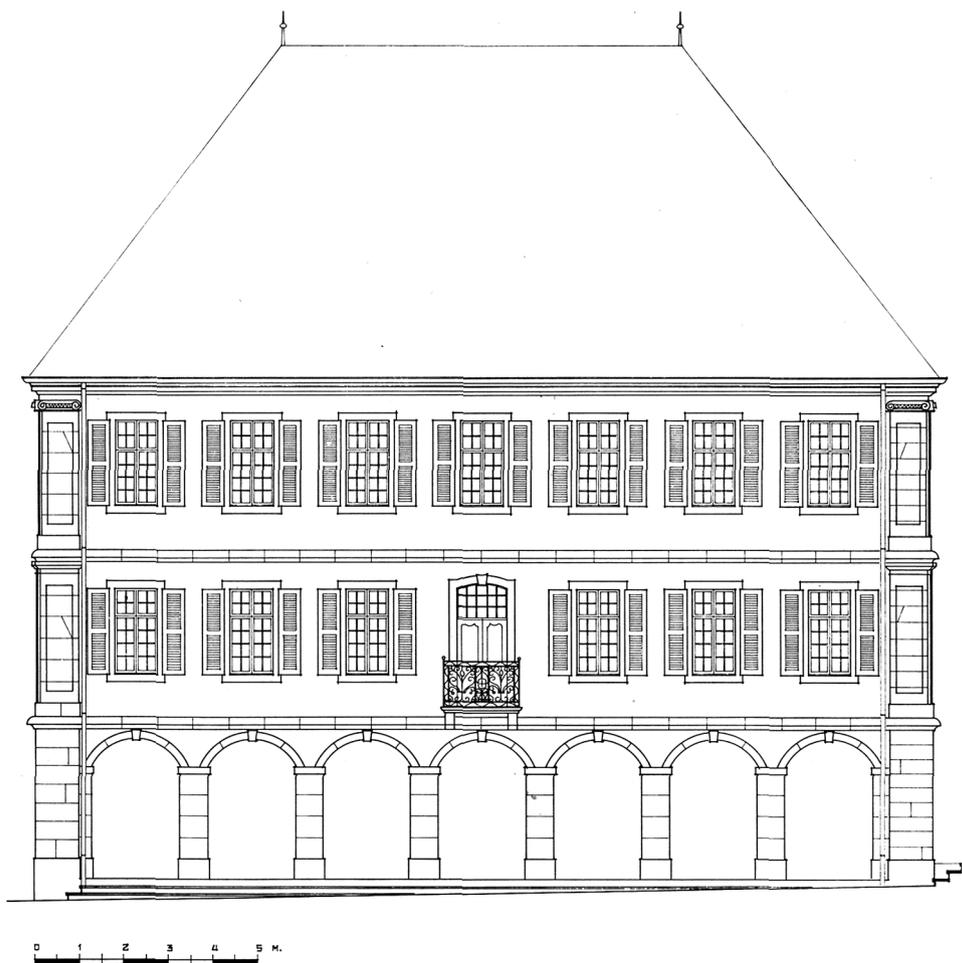
Pl. 3. — Plan du premier étage.  
(Relevé J.-M. Rouiller.)

- |                                |                                       |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| 1. Secrétariat                 | 5. Bureau des commissions             |
| 2. Salle du Conseil            | 6. Archives communales et bourgeoises |
| 3. Bureau du Président         | 7. Bureau des étrangers               |
| 4. Salle d'attente et cadastre |                                       |



Pl. 4. — Plan du second étage.  
(Relevé J.M. Rouiller.)

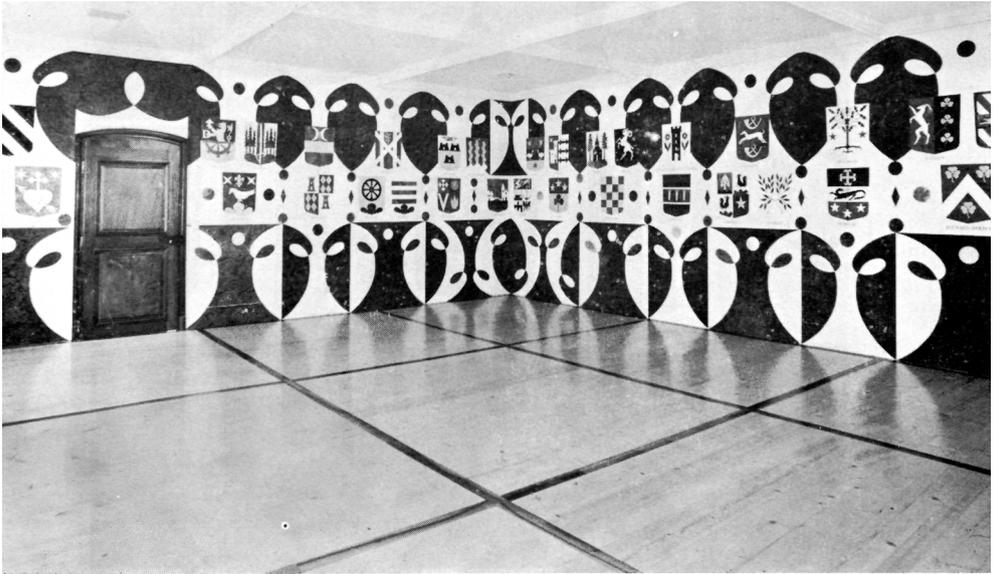
- |                        |                             |
|------------------------|-----------------------------|
| 1. Salle bourgeoisiale | 4. Salle d'atente           |
| 2. Salle du Conseil    | 5. Appartement du concierge |
| 3. Bureau du Président |                             |



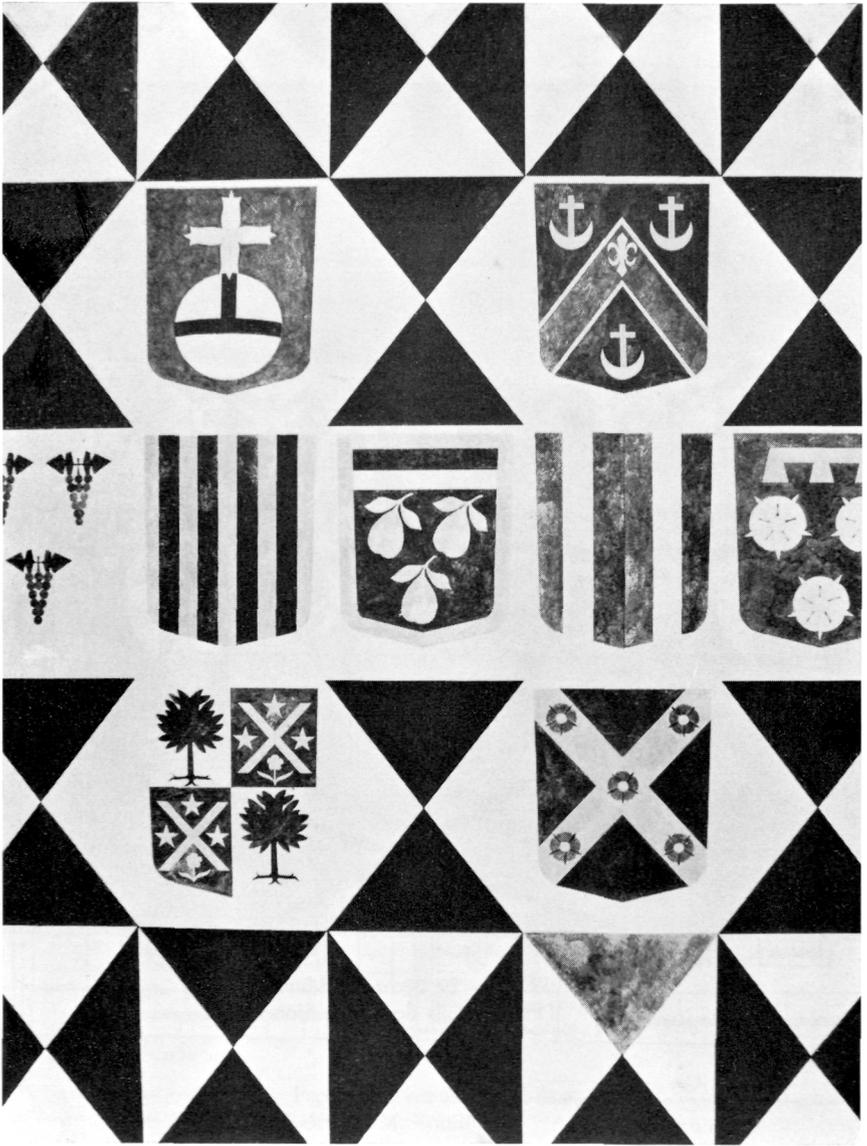
Pl. 5. — La façade nord avec arcades, sur la place du Parvis.  
(Relevé J.-M. Rouiller.)



Pl. 6. — Façade est, sur la Grand-Rue.  
(Relevé J.-M. Rouiller.)



*Pl. 7. — Le décor héraldique.  
(Photo Régis de Roten, Sion.)*



Pl. 8. — Décor héraldique.  
(Photo Régis de Roten, Sion.)

titre sans leur faire de procès », et par là se trouvait assuré leur indigénat, leur appartenance à la Communauté. Mais ils ne pouvaient encore fournir les magistrats.

Les Constitutions qui se succéderont de 1798 à 1874, sur le plan helvétique comme sur le plan valaisan, simplifieront progressivement ces classifications désuètes, mais il y aura encore les étrangers, qui ont toujours besoin d'un « permis de séjour » ; il y aura surtout la « Commune d'habitants », comprenant désormais tous les Suisses domiciliés depuis trois mois au moins, et c'est elle qui exerce, dans l'égalité de tous, le pouvoir public ; néanmoins demeure la Bourgeoisie, la « Noble Bourgeoisie », qui groupe tous les « ressortissants » du lieu, gère les anciens biens « communs », participe à la vie de la Commune, constitue le noyau de la cité. Aujourd'hui comme hier, tout citoyen suisse se rattache au pays par un triple lien : n'est Suisse, en effet, que celui qui est citoyen d'un Canton, et pour être citoyen d'un Canton, il faut être Bourgeois ou originaire d'une Commune. Au fond, les termes ont changé, les rôles ont évolué, mais le passé vit encore largement dans le présent.



Si l'on passe en revue les noms des familles qui, le long des siècles, sont successivement apparues pour former la population aigaunoise, on est frappé de leur abondance et de leur diversité d'origine, et l'on doit constater que des apports nouveaux ont constamment renouvelé le fonds ancestral. Si, comme nous l'avons dit, plus de 150 familles se sont présentées à notre attention, une trentaine seulement sont encore vivantes aujourd'hui, et de celles-ci, y a-t-il même le cinquième qui puisse se présenter dès le XVII<sup>e</sup> siècle ? Et aucune auparavant ! C'est dire combien le renouvellement a été profond, si profond même que c'est à peine si l'on se souvient encore de certains noms qui sonnaient pourtant fort dans la cité d'autrefois... Les Quartéry faisaient déjà parler d'eux au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, et le rang qu'ils occupaient leur permettait de recevoir sous leur toit les comtes, puis ducs de Savoie. Les Macognin et les Rapet évoquent les services de France et de Piémont, et la belle maison de la Pierre rappelle ces Macognin de la Pierre qui tiraient leur origine de la France et en rapportaient le goût. Les Odet donnèrent à l'Abbaye deux illustres prélats, comme les Quartéry et les Sostionis, tandis que les Bartoloméi, les De Fago, les Charléty, les Franc, les Camanis, les Cocatrix, en fournirent chacun un. Gens d'Eglise et gens de plume, notaires et érudits,

les Bérody, les Quartéry, les Charléty, les de Rivaz, les Boccard, ont accumulé notes, chroniques et mémoires, comme les de Bons, la poésie ou les romans. Les Quartéry, les Macognin, les de Cocatrix, les de Bons, les Barman, les Bioley donnent au Valais de hauts magistrats et des diplomates. Plusieurs s'en vont aussi servir le roi de France ou le pape, les souverains de Turin et de Naples. D'autres s'appliquent à des métiers : à la ferronnerie, comme les Cassignol, au travail du bois, comme les Dirac, à la tannerie, comme les Franc et les Sarrasin.

Si, selon les franchises de 1317, le droit de Bourgeoisie s'acquerrait après un séjour d'un an et d'un jour, à condition de contribuer aux charges : service militaire, impôts, entretien des remparts, contributions au prince, les conditions devinrent par la suite plus onéreuses, tout en variant fort selon les besoins de trésorerie de la cité, les ressources du postulant, son âge, le nombre de ses enfants et la sympathie qu'il inspirait. Parfois même, note Bertrand, l'accès à la Bourgeoisie demeurait fermé simplement parce que l'on estimait la « population assez nombreuse »... Le plus souvent cependant, l'admission était subordonnée à certaines prestations de la part du requérant, dont les exemples suivants, relevés par Bertrand, nous font saisir les variations : 4 coupes de froment et contributions au prince en 1275 et 1297, 40 sols en 1293, 15 à 20 sols entre 1298 et 1454, auxquelles s'ajoutent, naturellement, les contributions ordinaires et « un dîner aux bourgeois ». Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, on exige entre 120 et 1000 florins, plus un mousquet, un seau de cuir pour la lutte contre le feu, et le dîner aux bourgeois. Parfois on se montre sensible aux compliments, comme pour l'horloger Mathias Langenberg en 1696 ; parfois même on offre une bourgeoisie gratuite pour faire honneur à de grands personnages : le grand Stockalper, un autre Stockalper, un colonel de Riedmatten, les grands baillis Sgristen ou Augustini. Parfois aussi une note particulière apparaît, comme l'obligation de planter des noyers en suivant le choix des syndics. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le prix exigé monte de 1500 à 3000 florins, selon décision d'une Assemblée de 1784, avec des gobelets pour les « verrées » et le seau de cuir habituel.

Les Bourgeois tenaient aussi à recevoir leurs « épices » personnelles ; en 1784, l'Assemblée bourgeoise y renonça bien, mais sans grande conviction, car, l'année suivante, une nouvelle assemblée revint sur cet abandon... Cette gratification variait de 2 à 20 batz pour chaque Bourgeois, avec un écu neuf pour chaque conseiller, et une verrée avec pain et fromage pour tous. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le droit de Bourgeoisie est concédé selon les cas de 50 à 400 écus. En 1804, le curial Benjamin Bertrand

débourse 5000 florins qui serviront à payer 50 seaux de cuir et à donner une gratification à chaque famille. En 1809, Meinrad de Werra donne 50 louis, soit 800 francs, sur lesquels chaque Bourgeois touche son écot. Le XIX<sup>e</sup> siècle continue à varier ses exigences : de 20 à 30 louis entre 1816 et 1846, de 120 à 400 écus entre 1845 et 1850, de 300 à 3000 francs après 1850. Et, naturellement, continue aussi la « verrée » avec les belles channes d'étain timbrées aux armes de la Bourgeoisie.

Tant de prestations ne rebutent pas les candidats qui se présentent de tous les horizons. Si les Bartoloméi, les Camanis, les Feuillet (*Fulliati*) vinrent d'Italie, la France nous en a donné un plus grand nombre avec les d'Angreville (du Gâtinais), les Débonnaire (de l'Auvergne), les Dirac (du Poitou), les Duroux et les Cassignol (du Languedoc), les Chapuisod (de Bourgogne), les Macognin (du Bugey), les Rimet et les Ladernier (de Franche-Comté), les Symphal (de la Picardie), les Dutarte (de l'Artois), les Tousard d'Olbec (de Paris)... Mais c'est surtout la Savoie, particulièrement le Chablais, qui, avec la proche contrée, a fourni un contingent important à notre petite ville.

Ainsi, de tout temps, la vie s'est faite ici comme ailleurs d'échanges de produits, de personnes et d'idées, et si ceux qui sont venus ont trouvé sur un sol nouveau pour eux une activité qui leur fut profitable, leur activité a aussi profité à leur nouvelle patrie. En se fixant, ils se sont assimilés, ils se sont enracinés. Ils conservent cependant, — et c'est tout naturel, — le souvenir de leur terroir, et si la distance et les difficultés des communications détendent peu à peu les anciens liens, ils aiment à se retrouver entre compatriotes et fondent des associations qui sont à la fois un contact fraternel, un soutien matériel et moral, une confrérie pieuse : ainsi naissent la Confrérie de Saint-Louis des Français le 16 août 1762, puis la Confrérie de Saint-Amédée des Savoyards le 22 septembre 1764 ; elle offriront toutes deux des tableaux de leurs patrons à l'église paroissiale de Saint-Sigismond : ils y existent encore et les deux Confréries sont toujours vivantes — elles ont, d'ailleurs, depuis longtemps, débordé le cadre initial de leurs nationaux.

Il semble — et c'est un fait curieux à constater — que l'apport du Haut-Valais et même du Valais central ait été plus tardif. L'on en peut trouver deux explications : l'une tient au caractère germanique du Valais des VII Dizains, plus éloigné du caractère romano-provençal du Bas-Valais, et donc moins vite assimilable ; l'autre réside dans la structure politique du pays, dont les VII Dizains se réservent la souveraineté, maintenant le Bas-Valais en état de pays sujet... L'une des premières familles qui suivit

rent le cours du Rhône en descendant des vieux Dizains fut la famille de Preux, au XVII<sup>e</sup> siècle (il est vrai que, par leur origine, ils se rattachaient aux rives lémaniques, à Vevey, d'où ils étaient montés à Sierre au XVI<sup>e</sup> siècle). Après les de Preux, descendirent du Haut-Valais, au XVIII<sup>e</sup>, les Salzman, les Yost, les Amacker, puis, au début du XIX<sup>e</sup>, les Stockalper et les Werra. D'autre part, un Mathias Langenberg, fermier et horloger, allemand d'origine, est reçu en 1696 pour la somme de 1000 florins, et ce fut là, si l'on en croit Bertrand, un prix de faveur « pour avoir présenté d'excellentes lettres de recommandation ». Un Antoine Raas, du Tyrol, sera reçu pour 60 louis en 1637, et un Jacques Schäfer, du Wurtemberg, en 1871, pour 1000 florins (de lui est issue la famille Cheffre).

Le nombre des réceptions varie avec les siècles. Au XVIII<sup>e</sup> — plus exactement de l'incendie de 1693 à la Révolution de 1798 —, on ne compte pas moins de 71 admissions aux droits de Bourgeoisie ou de communage. Au XIX<sup>e</sup>, la législation fédérale prescrit l'incorporation des familles d'habitants depuis longtemps fixées dans le pays, et de l'application de ces dispositions, qui s'étend de 1850 à 1872, résulte un apport considérable. Le XX<sup>e</sup> siècle enfin, avec une seule réception réelle en 1905 (Farquet) et une réintégration en 1917 (Trosselli), est le plus statique des trois derniers siècles.

Est-ce à dire que nous avons touché toutes les familles qui, au cours de l'histoire, ont composé la population de notre cité ? Certainement non. Une communication privée a mis entre nos mains un parchemin se rapportant à une assemblée de Bourgeois tenue le 5 novembre 1493 dans l'église de Notre-Dame Sous-le-Bourg, lieu ordinaire des réunions du Conseil à cette époque où n'existait point encore de maison de commune. Cette assemblée, présidée par les deux syndics, reçoit à titre de Bourgeois Jean de Fago, originaire du bailliage de Montjoie dans le diocèse de Genève (Faucigny), Hugonet Millon, de Genève, Louis Riondet, forgeron, et Perrod Brandeys, d'Ardon, qui habitent tous Saint-Maurice. C'est là un exemple de réception, mais ce n'est qu'un cas entre beaucoup d'autres, et pour tenter une statistique, il faudrait rassembler de nombreux procès-verbaux d'assemblées bourgeoises : on verrait alors, par les énumérations des Bourgeois qui participent à ces assemblées, l'abondance et la variété des patronymes qui apparaissent dans le tissu humain du vieux bourg, dont le rayonnement et l'accueil dépassent de beaucoup les dimensions matérielles.

C'est ainsi que, au long des siècles, les familles se renouvellent, faisant apparaître des noms nouveaux. Mais des greffes heureuses permettent aux Bourgeois d'aujourd'hui de se dire les héritiers et les continuateurs des Bourgeois d'autrefois, et quand bien même ils ne sont installés que depuis deux cents ans, ils disent « Nous » en parlant de leurs devanciers du XVII<sup>e</sup> siècle ou du XV<sup>e</sup>. La Noble Bourgeoisie fait titre pour chacun, et avec le même respect qu'on saluait autrefois les Egrèges et Spectables Curiaux, les Grands Châtelains ou les Puissants et Magnifiques Seigneurs Gouverneurs, on salue aujourd'hui Messieurs les Conseillers, Monsieur le Président ou Monsieur le Préfet. Le passé conserve sa valeur parce qu'il vit encore en s'associant au présent, comme les surgeons de plants arrachés qui persèverent à reverdir.

Et c'est pour marquer cette continuité de la vie et de l'histoire que la Bourgeoisie a voulu faire peindre dans son hôtel de ville rénové ce décor héraldique, armorial ouvert de son histoire séculaire et de sa vitalité présente. Pour réaliser ce dessein, une seule règle a été de mise : l'objectivité, en dehors de tout parti pris et de toute partialité, avec une même attention et une égale estime pour toutes les familles dont les armes pouvaient être retrouvées dans le passé ou créées dans le présent. C'est ainsi qu'aucune des familles existantes n'est restée absente de ce tableau d'honneur. Quant à l'héraldique elle-même, le seul souci a été de présenter des blasons exacts, en retenant parmi les variantes inévitables celles qui sont conformes aux règles de l'art comme du droit. De plus, les notices qui suivent dans cet ouvrage apportent sur chaque famille et ses armoiries les renseignements désirables. Pour sa part, l'artiste, Jean-Claude Morend, a mis tout son cœur d'enfant de la cité pour traduire ces blasons dans un style à la fois authentique et moderne, sobre et vigoureux. « Loin d'être une science morte, a écrit un héraldiste français, Arnauld de Corbie, l'héraldique garde sa place dans la vie moderne, comme les symboles et le symbolisme dont elle n'est, en somme, que la grammaire parfaite. » D'aucuns s'étonneront peut-être de ne point trouver ici hachures et points conventionnels, mais ces signes s'apparentent davantage aux mathématiques qu'à une présentation artistique, et si l'artiste a préféré s'en tenir seulement à des espaces pleins et des surfaces libres, pour distinguer en principe émaux et métaux (mais aussi, parfois, des émaux qui voisinent), les définitions héraldiques qui accompagnent les dessins fourniront pour chaque cas les précisions nécessaires. (D'ailleurs, les ouvrages d'héraldique ne donnent pas toujours les hachures et autres signes conventionnels, ou ne donnent que les surfaces noires ou « de sable ».)

Depuis huit siècles, la communauté s'est développée au pied de la majestueuse tour romane de l'Abbaye voisine, et la place du Parvis, dont le nom est cité dès le XIII<sup>e</sup> siècle, a été le témoin de bien des actes importants de son histoire. C'est encore là, en bordure de cette place, que se dresse l'hôtel de ville. Le décor héraldique qui l'ennoblit désormais réunit les familles autour de la croix tréflée que la cité et le monastère portent dans leurs armes, trait commun de leur solidarité dans les destinées d'un même lieu, et symbole d'attachement au souvenir des chevaliers martyrs et d'espérance en la Providence divine.

Dans ses croquis de *La vie quotidienne dans la Rome pontificale du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Maurice Andrieux remarque que les « charmantes petites places » de la Ville éternelle, où les promeneurs éprouvent tant de plaisir à flâner, rassemblent souvent dans un périmètre exigü une église, un palais et une fontaine, groupés « comme des musiciens qui concertent » : à eux trois, a noté Abel Bonnard, ils jouent « la symphonie romaine ».

S'il est permis de comparer les petites cités aux grandes capitales, notre vieux bourg contient pareillement une place charmante, désormais réservée au repos ou au rêve des promeneurs : l'antique place du Parvis, qui vient d'être rénovée ; elle rassemble aussi une église : la basilique abbatiale, un palais : l'hôtel de ville restauré, et, sinon une fontaine, du moins des degrés où la verdure alterne avec le damier des pavés. C'est là que se jouera la « symphonie aigaunoise ».

Saint-Maurice, juin 1971.

LÉON DUPONT LACHENAL.

# Hôtel de ville et familles bourgeoises de Saint-Maurice

## Supplément \*

par Léon DUPONT-LACHENAL

Sans doute n'est-il pas inutile de compléter les indications données à la page 84, car si la requête des magistrats de Saint-Maurice à l'Etat du Valais, en décembre 1727, est bien à l'origine de la construction de l'hôtel de ville actuel, et si le chantier est en pleine activité en 1732, l'édifice ne fut sous toit qu'en 1734, date qui se lit sur une poutre maîtresse de la charpente. Le «Grand Vidonde» Emmanuel-Philibert de Quartéry (1681-1743), dont Jules-Bernard Bertrand mentionne les mérites et la générosité dans cette construction, put saluer l'achèvement de cette grande œuvre, mais c'est après sa mort seulement que les aménagements intérieurs furent terminés. Les deux taques de cheminées qu'on voit encore aux deux étages de l'hôtel de ville portent en effet la date 1744. C'est même longtemps plus tard que furent posés les lambris qui décorent aujourd'hui encore la salle du Conseil communal et dont la date: 1788, figurait sur un élément de boiserie en mauvais état et qui dut, pour cette raison, être remplacé lors de la restauration qui vient de s'accomplir.

Au cours des derniers travaux, trois pierres armoriées ont été encastées dans les murs du hall d'entrée: l'une porte un simple écu parti avec la date 1562; une autre, qui devait surmonter un cintre de porte, est ornée des armes de Macognin de la Pierre avec le chiffre 4, seul reste d'une date qui devait se situer entre 1640 et 1649. De ces deux blasons, dont les styles correspondent bien aux époques où ils furent sculptés, le premier était déposé dans la partie ouest du dégagement du rez-de-chaussée; l'autre était noyé dans les murs mêmes de l'hôtel de ville au second étage. On peut présumer que ces deux pierres provenaient de maisons antérieures sur l'emplacement de l'édifice actuel. Quant à la troisième pierre armoriée, elle timbra l'entrée d'une maison de la place du Parvis détruite pour le nouvel aménagement de celle-ci; cette pierre montre un blason dans lequel on croit reconnaître les armes de la famille Odet, avec la date 1687.

Notons encore que l'hôtel de ville, dont la rénovation avait été entreprise en 1968, a été inauguré dans la joie de toute la cité le samedi 23 octobre 1971.

\* A l'article paru dans les *Annales valaisannes* de 1971.

# NOTICES

PAR  
LÉON DUPONT LACHENAL  
EN COLLABORATION AVEC  
ULYSSE CASANOVA

# BLASONS

DESSINÉS PAR  
JEAN-CLAUDE MOREND

## ALBI ou BLANC

Nom très répandu dès le Moyen Age en Valais, Vaud et Chablais. A une lignée remontant à Jacques *Albus*, de Vevey, cité en 1225, paraît se rattacher une famille qui intervient au siècle suivant à Villeneuve, Bex, Vouvry, Saint-Maurice et Sion. Perrod *Albi*, de Villeneuve, notaire, est Bourgeois et syndic de Saint-Maurice en 1351-1352, puis vice-châtelain. Famille éteinte vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

*Coupé : d'or au lion de gueules issant de la partition ; et d'azur à 3 fers de lance de tournoi d'argent posés 2 et 1.* (Armoriaux valaisan, vaudois, genevois, chablaisien.)

Les fers de lance de tournoi sont parfois remplacés par des fers de lance ordinaires ou par des couronnes antiques à 3 rais.



ALBI ou BLANC

## AMACKER

Famille d'Eischoll (district de Rarogne) citée dès le XV<sup>e</sup> siècle, dont une branche s'établit à Saint-Maurice avec Joseph qui y acquit la Bourgeoisie le 24 juin 1786 (1500 florins). Joseph-Antoine (1794-1862), fils du précédent, fut président du Conseil municipal et bourgeoisial 1848-1850, préfet du District, député au Grand Conseil, au Conseil des Etats 1857-1859 ; Hyacinthe, maréchal-forgeron, président du Conseil municipal 1937-1956, député au Grand Conseil, juge de commune. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

Une branche établie à Unterbäch a essaimé à Unterems dont elle est devenue bourgeoise en 1914, puis à Oberems en 1938 ; des branches d'Eischoll ont reçu droit de cité à Genève en 1961 et à Horgen (Zurich) la même année.

I. — *D'azur à une arche de pont d'argent reliant 2 maisons d'argent, ouvertes de sable, à dextre, et l'église avec son clocher aussi d'argent et ouvert de sable, à senestre, et une champagne de sinople en pointe.* (Armorial valaisan.)

La champagne verte se rapporte au nom de la famille : *am Acker, vers le champ (ad agrum)*. Le pont fait peut-être allusion à Neubrücken (Stalden) où paraît au XV<sup>e</sup> siècle une famille de même nom, qui est peut-être la souche de celle d'Eischoll.



AMACKER<sup>1</sup>

## AMACKER

II. — *D'azur au lion passant d'or, armé et lampassé de gueules, sur un promontoire de sinople en pointe, tenant sur son épaule droite une lance d'argent et arrêtant de sa patte gauche une boule ou un rocher d'argent au sommet du promontoire, avec 2 étoiles d'argent en chef.* (Armorial valaisan.)

Le promontoire paraît également représenter le *champ* indiqué dans le patronyme, et le lion tenant ou roulant une boule au sommet de ce promontoire et montant la garde au bord de celui-ci veut aussi traduire l'expression : *am Acker*.



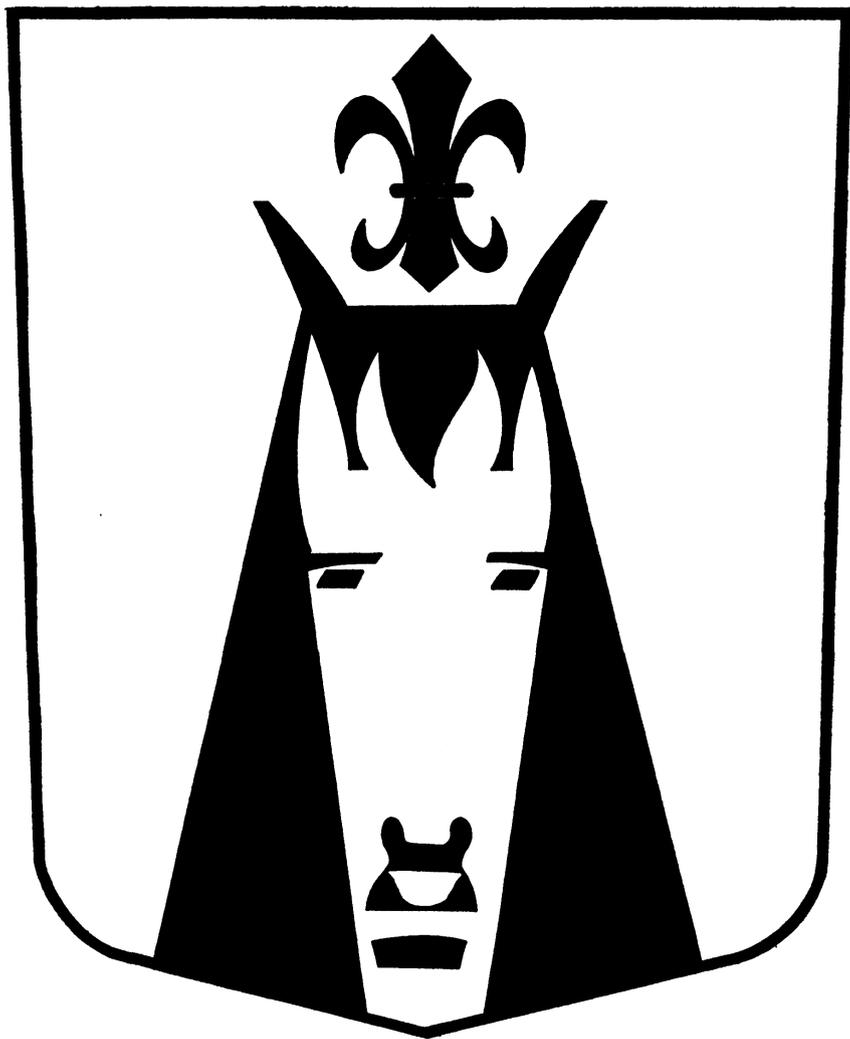
AMACKER<sup>2</sup>

## d'ANGREVILLE

Famille de Beaumont en Gâtinais (Seine-et-Marne) qui revendique Elys *d'Aungrewyle* ou *Downgrevyle*, lieutenant de Guillaume de Normandie à la bataille d'Hastins (1066), et Vaucher, croisé en 1095. Etienne *d'Angreville* ou *Dangreville* se fixa à Saint-Maurice en 1765. Son fils Hyacinthe fut incorporé à la Bourgeoisie en 1850 (Bioley). Le fils de ce dernier, Jacques-Etienne (1808-1867), héraldiste, numismate et botaniste apprécié, fut l'auteur du premier *Armorial valaisan* (Neuchâtel, 1868). Famille éteinte en 1940.

*D'or au rencontre de cheval d'argent, criné de gueules, issant de la pointe, et surmonté d'une fleur de lys de gueules.* (Armorial valaisan.)

La fleur de lys évoque la France, pays d'origine de cette famille.



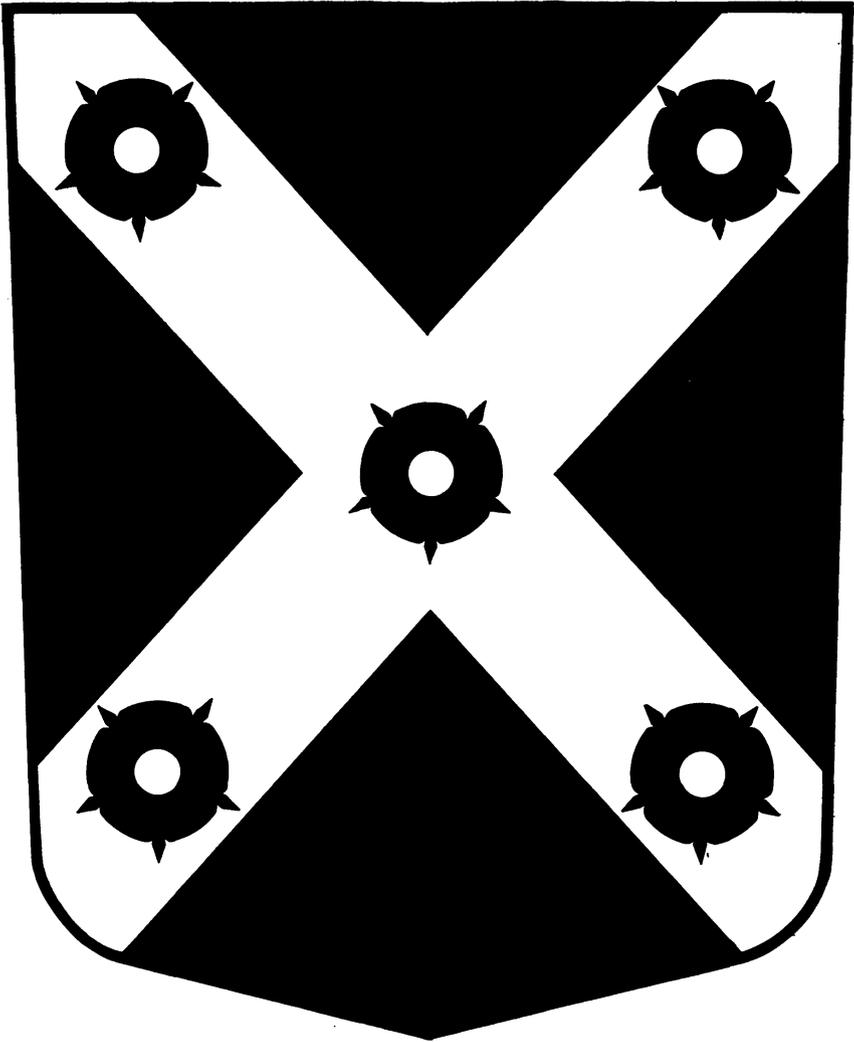
d'ANGREVILLE

## d'ARBIGNON

Importante famille de ministériaux de l'Abbaye, citée dès le XIII<sup>e</sup> siècle, qui tirait son nom du hameau d'Arbignon (commune de Collonges) dont elle détenait la métairie ; elle acquit en outre de nombreuses possessions dans tout le Valais romand, le Chablais vaudois et le Chablais savoyard, notamment le château de Collobey, qui sera acheté en 1643 par les Bernardines pour devenir leur couvent. La famille apparaît à Saint-Maurice dès 1375, où elle acquiert droit de Bourgeoisie et où elle s'éteint en 1630.

*D'azur au sautoir d'or chargé de 5 roses de gueules, boutonnées d'or et barbées de sinople. (Armorial valaisan.)*

Les roses sont parfois remplacées par des *tourteaux* ou des *annelets* de gueules.



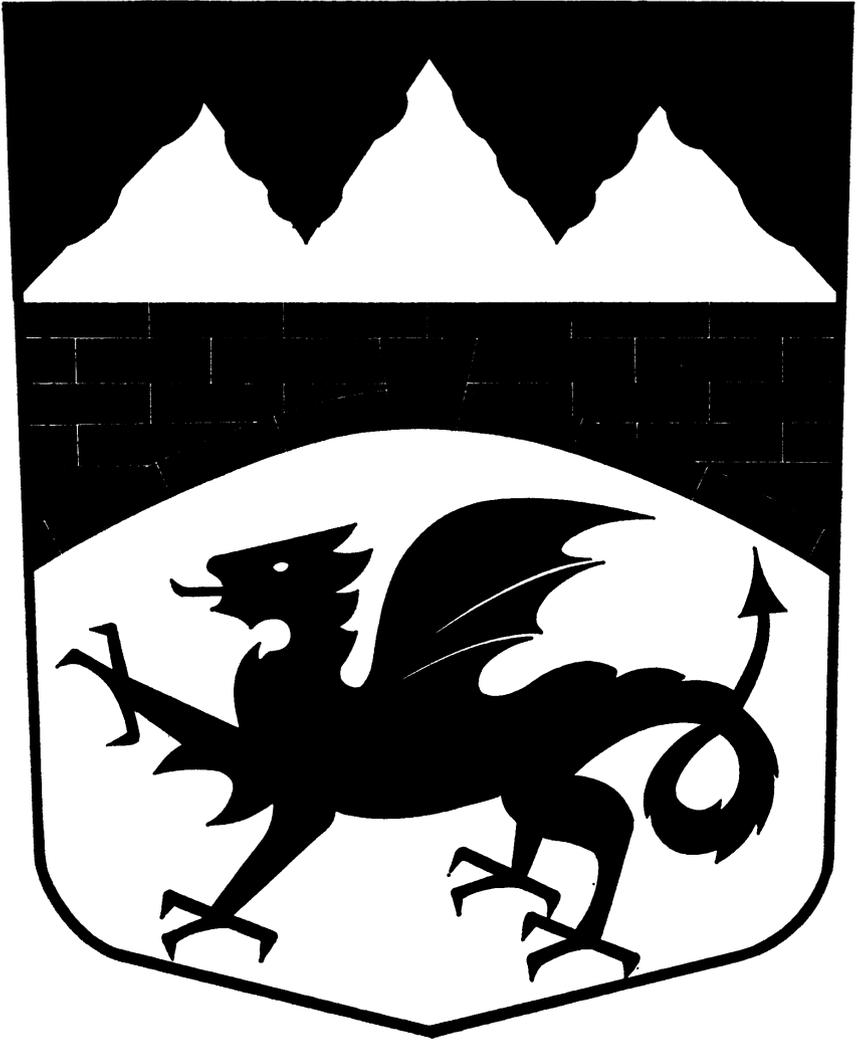
**d'ARBIGNON**

## ARLETTAZ

Famille originaire de Liddes et plus anciennement de la vallée d'Aoste, qui a essaimé dans plusieurs communes, notamment Sembrancher, Bovernier, Martigny, Fully ; des branches ont acquis droit de cité à Genève en 1922, Peseux (Neuchâtel) en 1927, Sion en 1934. Une branche est devenue bourgeoise de Saint-Maurice en la personne de Gaspard *Arlétaz*, le 24 juin 1784 (1500 florins). Germain est reçu dans la Confrérie de Saint-Louis en 1846.

I. — *De gueules au dragon d'or sous une arche de pont de sable, maçonnée d'argent, appuyée aux flancs, surmontée elle-même de 3 monts d'argent.* (Archives cantonales : Fichier héraldique.)

Les monts font allusion au nom qu'on interprète comme *arpettes* ou *alpettes*. Le pont évoque un ingénieur de la famille (génie civil), mais on peut voir aussi dans ce pont passant au-dessus d'un dragon un rappel des « ponts du diable » qu'on trouve dans plusieurs défilés alpestres.

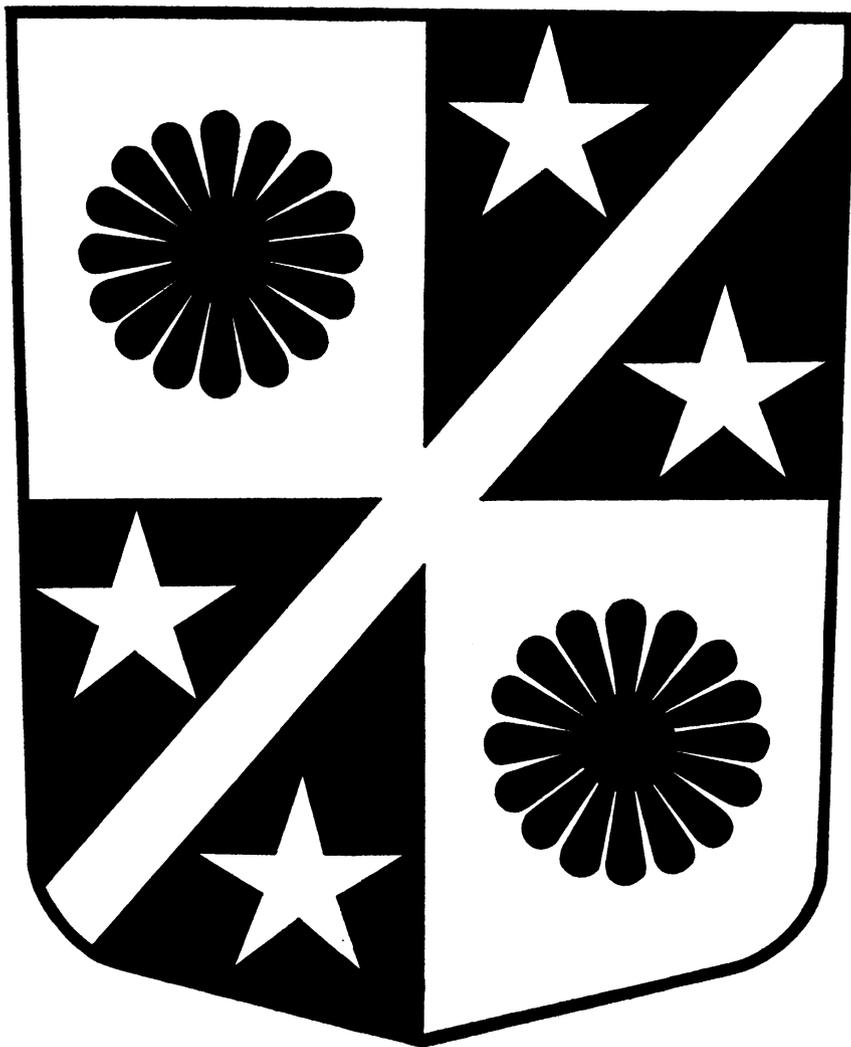


ARLETTAZ<sup>1</sup>

## ARLETTAZ

II. — *Ecartelé : aux I et IV d'argent à une marguerite d'azur ; aux II et III de gueules à la barre d'or accompagnée de 2 étoiles du même.* (Archives cantonales : Fichier héraldique.)

La fleur (*aster alpinus*) évoque les Alpes et, donc, le patronyme. La barre et les étoiles font allusion à la route du Grand-Saint-Bernard et à l'habitat de la famille sur les deux versants du célèbre passage.



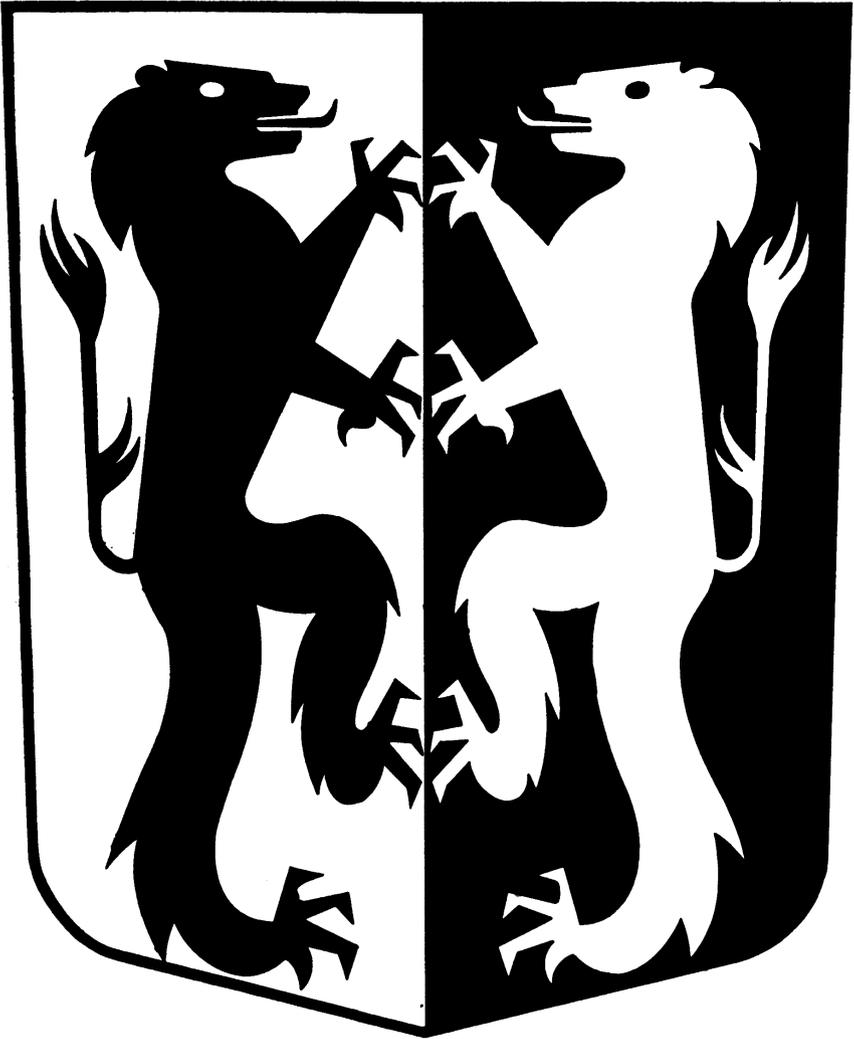
ARLETTAZ<sup>2</sup>

## d'AUGUSTINI

Antoine - Joseph - Marie - Henri - Félix (1742-1823), originaire de Macugnaga (Ossola), reçu Valaisan et Bourgeois de Loèche dès sa jeunesse, officier aux services de France et d'Espagne, avocat à Brigue, major épiscopal d'Ardon-Chamoson, gouverneur de Monthey nommé en 1784 pour le dizain de Brigue, représentant du Valais au Sénat helvétique, grand bailli de la République valaisanne 1802-1807, membre du Conseil général du Département du Simplon 1810, délégué du Valais à la Diète fédérale 1817-1821, de nouveau grand bailli 1821-1823, créé comte palatin par Pie VI 1779, et marquis par le roi de Sardaigne Charles-Félix 1822, reçut le 7 avril 1805 le titre de *Bourgeois d'honneur* de Saint-Maurice. Il n'a laissé que deux filles alliées dans les familles Stockalper et Allet.

Ses armoiries ont considérablement varié. Celles qui furent plus stables et plus fréquentes, les plus belles aussi, sont : *Parti d'or et de sable à 2 lions affrontés de l'un dans l'autre, lampassés et armés de gueules.*

D'après le portrait du grand bailli d'Augustini au Musée de la Majorie (Sion). (Communication de M. Albert de Wolff, conservateur des Musées cantonaux.)



**d'AUGUSTINI**

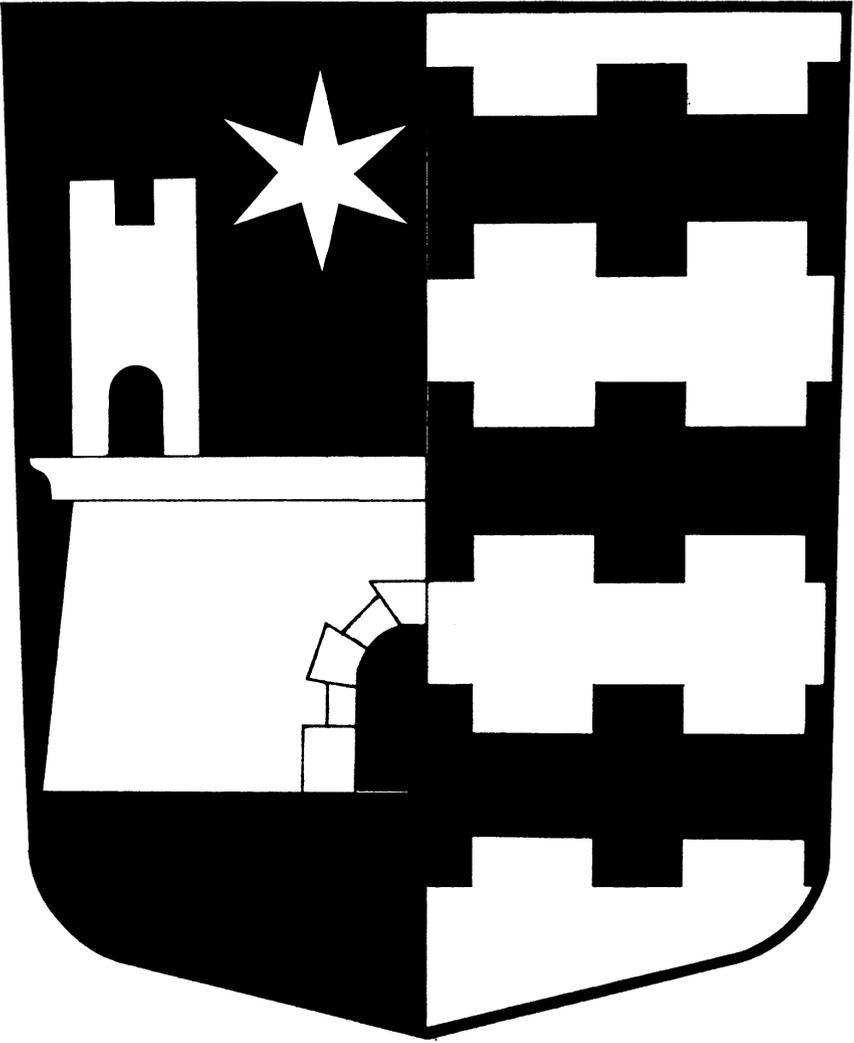
## BARMAN

Nom tiré du lieu-dit *Barmaz* ou *Balma* signifiant : grotte, abri sous roche. Famille originaire de Vérossaz où elle est citée dès 1286, et qui a essaimé dans toute la région. Jean, fils de Pierre, reçu Bourgeois de Saint-Maurice le 20 mai 1657 (500 florins), est l'auteur d'une famille très nombreuse. Une branche patricienne a joué un rôle important par ses magistrats et ses officiers, entre autres : Joseph-Hyacinthe-Marie (1800-1885), député aux Diètes cantonale et fédérale, 1<sup>er</sup> président du Grand Conseil 1839, 1840-1841, ministre de Suisse à Paris 1856-1857, colonel fédéral ; Marie-Louis-Gaspard (1805-1890), frère du précédent, officier au service de France, puis du Saint-Siège, colonel fédéral, président du Conseil municipal 1853-1855, 1861, 1865-1872, député au Grand Conseil, au Conseil national 1860-1878 ; Louis-Maurice (1808-1878), frère des précédents, conseiller d'Etat 1840-1843, 1848-1850 et 1852-1857, président du Grand Conseil 1847-1848, conseiller national 1848-1857, colonel fédéral. Branche éteinte en 1950. Une autre branche, représentée par Jean-Pierre et ses cousins les trois frères Jean-Hubert, Pierre-Maurice et Joseph-Jérôme, fils de Louis, de La Doey (Vérossaz), a été reçue dans la Bourgeoisie le 5 mars 1842 (30 louis pour Jean-Pierre et Pierre-Maurice, 25 pour Jean-Hubert et Joseph-Jérôme). Auguste (1894-1946), cafetier, président du Conseil bourgeoisial 1945-1946 ; Paul, fonctionnaire fédéral, président du Conseil bourgeoisial 1965-1968. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

Des branches de la famille de Vérossaz sont devenues bourgeoises de Lausanne et de Veytaux (Vaud) en 1956, de Carouge (Genève) en 1959 ; d'autres, de Massongex, sont devenues bourgeoises de Zurich en 1955 et de Roche (Vaud) en 1956 ; d'autres encore, venant de Saint-Maurice, ont acquis droit de cité à Genève en 1905 et 1962, et à Montreux en 1956.

I. — *Parti : d'azur au château mi-parti à une tour d'argent, ouvert de sable, mouvant du trait de la partition, surmonté d'une étoile à 6 rais d'or ; et d'or à 3 fasces bretessées de gueules.* (Armorial valaisan.)

Ces armes, de caractère italien, appartiennent à la branche patricienne éteinte et furent peut-être créées pour l'un des officiers que cette famille a donnés au service du Piémont dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Le château fort et les fasces bretessées (représentant des murailles crénelées) sont des allusions militaires.

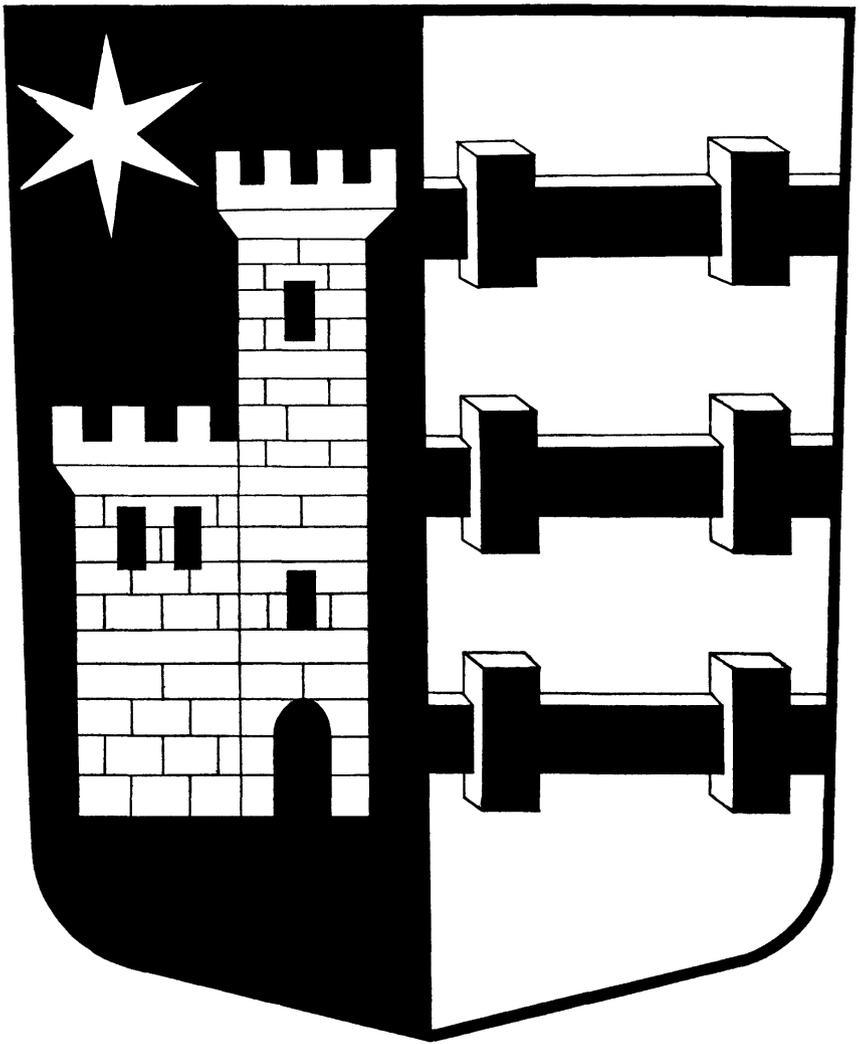


**BARMAN<sup>1</sup>**

## BARMAN

II. — *Parti: de gueules à la tour crénelée d'argent, maçonnée et ouverte de sable, adextrée d'un avant-mur de même, surmonté d'une étoile à 6 rais d'or; et d'argent à 3 verrous de sable passés dans 2 crampons du même.* (Armorial valaisan.)

Ces armes, portées par les familles actuelles, dérivent des précédentes dans une représentation plus réaliste. Elles font aussi allusion à l'art militaire et jouent peut-être sur le nom Barman interprété comme : homme préposé à la garde, à des *barres* ou *barrières*.



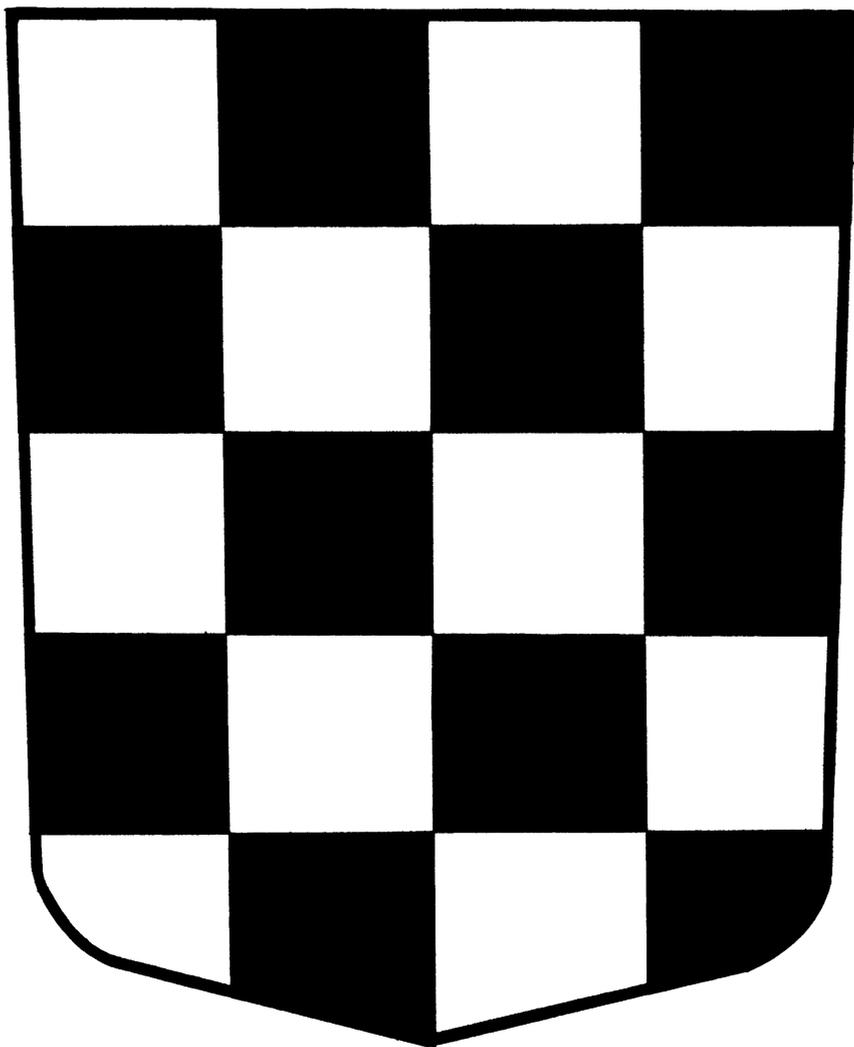
BARMAN<sup>2</sup>

## BARTOLOMÉI

Nom tiré du prénom *Bartolomeo*, Barthélemy. Famille importante de Suse en Piémont, où elle paraît dès 1180, et qui serait peut-être d'origine germanique. Une branche s'établit au XIV<sup>e</sup> siècle en Valais où elle acquit les Bourgeoisies de Saint-Maurice et de Sion et tint un rôle en vue : Benoît, Bourgeois de Saint-Maurice et de Sion, licencié en droit, châtelain abbatial de Bagnes 1339 et de Vouvry 1349, vice-major d'Ardon-Chamoson 1367, intervient dans de nombreux actes jusqu'en 1373. La famille a donné l'abbé de Saint-Maurice Jean I<sup>er</sup>, de 1356 à 1376. Famille éteinte à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

*Echiqueté d'or et de gueules.* (Armorial valaisan.)

D'après le sceau de l'abbé.



**BARTOLOMÉI**

## BAUD

Famille de Morzine en Chablais, qui essaime au XVII<sup>e</sup> siècle à Evian, où elle donne des notaires et, vers 1800, à Saint-Maurice, où elle est agrégée en 1871 à la Bourgeoisie en la personne de Joseph. Citée parmi les familles bourgeoises domiciliées en 1898.

I. — *Coupé : d'or à l'aigle de sable languée et armée de gueules, cantonnée en chef de 2 étoiles aussi de gueules ; et d'azur au bœuf d'or.* (Armorial valaisan.)

Ces armes, très anciennes et très répandues, se présentent aussi avec un chef d'Empire sans les étoiles ; elles jouent sur le nom que l'on trouve parfois sous la graphie *Bos* (bœuf).

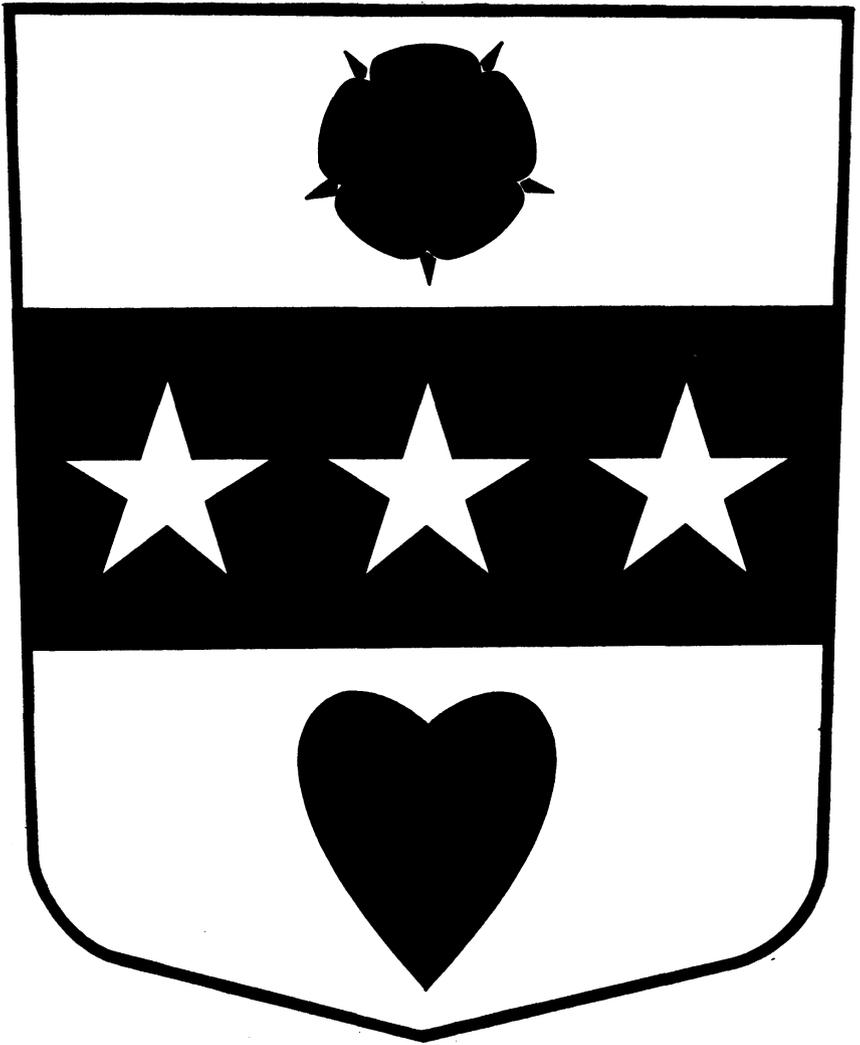


BAUD<sup>1</sup>

BAUD

II. — *D'or à la fasce de gueules, chargé en chef d'une rose de gueules, en fasce de 3 étoiles rangées d'argent, en pointe d'un cœur de gueules.* (Académie Chablaisienne : Armorial ms. J. Baud.)

D'après un cachet de François Baud, syndic d'Evian, sur une lettre du 10 juin 1647 au capitaine de Quartéry à Saint-Maurice.



BAUD<sup>2</sup>

## BÉRODY

Ancienne famille de Saint-Maurice qui paraît se rattacher à la famille de même nom, aujourd'hui *Bérod*, connue dans la vallée d'Illiez depuis 1350. La branche de Saint-Maurice, citée dès le XV<sup>e</sup> siècle, admise à la Bourgeoisie à une date inconnue, fournit de nombreux notaires, magistrats, ecclésiastiques, écrivains et chroniqueurs, notamment : Gaspard (né vers 1582, † 1646), d'abord notaire, recteur du collège, puis chanoine de l'Abbaye, prieur, auteur de pièces de théâtre et surtout d'une précieuse *Chronique* de 1610 à 1642, et son frère Guillaume (1586-1666), capucin sous le nom de père Sigismond, auteur d'une *Histoire du glorieux saint Sigismond* (Sion, 1666). La famille s'est éteinte vers 1700.

(*De sable*) au bélier d'argent, accorné et onglé d'or, dressé sur un mont de 3 coupeaux (de sinople). (Armorial valaisan.)

D'après un sceau de 1659.

La famille Bérod, d'Illiez, a relevé ces armes avec les émaux ci-dessus, en ajoutant 2 étoiles d'or en chef pour se distinguer des Bérody de Saint-Maurice. Le bélier (*bera* ou *bero* en patois) fait allusion au nom.

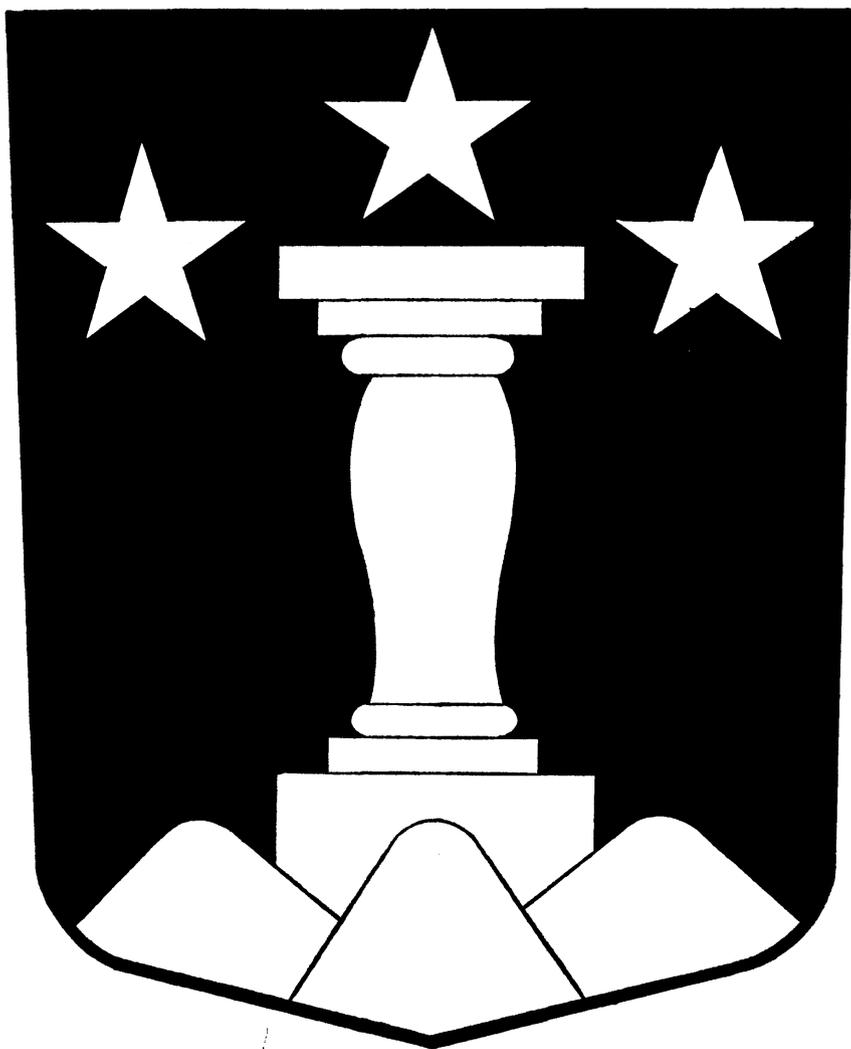


BÉRODY

## BERTRAND

La famille Bertrand tire son nom d'un ancien prénom : Bertrand. Elle apparaît d'abord à Coise, dans la vallée de l'Isère, entre Chamoux et Montmélian (Savoie), d'où elle passa à Aix-les-Bains et y acquit la Bourgeoisie, puis à Faverges, au sud-est d'Annecy (Haute-Savoie), enfin à Saint-Maurice où elle s'établit peu avant 1747 en la personne de Jean-Pétermand († 1780), notaire, curial de l'Abbaye, l'un des fondateurs de la Confrérie de Saint-Amédée des Savoyards en 1764 ; son fils Louis-Benjamin (1759-1815), notaire, fut reçu Bourgeois de Saint-Maurice le 18 novembre 1804 (5000 florins). Le fils aîné de celui-ci, Adrien (1781-1805) continua la famille à Saint-Maurice, tandis que le cadet, **Gaspard** (1785-1859), fut reçu Bourgeois de Monthey le 11 juin 1815. Adrien (1804-1868), fils de prédit Adrien, épouse Aglaé de Quartéry, est notaire, sous-préfet, greffier du Tribunal ; son fils Auguste (1832-1890), chanoine de l'Abbaye, directeur et préfet (recteur) du collège, prieur, élu abbé-évêque en 1888, refuse ; son neveu Jules-Bernard (1882-1943), est pharmacien, sous-préfet, historien. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

*D'azur à l'autel (ou colonne galbée avec socle et entablement) d'argent, supporté par 3 monts de sinople en pointe et surmonté de 3 étoiles d'or en chef posées 1 et 2.* (Armorial valaisan.)

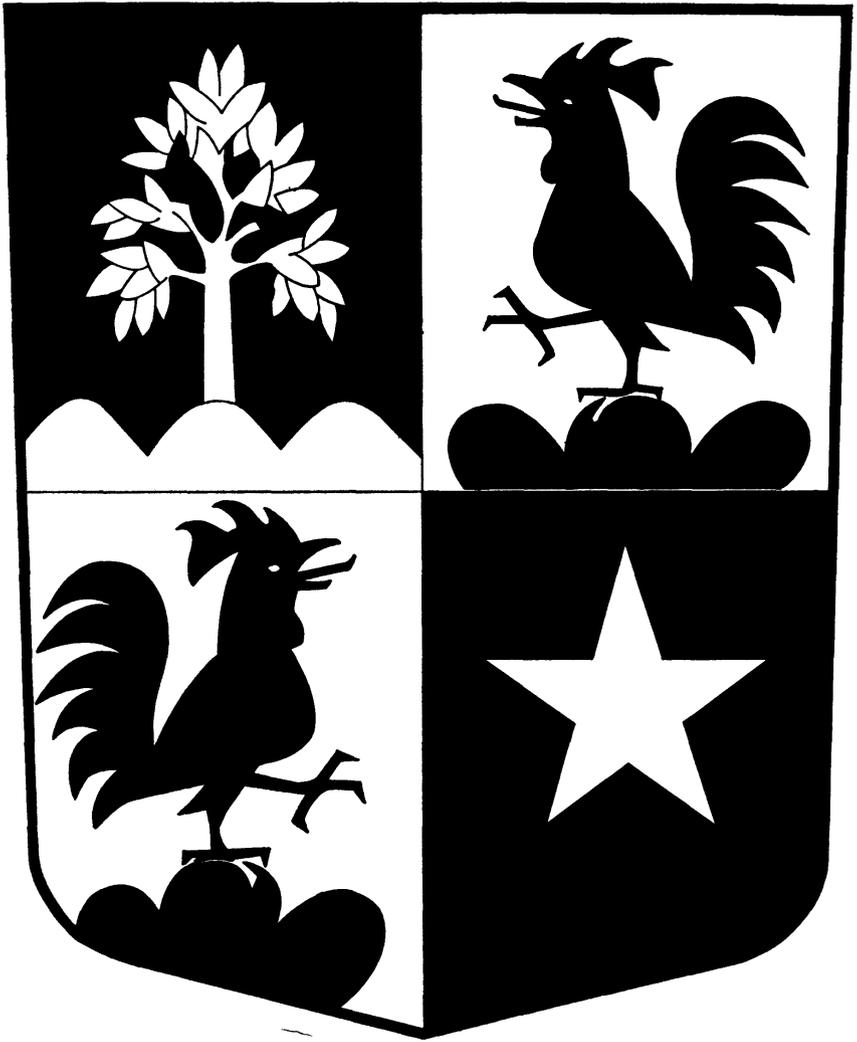


**BERTRAND**

## BIOLEY ou BIOLLAY

Cette famille dont l'orthographe a varié : *Bioley*, *Biolley*, *Biollay*, tire son nom du Bioley, près de Daviaz (Massongex), où elle apparaît dès 1285. Jacques est reçu Bourgeois de Saint-Maurice en novembre 1625 (500 florins), puis Jean, fils de Pierre, le 1<sup>er</sup> novembre 1693 (400 florins et un mousquet). Ce dernier est l'auteur d'une branche distinguée qui a donné des magistrats, officiers et écrivains, notamment Joseph (1814-1890), président du Conseil bourgeoisial 1850 ; Emile (1819-1857), avocat, député au Grand Conseil ; Henri (1841-1913), neveu du précédent, avocat, président du Grand Conseil 1893-1895, conseiller d'Etat 1871-1884 et 1904-1913, conseiller national ; Pierre (1880-1929), neveu du précédent, historien et héraldiste. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

I. — Bioley : *Ecartelé : au I d'azur au bouleau d'or, fûté d'argent, sur 3 monts de sinople ; aux II et III d'argent au coq de sable, crêté et membré de gueules, sur un mont de 3 coupeaux de sinople, le coq du III contourné ; au IV d'azur à l'étoile d'or.* (Armorial valaisan.)

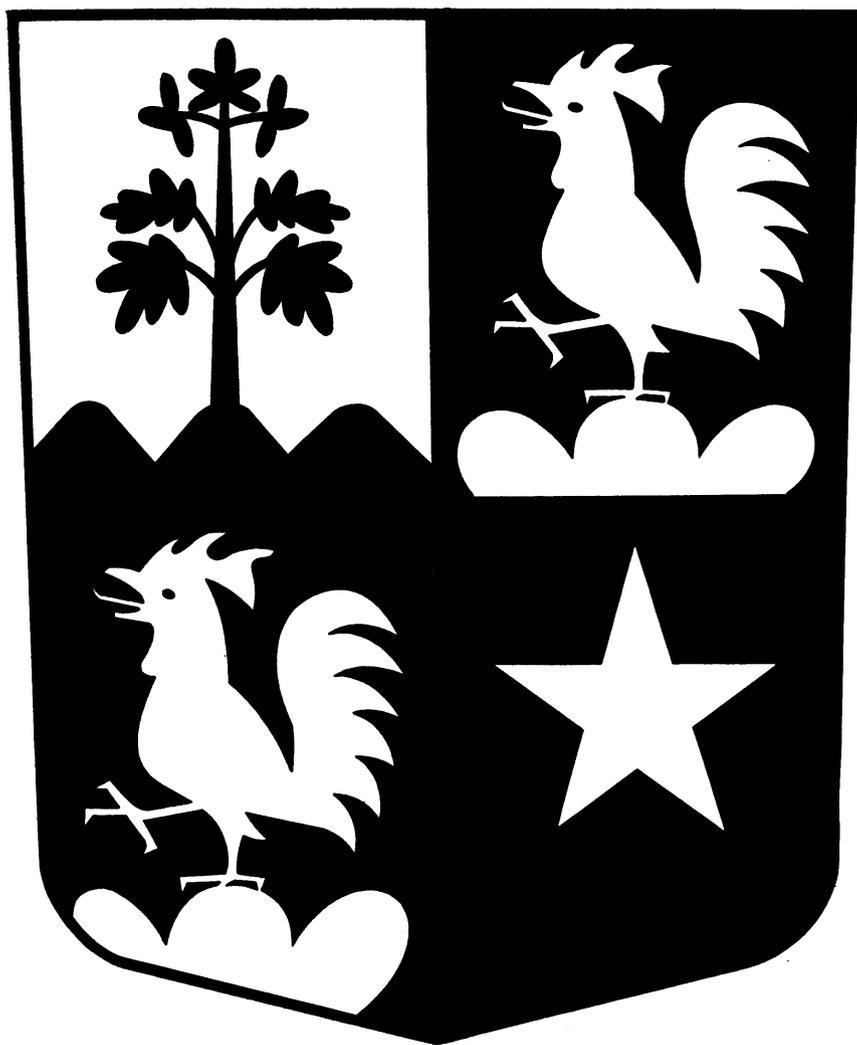


**BIOLEY ou BIOLLAY<sup>1</sup>**

BIOLEY ou BIOLLAY

II. — Biollay : *Ecartelé : au I d'argent au bouleau de sinople sur 3 monts du même ; aux II et III d'azur au coq d'or sur un mont de 3 coupeaux de sinople ; au IV de sinople à l'étoile d'or.*

Le bouleau évoque le lieu-dit d'origine et le nom, la *biole* étant un mot dialectal signifiant : bouleau. Variantes dans les émaux.



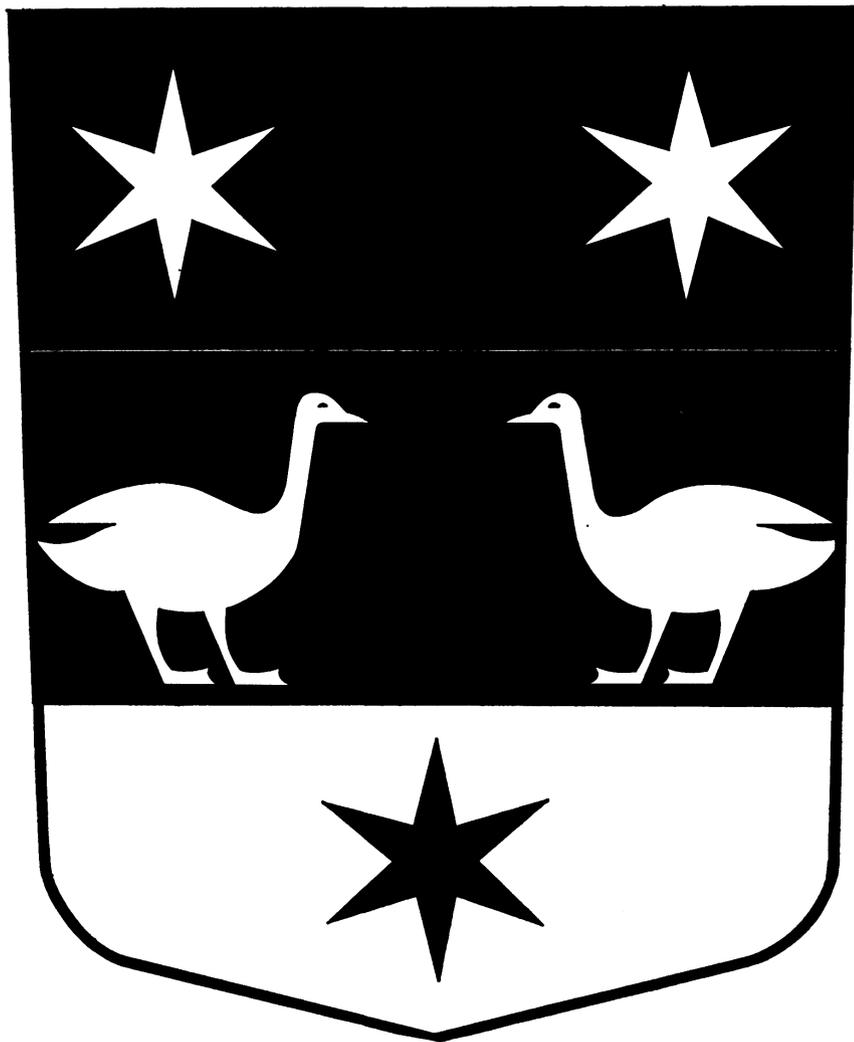
BIOLEY ou BIOLLAY<sup>2</sup>

## BLANC

Famille originaire d'Abondance en Chablais, où elle paraît sous les noms d'*Albi* ou *Blanc*. Humbert, notaire, instrumente en 1407. Jean-Nicolas est chanoine de Sion en 1524, † 1544 ; Pierre figure parmi les représentants d'Abondance lors de la dédication au Valais en 1536. Au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, la famille donne plusieurs ecclésiastiques estimés. La famille s'est répandue dans toute la vallée d'Abondance et le pays de Gavot : à Evian, Neuvecelle, Bernex, Saint-Paul, Lugrin, Thollon, etc. Elle a essaimé en Bas-Valais. A Evionnaz Jean Blanc épouse en 1781 Marie-Marguerite Dubois ; son fils Nicolas-Joseph est reçu Bourgeois de Saint-Maurice le 24 juin 1817 (50 louis). La famille continue à Nyon (Vaud), où elle a acquis droit de bourgeoisie en 1955.

I. — *Coupé de gueules et d'or à 3 étoiles à 6 rais de l'un dans l'autre, 2 en chef et 1 en pointe, les deux champs séparés par une fasce d'azur chargée de 2 canettes affrontées d'argent.* (Académie Chablaisienne : Armorial ms. J. Baud.)

D'après un cachet de 1790 du châtelain Blanc d'Evian.

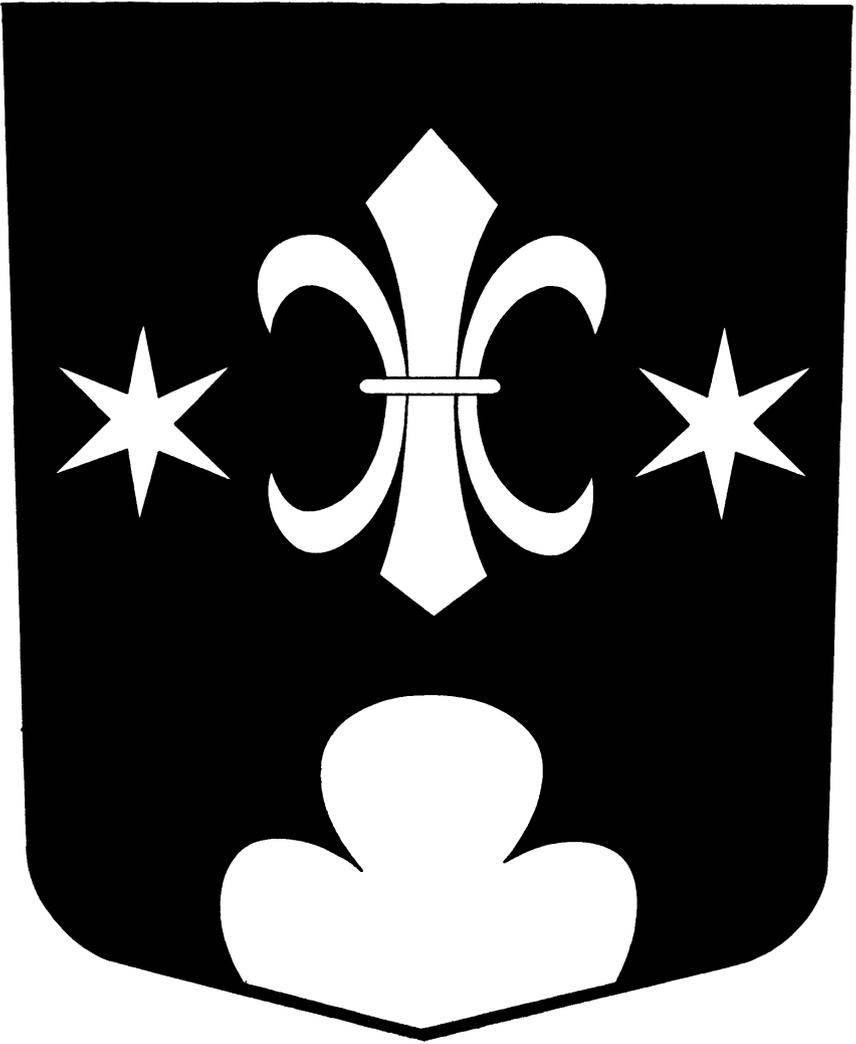


BLANC<sup>1</sup>

## BLANC

II. — *D'azur à la fleur de lys d'argent flanquée de 2 étoiles à 6 rais d'or et soutenue d'un mont de 3 coupeaux d'argent en pointe.* (Académie Chablaisienne : Armorial ms. J. Baud.)

Armes portées par la branche de la Côte-d'Arbroz au sud du col des Gets et d'Abondance.



BLANC<sup>2</sup>

BLANC

III. — *Coupé : d'or au lion issant de gueules, et d'azur à 3 couronnes antiques d'argent posées 2 et 1.* (Communication de la famille.)

Variante des armes de la famille éteinte *Albi* ou Blanc, de Vevey, Villeneuve et Saint-Maurice (voir plus haut).



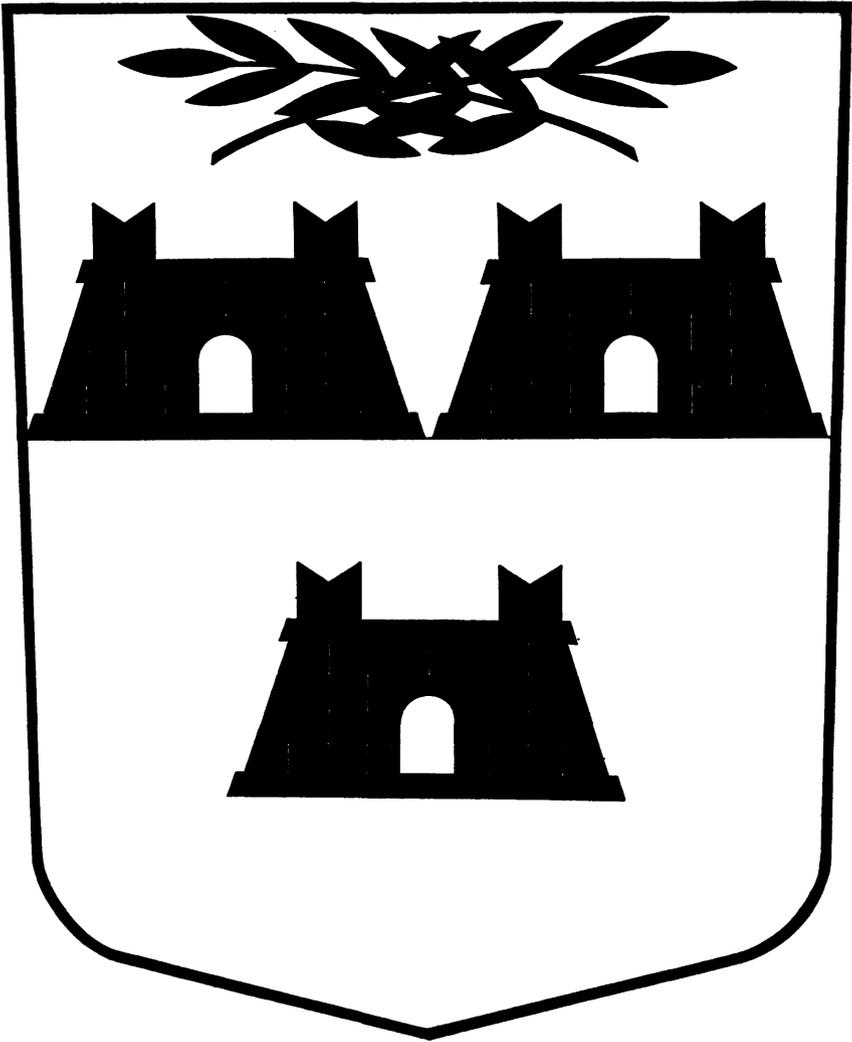
BLANC<sup>3</sup>

## BOCCARD

Famille de La Chapelle sur Abondance en Chablais qui essaime à Saint-Gingolph au XVI<sup>e</sup> siècle et à Saint-Maurice à la fin du XVIII<sup>e</sup> ; à cette dernière appartient François-Marie Boccard (1808-1865), chanoine de Saint-Maurice, auteur de la première *Histoire du Valais* imprimée (Genève, 1844) et de nombreux manuscrits. Famille notée comme Bourgeoise non domiciliée en 1898.

*Coupé : d'argent à 2 bretèches gibelines de sable, maçonnées d'argent, ouvertes du champ, mouvant de la partition, surmontées de 2 palmes de sinople croisées en sautoir ; et d'or à une 3<sup>e</sup> bretèche semblable. (Armorial valaisan.)*

Ces armes proviennent probablement d'une officine italienne ; les bretèches ou fortins se rapportent au nom interprété comme *Borcard* dérivé de *burg* : château fort.



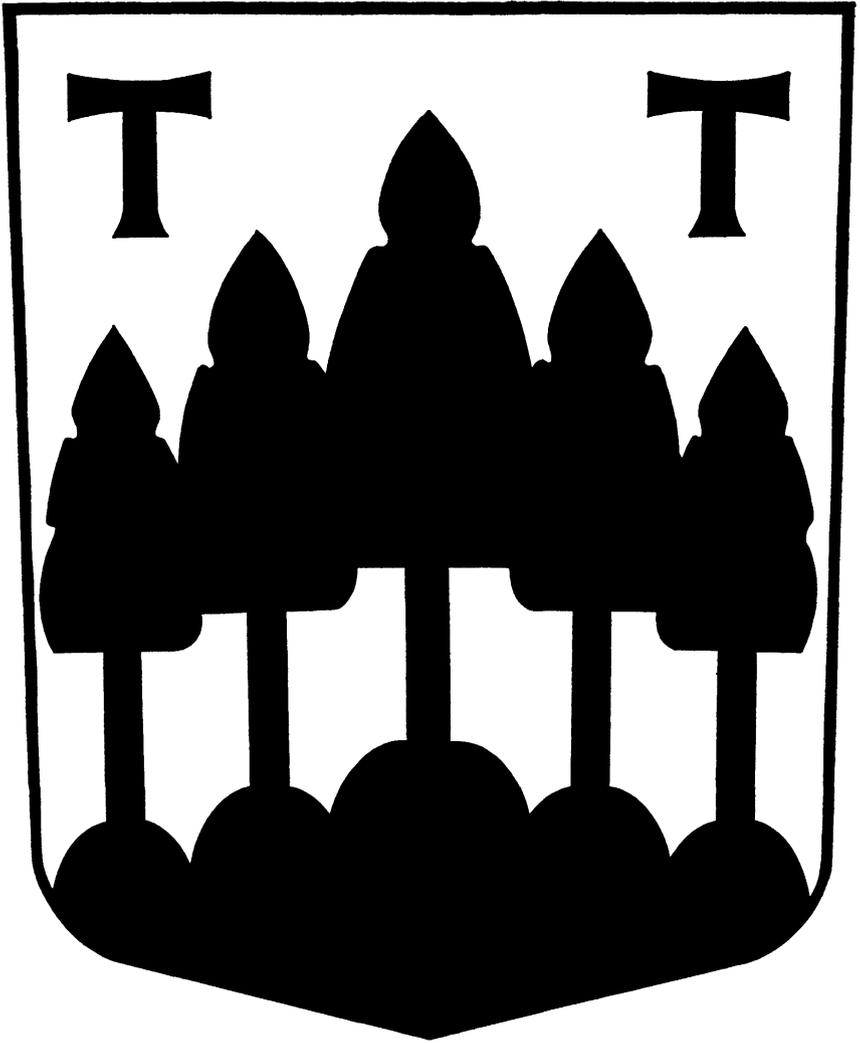
**BOCCARD**

## BOCHATAY ou BOCHATEY

Famille originaire de Salvan où elle apparaît très ancienne et qui tire son nom du hameau de *Botzatey*, au-dessus du Trétien ; ce toponyme désigne lui-même un petit bois voisin. L'orthographe a varié : *Botzat*, *Bauchat*, *Botzatey*, *Boschatey*, *Bochatey*, *Bochatay*. Armand, de Salvan, conseiller national depuis 1967. — La famille essaime à Saillon vers 1560, plus tard à Saint-Maurice où Jean-Louis Bochatay ou Bochatey est reçu Bourgeois en 1817 (50 louis). Des branches de Salvan ont acquis la citoyenneté de Genève en 1911 (*Bochatey*) et 1926 (*Bochatay*).

I. — Bochatay : *D'argent à 5 arbres de sinople, fûtés au naturel, décroissant du milieu aux côtés, posés sur un mont de 5 coupeaux aussi de sinople, et cantonnés en chef de 2 taus de sable.* (Archives cantonales : Fichier héraldique ; Salvan, maison de commune.)

Les arbres rappellent le nom et l'origine ; les taus évoquent Jean-Innocent Bochatay († 1717), officier au service de France sous les ordres d'un colonel de Kalbermatten et allié à sa famille.



BOCHATAY ou BOCHATEY<sup>1</sup>

## BOCHATAY ou BOCHATEY

II. — Bochatey : *Palé de gueules et d'argent au cerf d'or dressé sur un mont de 3 coupeaux de sinople en pointe.* (Archives cantonales : Fichier héraldique ; Salvan, maison de commune.) Variantes : le cerf remplacé par un *bouquetin* en raison d'une certaine attraction paronymique.



BOCHATAY ou BOCHATEY<sup>2</sup>

## BONET

Famille de Saint-Maurice des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, qui porte aussi le nom *de Montigny*, d'une localité du Chablais dont elle était originaire, et qui paraît dans l'orbite des sires d'Arbignon. Pierre, surnommé *Bonet*, est qualifié Bourgeois de Saint-Maurice en 1258 et 1265. Son sceau armorié et son contre-scel sont, selon la remarque de D.-L. Galbreath, un rare exemple pour un simple bourgeois à cette date. Notons que Pierre Bonet laissa une postérité : on lui connaît en effet au moins deux fils : Henri et François, qui paraissent dans des notes du *Minutarium maius* des Archives abbatiales.

(*D'azur au lion passant (d'or)*). (Armorial valaisan.)



**BONET**

## de BONS

Famille originaire de Bons en Chablais où elle paraît dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle et où elle possédait probablement une fonction féodale. Des branches se sont fixées à partir du XVI<sup>e</sup> siècle à Genève, Farges (Gex), Lausanne, Cossonay, Bréda (Hollande). Nicolas, établi vers 1569 à Thonon, y fut reçu Bourgeois en 1585 ; son fils Claude vint à Saint-Maurice en 1621, y acquit la Bourgeoisie en novembre 1625 (500 florins), et fonda une branche importante qui donna des magistrats, des officiers aux services étrangers, et des écrivains. Charles-Louis (1756-1841), officier en France, président de la Ville de Saint-Maurice 1816-1819 ; Charles-Louis (1816-1879), notaire, fut député à la Diète fédérale, président du Grand Conseil 1852-1853, conseiller d'Etat 1854-1871, romancier et poète, généalogiste et héraldiste ; Henri (1864-1909), notaire, président du Conseil municipal 1906-1908. Famille éteinte en 1944. Seule la branche lausannoise subsiste encore.

*D'azur au cerf d'or dressé sur un mont de 3 coupeaux de sinople. (Armorial valaisan.)*



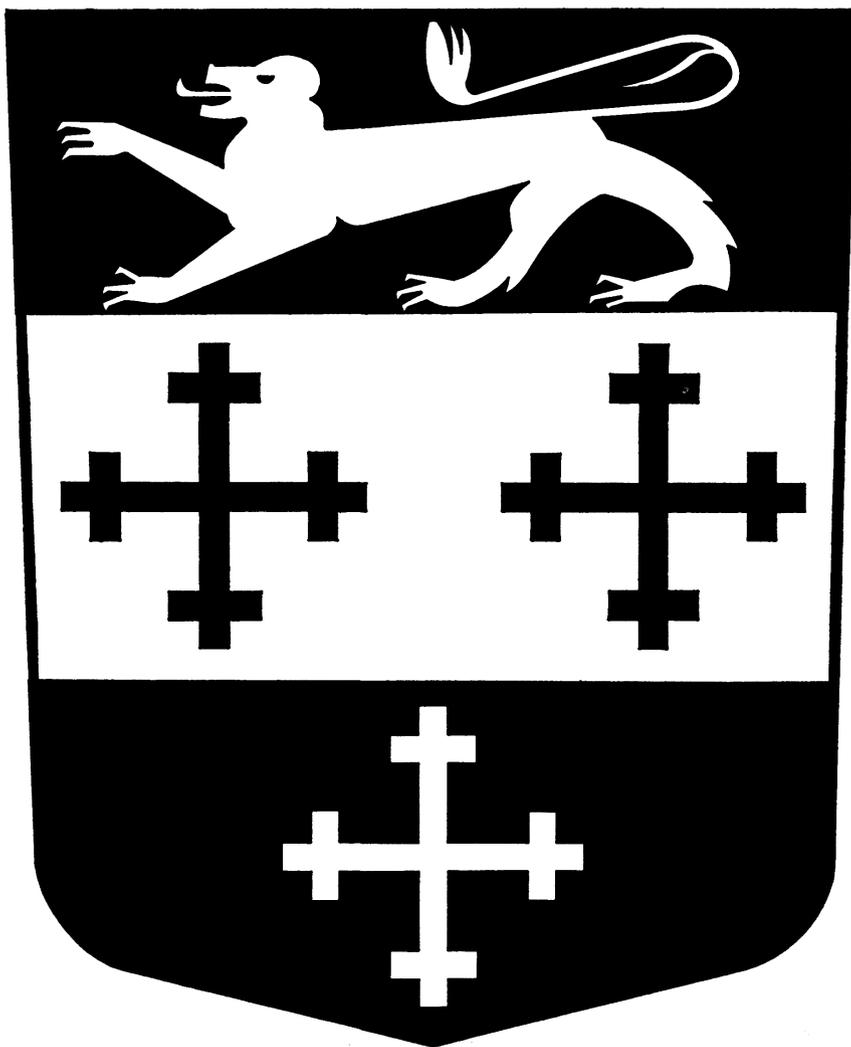
de BONS

## BORDET

Famille de Vinzier en Chablais, qui essaima à Saint-Maurice au début du XIX<sup>e</sup> siècle et fut agrégée à la Bourgeoisie en 1871 en la personne de François. Famille citée en 1898 parmi les familles bourgeoises domiciliées, elle va à Genève avant 1928, où elle acquiert l'indigénat de Collex-Bossy en 1928 et est appelée *Bordet* ou *Burdet*. Variante du nom : *Bordex*.

*Tiercé en fasce : au I d'azur au lion passant d'or, lampassé de gueules ; au II d'or à 2 croisettes recroisettées de gueules ; au III d'azur à une croisette semblable d'or.* (Académie Chablaisienne.)

D'après un cachet de 1658 aux archives de l'Armorial de Savoie.



**BORDET**

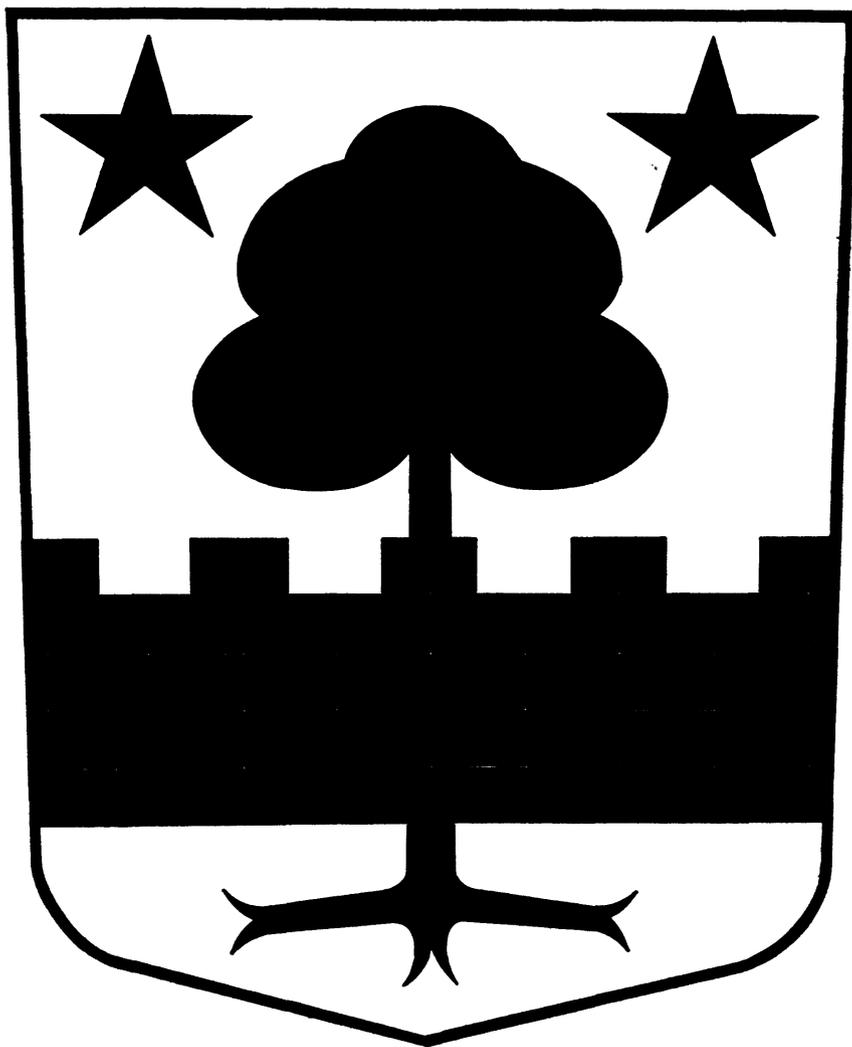
## BORGEAT

Famille de Salvan qui apparaît à Giétroz autour de 1400 ; une branche habita longtemps le hameau du Planet, proche du Trétien, où Antoine Borgeat dispose de ses biens en 1605. La famille a essaimé à Saint-Maurice à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, où François, fils de Michel Borgeat, de Salvan, demeurant à La Balmaz (Evionnaz), est reçu Communier le 1<sup>er</sup> novembre 1696 (250 florins). Au XIX<sup>e</sup> siècle, la famille essaime aussi à Saxon.

*D'argent à une fasce crénelée de sable, maçonnée d'argent, brochant sur le tronc d'un arbre arraché de sinople, fûté au naturel, accompagné en chef de 2 étoiles de gueules.* (Archives cantonales : Fichier héraldique ; Salvan, maison de commune.)

La fasce crénelée évoque les remparts d'un *bourg* et fait allusion au nom qui signifie *bourgeois*, habitant du bourg.

Une famille du même nom, mais de souche différente, est citée à Chermignon, dans la paroisse de Lens, depuis 1286.



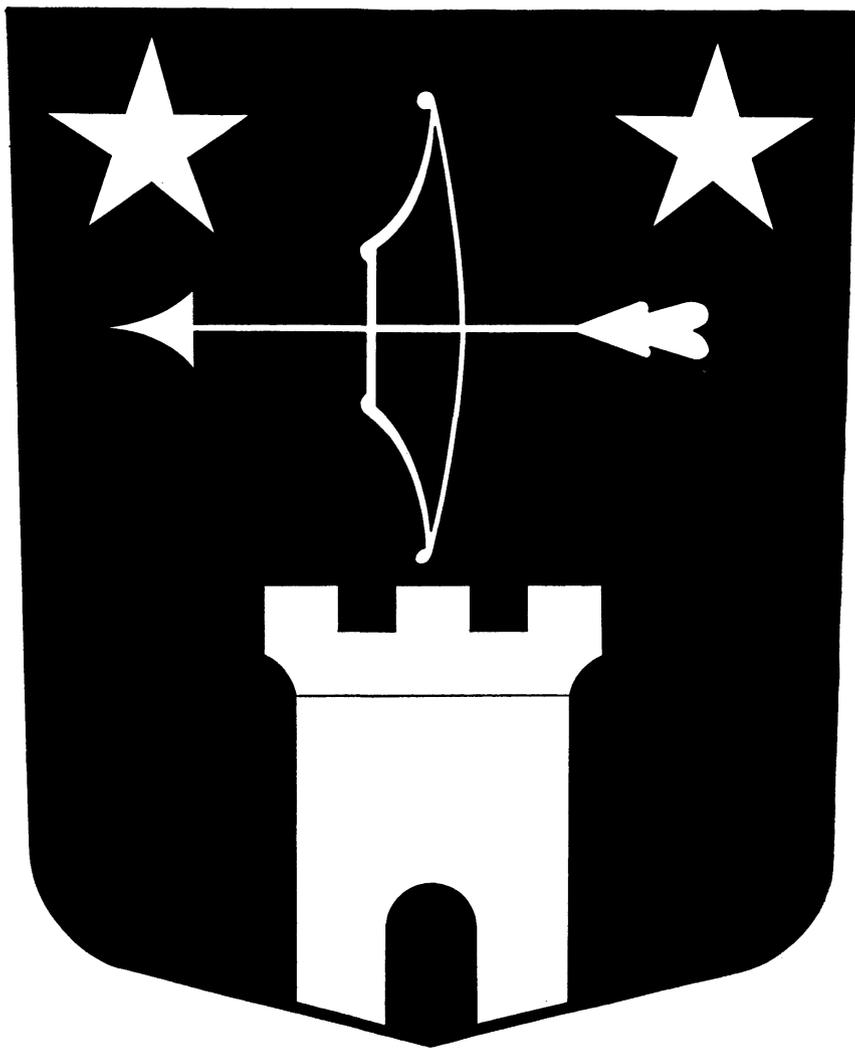
BORGEAT

## BORGEAUD

Famille citée dès le XIV<sup>e</sup> siècle à Vouvry, dès le XVI<sup>e</sup> à Collombey. Son nom a passé par de nombreuses formes : son premier représentant, Nicod *de Burgo*, à Vouvry, reconnaît tenir un pré en fief du chanoine sacriste de Saint-Maurice en 1343 ; on rencontre ensuite les variantes : *de Borjaulx* 1451, *de Borjoli* 1485. Jacques *Borjaudi*, † avant 1526, tient de l'Abbaye de St-Maurice une « rape » et une vigne à Vouvry ; Humbert *Borjaud*, syndic, est l'un des représentants de Vouvry pour la dédition au Valais en 1536. Les formes suivantes sont : *Borjaulx*, *Borjaux*, *Borjeaux*, *Borgeaux*, *Bourgeaux*, *Borgeaud*, *Borgeo*, *Borgeot*. Joseph-François *Bourgeaux* ou *Borgeot* épouse le 9 août 1761 Marie-Christine Murisier, de Saint-Maurice, et est reçu Bourgeois de cette ville le 1<sup>er</sup> novembre 1772 (2830 florins). Des branches de la famille de Collombey-Muraz sont devenues bourgeoises de Vionnaz en 1903, de Dardagny (Genève) en 1905 et de Bâle en 1958.

*D'azur à la tour crénelée d'argent, maçonnée et ouverte de sable, mouvant de la pointe, surmontée d'une flèche d'argent posée en fasce, brochant sur son arc du même, cantonnée en chef de 2 étoiles aussi d'argent.* (Armorial valaisan.)

L'arc, la flèche et les étoiles figurent dans les armes de la famille Borgeaud de Pully (Vaud) citée dès 1600 et qui est peut-être issue de la famille valaisanne. La tour évoque le nom qui dérive de *bourg*.



**BORGEAUD**

## BRUCHON

Famille d'Evian qui donna plusieurs notaires. Jean-Antoine, né à la Touvière (filiale de Neuvecelle), ordonné prêtre en 1749, est vicaire à Saint-Maurice en 1752-1754 et curé de Massongex de 1763 à sa mort en 1787. Son frère Joseph, allié en 1759 à Anne-Marie Puerpaz, de Port-Valais, est l'auteur de la branche de Saint-Maurice où son fils, appelé aussi Joseph, allié en 1800 à Louise Dumont, de Saint-Pierre-de-Clages, est reçu Bourgeois le 1<sup>er</sup> octobre 1815 (50 louis). L'un de ses fils, François-Marie (1808-1867), chanoine de l'Abbaye, vicaire à Salvan, professeur au collège, missionnaire en Algérie, fit la première ascension de la Cime de l'Est (Dents-du-Midi) avec Nicolas Délez, de Mex, le 16 août 1842, et en publia une relation dans la *Gazette du Simplon*. Famille encore citée parmi les familles bourgeoises domiciliées en 1898.

*D'or à l'ancre d'azur cantonnée en chef de 2 étoiles de gueules.* (Académie Chablaisienne : Armorial ms. J. Baud.)

D'après le cachet d'André Bruchon, d'Evian, notaire, 1723. L'ancre rappelle le lac Léman, et cette allusion est encore renforcée par le cimier qui montre un cygne issant d'argent, tenant dans son bec un anneau d'or.



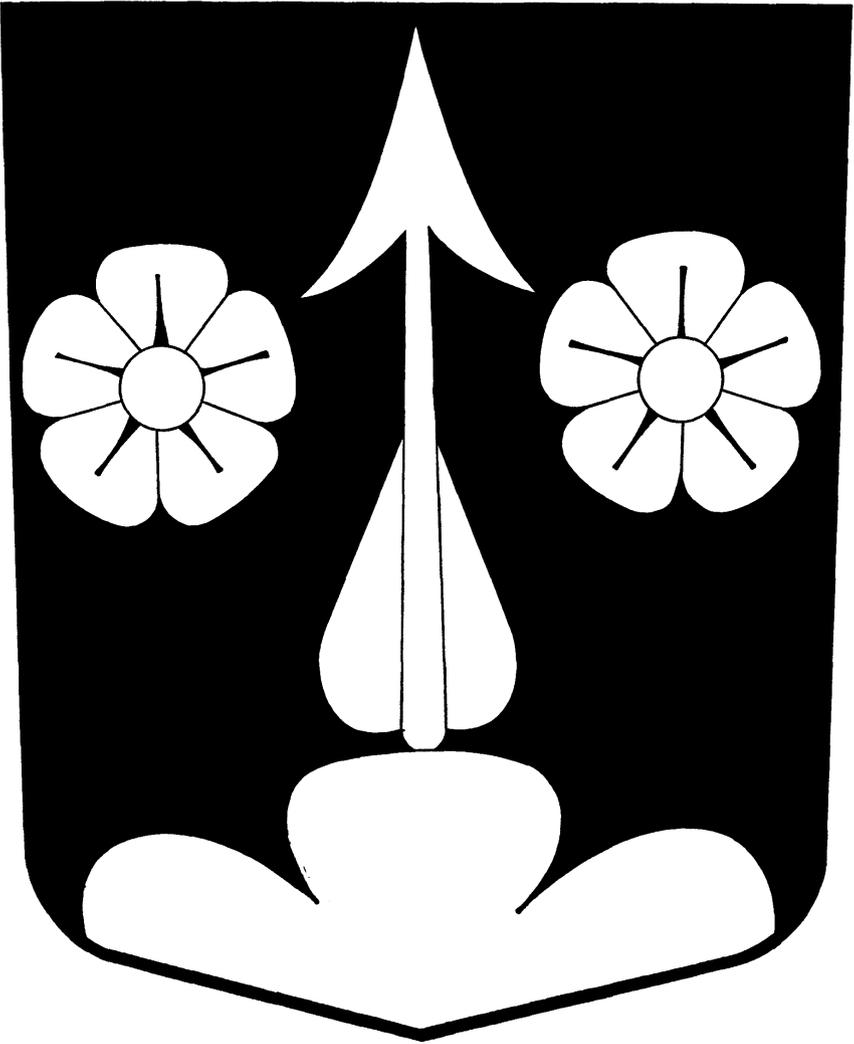
BRUCHON

## BURNIER

Famille originaire de Samoëns en Faucigny (Haute-Savoie), venue à Saint-Maurice au XVIII<sup>e</sup> siècle, où Claude-François fut reçu Bourgeois en 1842, puis ses fils (majeurs avant 1842) Jacques en 1848 et Jean en 1860 (1500 francs pour ce dernier). Pierre (1836-1900), fils de Jacques, fut chanoine de l'Abbaye, professeur de Rhétorique, enfin curé de Vérossaz, dernier représentant de sa famille à Saint-Maurice. Maurice, fils de Jean, émigra en Amérique. Une autre famille, peut-être parente de la précédente, fut admise à la Bourgeoisie de Saint-Maurice en 1871 ; un rameau de celle-ci est devenu bourgeois de Neuchâtel en 1903. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

*De gueules à une flèche d'or appointée d'argent, levée en pal, soutenue d'un mont de 3 coupeaux de sinople et accostée de 2 roses d'or.* (Armorial valaisan.)

Ces armes sont une variante de celles indiquées par d'Angreville pour la famille Burnier, de Sion, famille éteinte, qui portait les roses tigées et feuillées de sinople, variante elle-même des vieilles armes de la famille Burnier de Rossinières au Pays d'En-Haut (Vaud) — dont descendait la famille sédunoise — et qui porte des étoiles à la place des roses.



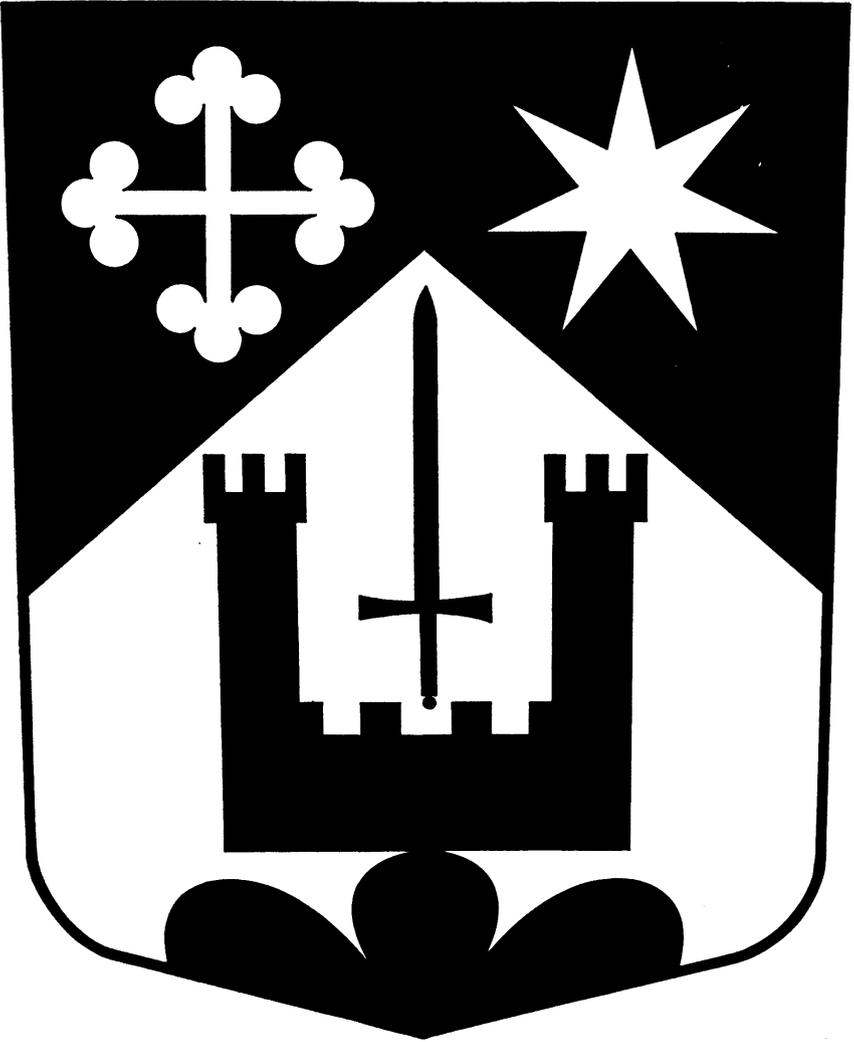
**BURNIER**

## BURQUIER

Mgr Bernard-Alexis Burquier (1871-1943), de Saint-Paul sur Evian, en Chablais, d'abord missionnaire de Saint-François de Sales, professeur aux collèges d'Evian et de Mélan, devint en 1907 chanoine de l'Abbaye de Saint-Maurice, puis abbé-évêque de 1932 à sa mort. Naturalisé Valaisan, il fut reçu *Bourgeois d'honneur* de Saint-Maurice le 18 septembre 1932.

*Tiercé en pairle renversé : au I d'or au château crénelé à 2 tours de sable, ouvert du champ, posé sur un mont de 3 coupeaux de sinople et surmonté d'une épée haute de gueules ; au II de gueules à la croix tréflée d'argent ; au III d'azur à l'étoile à 7 rais d'argent.*

Le château rappelle le nom Burquier, dérivé de *burg* ; l'épée fait allusion à Saint-Paul, lieu d'origine du prélat ; la croix tréflée d'argent sur champ de gueules est le blason de l'Abbaye de Saint-Maurice, et l'étoile à 7 rais d'argent sur champ d'azur est celui de l'évêché de Bethléem dont le titre a été uni à celui d'abbé par Grégoire XVI.

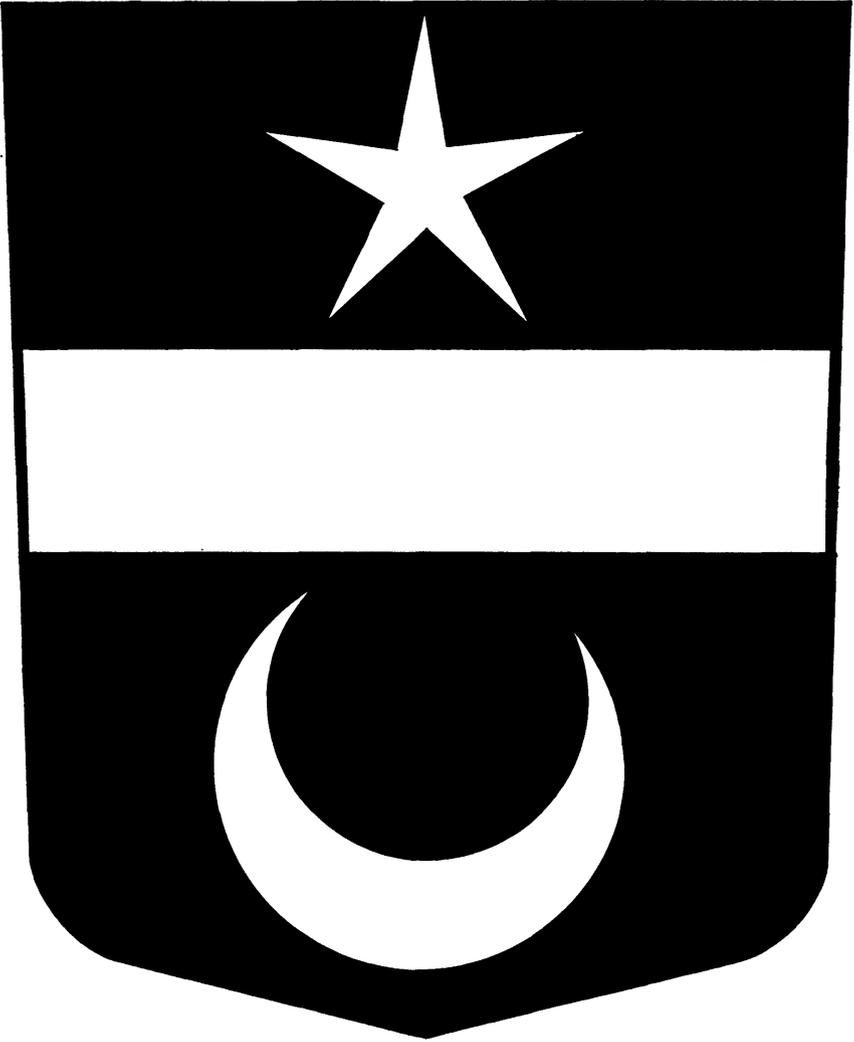


BURQUIER

de CAMANIS ou CAMAN

Famille patricienne originaire d'Antrogna Piana (Italie), qui vint à Saint-Maurice au XV<sup>e</sup> siècle et reçut la Bourgeoisie en 1510 en la personne d'Antoine. La famille a donné une série de magistrats et l'abbé de Saint-Maurice Nicolas II François Camanis, de 1704 à 1715, qui reconstruisit l'abbaye après l'incendie de 1693. Famille éteinte en 1809.

*Coupé: de sinople à l'étoile d'or, et d'azur au croissant d'argent, une fasce d'or faisant partition. (Armorial valaisan.)*

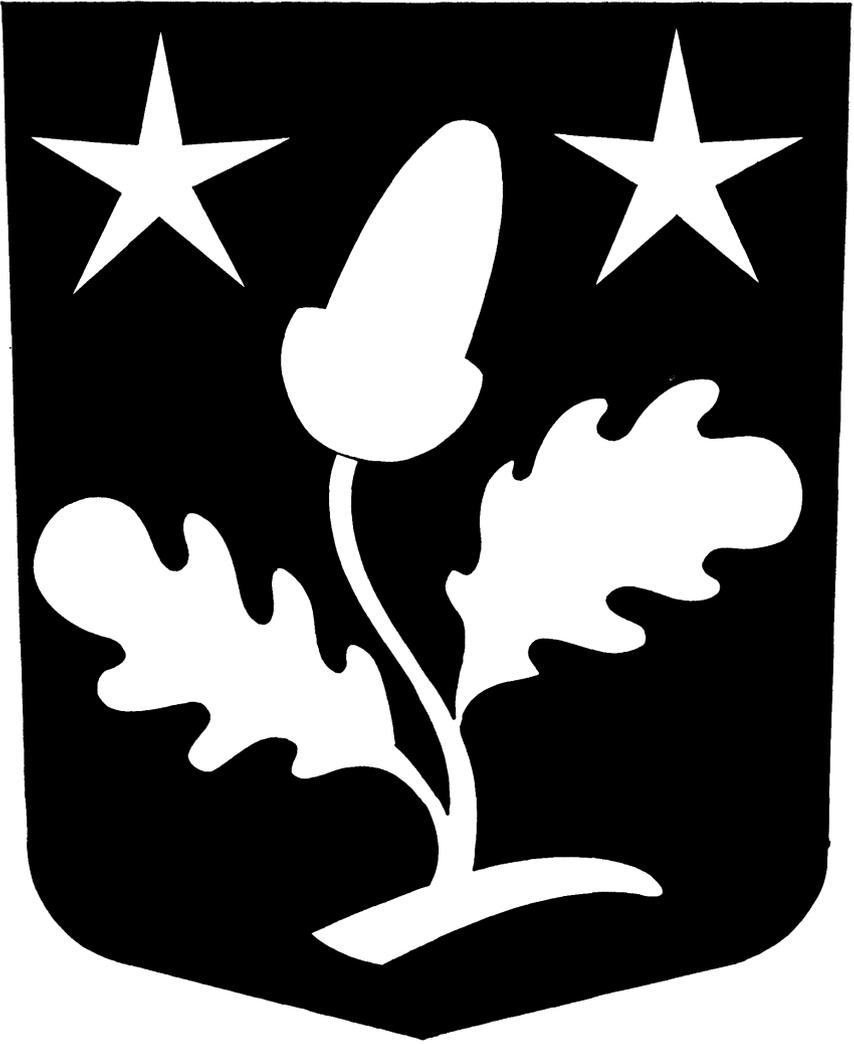


**de CAMANIS ou CAMAN**

## CATELANI

Famille patricienne de Saint-Maurice, connue dès le XV<sup>e</sup> siècle, qui a donné de nombreux notaires, magistrats, ecclésiastiques et officiers aux services étrangers. Famille éteinte en 1862.

I. — *D'azur au gland d'or, tigé et feuillé de sinople, attaché à un fragment de branche au naturel, cantonné de 2 étoiles d'or en chef.* (Armorial valaisan.)



CATELANI<sup>1</sup>

## CATELANI

II. — *De gueules au pal d'argent chargé d'une tête d'homme au naturel portant un bandeau d'or, le pal encadré sur le champ de gueules d'une couronne de feuillage de sinople tombante, avec un chef d'or chargé d'une aigle couronnée de sable.*  
(Armorial valaisan.)

Diplôme d'Antonio Bonacina, de Milan, XVIII<sup>e</sup> siècle.

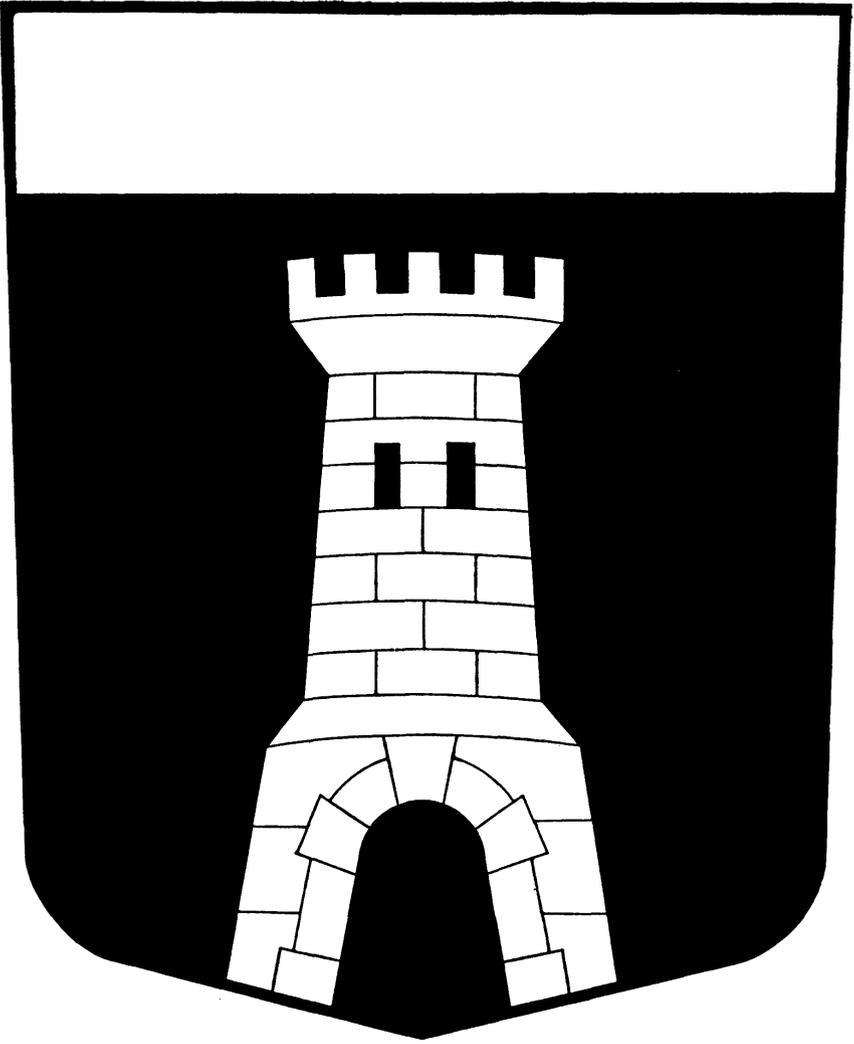


CATELANI<sup>2</sup>

## CAVELLI

Famille originaire d'Ollon, près Aigle (Vaud), où elle apparaît à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et se maintient jusqu'au début du XV<sup>e</sup> ; elle essaime vers 1300 à Saint-Maurice, vers 1400 à Orsières et à Conthey, vers 1440 à Martigny ; elle occupe partout une place notable. Pierre est cité en 1340 comme Bourgeois et syndic de Saint-Maurice ; la branche de Saint-Maurice donne une série de notaires, magistrats et grands bannerets. Branche éteinte en 1599. Seule subsiste la branche d'Orsières.

*De gueules à la tour ronde crénelée d'argent, maçonnée de sable, mouvant de la pointe, au comble d'argent. (Armorial valaisan.)*



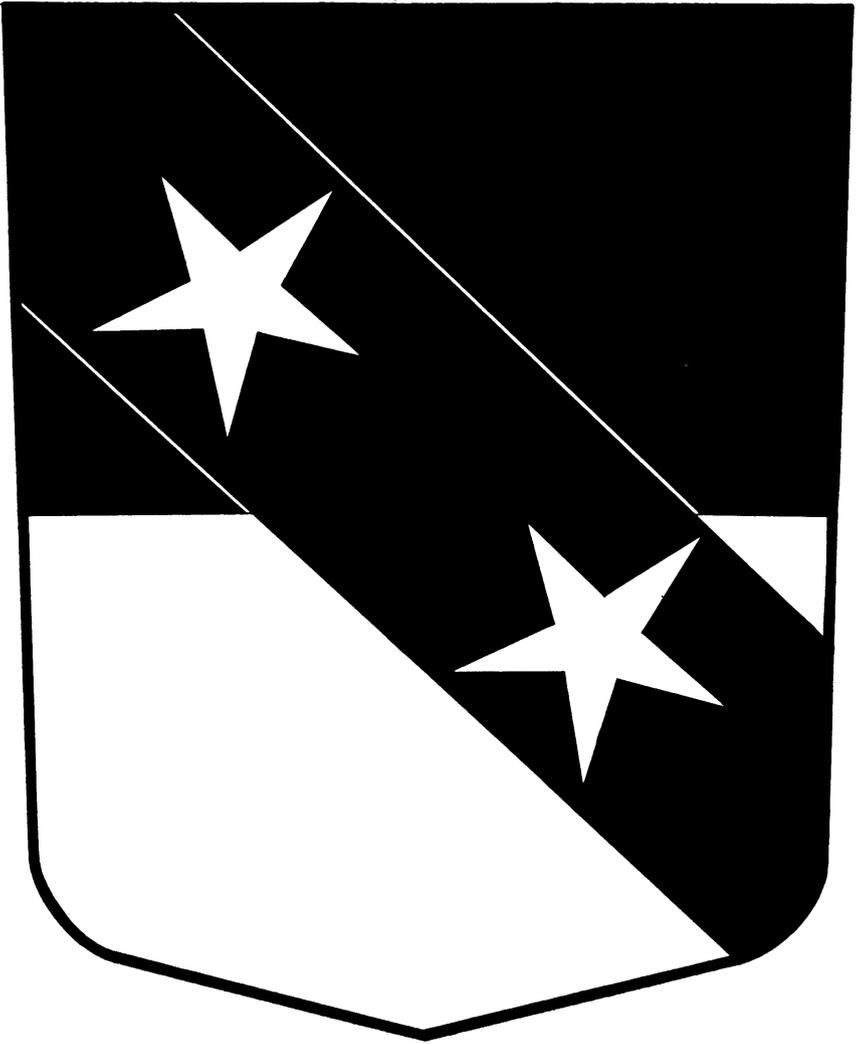
CAVELLI

## CHALLAND

Famille de Bourg-Saint-Pierre citée dès le XV<sup>e</sup> siècle, et qui paraît issue des anciens sires de Challand ou *Challant*, illustre famille féodale de la vallée d'Aoste qui se rattache aux vicomtes d'Aoste du XI<sup>e</sup> siècle, eux-mêmes apparentés aux Carolingiens. Les Challand se sont répandus dans tout l'Entremont et le Valais romand, donnant des notaires et des ecclésiastiques. Antoine s'établit à Saint-Maurice et y fut reçu Bourgeois le 1<sup>er</sup> novembre 1794 (70 louis). La famille s'est éteinte en Valais au début du XIX<sup>e</sup> siècle, mais une branche, originaire de Liddes, a acquis la Bourgeoisie de Bex en 1756, d'où elle a essaimé à Genève où elle a été naturalisée en 1875 et où elle subsiste encore.

*Coupé de gueules et d'argent, à la bande brochante de sable, chargée de 2 étoiles d'argent.* (Armoriaux valaisan, vaudois et genevois.)

Ces armes dérivent de celles des sires de Challant (éteints en 1837), qui portaient : *d'argent au chef de gueules, à la bande de sable brochante.*



**CHALLAND**

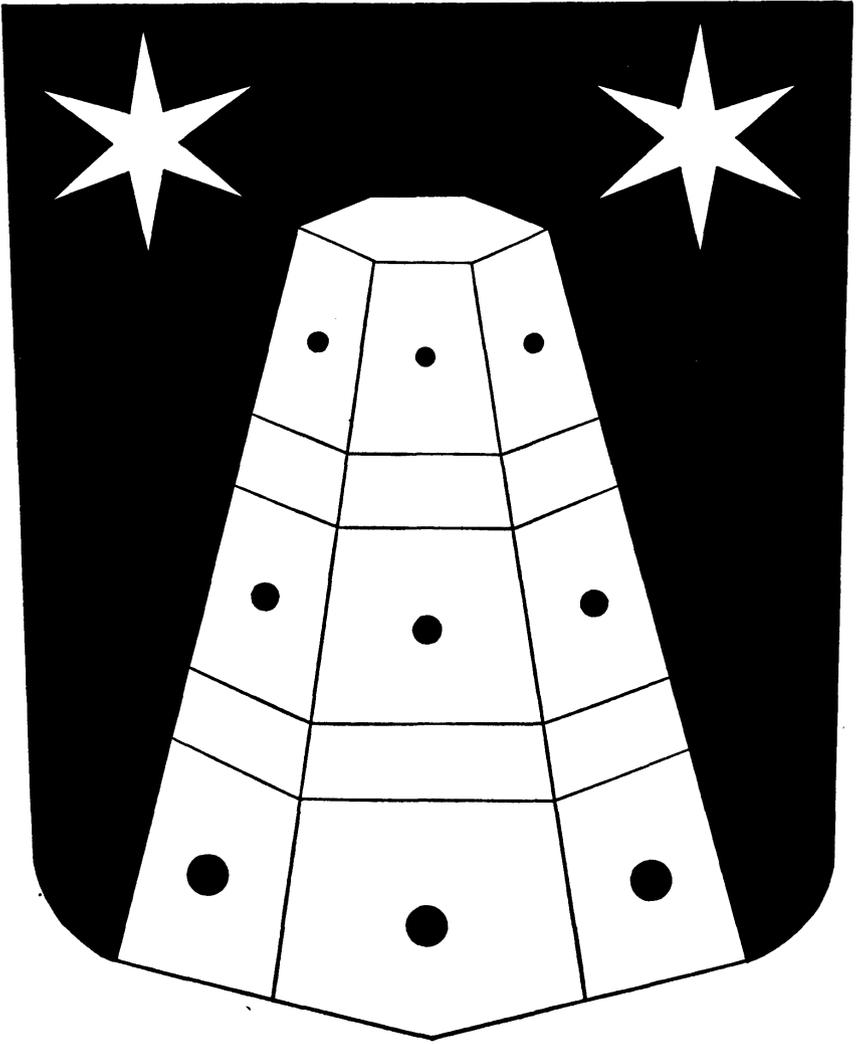
## CHAPPELET

Famille de Salvan, qui paraît au XIV<sup>e</sup> siècle au hameau du Biolley ou Bioley, dont elle porte primitivement le nom ; des actes du XVI<sup>e</sup> siècle la nomment : *du Bioley* ou *du Biolay alias Chapelet*. Une branche était établie à Saint-Maurice aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Une seconde branche s'y fixa avec Pierre-Antoine reçu Bourgeois le 1<sup>er</sup> novembre 1754 (1500 florins) et son neveu Jean-Joseph le 28 janvier 1786 (1500 florins) ; cette branche a donné plusieurs magistrats, entre autres : Maurice (1827-1895), avocat, préfet du district, président du Grand Conseil 1871-1873 et 1885-1887, député au Conseil des Etats et au Conseil national.

Des branches *Chapelet* ou *Chappelet* sont encore bourgeoises de Salvan, Vernayaz, Evionnaz ; un rameau de Salvan a acquis l'indigénat de Montreux en 1958.

*D'azur à une chapelle de chimiste d'argent, cantonnée en chef de 2 étoiles à 6 rais d'or.* (Armorial valaisan.)

La *chapelle* de chimiste joue avec le nom de la famille.

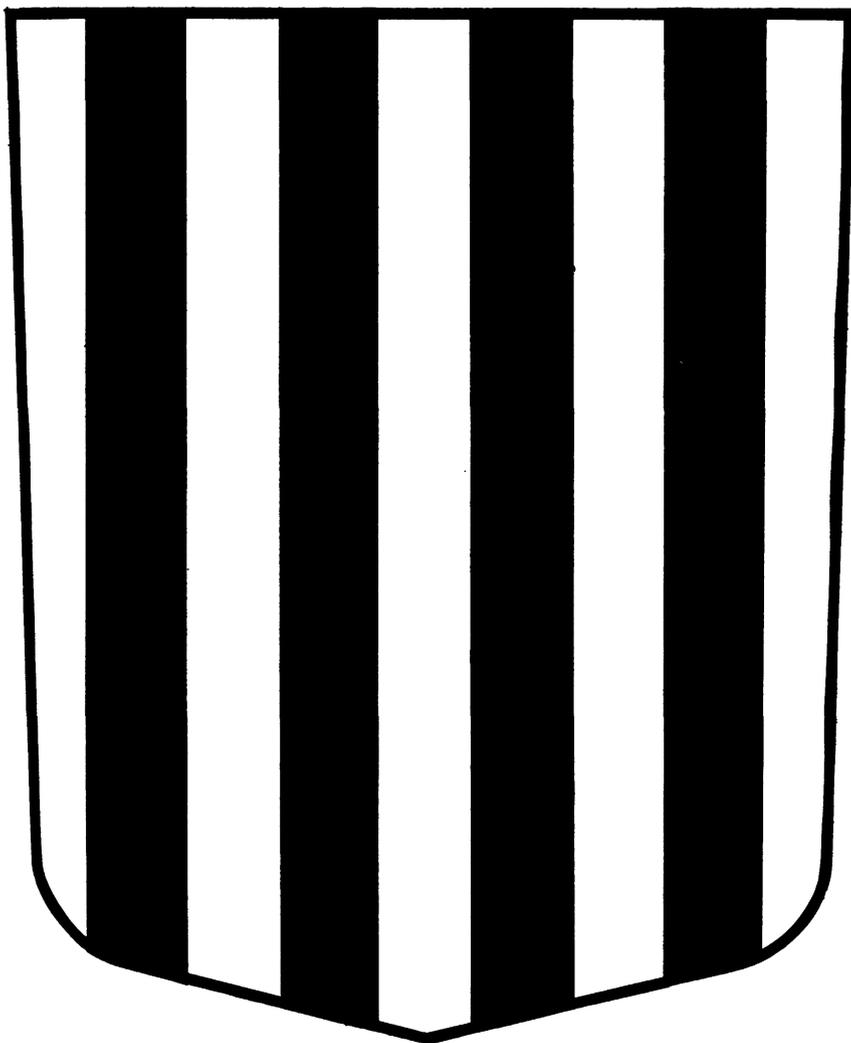


CHAPPELET

## CHARLÉTY

Famille originaire de Chamonix (Haute-Savoie) qui s'est répandue en divers lieux, notamment à Sallanches et Saint-Maurice. Jean, établi en cette dernière ville en 1437, reçu Bourgeois en 1444, est l'auteur d'une branche patricienne, éteinte en 1824. Elle a donné des magistrats, officiers, ecclésiastiques, en particulier Louis I<sup>er</sup> Nicolas Charléty, abbé de Saint-Maurice de 1719 à 1736.

I. — *D'or à 4 pals de sable.* (Armorial valaisan.)

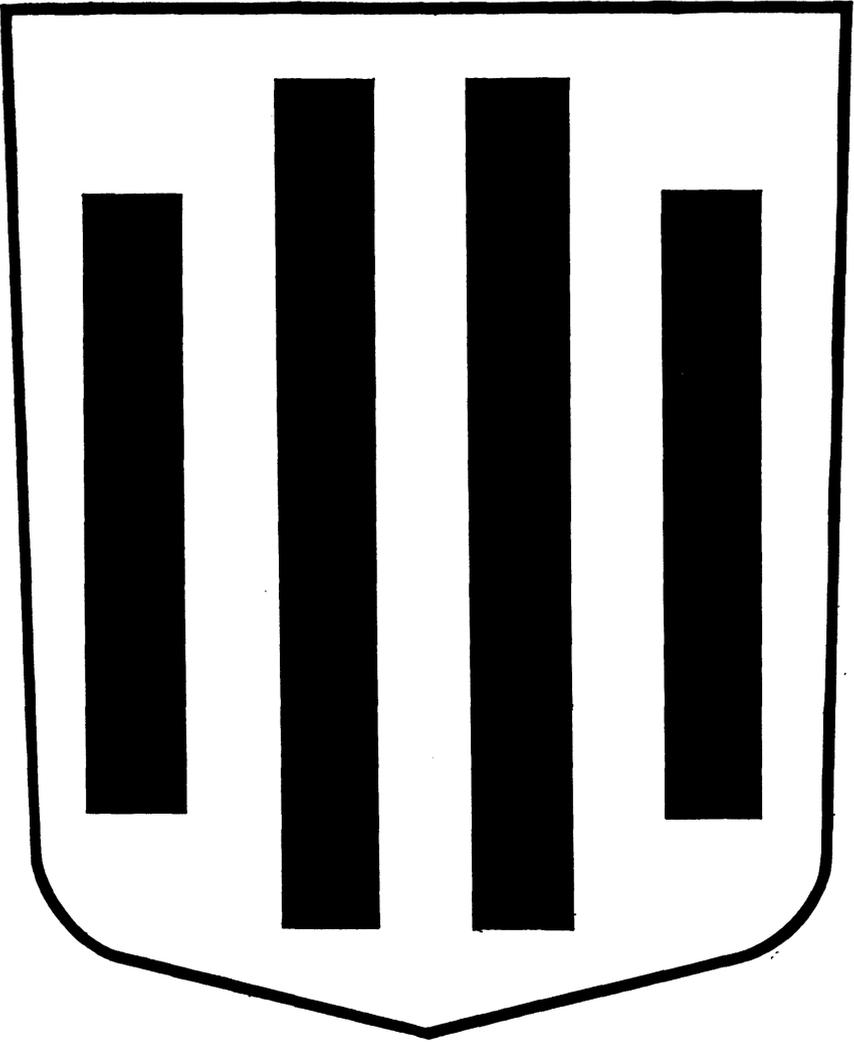


CHARLÉTY<sup>1</sup>

CHARLÉTY

II. — *D'or à 4 pals alaisés de sable, les 2 de flancs retraits.* (Armorial valaisan.)

Ces armes paraissent formées d'une ancienne marque de famille.

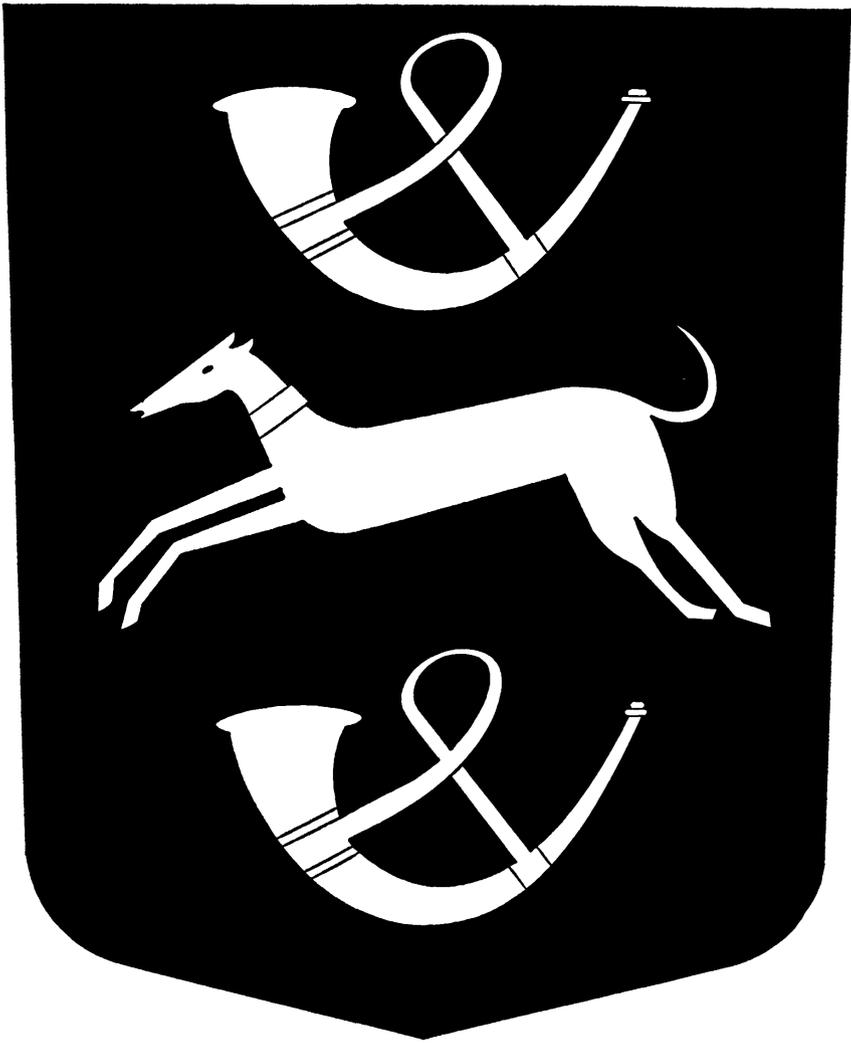


CHARLÉTY<sup>2</sup>

## CHASSE

Vieille famille d'Evionnaz et Saint-Maurice, citée par Pierre Bioley parmi les anciennes familles bourgeoises de la ville sans date connue d'admission ; elle figure encore parmi les familles bourgeoises domiciliées en 1898. Elle paraît avoir essaimé à Versoix (Genève) au XIX<sup>e</sup> siècle ; puis on perd sa trace. Pierre-Barthélemy Chasse était curé de Saint-Sigismond en 1713-1734.

Pour rappeler cette ancienne famille sont proposées les armes suivantes basées sur le nom : *De gueules au lévrier d'argent, colleté d'or, accompagné de 2 cors de chasse d'or, l'un en chef, l'autre en pointe.* (Commission héraldique.)



**CHASSE**

## CHEFFRE

Cette famille présente un cas typique de francisation du patronyme qui était d'abord de forme germanique : *Schaefer*, *Schaeffer*, puis *Scheffer*, enfin *Cheffre*. Ce nom désigne à l'origine un gardien de moutons, un berger. Jacques-Paul Schaeffer, originaire du Wurtemberg, fut reçu Bourgeois de Saint-Maurice en 1871 (1000 francs). Famille bourgeoise domiciliée (1970).

*D'azur au bélier d'argent, accorné et onglé d'or, saillant sur une champagne de sinople, brochant sur une houlette de berger d'or posée en barre, et accompagné au canton dextre du chef d'une étoile à 6 rais d'or.* (Commission héraldique.)

Toutes les familles Schaefer ou Scheffer portent, avec des variantes, de telles armes parlantes où se retrouvent bélier ou agneau, la houlette du pasteur et l'étoile qui sert de guide aux bergers.



CHEFFRE

## CHESEX

Famille qui paraît être originaire de *Chessel* dans la plaine du Rhône, en face de Vouvry, où des *Chessel* sont cités au XIV<sup>e</sup> siècle. Henri Jaccard indique les variantes suivantes du toponyme : *Chessez* en 1312, *Chessey* en 1364, *Chosel* en 1428, aujourd'hui *Chessel*. La famille a essaimé dans la région de Montreux, où François *Chessey* est établi aux Planches en 1509, et dans la région d'Evian, à Féternes, Champanges, Larringes, Saint-Paul, etc. Un rameau des *Chessel* de Champanges a été anobli par le duc Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, en 1594 ; rameau éteint à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Pierre-Antoine *Chessex*, fils de feu François, Bourgeois d'Evian, cordonnier à Saint-Maurice, est reçu Bourgeois le 24 juin 1790 (1500 florins). Famille éteinte avant 1880.

*De sable à 2 bandes d'argent chargées chacune d'une rose de gueules, les 2 posées en pal.* (Académie Chablaisienne : Armorial ms. J. Baud ; A. de Foras : Armorial et Nobiliaire de Savoie, I, 403.)

Dans le Pays de Vaud, la famille de Montreux porte d'autres armes.



**CHESSEX**

## CHEVALLEY

Famille originaire de Bernex sur Evian, en Chablais, où elle est citée dès 1429. Une branche s'est fixée à Monthey à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et y a acquis la Bourgeoisie en 1848 et 1874. Une autre branche, à Saint-Maurice, descend d'Henri-Marie, venu de Bernex et reçu Bourgeois le 25 novembre 1815 (25 louis d'or). Henri-Maurice (1884-1949), député au Grand Conseil 1921-1925. Une troisième branche, venue à Saint-Maurice en 1803 et naturalisée en 1871 en la personne de Sigismond, s'établit ensuite à Monthey. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

*De gueules à la licorne d'or dressée, accompagnée au canton senestre du chef d'une étoile également d'or.* (Armorial valaisan ; Académie Chablaisienne : Armorial ms. J. Baud.)

La licorne est un animal fabuleux, sorte de *cheval* noble, qui fait ici allusion au nom Chevalley interprété comme conducteur de chevaux. Au lieu de l'étoile on trouve aussi la licorne d'argent cantonnée en chef de 2 flanchis du même (cachet du XVIII<sup>e</sup> siècle).



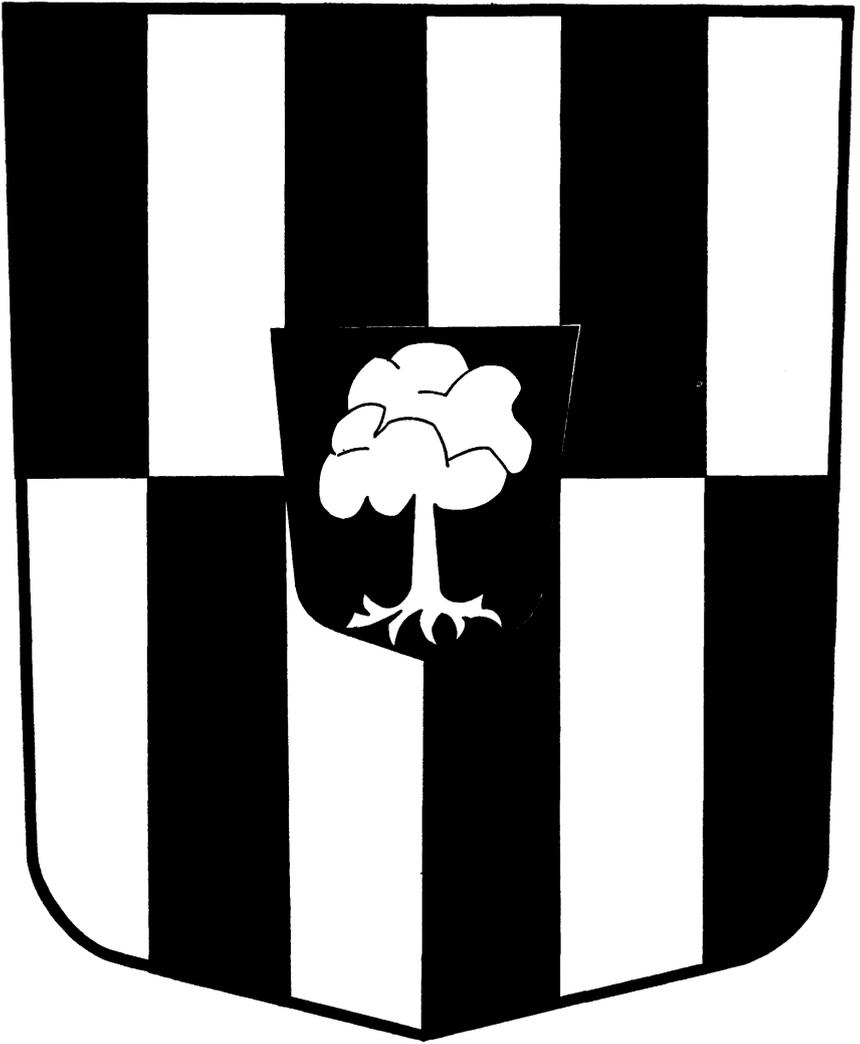
CHEVALLEY

## de COCATRIX

Famille patricienne, originaire de Saint-Gervais en Faucigny (Haute-Savoie), d'où Jacques, fils de Gaspard, vint en Valais, à Monthey d'abord, puis à Saint-Maurice où il fut reçu Bourgeois le 14 mai 1690 (500 florins). La famille a fourni de nombreux magistrats, officiers aux services étrangers, ecclésiastiques, entre autres : l'abbé de Saint-Maurice Joseph II Antoine, élu en 1794, mort l'année suivante ; son neveu François-Xavier (1789-1862) fut conseiller d'Etat en 1842, député aux Diètes cantonale et fédérale, créé baron héréditaire par le roi de Sardaigne Charles-Albert en 1835 ; Joseph (1822-1897), président du Conseil municipal 1875-1878 ; Xavier (1825-1876), médecin, président du Conseil bourgeois 1853-1858 ; Oscar (1829-1907), préfet du district ; Eugène (1866-1938), médecin, préfet du district, député au Grand Conseil ; Paul (1868-1947), conseiller d'Etat 1925-1937. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

*Palé contre-palé d'or et de gueules, à l'écu d'azur posé en abîme, chargé d'un arbre arraché d'or. (Armorial valaisan.)*

Les pals rappellent le Faucigny qui porte : palé d'or et de gueules.



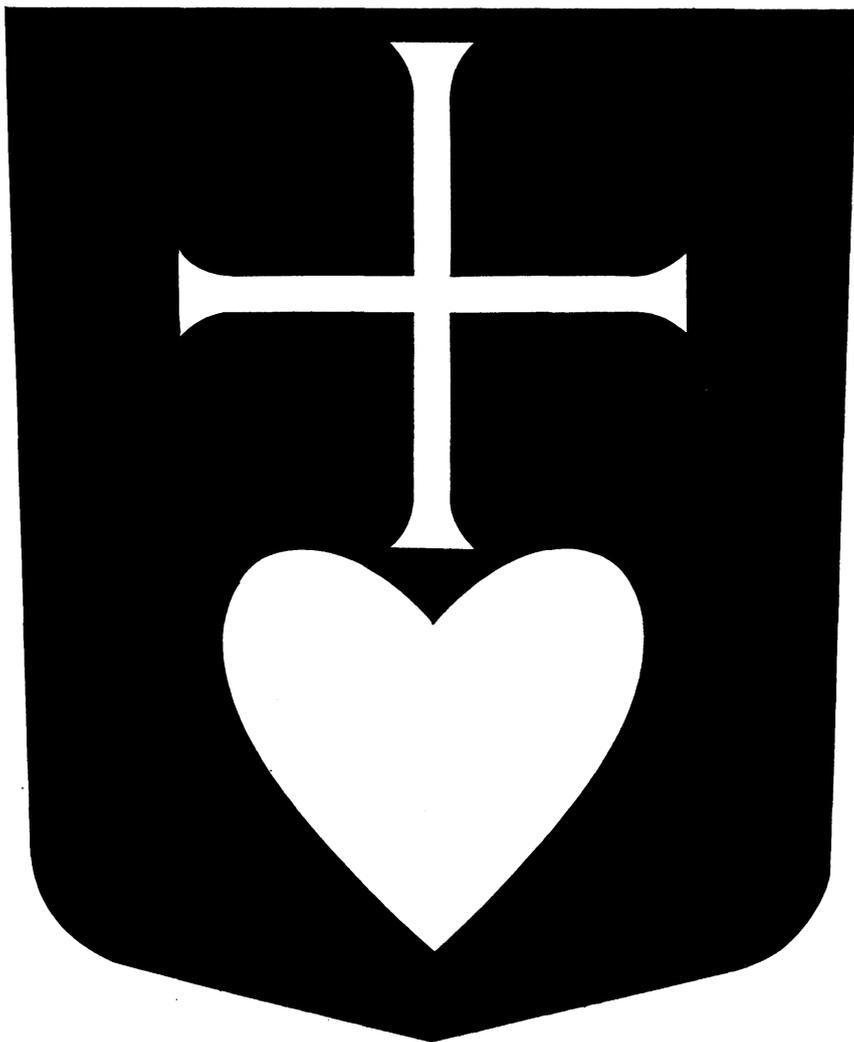
de COCATRIX

## COMMAND

Famille de La Chapelle sur Abondance et de Vinzier en Chablais. Pierre *Comand*, de La Chapelle, figure parmi les représentants du lieu lors de la dédition au Valais en 1536. André-Victor (1802-1871), de La Chapelle, prêtre en 1829, fut curé de Crempigny et de Manigod. Les frères Michel et André, de Vinzier, s'établirent vers 1800 à Saint-Maurice où la famille est admise à la Bourgeoisie en 1871 ; elle figure encore parmi les Bourgeois non domiciliés en 1898.

*De gueules à un cœur d'or surmonté d'une croix pattée du même.* (Académie Chablaisienne : Armorial ms. J. Baud.)

D'après un cachet de J. Command, du 26 novembre 1688 (Archives de Lavallaz, Collombey). Ces armes veulent sans doute exprimer les vertus de foi (croix) et de charité (cœur).



COMMAND

## COQUOZ

Famille de Salvan qui apparaît en 1329 avec Jean *Quoqus* et qui donne plusieurs notaires, magistrats et ecclésiastiques : Jean (1890-1948), conseiller d'Etat 1942-1948, colonel. Selon l'historien Louis Coquoz, la famille serait peut-être originaire de la vallée d'Aoste où une famille *Cocquoz* est largement représentée. Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la famille *Coquoz* est établie aux Granges et aux Marécottes ; au début du XVII<sup>e</sup>, Pierre *Cocquoz*, de Salvan, habite Saint-Maurice, y épouse Jeanne Bérody et y fait souche. Des Coquoz des Granges descendent à Evionnaz, d'où Maurice est reçu Communier de Saint-Maurice le 24 juin 1757 (50 écus). La famille est encore représentée à Salvan, Vernayaz et Evionnaz ; une branche de Salvan a acquis la Bourgeoisie de Finhaut en 1896 ; d'autres branches, d'Evionnaz, sont devenues bourgeoises de Chêne-Bourg (Genève) en 1904 et de Thônex (Genève) en 1905 ; de même, un rameau de Vernayaz a été naturalisé à Lancy (Genève) en 1959.

*De gueules au cheval d'argent, onglé, criné et barnaché d'or, dressé sur un mont de 3 coupeaux de sinople, accompagné au canton senestre du chef d'une étoile à 6 rais d'argent.* (Archives cantonales : Fichier héraldique ; Salvan, maison de commune.)



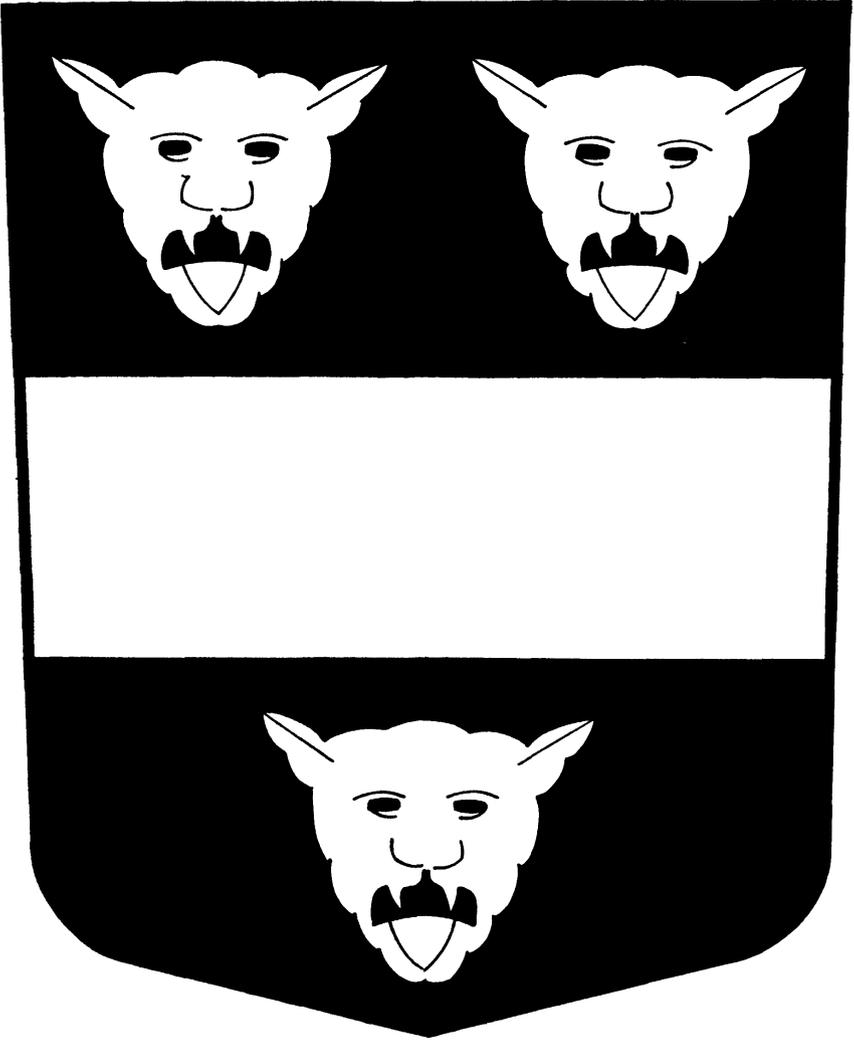
COQUOZ

## CORDIER

Famille mentionnée au XIV<sup>e</sup> siècle à Saint-Maurice où elle occupe une place en vue, peut-être originaire d'Illarsaz (district de Monthey). Elle fournit plusieurs magistrats, parmi lesquels on cite Pierre, Bourgeois de Saint-Maurice, syndic et procureur de la ville en 1336 ; Thomas, Bourgeois et jurispérite en 1350, syndic en 1351-1352. Famille éteinte au milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

*(De gueules) à la fasce (d'argent) accompagnée de 3 têtes de léopards (d'or lampassés de gueules), 2 en chef et 1 en pointe. (Armorial valaisan.)*

D'après le sceau de Thomas, de 1363, interprété par D.-L. Galbreath. Toutefois, le baron d'Yvoire, qui descend de la famille Cordier par l'alliance, en 1408, de François Bovier (ancêtre des barons d'Yvoire) et de Jeanne Cordier, pense que l'écu montre plutôt les armes suivantes : *de gueules à la fasce d'argent accompagnée de 3 écussons du même, 2 en chef et 1 en pointe*. Ces armes auraient été reprises par François Bovier : de fait, elles sont portées par sa descendance. Cf. *Archives Héraldiques Suisses*, 1947, pp. 109-110.



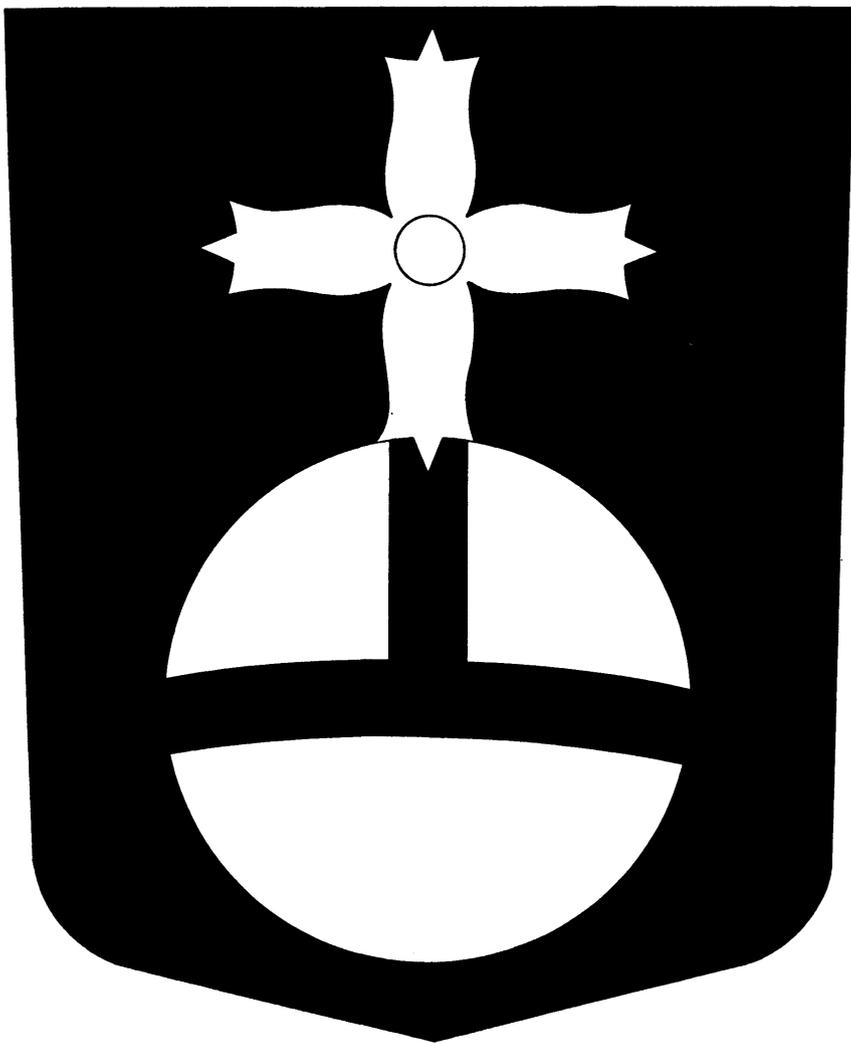
**CORDIER**

## de COURTEN

Famille importante du Valais, établie au village de Simplon au XIII<sup>e</sup> siècle, et antérieurement à Cantu (entre Côme et Milan), et qui se rattacherait aux *Curti* des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles à Pavie et Milan. La famille descend ensuite à Brigue, Sion et surtout Sierre où elle atteint un grand éclat dès le XV<sup>e</sup> siècle par ses nombreux magistrats — grands châtelains, grands baillis, gouverneurs, juges cantonaux, députés aux Chambres fédérales, préfets — et par ses officiers aux services de France, Piémont, Espagne, Angleterre, Bavière, Italie, Saint-Siège. Divers rameaux ont reçu le titre de comte de l'empereur Charles VII (1742), des rois de France Louis XV (1769) et Louis XVIII (1819), du roi de Sardaigne Charles-Albert (1835). — Vincent de Courten (1757-1797) s'allie en 1789 à Victoire de Chaignon, fille de Pierre de Chaignon, résident de France en Valais, et de Louise-Françoise-Catherine de Quartéry ; après la mort de son époux, Mme de Courten s'installe à Saint-Maurice en 1798 et y acquiert le 3 février 1822 (50 louis) les droits de Bourgeoisie pour elle et pour son fils Victor (1793-1855). Celui-ci, resté célibataire, est le dernier de ce rameau ; sa sœur, Mélanie (1791-1829), épouse en 1816 Joseph-Ambroise de Bons.

*De gueules au monde d'or, cerclé et cintré de sable, croisé d'or.*

Armes connues dès le XVI<sup>e</sup> siècle.



**de COURTEN**

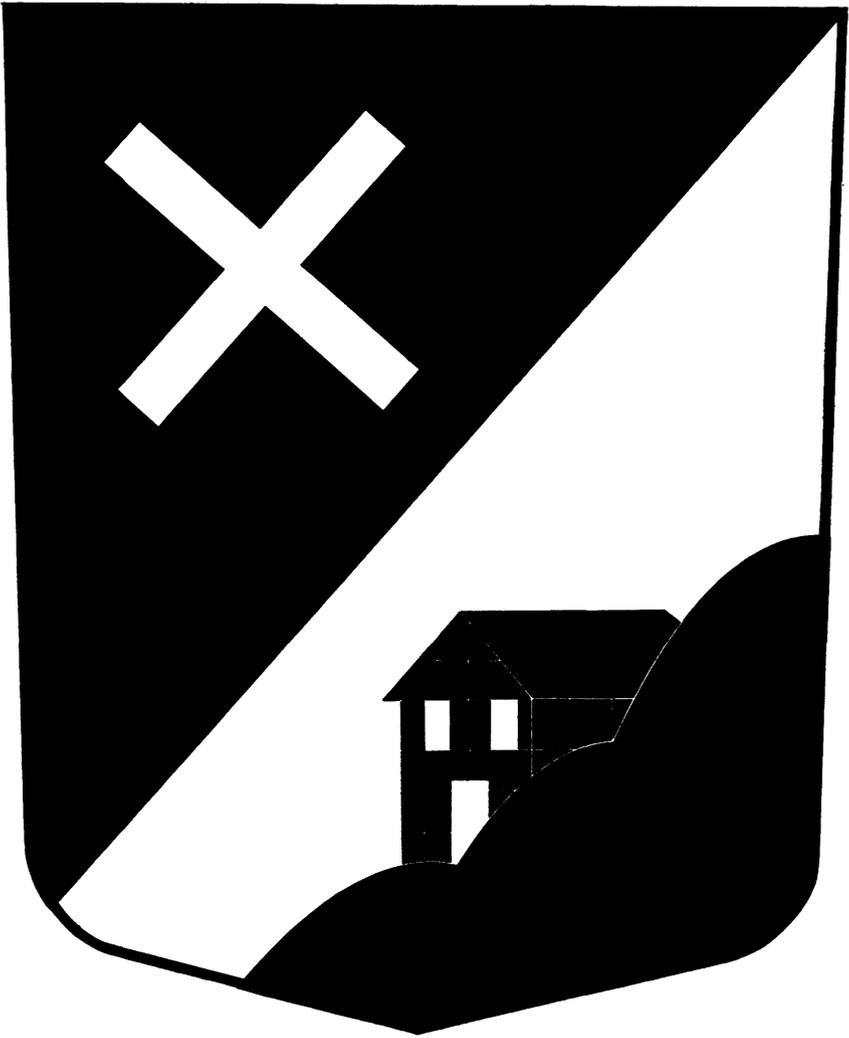
## COUTAZ

Les fils d'Antoine *Costaz* ou *Costa* d'Evionnaz sont reçus Bourgeois de Saint-Maurice en novembre 1625 (500 florins). Les frères Pierre-Maurice et Jean-Louis Coutaz, fils de Barthélemy, de Vérossaz, sont reçus Bourgeois de Saint-Maurice : Pierre-Maurice, le 5 mars 1842 (34 louis), Jean-Louis en 1846 (41 louis). Robert (1878-1962), employé CFF, fut président du Conseil bourgeoisial 1946-1952, ainsi que son fils Robert, pareillement employé CFF, président du Conseil bourgeoisial 1957-1964, député 1965-1969. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

Outre Saint-Maurice, la famille est ancienne et encore vivante à Vérossaz et Massongex ; des rameaux de Saint-Maurice se sont fait naturaliser à Genève en 1948, Lausanne en 1956 et Bardonnex (Genève) en 1962.

I. — *Taillé : d'azur au flanchis d'argent ; et d'or à la montagne de sinople posée en barre, portant à mi-côte une maison de sable maçonnée et ouverte d'argent, toitée de gueules.* (Archives cantonales : Fichier héraldique. Variantes dans les couleurs.)

Le flanchis est une ancienne marque à bois de la famille à Vérossaz ; la maison sur la montagne évoque le nom : la *côte*.



COUTAZ<sup>1</sup>

## COUTAZ

II. — *D'azur au chevron versé et alaisé d'or, accompagné en pointe d'un mont de 3 coupeaux de sinople et en chef d'un croissant figuré et versé d'argent, lui-même surmonté de 3 étoiles aussi d'argent posées 1 et 2.* (Archives cantonales : Fichier héraldique, et communication de la famille. Variantes.)

Le croissant regarde la montagne qui évoque le patronyme ; le chevron versé et alaisé est une ancienne marque de la famille à Saint-Maurice.



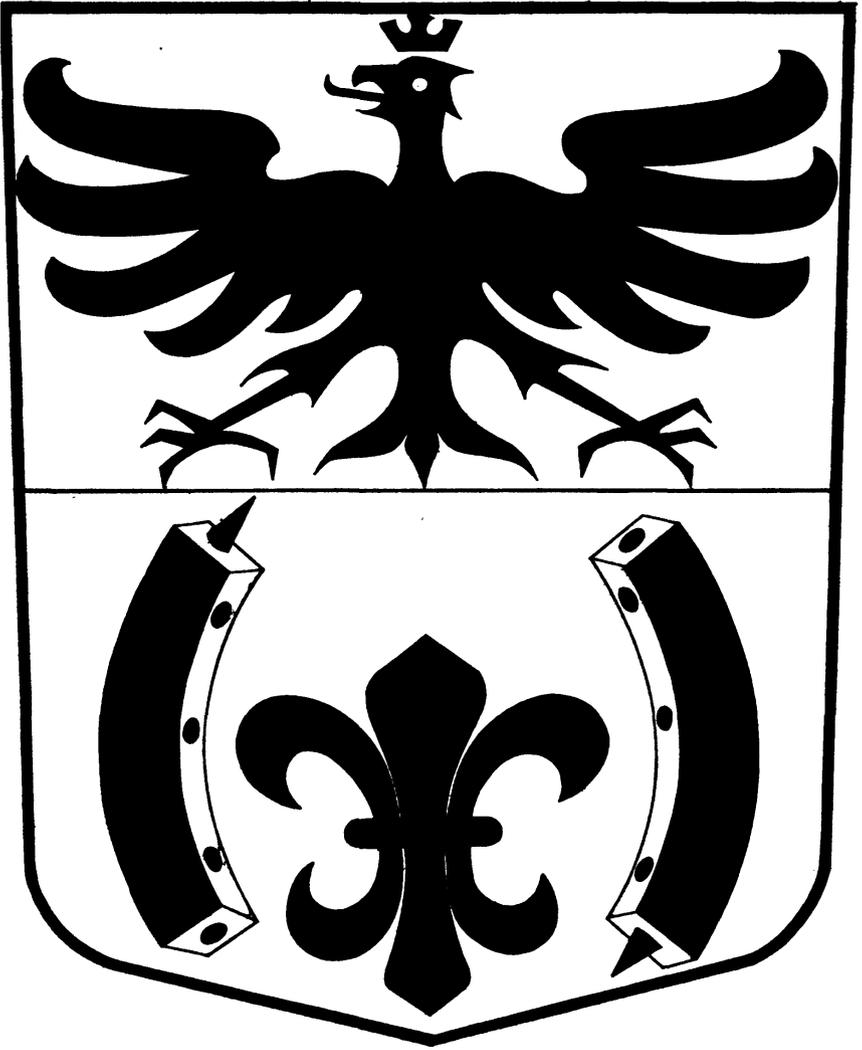
COUTAZ<sup>2</sup>

## DÉBONNAIRE

Famille originaire de Riom en Auvergne (Puy-de-Dôme), venue à Saint-Maurice vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, reçue Bourgeoise le 19 mai 1709. Jean-François adhère à la Confrérie de Saint-Louis en 1767 ; François-Hyacinthe (1819-1899), chanoine de l'Abbaye, professeur distingué à Saint-Maurice et à Monthey, curé de Salvan, puis de Choëx. La famille est encore représentée à Sion et à Vevey où elle s'est fait naturaliser en 1958.

*Coupé : d'argent à l'aigle de sable, couronnée d'or ; et d'or à la fleur de lys de gueules entre 2 segments de jantes de roue de sable. (Armorial valaisan.)*

Ces armes paraissent sortir d'une officine italienne. Peut-être ont-elles été faites pour François Débonnaire, capitaine au service du Saint-Siège au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : on retrouve les couleurs du Saint-Siège dans le fond blanc et jaune. Le lys pourrait rappeler l'origine française, et les jantes de roue un ancien métier de charron ou de roulier...



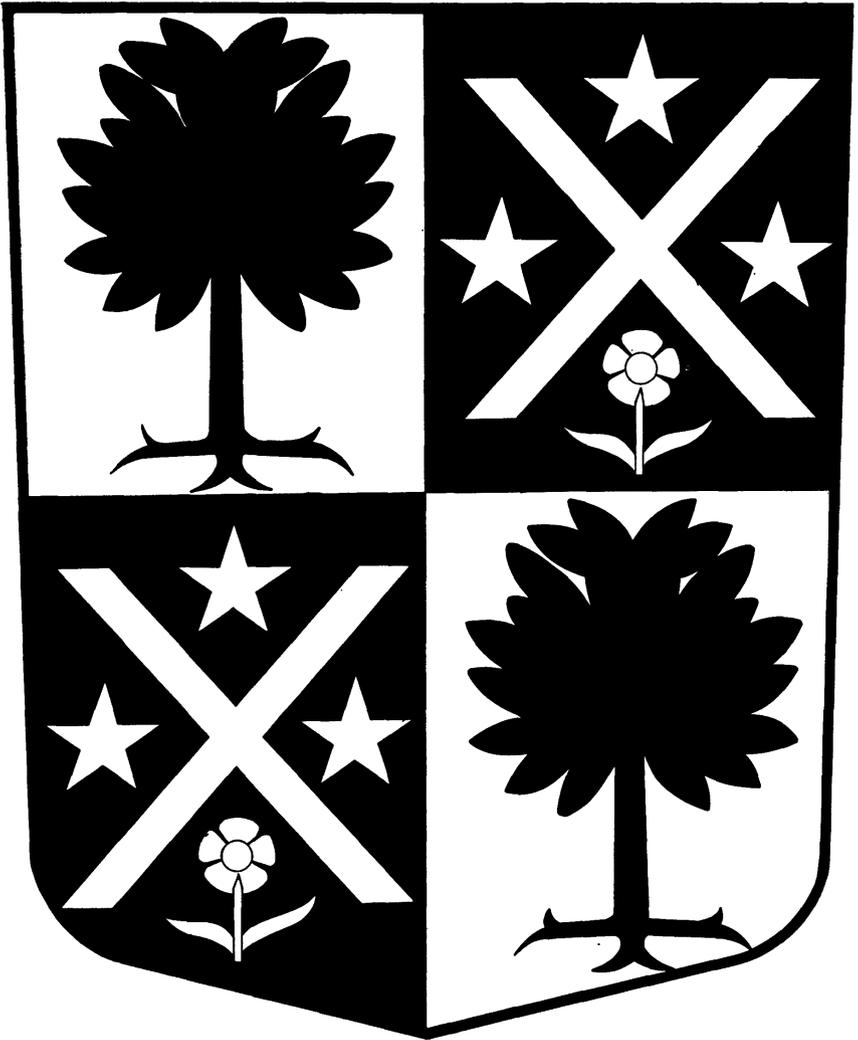
DÉBONNAIRE

## De FAGO

Ancienne famille patricienne de Saint-Maurice, dont le nom apparaît avec Jean, cité comme Bourgeois en 1371 (Gremaud, N<sup>o</sup> 2149). Un autre Jean de Fago, originaire de Saint-Gervais en Faucigny (Haute-Savoie), est reçu Bourgeois de Saint-Maurice le 5 novembre 1493 (20 sols mauriçois) (document appartenant à M. Maurice Defago, Troistorrents). La famille a donné de nombreux notaires, magistrats, grands châtelains abbatiaux, officiers, ecclésiastiques, parmi lesquels François I<sup>er</sup>, abbé de Saint-Maurice de 1715 à 1719. Cette branche s'est éteinte en 1799.

La famille *Defago* ou *Défago*, répandue dans la vallée d'Illiez et encore florissante, est connue depuis Maurice de Fago, cité en 1341, sans doute parent de la famille précédente ; des branches ont acquis droit de cité à Bardonnex (Genève) en 1923, Lancy (Genève) en 1935, Vernier (Genève) en 1953, Lausanne en 1959, Genève en 1961.

I. — *Ecartelé : aux I et IV d'argent au hêtre arraché de sinople, fûté au naturel ; aux II et III d'azur à une marque en X ou flanchis d'or, cantonnée de 3 étoiles du même en chef et en flancs, et d'une fleur tigée et feuillée aussi d'or en pointe.* (Armorial valaisan.)



De FAGO<sup>1</sup>

## De FAGO

II. — *Parti : au I d'or au hêtre arraché de sinople, fûté au naturel, surmonté en chef de 2 étoiles de gueules ; au II d'azur à la marque en X d'or accompagnée de 2 quartefeuilles d'argent, boutonnées d'or, 1 en chef et 1 en pointe. (Armorial valaisan.)*

Le hêtre (*fagus*) fait allusion au nom de la famille ; la marque en X avec étoiles et quartefeuilles provient peut-être d'une alliance avec la famille Desprats. Variantes.



De FAGO<sup>2</sup>

## DEFERR

Cette famille dont le nom se rencontre sous les formes *Defer*, *Defert*, *Deffer*, *Deferr*, est originaire de Morzine (Haute-Savoie), où elle est connue depuis le XV<sup>e</sup> siècle. Elle a essaimé au XVIII<sup>e</sup> à Saint-Maurice, où François Deferr fut reçu Bourgeois le 25 novembre 1815, puis son neveu Henri en 1858 (1000 francs pour ce dernier). Jean (1826-1894), fils de François, fut chanoine de l'Abbaye, organiste, puis accomplit un ministère de près de quarante années à Bagnes, comme vicaire, chapelain, enfin curé. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

I. — *D'azur à 3 barres d'or.* (Académie Chablaisienne : Armorial ms. J. Baud.)

D'après un cachet du XVIII<sup>e</sup> siècle.

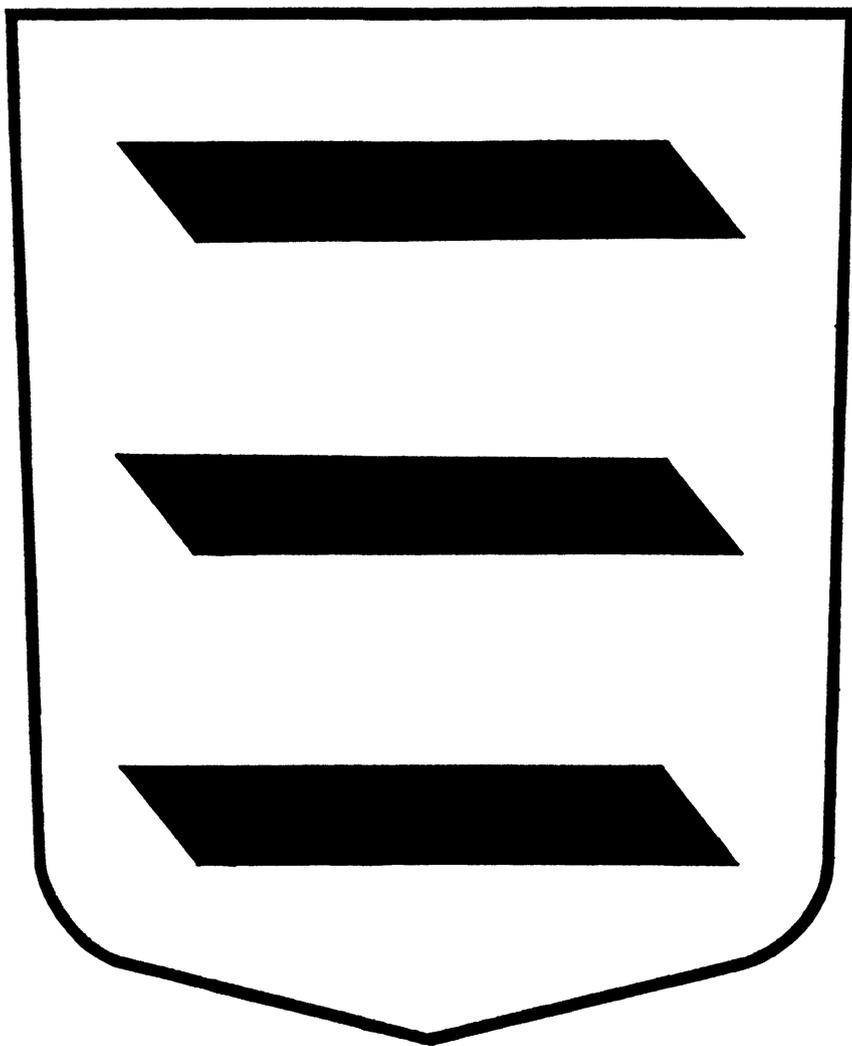


**DEFERR<sup>1</sup>**

## DEFERR

II. — *D'or à 3 hamaïdes d'azur rangées les unes au-dessus des autres.* (Armorial valaisan.)

Ces armes font jeu de mot avec le nom de la famille, les hamaïdes représentant des barres *de fer*.



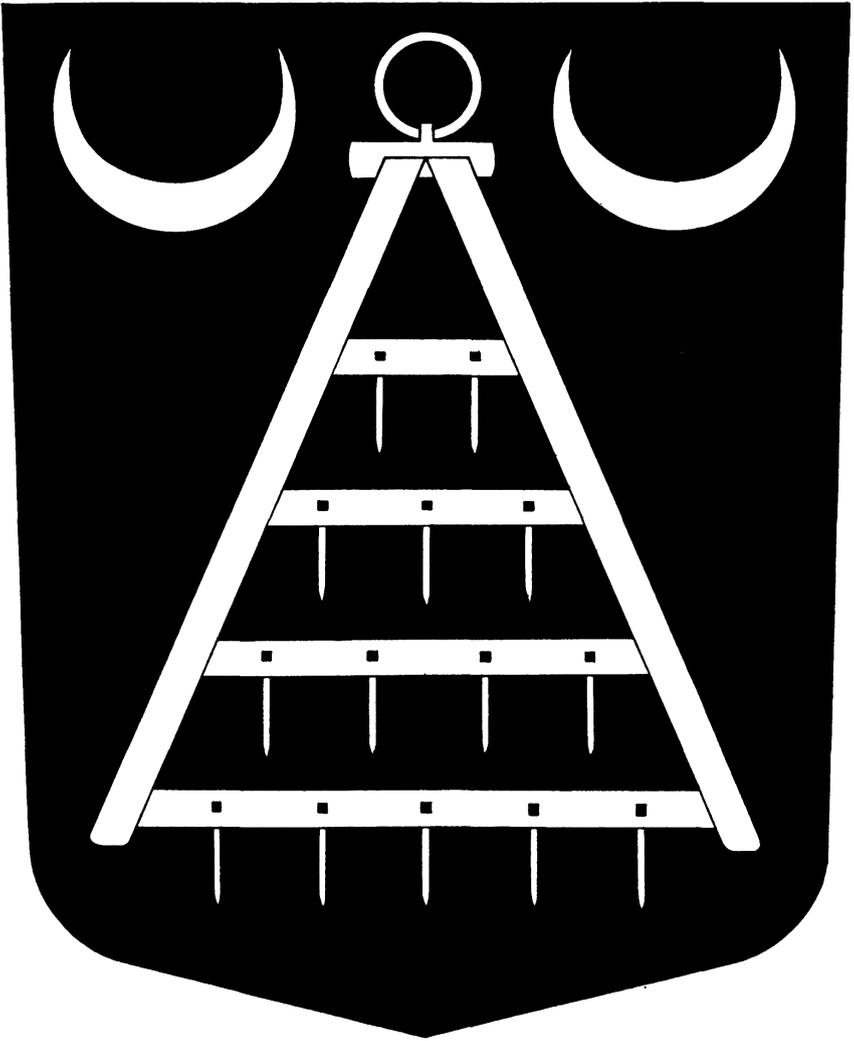
**DEFERR<sup>2</sup>**

### DELHERSE ou DÉLERCE

Famille de la vallée d'Aulps en Chablais qui a essaimé en Valais au XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment à Collombey, Monthey, Saint-Maurice. Jean-Antoine, originaire du village du Biot, est naturalisé à Saint-Maurice en 1818. La famille est notée comme Bourgeoise non domiciliée en 1898.

*D'azur à la herse de champ d'argent, cantonnée en chef de 2 croissants du même.*  
(Armorial valaisan.)

Armes parlantes.

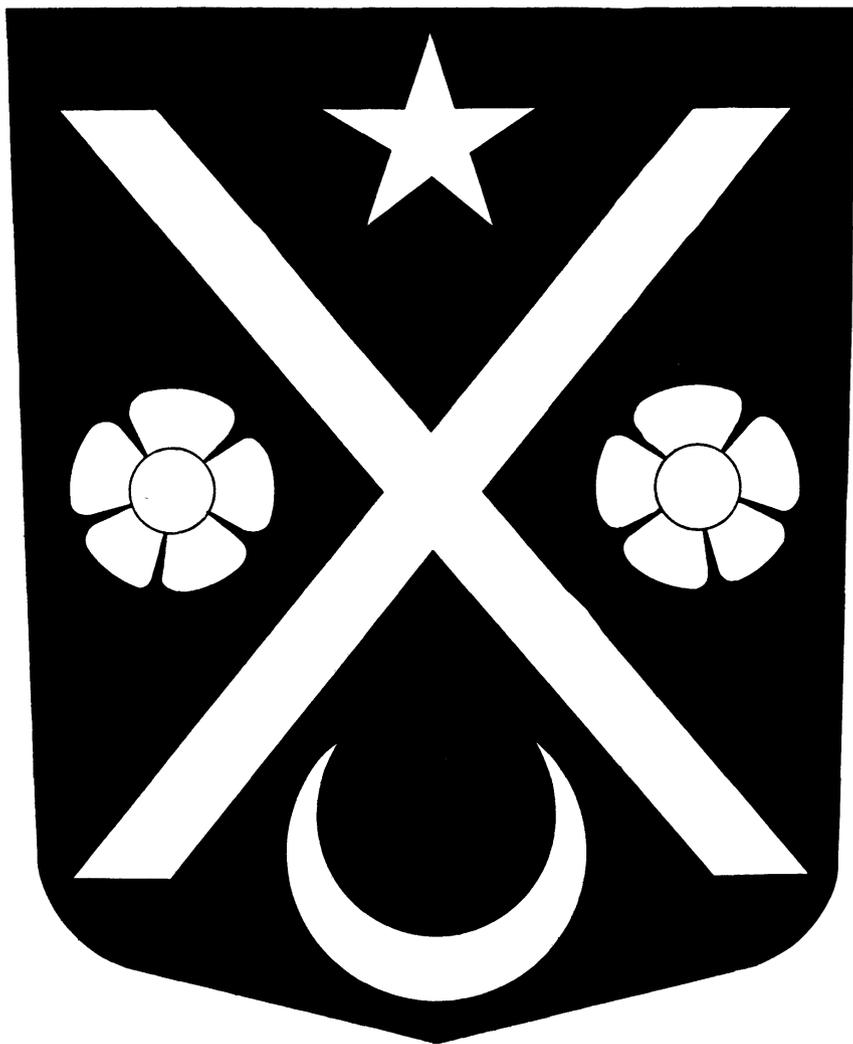


**DELHERSE ou DÉLERCE**

## DESPRATS ou DÉPRAZ

Famille considérée de Saint-Maurice du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, qui donna de nombreux notaires, magistrats et ecclésiastiques. Famille éteinte en 1854. Son nom latin est : *de Pratis* (des Prés).

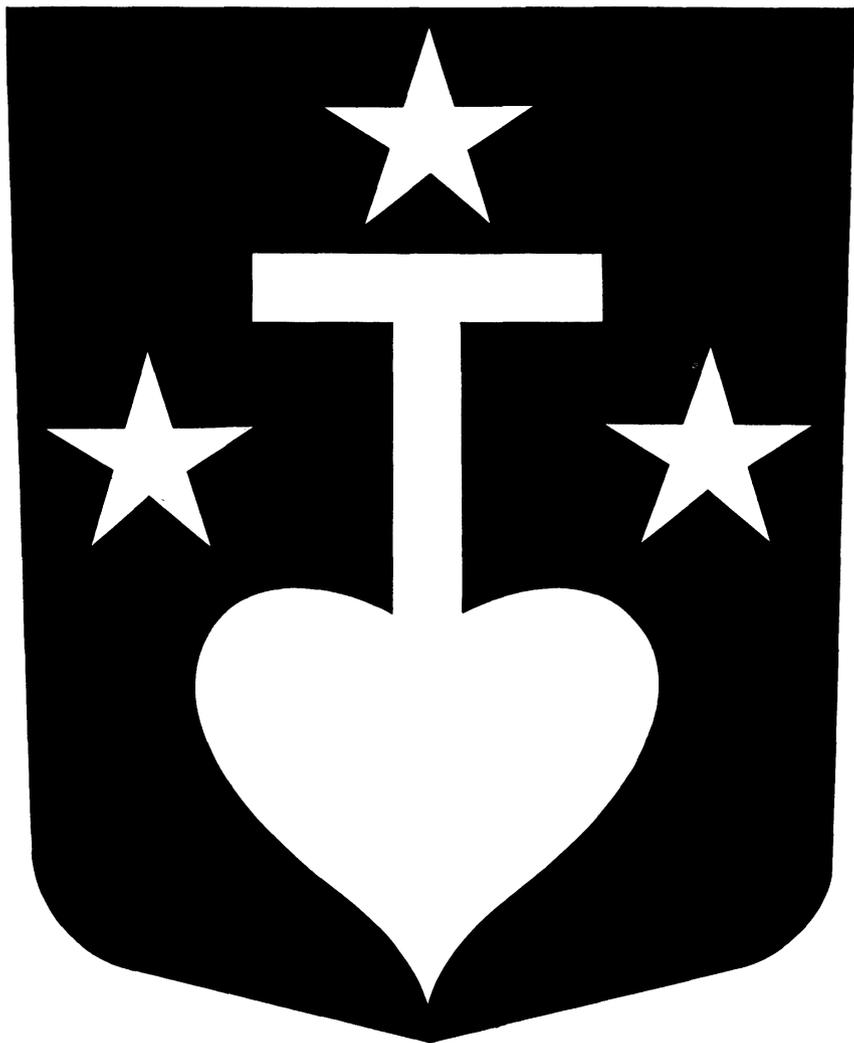
I. — *D'azur à la marque en X ou flanchis (d'or), cantonnée d'une étoile (du même) en chef, de 2 quintefeuilles (d'argent) en flancs et d'un croissant (du même) en pointe.* (Armorial valaisan.)



DESPRATS ou DÉPRAZ<sup>1</sup>

DESPRATS ou DÉPRAZ

II — (*De gueules*) au tau issant d'un cœur et accompagné de 3 étoiles (le tout d'or). (Armorial valaisan.)

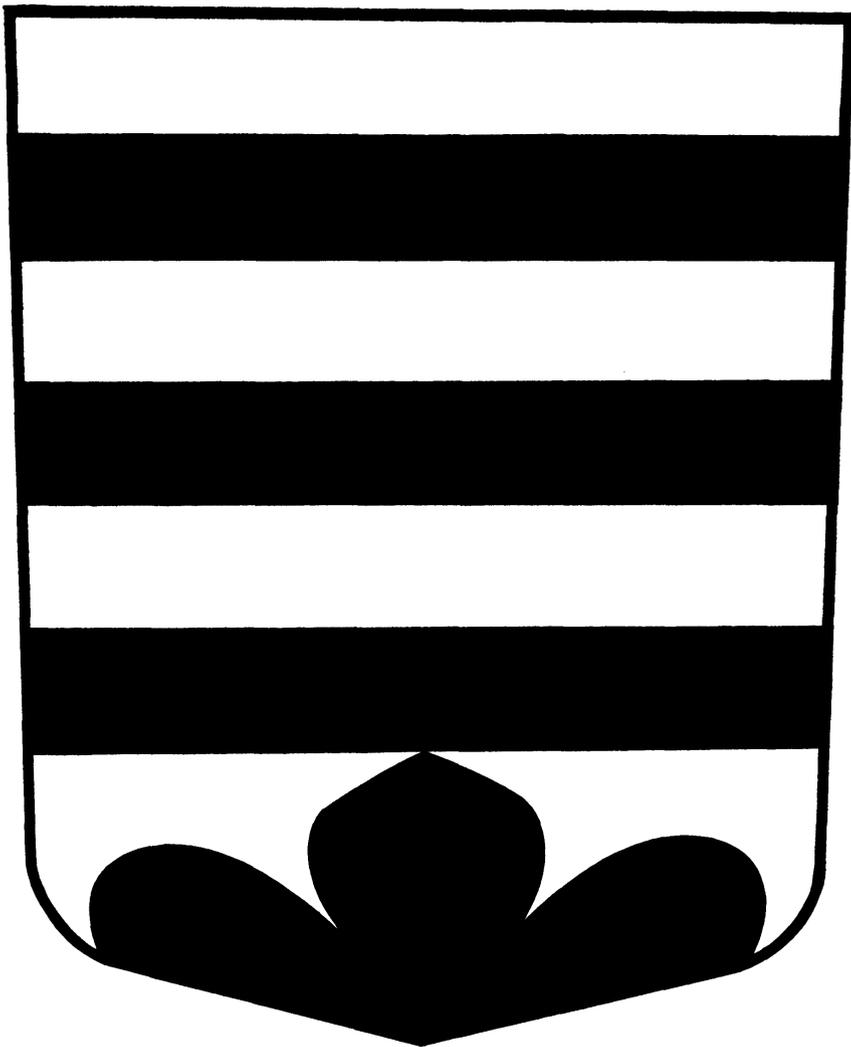


DESPRATS ou DÉPRAZ<sup>2</sup>

DESPRATS ou DÉPRAZ

III. — *D'argent à 3 fasces d'azur avec 3 coupeaux de sinople en pointe.* (Armorial valaisan.)

Les deux premiers blasons figurent sur des sceaux du XVII<sup>e</sup> siècle ; le troisième est peint sur une généalogie Du Fay du XVIII<sup>e</sup> siècle.



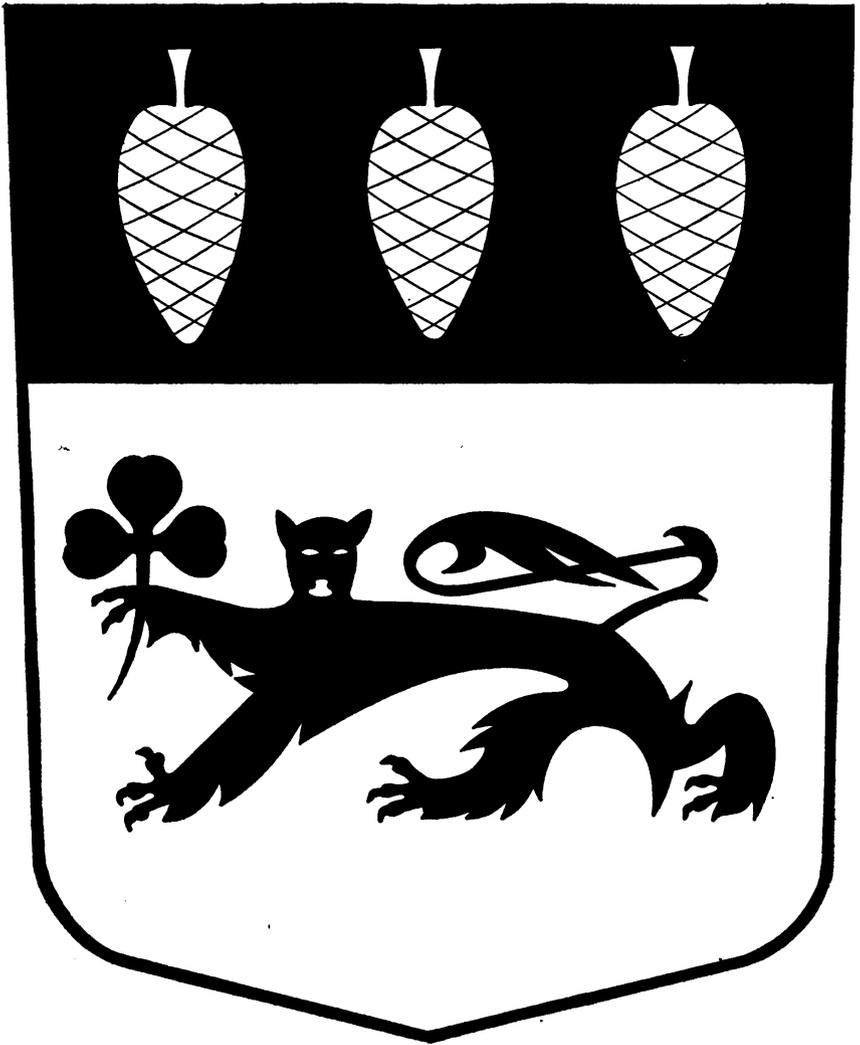
DESPRATS ou DÉPRAZ<sup>3</sup>

## DIRAC

Cette famille — dont le patronyme a varié : *de Dirac, Dirac, Dirach, D'Irach, Diraque, Dyraque* — pourrait être originaire de Dirac, près d'Angoulême, dans le sud du Poitou (Charente). Didier Dirac, sergent dans le régiment de Poitou, est en 1721 à Noyers-sur-Jabron (Basses-Alpes), où naît son fils Philippe : celui-ci habite plus tard Besançon, en Franche-Comté (Doubs), puis Thonon, en Chablais (Haute-Savoie) ; le fils de ce dernier, Pierre-Louis, né à Thonon en 1748, se rend ensuite à Villar-d'Arène dans la commune de La Grave (Hautes-Alpes), enfin à Saint-Maurice en Valais, où la famille se fixe et est agrégée à la Bourgeoisie en 1848 et 1872. Louis (1836-1895), chef de gare à Monthey, poète, est l'auteur d'une branche établie en Angleterre, à laquelle appartient Paul-Adrien-Maurice Dirac, né à Bristol en 1902, prix Nobel de physique en 1933. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

*D'argent au léopard de gueules tenant un trèfle de sinople dans sa patte droite, avec un chef d'azur chargé de 3 pommes de pin versées d'or.* (Archives cantonales : Fichier héraldique ; Académie Chablaisienne : archives héraldiques, dossier T 76, n° 41, notes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.)

Le Poitou porte un lion de gueules sur champ d'argent, qui est peut-être rappelé dans le léopard (ou lion léopardé) des armes Dirac ; celui-ci pourrait aussi rappeler l'Angleterre qui détint longtemps le Poitou et l'Aquitaine. Le trèfle rappellerait l'Irlande d'où la famille serait venue en Poitou et en Guyenne.



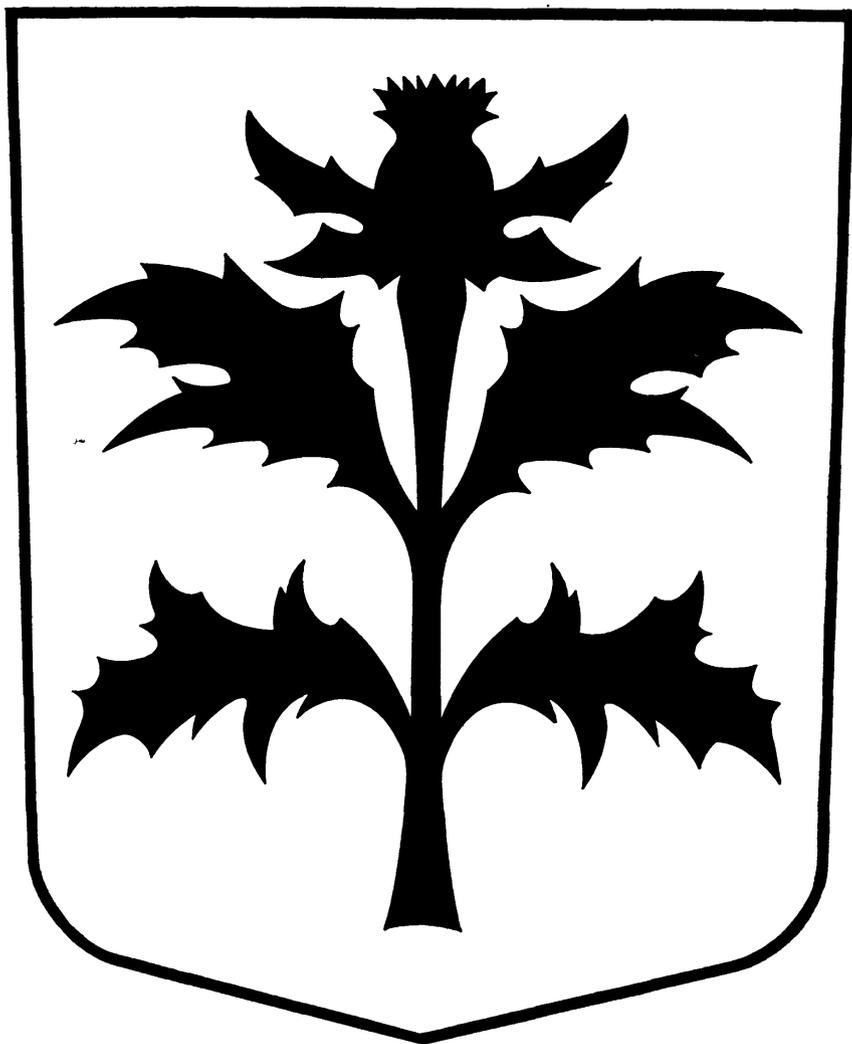
DIRAC

## DONNET

Famille de la région de Monthey, où le nom apparaît avec Jaquet Donnet, des Hauts-Epeny (Choëx), qui confesse en 1455 tenir en fief de l'Abbaye de Saint-Maurice, par albergement fait à son aïeul, un champ et un pré. La famille, divisée en plusieurs branches répandues à Choëx, Monthey, Troistorrents, Collombey-Muraz, a fourni de nombreux syndics, procureurs bourgeoisiaux et paroissiaux, châtelains abbaciaux de Chièze, ecclésiastiques. Jean-Louis Donnet est reçu Bourgeois de Saint-Maurice le 1<sup>er</sup> mai 1791 (2000 florins). Des rameaux de Collombey-Muraz sont naturalisés dans le canton de Genève : à Versoix en 1905, Genève 1918, Vernier 1962.

*D'argent à un plant arraché de chardon de sinople, fleuri d'azur.* (Armorial valaisan.)

D'après une pierre sculptée de 1796.



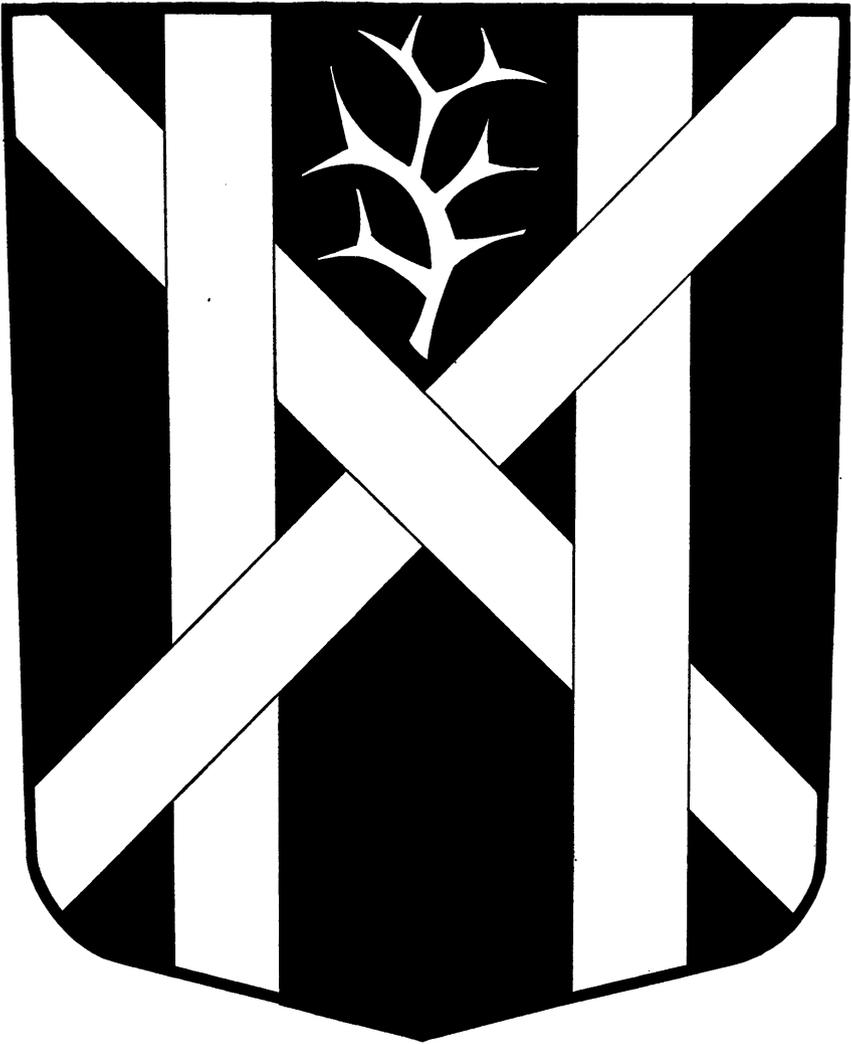
DONNET

## DUBOIS

A une famille de ce nom, à Evionnaz, se rattachait Jean-Baptiste Dubois, reçu Communier de Saint-Maurice le 24 juin 1758 (50 écus). Un siècle plus tard, Jean-Pierre Dubois, d'une famille originaire de Lullin en Chablais, établie aux Crêtes sur Epinassey, est reçu à son tour Bourgeois de Saint-Maurice en 1858 (2500 francs). Fernand Dubois, colonel, préside le Conseil bourgeoisial 1941-1945, plus tard le Conseil municipal depuis 1968. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

I. — *De gueules à 2 vergettes d'argent en pal entremêlées à 2 cotices du même en sautoir, accompagnées d'un rameau épineux d'or en chef.* (Armorial valaisan.)

Cotices et vergettes dérivent d'une marque à bois ; le rameau d'épines évoque Epinassey, premier lieu d'habitation de la famille.



DUBOIS<sup>1</sup>

DUBOIS

II. — *D'argent à 3 sapins de sinople, fûtés au naturel, mouvant d'une campagne aussi de sinople, surmontés en chef de 3 étoiles d'azur.* (Communication de la famille.)

Armes parlantes : un bois.



DUBOIS<sup>2</sup>

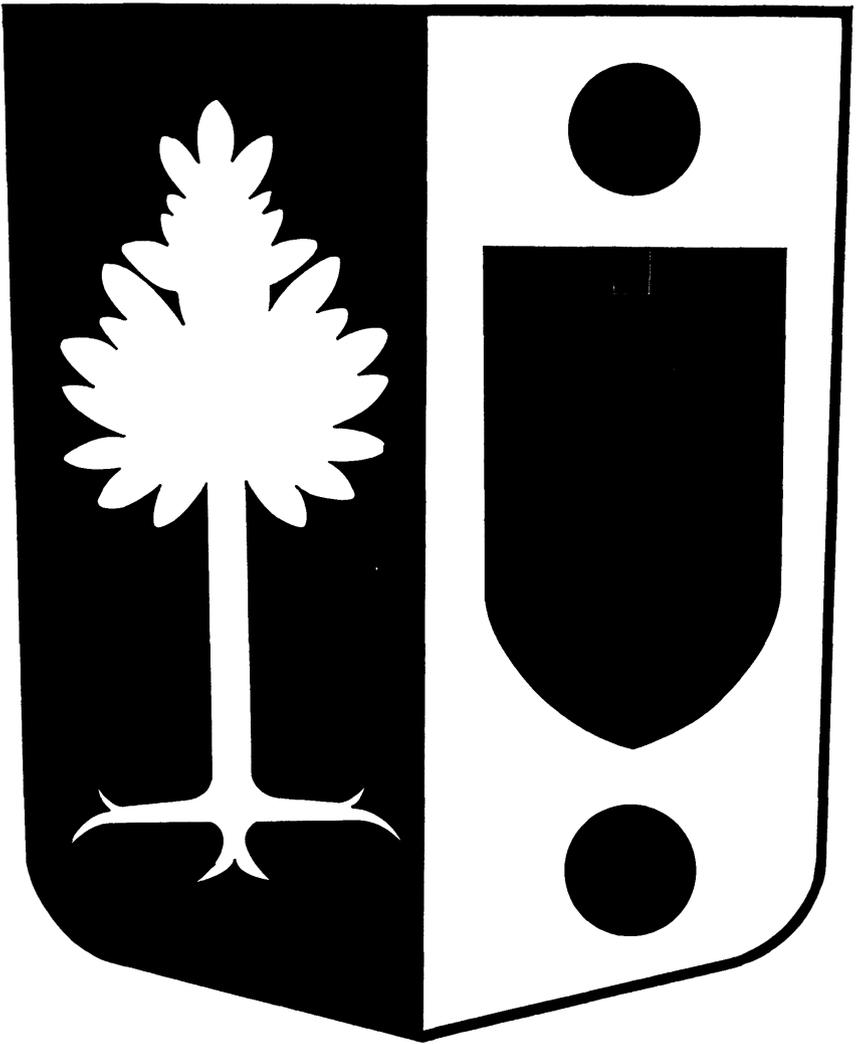
## DUBOULE

Famille originaire d'Anthy en Chablais, d'où François Duboule vint en 1794 à Saint-Maurice comme tuilier (le souvenir de cette industrie subsiste dans le lieu-dit la Tuilerie et dans le chemin de la Tuilerie). Famille agrégée à la Bourgeoisie en 1871 en la personne de Jacques Duboule, petit-fils du précédent. — Famille bourgeoise domiciliée (1970), dont un rameau a été naturalisé à Onex (Genève) en 1962.

*Parti : d'azur au bouleau d'or, fûté d'argent ; et d'or à la tuile de gueules accompagnée de 2 boules de sable, l'une en chef, l'autre en pointe.* (Commission héraldique.)

Le bouleau (en ancien français : *boule*) évoque l'origine du nom ; la tuile conserve le souvenir du métier exercé par le premier ancêtre venu à Saint-Maurice ; les boules font jeu de mot.

La famille genevoise du même nom, citée dès 1342 à Jussy (Genève), est de souche différente et porte d'autres armes.



DUBOULE

## DUCHÈNE

Famille qui remonte à Jean-François Duchêne, venu en 1780 d'Anthy en Chablais. Jean-Joseph fut admis dans la Bourgeoisie en 1871. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

*D'argent au chêne arraché de sinople, englanté d'or, fûté au naturel, accosté de 2 étoiles de gueules.* (Communication de la famille ; Académie Chablaisienne : Armorial ms. J. Baud.)

On trouve l'arbre soit arraché soit mouvant d'une terrasse. Le *chêne* évoque le nom de la famille.

Une famille de même nom, mais de souche différente, originaire de Francens en Semine, a été reçue bourgeoise de Genève en 1633, et y existe encore. Elle porte le chêne patronymique, mais sur un mont de sinople et sans les glands d'or.

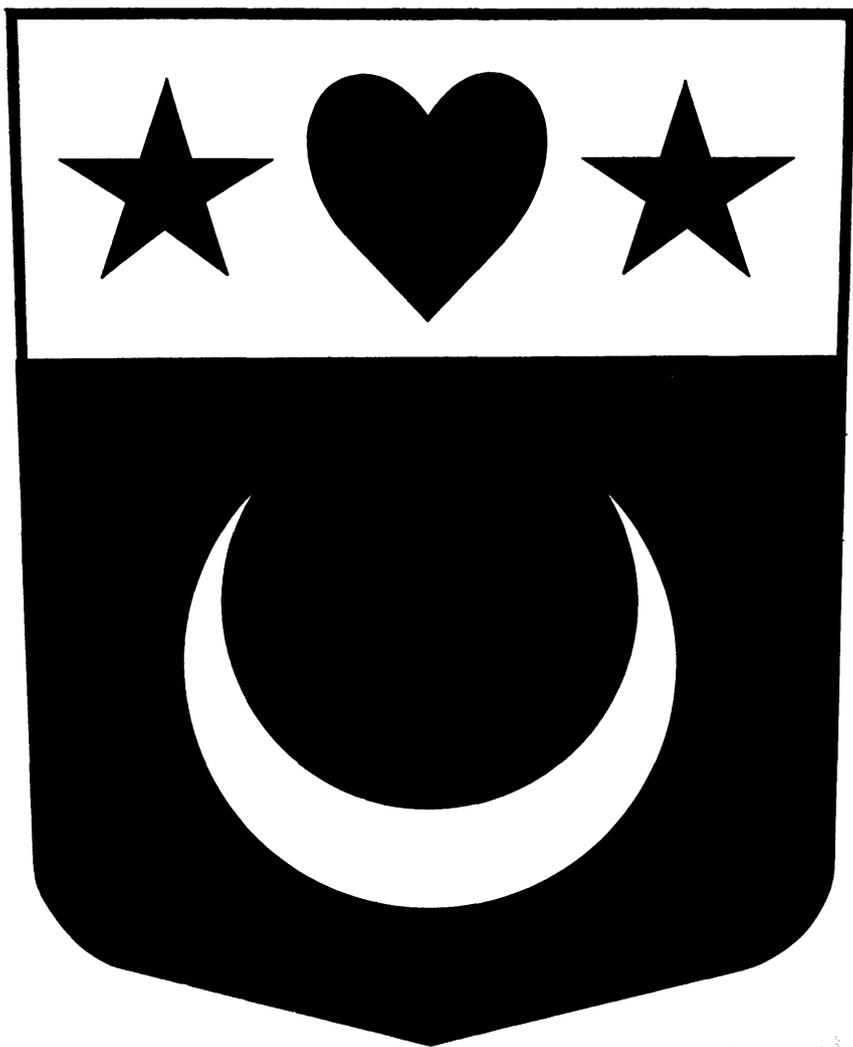


DUCHÊNE

## DUPRAZ

Cette famille, dont le nom latin *de Prato* signifie : *du Pré*, est répandue en Chablais : à Lullin, Reyvroz, Boège. Etienne Dupraz, marchand, fut reçu Bourgeois de Saint-Maurice le 24 juin 1764 (1000 florins).

*D'azur au croissant d'argent, sous un chef d'argent chargé d'un cœur de gueules entre 2 étoiles du même.* (Académie Chablaisienne : Armorial ms. J. Baud.)



DUPRAZ

## DUROUX

Plusieurs hypothèses ont tenté d'expliquer l'origine du nom : *du ru* (ruisseau) ; — fils *du roux* (couleur des cheveux) ou fils *du Rou* (de l'ancien prénom *Rol*, *Roul*, *Raoul*, *Rolf* = marcheur) ; — ou *du Roux* (nom d'un domaine, comme *le Roussel*)...

Famille originaire de Mirepoix en Languedoc (Ariège), venue à Saint-Maurice vers 1750 en la personne de Jean-Pierre Duroux, cofondateur de la Confrérie de Saint-Louis des Français en 1762 ; son petit-fils Louis-Joseph a été reçu Bourgeois en 1871 (2000 francs). Ernest (1888-1964), mécanicien CFF, président du Conseil bourgeoisial 1953-1956 ; René, employé CFF, préside de même le Conseil bourgeoisial depuis 1968. — Famille bourgeoise domiciliée (1970). Des rameaux de celle-ci se sont naturalisés à Genève en 1955 et Roche (Vaud) en 1956.

*Coupé : d'azur au lion d'or issant de la partition, tenant dans sa patte droite une fleur de lys d'argent et dans sa gauche la lettre D aussi d'argent ; et d'or à la demi-roue de moulin de gueules, mouvant de la partition.* (Archives cantonales : Fichier héraldique ; communication de la famille.)

La *roue* du moulin joue sur le nom, que rappelle encore la lettre D ; la fleur de lys évoque la France, pays d'origine de la famille.



DUROUX

## FARQUET

Famille citée dès 1310 dans la région de Martigny : Ville, Bourg, Charrat, Vollèges, Levron, Bagnes, Orsières. Martin Farquet, de Vollèges, s'établit à Chamoson et y fut reçu Bourgeois en 1738. De Chamoson, un rameau s'établit au XIX<sup>e</sup> siècle à Saint-Maurice et y acquit droit de Bourgeoisie en la personne d'Alfred en 1905. Joseph (1891-1963), président du Conseil bourgeoisial 1933-1940 ; Jean, chimiste, président du Conseil général depuis 1965. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

Un rameau de Martigny-Bourg est naturalisé à Genève en 1950.

*D'argent au faucon de sable posé sur un mont de 3 coupeaux de sinople et cantonné en chef de 2 étoiles d'azur.* (Armorial valaisan.)

Le faucon, *falco*, rappelle le vieux prénom *Falco*, puis *Farco*, d'où dérive le nom de famille.



FARQUET

## FEUILLET

Famille d'Evionnaz qui remonte à Pierre *Fulliati* (1774), *Fulliat* (1777), *Feuillet* (1779), originaire de « Callos in Stezana » (Italie), établi à Evionnaz où il épouse, en 1774, Anne-Marie Vincent. Le 10 août 1786 Pierre Feuillet est reçu Communier de Saint-Maurice (50 écus).

*D'or à 2 branches de 3 rameaux chacune et de 5 feuilles chaque rameau, de sinople, croisées en sautoir.* (Armorial valaisan.)

Armes parlantes.



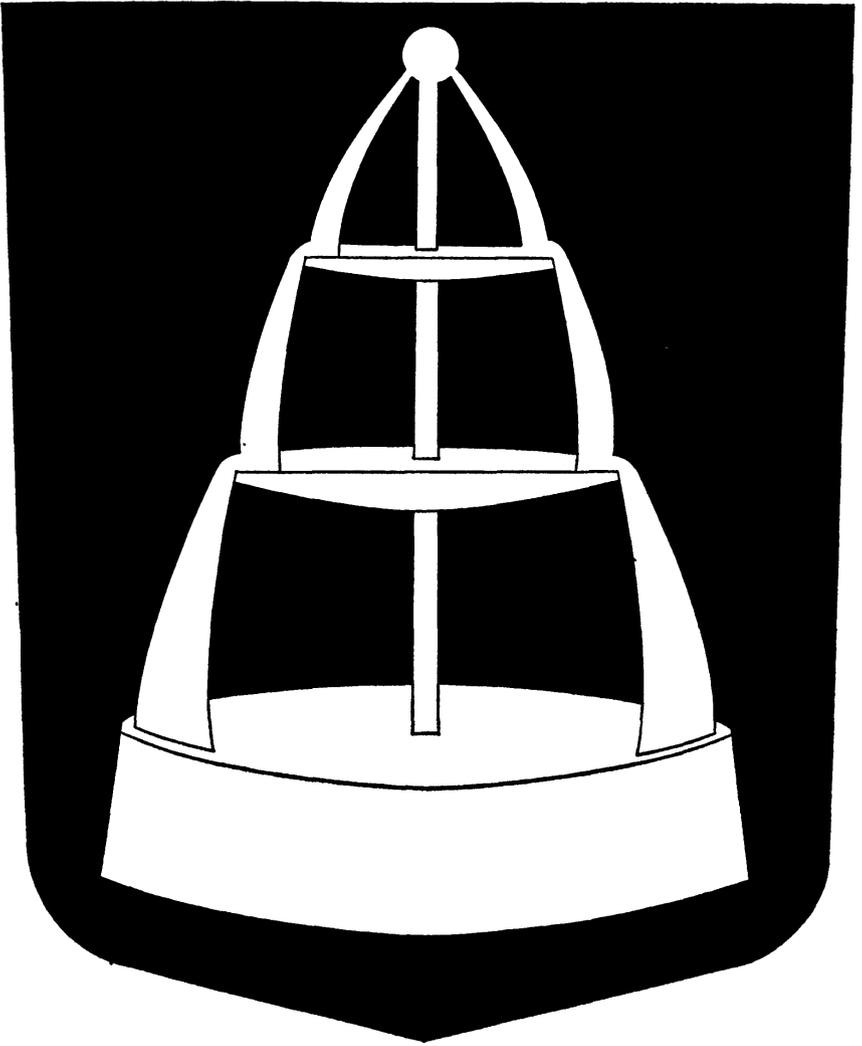
FEUILLET

## FONTANY

Un hameau de la commune de Massongex, proche de Daviaz, porte le nom de *Fontany*, que Jaccard regarde comme signifiant un lieu riche en sources. Ce hameau a donné son nom à une famille qui se révèle au XVII<sup>e</sup> siècle avec Claude Fontany, hallebardier, cité dans un rôle militaire de Massongex-Daviaz en 1667. A Vérossaz on rencontre une famille *Fontani alias Chepi, Chepy*, ou *Chepi alias Fontani*. Maître Jean Fontani, reçu Bourgeois de Saint-Maurice le 1<sup>er</sup> novembre 1694 (500 florins), est l'auteur d'une branche citée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

*(D'azur) à la fontaine jaillissante (d'argent) constituée de 3 vasques superposées. (Armorial valaisan.)*

Armes parlantes figurant sur un sceau du XVIII<sup>e</sup> siècle.



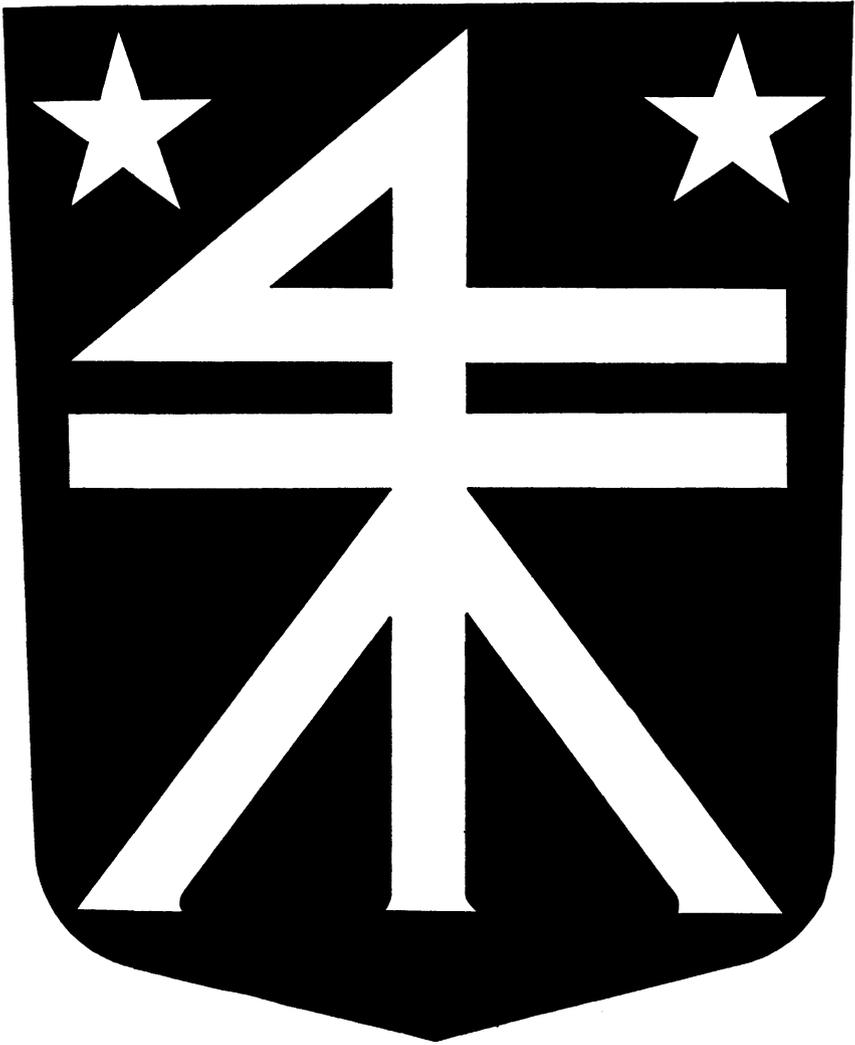
FONTANY

## de FRANC

La famille *Franc alias Karmentran*, originaire de Beaufort, en Tarentaise (Savoie), puis bourgeoise d'Évian, s'établit avant 1500 à Saint-Maurice où elle acquit la Bourgeoisie et joua un rôle en vue. Le duc de Savoie Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> lui accorda une confirmation de noblesse par lettres du 1<sup>er</sup> décembre 1626. Elle a donné, entre autres personnalités, Joseph I<sup>er</sup> Tobie Franc, abbé de Saint-Maurice de 1669 à 1686. Famille éteinte en 1869.

I. — (*De gueules*) à la marque formée du chiffre 4, la haste barrée d'une traverse et appuyée de 2 états (*d'argent*), cantonnée en chef de 2 étoiles (*d'or*). (Armorial valaisan.)

Armes primitives antérieures à l'anoblissement, portées par Antoine Franc alias Karmentran.



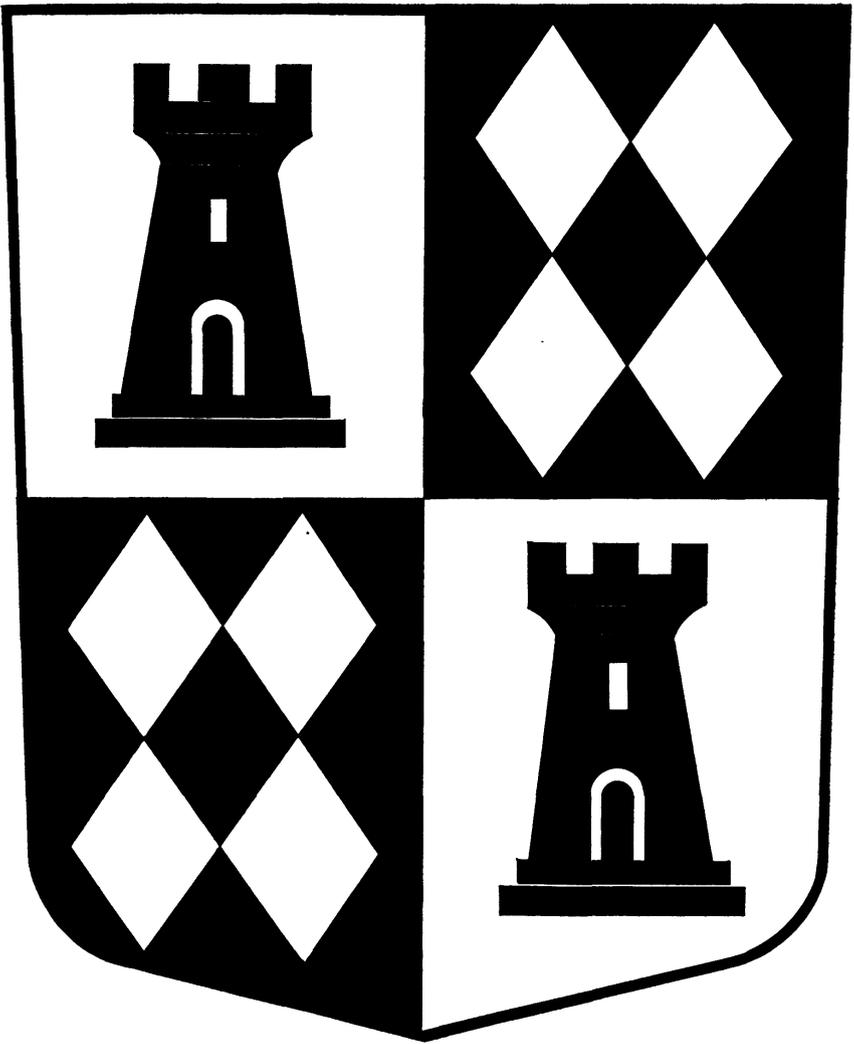
de FRANC<sup>1</sup>

de FRANC

II. — *Ecartelé : aux I et IV d'argent à la tour carrée et crénelée de gueules, ouverte de sable ; aux II et III d'azur à 4 losanges d'or posés en carré.* (Armorial valaisan.)

Armes confirmées par le diplôme de 1626. Les 4 losanges proviennent des armes Quartéry qu'on trouve dès 1610 en écartelure avec la tour pour le même Antoine Franc, syndic, époux de Pernette de Quartéry ; la tour crénelée est peut-être un rappel de Beaufort (*beau fort*).

La famille Franc de Monthey est distincte de la précédente et porte d'autres armes.



de FRANC<sup>2</sup>

## FROMENTIN

Ce nom dérive de *froment* et désigne probablement à l'origine un producteur ou marchand de froment. Des familles de ce nom sont connues en France, notamment en Artois au XVII<sup>e</sup> siècle et en Aunis où l'on rappelle Eugène Fromentin (1820-1876), né à La Rochelle, peintre et écrivain. Dans le Valais central, on cite Pierre *Fromentin*, métral des sires de La Tour dits de Bex, dans le Val d'Hérens en 1349, et une famille éteinte de Sion, mentionnée dès le XIV<sup>e</sup> siècle, qui a donné le Dr François-Bruno Fromentin (1700-1780), curé de Riddes, chanoine de Sion, vidomme du Chapitre pour Cordonnaz et Pinsec. La famille Fromentin de Massongex serait, selon les uns, originaire de France, selon d'autres, et plus probablement, de la vallée des Ormots : on connaît là une famille Fromentin depuis 1402, un hameau porte ce nom, et l'on cite Jean Fromentin, syndic d'Ormont-Dessus en 1494. A Saint-Maurice, Jean Fromentin, fils d'Antoine, de Massongex, fut reçu Communier le 1<sup>er</sup> novembre 1757 (50 écus). La famille Fromentin est encore représentée à Ormont-Dessus et à Massongex.

*D'azur vêtu d'argent, chargé de 3 épis barbés, tigés et feuillés d'or, 1 en pal, 2 en sautoir, noués par un ruban d'argent.* (Archives cantonales : Fichier héraldique.)

Armes parlantes : le *froment*. Variantes.



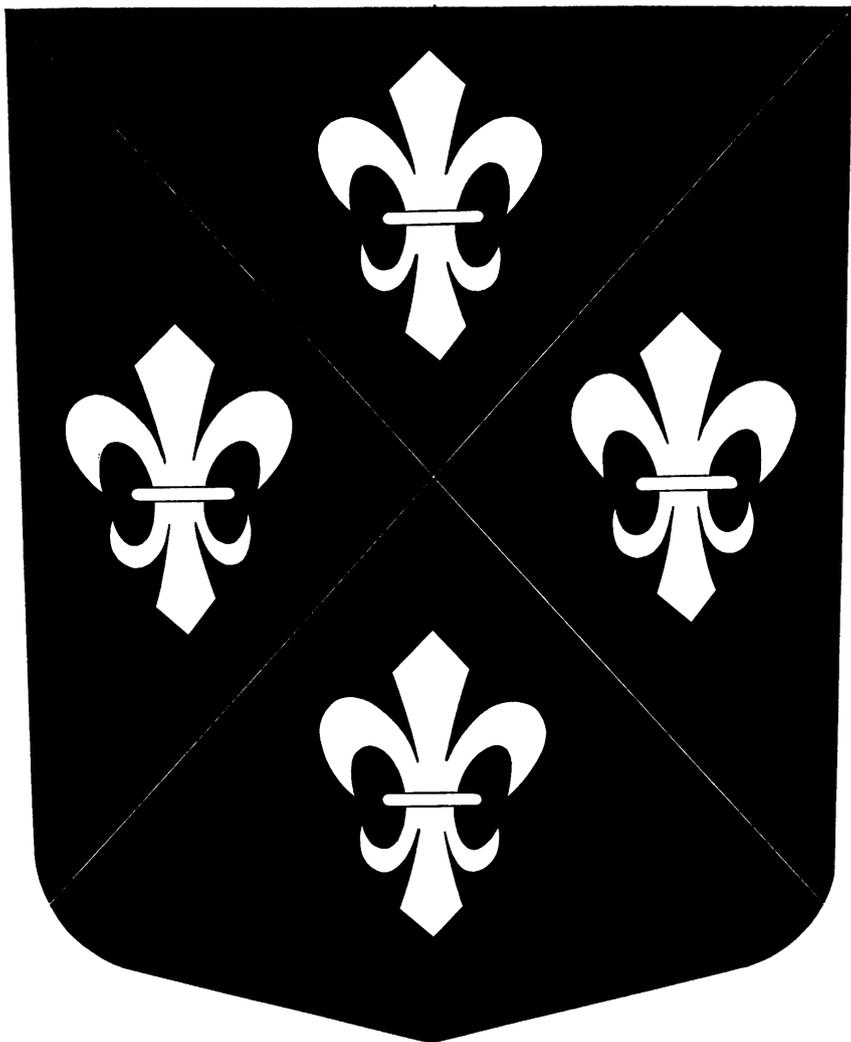
FROMENTIN

## GALLAY ou GALLEY

Cette famille, dont l'orthographe du nom a varié, est originaire de Prez-vers-Noréaz, d'où Josse s'établit à Fribourg et y fut reçu dans la Bourgeoisie privilégiée en 1595. Jacques, de Fribourg, menuisier, vint à Saint-Maurice et fut reçu Bourgeois le 24 juin 1745 (1500 florins, un seau et un gobelet) ; il fut la souche d'une famille distinguée.

I. — *Ecartelé en sautoir de gueules et d'azur à 4 fleurs de lys d'or.* (Armorial valaisan.)

Armes portées par Marie-Josette Gallay, épouse du grand bailli Valentin Sigristen. Les fleurs de lys, en évoquant la France : *Gallia*, veulent sans doute illustrer le nom. Les couleurs rouge et bleu sont celles de Saint-Maurice.



**GALLAY ou GALLEY<sup>1</sup>**

GALLAY ou GALLEY

II. — *De gueules à la barre d'argent chargée de 3 étoiles de gueules.* (Armorial valaisan.)

Sceau du chanoine Nicolas Gallay (1784-1844).

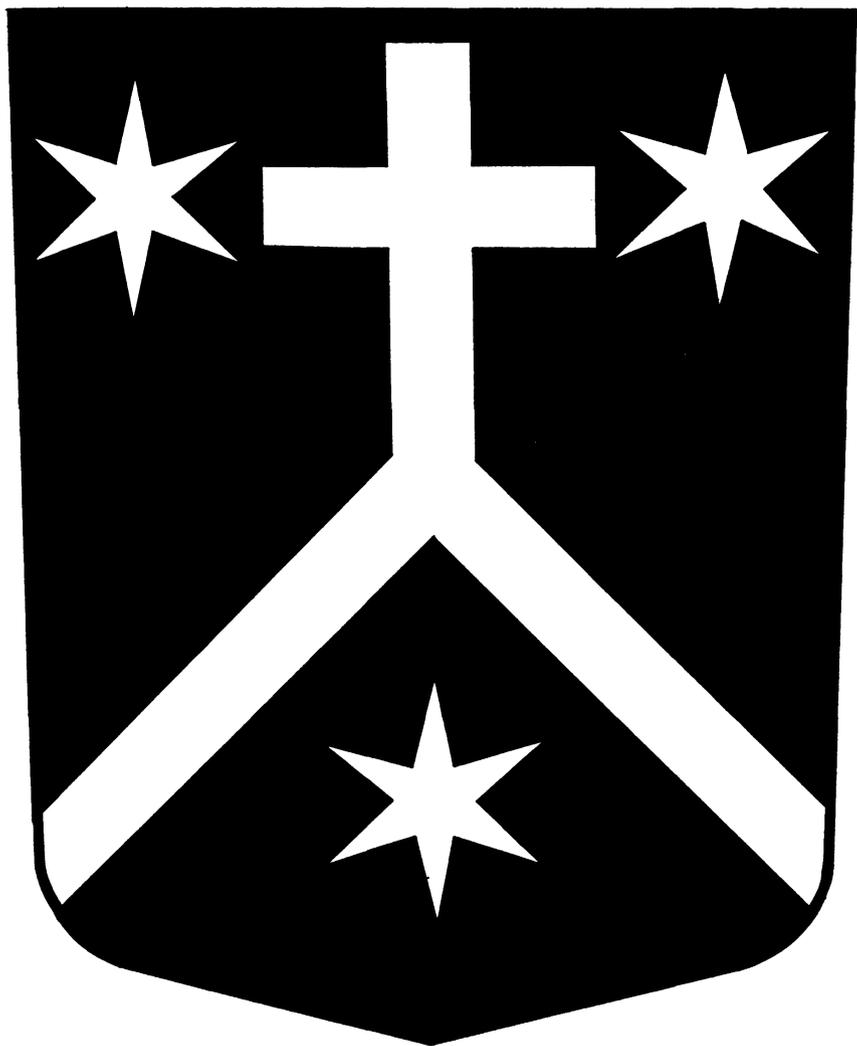


GALLAY ou GALLEY<sup>2</sup>

GALLAY ou GALLEY

III. — *De gueules au chevron sommé d'une croix latine, accompagné de 3 étoiles à 6 rais : 2 en chef et 1 en pointe, le tout d'or.* (Armorial valaisan.)

Ces armes sont aussi portées par la famille d'origine fribourgeoise, comme par une autre famille de même nom, originaire de Chevenoz (Haute-Savoie), qui a essaimé en Valais où Jean, Jean-Pierre et Joseph furent reçus Bourgeois de Saint-Maurice en 1818 ; François et Hippolyte, Bourgeois de Massongex en 1853. — Familles bourgeoises domiciliées (1970).



GALLAY ou GALLEY<sup>3</sup>

## GARD

Nom dérivé d'un ancien prénom de racine germanique : *Baldus* ou *Valdus*, signifiant : homme de la forêt (*Wald*).

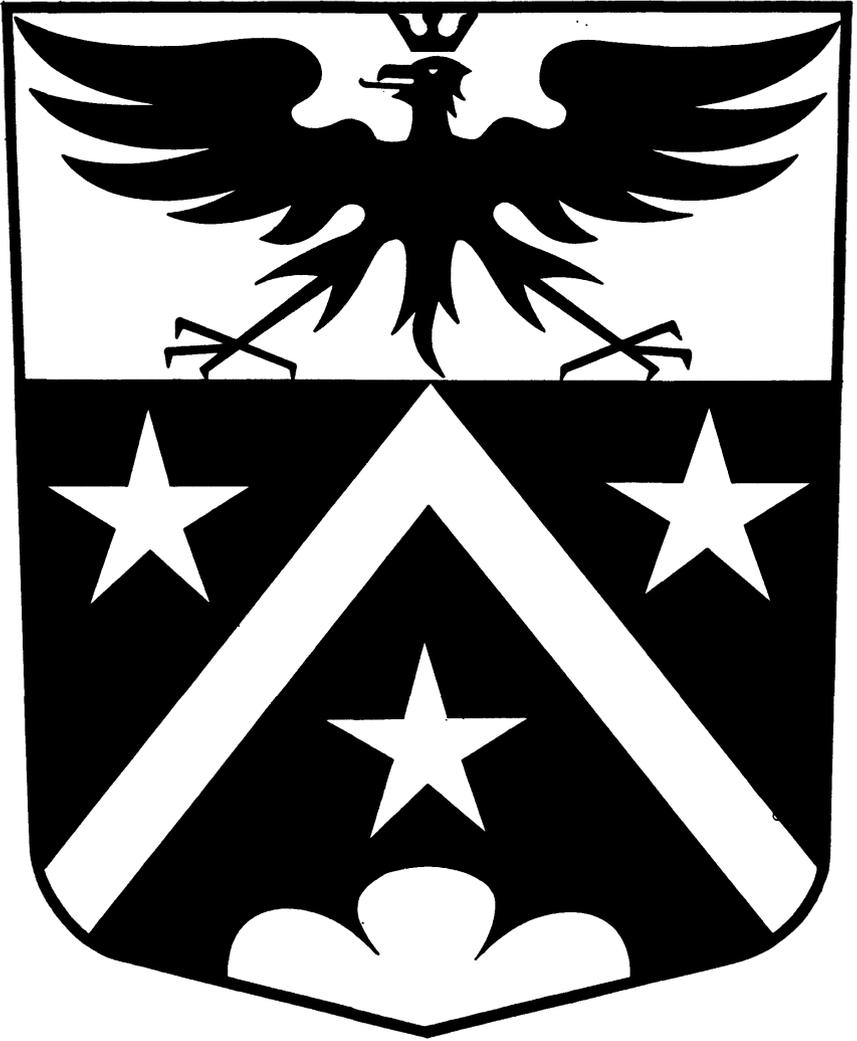
Famille qui serait venue de la vallée d'Aoste, mentionnée à Bagnes dès le XIV<sup>e</sup> siècle. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle la famille a fourni de nombreux magistrats, officiers et ecclésiastiques, et a formé plusieurs branches. Joseph-Arnold (1750-1828), officier aux services de France, puis d'Espagne, épouse Marie-Joséphine de Quartéry et est reçu Bourgeois de Saint-Maurice le 28 janvier 1786 (1500 florins) ; son neveu Eugène-Arnold (1776-1854), Dr méd., épouse Anne-Catherine-Françoise de Macognin de la Pierre et est à son tour reçu Bourgeois de Saint-Maurice en 1815 (50 louis).

Armes portées par la branche de Saint-Maurice :

*D'azur au chevron d'or accompagné de 3 étoiles du même : 2 en chef et 1 en pointe, avec 3 coupeaux de sinople en pointe ; au chef d'or chargé d'une aigle couronnée de sable.* (Armorial valaisan.)

Ces armes ont un caractère italien.

D'autres branches de la famille portent d'autres armes.



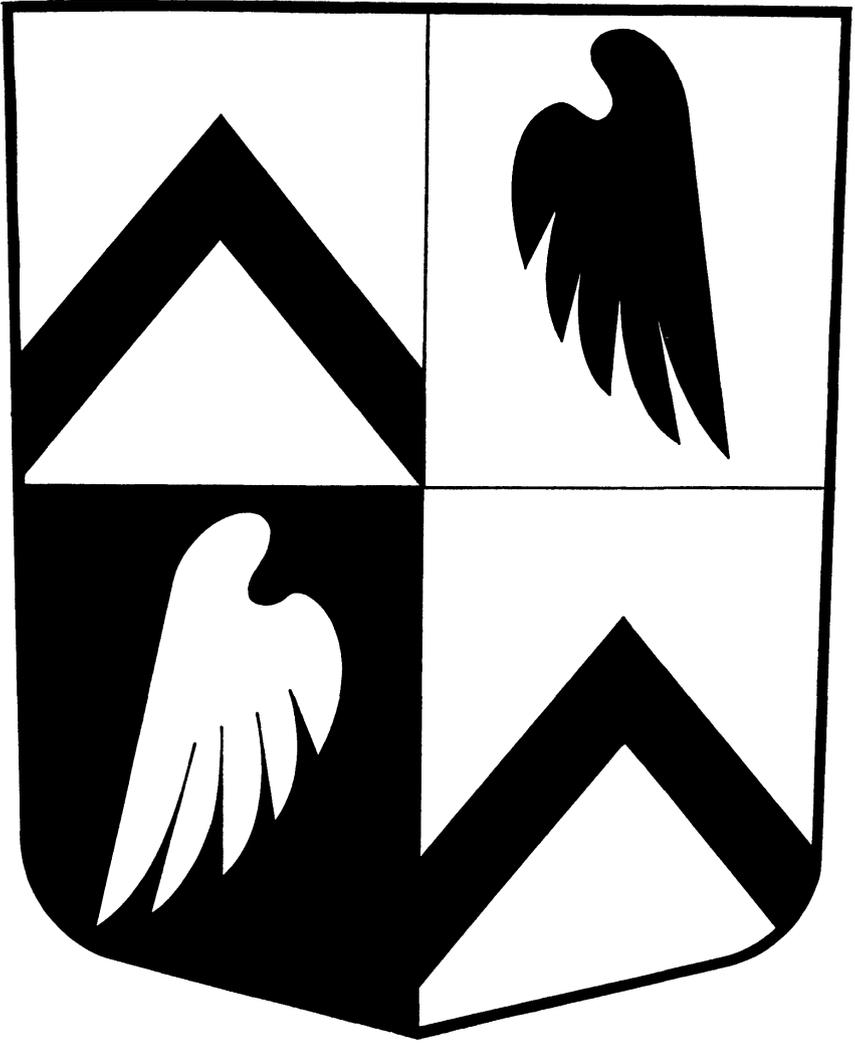
GARD

## GARNY

Nom dérivé de l'ancien prénom *Varnerius* ou *Garnerius*, d'où *Garner*, *Garnier*, *Garnet*, *Garni* ou *Garny*. A Vionnaz paraît en 1436 Peronet *Garny alias Albi*, procureur de la commune. A Monthey est citée en 1769 une famille *Garny*, originaire de Montriond en Chablais ; Pierre-François Garny est reçu Bourgeois de Monthey le 19 juillet 1789 ; Barthélemy demande à y être reçu Bourgeois en 1809. La famille est encore florissante à Monthey. A Saint-Maurice Michel *Garni* est reçu Communier le 20 juin 1757 (50 écus) ; de même, le 24 juin 1758, Pierre-Joseph Garni, « d'Evionnaz » (50 écus), puis Jean Garni le 24 juin 1772 (50 écus), François Garni le 10 août 1786 (50 écus). La famille *Garny* d'Evionnaz est encore vivante ; un rameau a été admis à la citoyenneté de Genève en 1902.

*Ecartelé : aux I et IV d'or au chevron de gueules ; au II d'argent au demi-vol de gueules, et au III de gueules au demi-vol d'argent. (Armorial valaisan.)*

D'après un dessin qui serait du XVIII<sup>e</sup> siècle.



GARNY

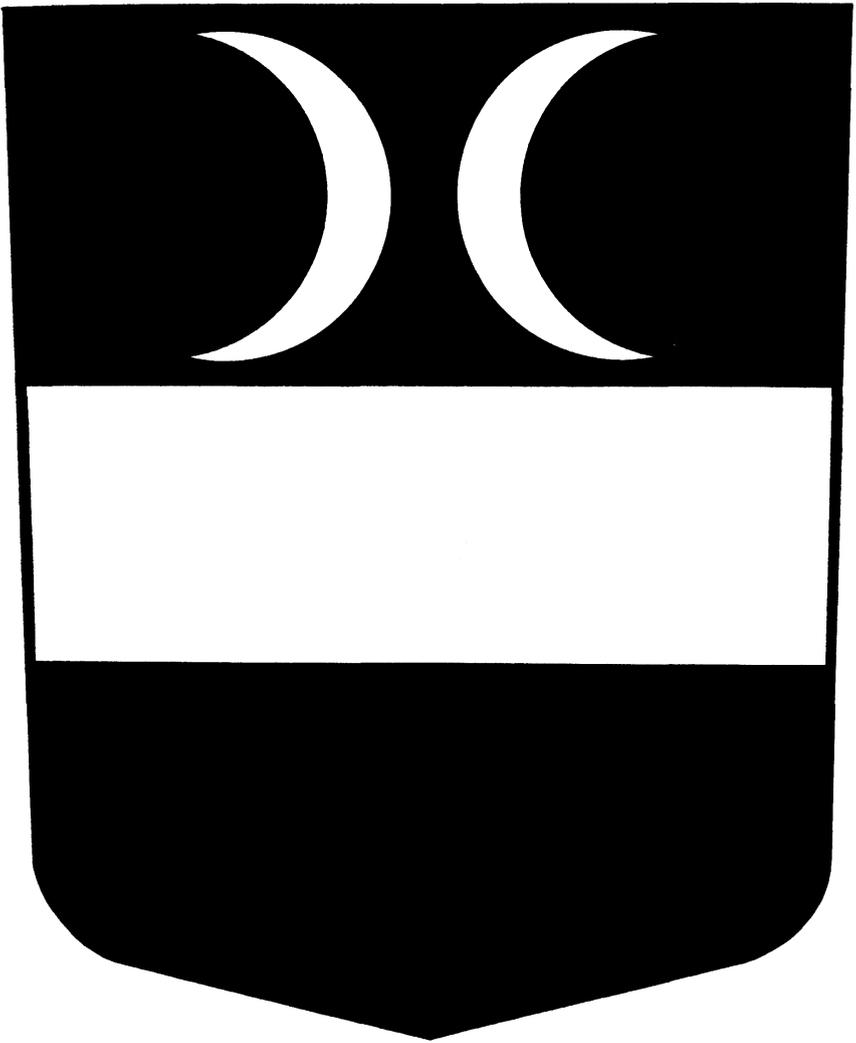
## GAY

Une famille de ce nom apparaît à Orsières dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et descend plus tard à Martigny où elle acquiert la Bourgeoisie en 1672 et joue un rôle important.

Une autre famille *Gay* ou *Guay*, *Guex*, est connue à Salvan dès le XIV<sup>e</sup> siècle, se divise en plusieurs branches et essaime à Saint-Pierre-de-Clages (1585), Martigny (1670, 1677), Chamoson (1699). Jules Bertrand et Louis Coquoz rattachent de même les Gay de Saxon et de Saillon à la vallée de Salvan. Jean-Baptiste (1813-1894), de Saillon, avocat, vint à Saint-Maurice où il est reçu Bourgeois le 6 avril 1848, épouse Louise Barman (1846), et préside le Conseil municipal 1852-1853.

*D'azur à la fasce d'or surmontée de 2 croissants d'argent, celui de dextre tourné, celui de senestre contourné.* (Armorial valaisan.)

Ces armes, indiquées par le Dr Bonaventure Bonvin (début du XIX<sup>e</sup> siècle) pour les Gay de Saxon, paraissent inspirées de celles des Gay de Martigny, originaires d'Orsières.



**GAY**

## GEX

Vieille famille de Mex qui a essaimé dans toute la région : Evionnaz, Vérossaz, Massongex, Saint-Maurice. Les frères Jean-Pierre et Joseph, fils de Pierre Gex, de Mex, sont reçus Communiers de Saint-Maurice le 24 juin 1767 (50 écus), puis, le 1<sup>er</sup> novembre 1772, le « métral Gex de Mex ». Au siècle suivant, les frères Jean-Joseph, Pierre-Maurice et Jean-Maurice, de Vérossaz, sont reçus Bourgeois de Saint-Maurice le 5 mars 1842 (30 et 34 louis) ; de même Louis, de Massongex, en 1846 (36 louis). — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

*Tranché : d'argent au dragon de sable, colleté d'or et crachant une flamme de gueules ; et de sinople à 3 piques d'argent posées en barre et mouvant du flanc.*  
(Archives cantonales : Fichier héraldique.)

Ces armes font allusion à la légende selon laquelle trois hommes auraient tué un dragon dans la région de Mex et y auraient ensuite créé le village en fondant ses trois principales familles : Gex, Gerfaux et Richard.



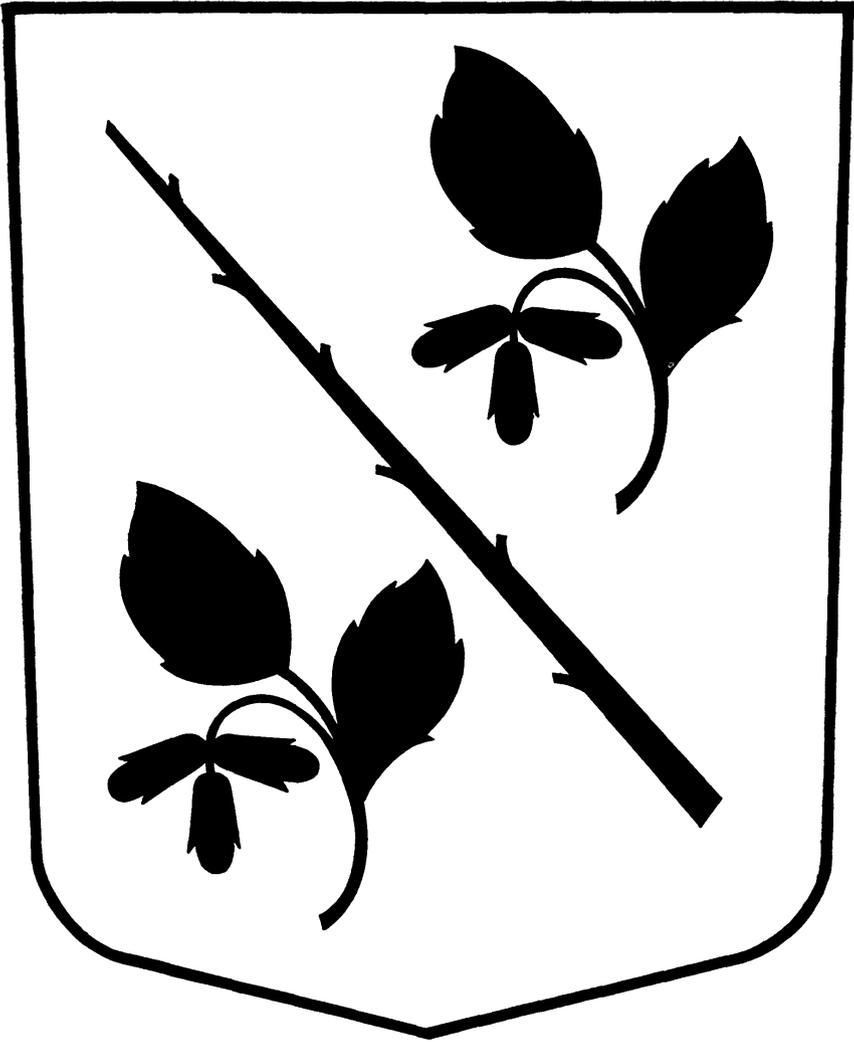
**GEX**

## GOLLET

Famille originaire de Sallanches en Faucigny (Haute-Savoie), qui essaima à Saint-Maurice avant 1766 en la personne de Jean-Joseph, fils de feu François, cordonnier, reçu Communier le 20 juin 1776 (50 écus), puis Bourgeois le 24 juin 1790 (3000 florins). La famille a donné plusieurs conseillers municipaux et bourgeoisiaux. — Famille bourgeoise domiciliée (1970). Des branches de cette famille ont acquis la Bourgeoisie de Sion en 1898, de Genève en 1960, de Lausanne en 1960 aussi.

*D'argent à une gaule au naturel posée en bande, accompagnée de 2 trochets de noisetiers de sinople fruités d'or.* (Commission héraldique.)

Armes parlantes : une *gaulée*. Le nom de cette famille s'écrivit d'abord *Gaulet*, puis *Gollet*.



GOLLET

## GOLLUT

Famille originaire de Morzine en Chablais où elle paraît d'abord sous le nom *Excoffier alias Gollu* ou *Gollu dictus Excoffieri*, puis *Gollud*. Une branche s'établit vers 1800 en Valais où François fut reçu Bourgeois de Massongex en 1834, et ses frères Claude et Jean Bourgeois de Saint-Maurice, le premier en 1853 (1500 francs), le second en 1857 (600 francs).

I. — *Parti de sable et d'azur, à la tête de loup arrachée d'or brochant, lampassé de gueules.*

Armes de la famille de Morzine. (Armorial valaisan ; Académie Chablaisienne : Armorial ms. J. Baud.)



GOLLUT<sup>1</sup>

## GOLLUT

II. — *D'argent au pélican de sable ensanglanté de gueules, nourrissant sa nichée dans son nid, également de sable.* (Armorial valaisan ; Jules et Léon Gauthier : Armorial de Franche-Comté.)

Ce sont les armes d'une famille homonyme éteinte de Pesmes en Franche-Comté (Haute-Saône), reprises par des membres de la famille valaisanne.

Les deux blasons semblent jouer sur le mot *goulu*.

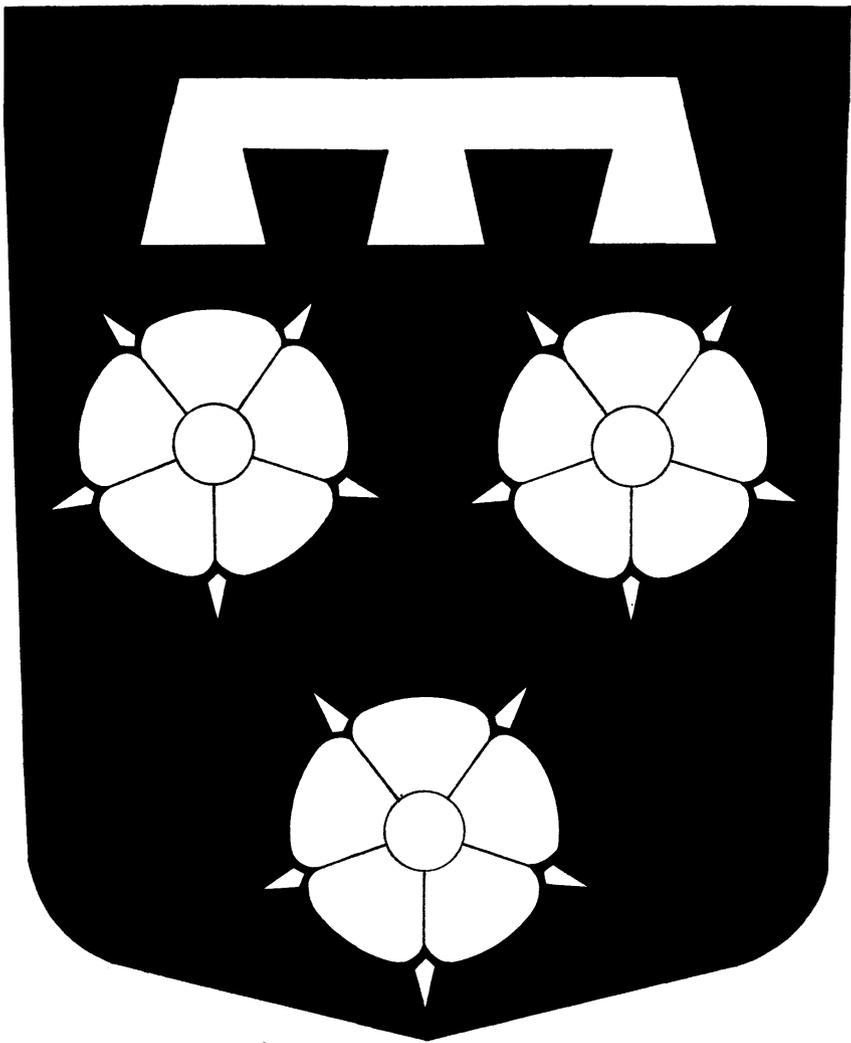


GOLLUT<sup>2</sup>

## GRENAT

Famille originaire de Vacheresse en Chablais où elle paraît d'abord sous le nom de *Charles dit Guernat*, puis *Grenat*. Pierre Grenat est l'un des représentants de Vacheresse et Bonnevaux lors de la dédition au Valais en 1536 ; Jean et François Grenat participent au même acte comme représentants d'Abondance. La famille existe encore à Vacheresse. Elle essaime à Saint-Maurice à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; en 1898 elle figure parmi les familles bourgeoises non domiciliées. Une branche établie à Monthey a donné Pierre-Antoine Grenat (1824-1905), chanoine de Sion 1872, doyen du Chapitre 1896, archiviste de Valère et historien, auteur d'une *Histoire moderne du Valais de 1536 à 1815* (Genève, 1904). Le Conseil d'Etat, pour reconnaître les mérites du chanoine Grenat, lui fit don en 1893 d'un calice conservé à l'Abbaye de Saint-Maurice. La famille est encore représentée à Monthey dont elle a acquis la Bourgeoisie en 1873.

*De gueules à 3 roses d'argent, posées 2 et 1, surmontées d'un lambel d'or.*  
(Académie Chablaisienne : Armorial ms. J. Baud.)



GRENAT

## GREYLOZ

Famille connue à Ollon près d'Aigle dès 1345, qui a donné de nombreux magistrats. Une branche établie à Saint-Maurice avant 1500, y acquit droit de Bourgeoisie et y fournit aussi de nombreux notaires et magistrats, 26 syndics, des ecclésiastiques et des officiers au service de France. Branche éteinte à Saint-Maurice en 1825, mais famille encore représentée à Ollon.

*De gueules au chamois au naturel dressé sur un mont de 3 coupeaux de sinople en pointe, accompagné de 2 étoiles à 6 rais d'or en chef. (Armorial valaisan.)*

Le *chamois* fait allusion au nom de la famille *Chamorel*, encore existante, dont les Greyloz seraient une branche.

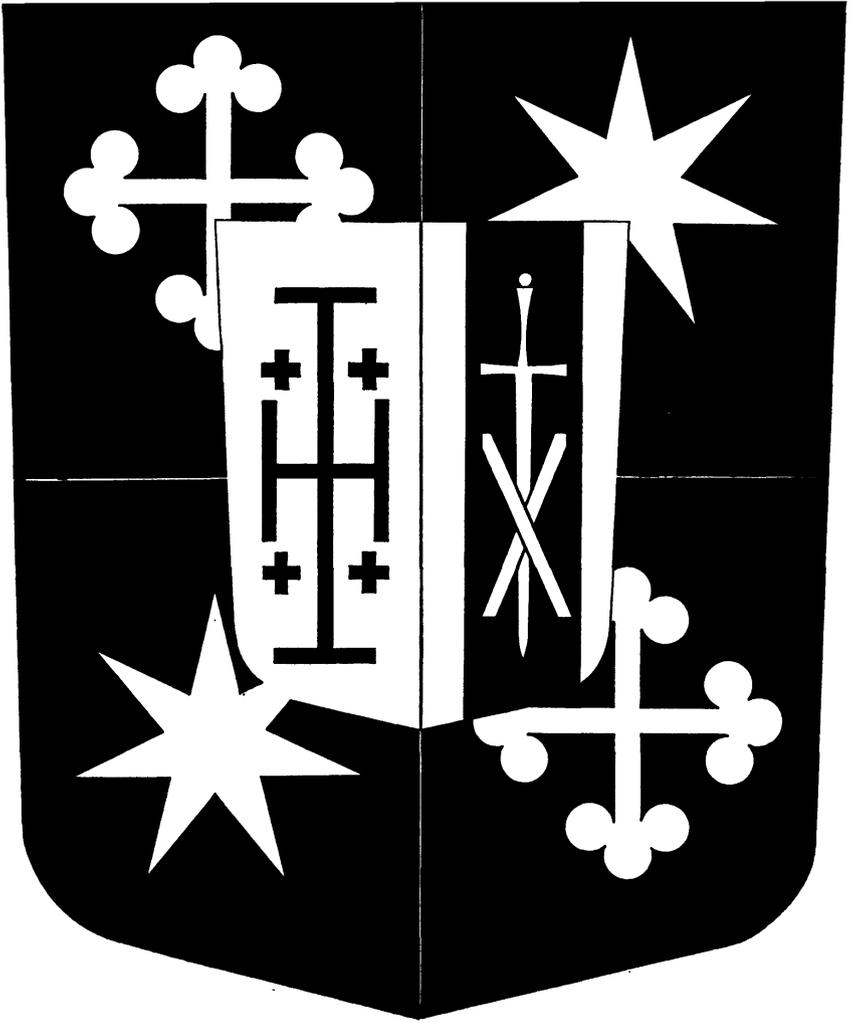


**GREYLOZ**

## HALLER

Mgr Louis-Séverin Haller, né en 1895 à La Tour-de-Peilz (Vaud), fils de François-Antoine (1844-1907), originaire de Hüsseren-Wesserling en Alsace, et de Marie-Patience Chevalley (1852-1935), de Monthey, reconnu Bourgeois de Monthey en 1908, est entré à l'Abbaye de Saint-Maurice en 1913 et en fut abbé-évêque de 1943 à 1970 ; reçu *Bourgeois d'honneur* de Saint-Maurice le 6 juin 1951.

*Écartelé : aux I et IV de gueules à la croix tréflée d'argent (Abbaye de Saint-Maurice) ; aux II et III d'azur à l'étoile à 7 rais d'argent (Evêché de Bethléem uni par Grégoire XVI à l'abbaye) ; sur le tout, écu parti : d'argent à la croix potencée de gueules cantonnée de 4 croisettes du même (Ordre du Saint-Sépulcre dont Mgr Haller est Grand-Prieur de la Lieutenance helvétique), et d'or au pal de sable chargé d'une épée d'argent garnie d'or, avec 2 réglettes d'or croisées en sautoir brochant sur la lame (armes Haller).*



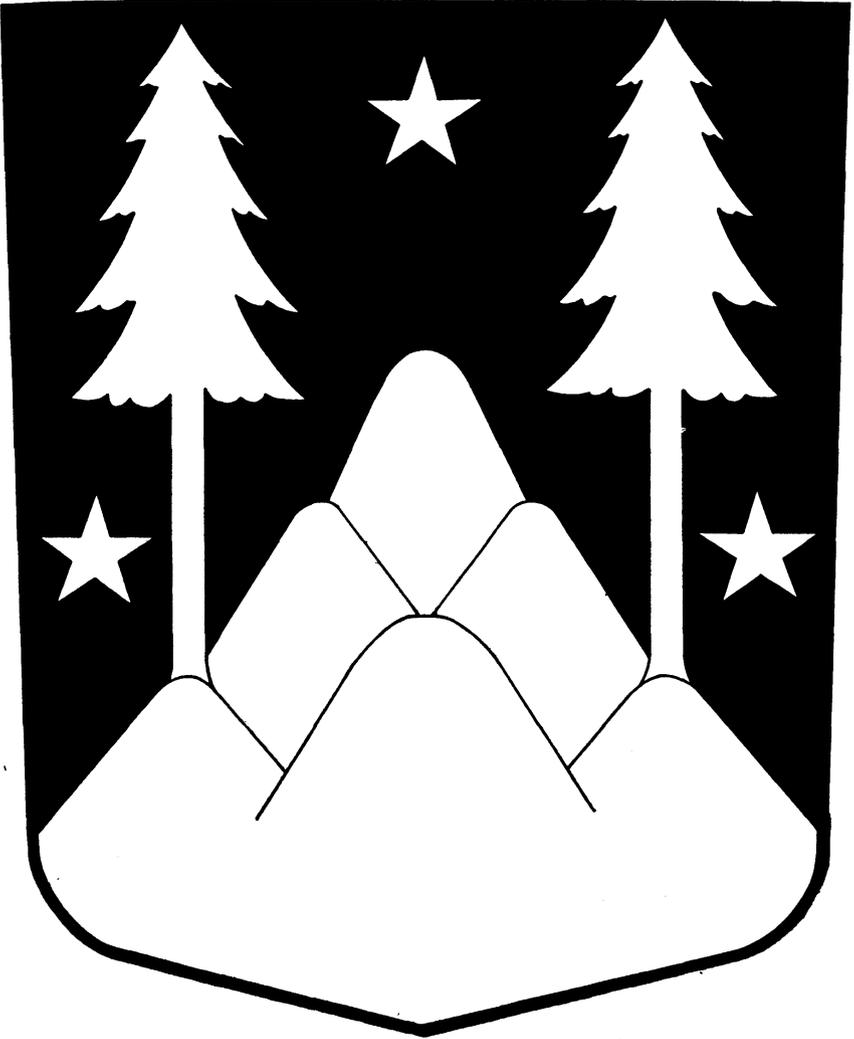
HALLER

## JORIS

Famille d'Orsières citée dès 1456, multipliée en plusieurs branches ; elle a essaimé à Bagnes vers 1570, à Sion dès 1630, à Martigny et Saint-Maurice au XVIII<sup>e</sup> siècle ; des branches acquièrent droit de Bourgeoisie à Bourg-Saint-Pierre, Vollèges, Martigny (1725), Charrat, Saxon, Saillon, Sion (1658). François-Joseph, notaire, fiscal à Saint-Maurice vers 1732. François-Alexis (1716-1806), officier au service de France, épouse en 1772 Marie-Louise-Elisabeth de Bons, de Saint-Maurice, est reçu Bourgeois de cette ville le 1<sup>er</sup> novembre 1779 (1500 florins), syndic en 1787 et 1797 ; Etienne-Antoine (1725-1786), frère du précédent, officier en Piémont, épouse en 1756 Marie-Josèphe Joris (1724-1800) qui, après son veuvage, est admise avec ses fils à la Bourgeoisie le 24 juin 1789 (2000 florins). Famille encore florissante.

*D'azur au mont de 6 coupeaux d'or posés 1, 2, 3, avec 2 sapins de sinople, fûtés au naturel, mouvant des coupeaux latéraux, accompagnés de 3 étoiles d'or : 1 en chef, 2 en flancs. (Armorial valaisan.)*

Ces armes représentent la forêt sur la montagne pour illustrer le nom dérivé de *Jor* (forêt) comme les *Jeurs*.



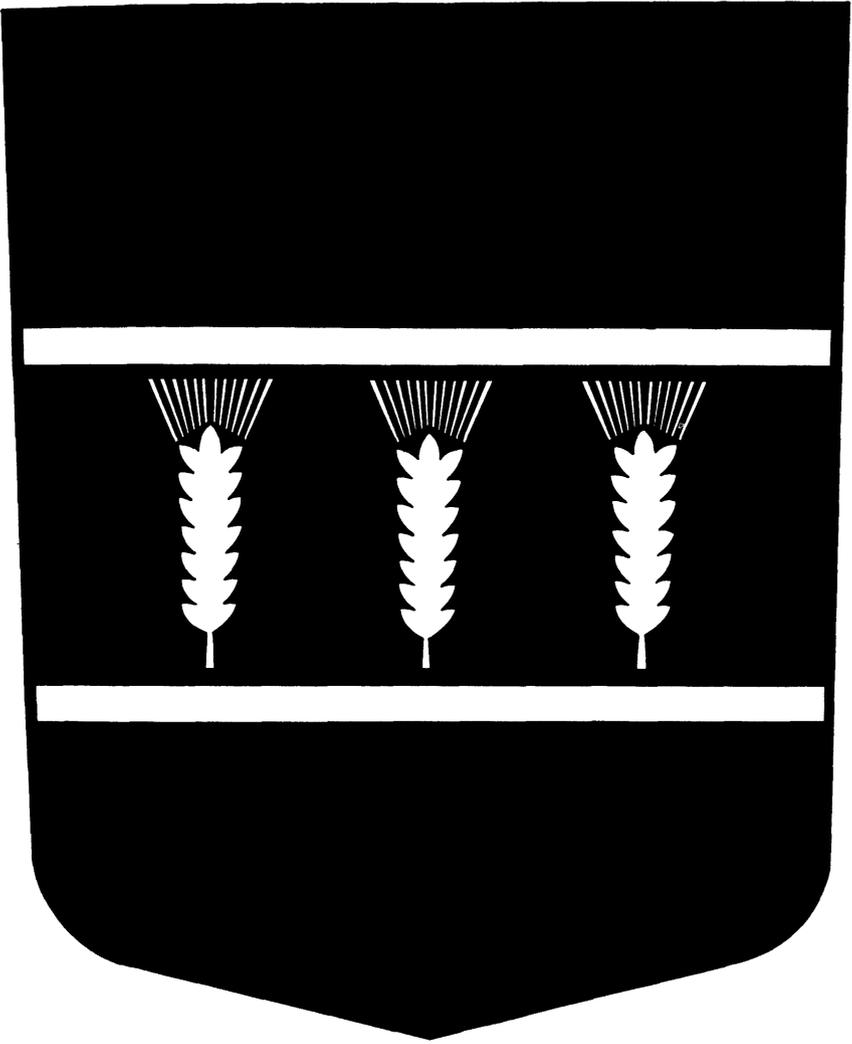
JORIS

## JUILLAND

Appelée primitivement *Gillian*, aujourd'hui *Juilland*, cette famille est originaire de la vallée d'Abondance en Chablais, d'où les frères François et André vinrent à Saint-Maurice vers 1740. Les frères Joseph et Jean-Joseph, petit-fils d'André, furent agrégés à la Bourgeoisie en 1871. Maurice (1853-1941), petit-fils de Jean-Joseph, fut professeur de français à Bucarest (Roumanie), où une rue porte son nom. Maurice, arrière-petit-fils du même Jean-Joseph, né en 1901, allié de Cocatrix, fut colonel-brigadier, commissaire des guerres en chef à Berne. — Famille bourgeoise domiciliée (1970). Un rameau de la famille de Saint-Maurice a obtenu droit de cité à Genève en 1901, puis à Morges (Vaud) en 1958.

*De sinople à la fasce d'azur bordée d'argent, chargée de 3 épis d'or posés en pal et rangés en fasce.* (Communication de la famille et Commission héraldique.)

Variante des armes d'une famille homonyme, mais de souche différente, citée à Chamoson dès le XV<sup>e</sup> siècle.

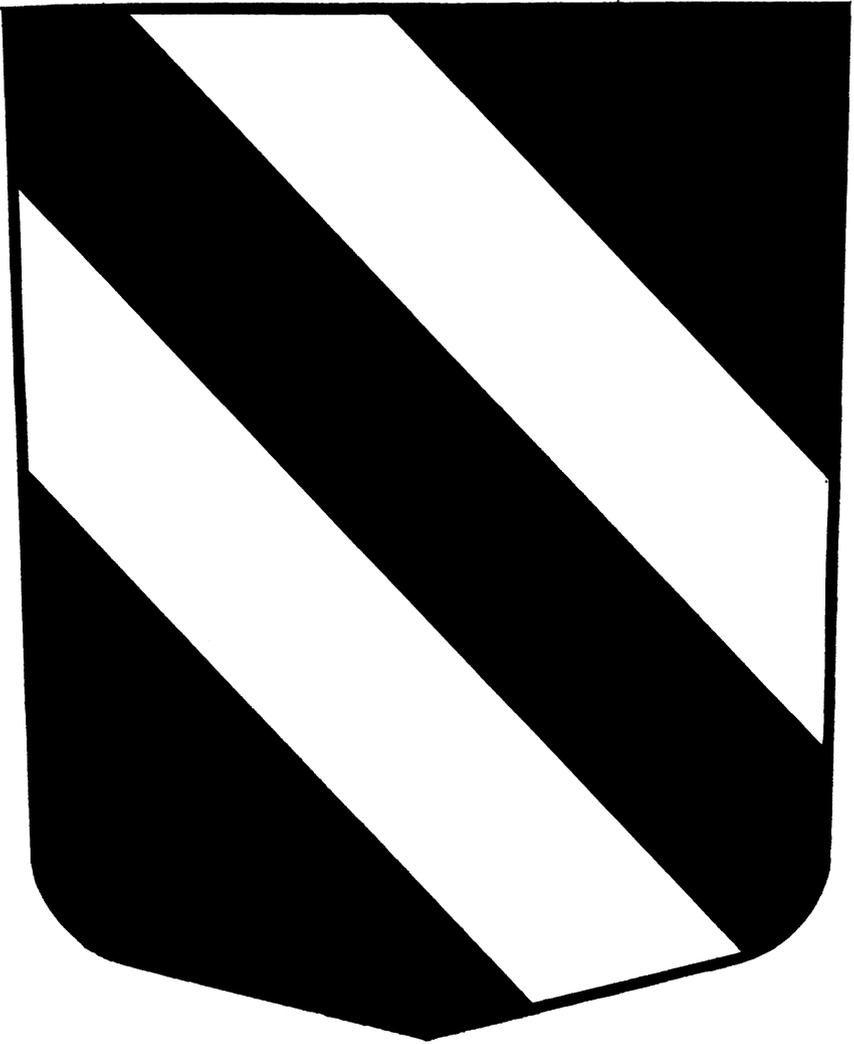


JUILLAND

## de LIDDES

Famille qui doit son nom à Liddes (Entremont) dont elle détenait la métairie, et qui a de nombreux représentants du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Une branche existait au XIV<sup>e</sup> à Saint-Maurice où Jean de Liddes serait devenu Bourgeois avant 1278 déjà ; Jaquet ou Jaquemet, Jaquemod, est cité comme Bourgeois, syndic et procureur de la ville en 1320, 1321 et 1328. La maison des de Liddes est mentionnée à Saint-Maurice en 1350. Diverses branches de la famille sont citées à Orsières, Bagnes, Savièse.

*De sable à 2 bandes d'argent (ou bandé de sable et d'argent).* (Armorial valaisan.)



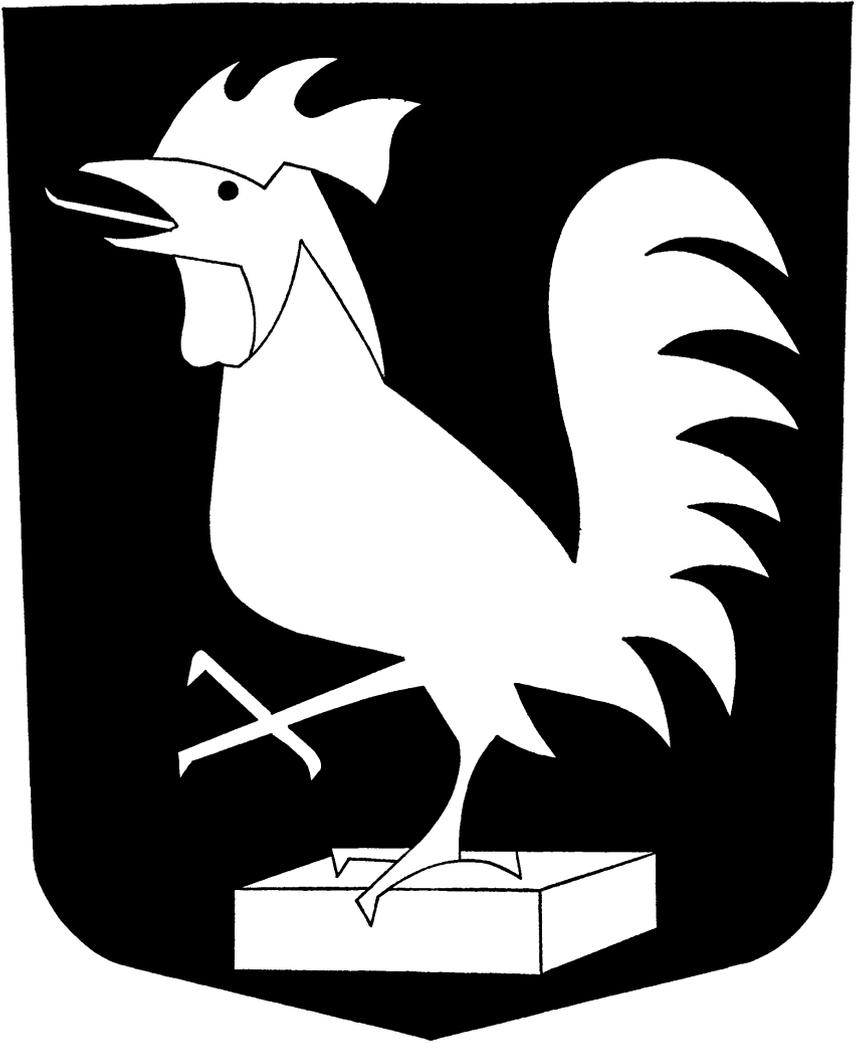
de LIDDES

## de MACOGNIN de la PIERRE

Famille noble originaire du Bugey (Ain) qui serait issue de Guillaume de Chacipol, cité de 1280 à 1301, époux d'Andrée de Macognin, unique héritière d'une famille possessionnée à Macognin près de Rumilly. Leur second fils, Jaquemet, releva le nom de Macognin par acte de 1325. Pierre de Macognin, notaire et secrétaire ducal, ajoute vers 1484 le nom de La Pierre d'un bien qu'il possède dans la paroisse de Cessy près de Gex. Henri († 1649), probablement arrière-petit-fils du précédent, chanoine de Saint-Maurice en 1586, fut suivi de son frère cadet, Pierre, qui devint Bourgeois de Saint-Maurice en juin 1618 (400 florins) et fonda la branche valaisanne, éteinte en 1907, qui donna de nombreux magistrats et des officiers au service de France. L'un de ces derniers, Etienne-Louis (1731-1793) fit construire, à partir de 1764, la maison de la Pierre, dans laquelle siège aujourd'hui le Tribunal de district. Charles-Melchior (1783-1850), médecin, fut président de la ville et député à la Diète fédérale. Maurice (1832-1907), conseiller d'Etat, dernier représentant de la famille.

I. — Armes anciennes : *D'azur au coq hardi d'argent, armé et crêté de gueules, posé sur une pierre équarrie aussi d'argent.* (Armorial valaisan.)

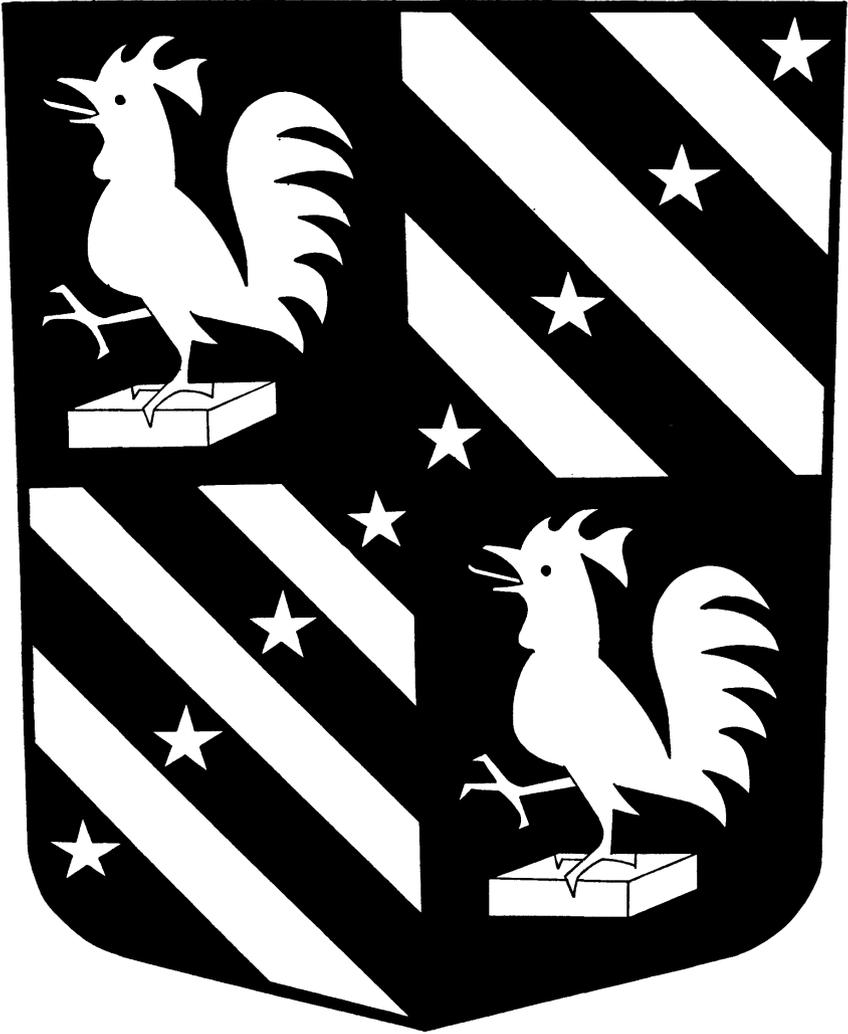
L'historien savoyard Guichenon attribue aux Chacipol-Macognin du Bugey 3 coqs d'argent sur champ d'azur ; en Savoie, selon Foras, les Macognin portaient : d'argent au coq de sable. — La pierre ajoutée par les Macognin de la Pierre est évidemment allusive à ce dernier nom.



de MACOGNIN de la PIERRE<sup>1</sup>

de MACOGNIN de la PIERRE

II. — Au XVIII<sup>e</sup> siècle : *Ecartelé : aux I et IV les armes anciennes ; aux II et III de gueules à 3 burelles d'argent posées en bande, séparées par 4 étoiles d'or rangées en barre.* (Armorial valaisan.)



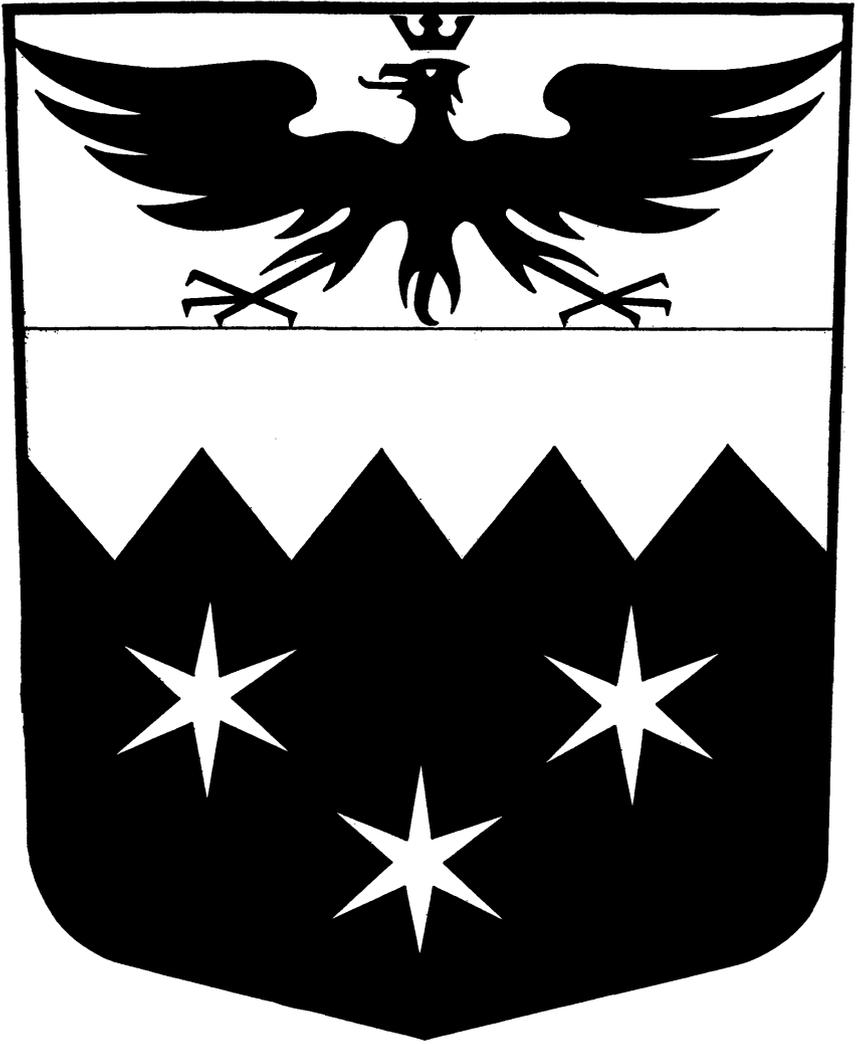
de MACOGNIN de la PIERRE<sup>2</sup>

## MARCLAY ou MARCLEY

Famille qui paraît originaire de Marclay, hameau de la commune de Bons en Chablais, fixée dans la vallée d'Illicz au XIV<sup>e</sup> siècle. Elle a fourni de nombreux notaires et magistrats, ainsi que des officiers au service de France. Une branche se fixa à Saint-Maurice au XVII<sup>e</sup> siècle et y fut reçue Bourgeoise. Jean-François (1696-1754), hôte de l'*Ecu du Valais* à Saint-Maurice à partir de 1722, maître des postes, fut syndic de la ville en 1733-1738.

I. — *D'azur à 3 étoiles à 6 rais d'or posées 2 et 1, au chef d'or à l'aigle de sable couronnée d'or, soutenu d'une devise denchée de gueules.* (Armorial valaisan.)

Armes datées de 1727, provenant de l'officine Antonio Bonacina de Milan pour l'édit Jean-François Marclay ou Marclei.



MARCLAY ou MARCLEY<sup>1</sup>

## MARCLAY ou MARCLEY

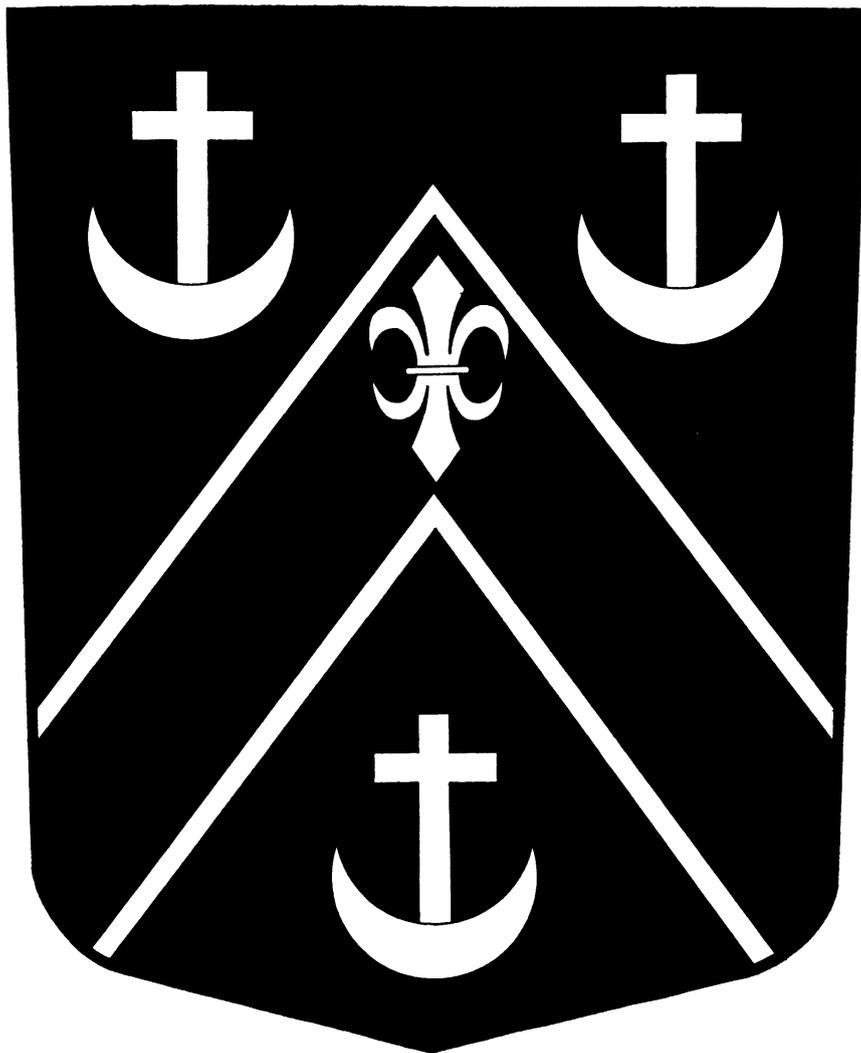
II. — *D'azur au chevron abaissé de gueules bordé d'or, chargé d'une fleur de lys d'or et accompagné de 3 croix latines aussi d'or soutenues chacune d'un croissant d'argent.* (Armorial valaisan et communication de M. Jean Marclay, à Monthey.)

Armes généralement portées par la famille, notamment par Marie-Catherine, fille de Jean-François Marclay, syndic de Saint-Maurice, épouse d'Eugène-Hyacinthe de Nucé († 1775).

Peut-on voir dans les croix surmontant les croissants une allusion à des officiers de la famille Marclay ou *de Marclésy* au service de France et qui auraient combattu contre l'Islam ? Il apparaît, d'ailleurs, que primitivement les croissants étaient surmontés d'une épée versée, qui fut, par la suite, remplacée par la croix.

Variantes portées par les diverses branches de la famille encore florissante dans la vallée d'Illiez et à Monthey : chevron non bordé, pas de fleur de lys, épées ou croix remplacées par des quartefeuilles ou des roses ; parfois aussi la croix et le croissant deviennent une ancre.

Un rameau, venant de Champéry, a acquis droit de cité à Lausanne en 1956.



MARCLAY ou MARCLEY<sup>2</sup>

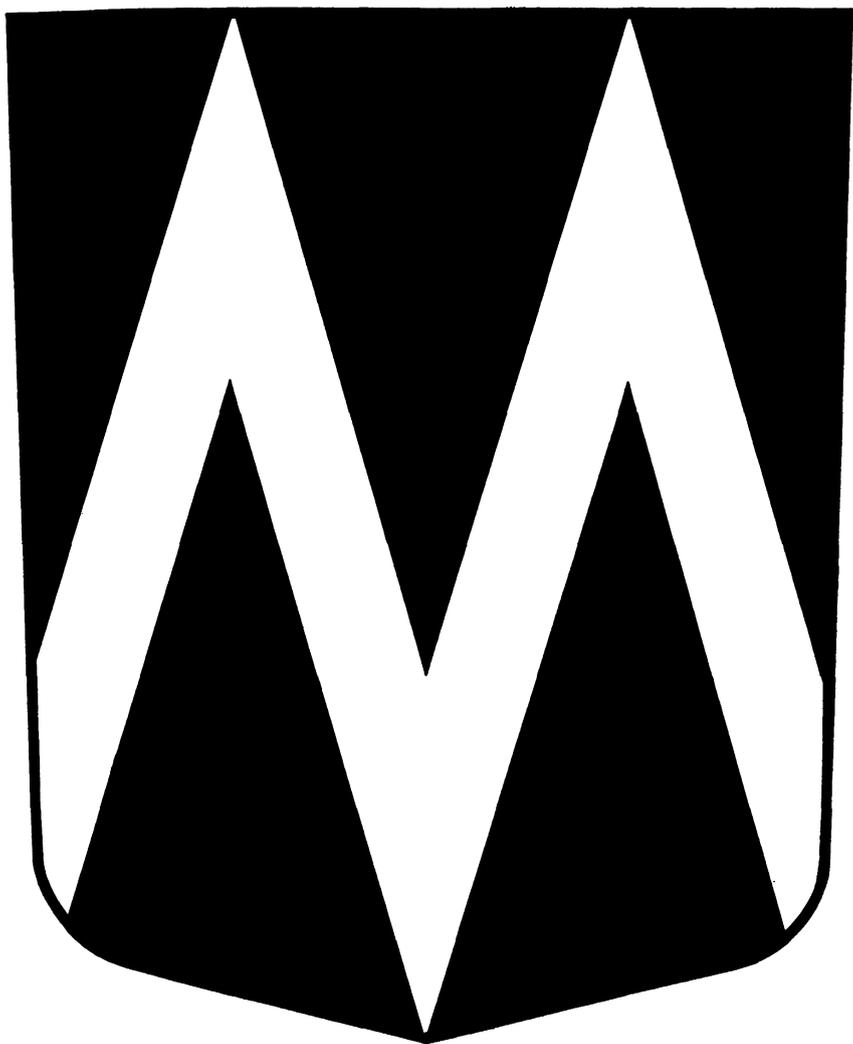
## METTAN

Famille de Mex, Vérossaz, Evionnaz et Saint-Maurice, dont le nom apparaît sous les formes *Mittan*, *Metan*, *Metand*, *Mettan*. Jean *Metan*, de Mex, est reçu Communier de Saint-Maurice le 1<sup>er</sup> novembre 1695 (700 florins); 2 autres agrégations à la Bourgeoisie ont eu lieu le 5 mars 1842, venant de Vérossaz. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

Un rameau de la branche d'Evionnaz est naturalisé à Genève en 1931.

I. — *D'azur à 2 chevrons accolés d'argent.* (Archives cantonales : Fichier héraldique.)

Les 2 chevrons forment la lettre M, initiale du nom de la famille; les couleurs sont celles d'Evionnaz.



METTAN<sup>1</sup>

## METTAN

II. — *Coupé : de gueules à une couronne d'or, et d'azur à 2 barres d'or, avec un chef d'or chargé d'une aigle de sable.* (Communication de la famille.)

Armes de caractère italien où la couronne, posée au milieu de l'écu, fait peut-être allusion au nom de la famille interprété comme indiquant le milieu, ou la moitié : *metà* en italien. A remarquer que la lettre M est aussi au milieu de l'alphabet.



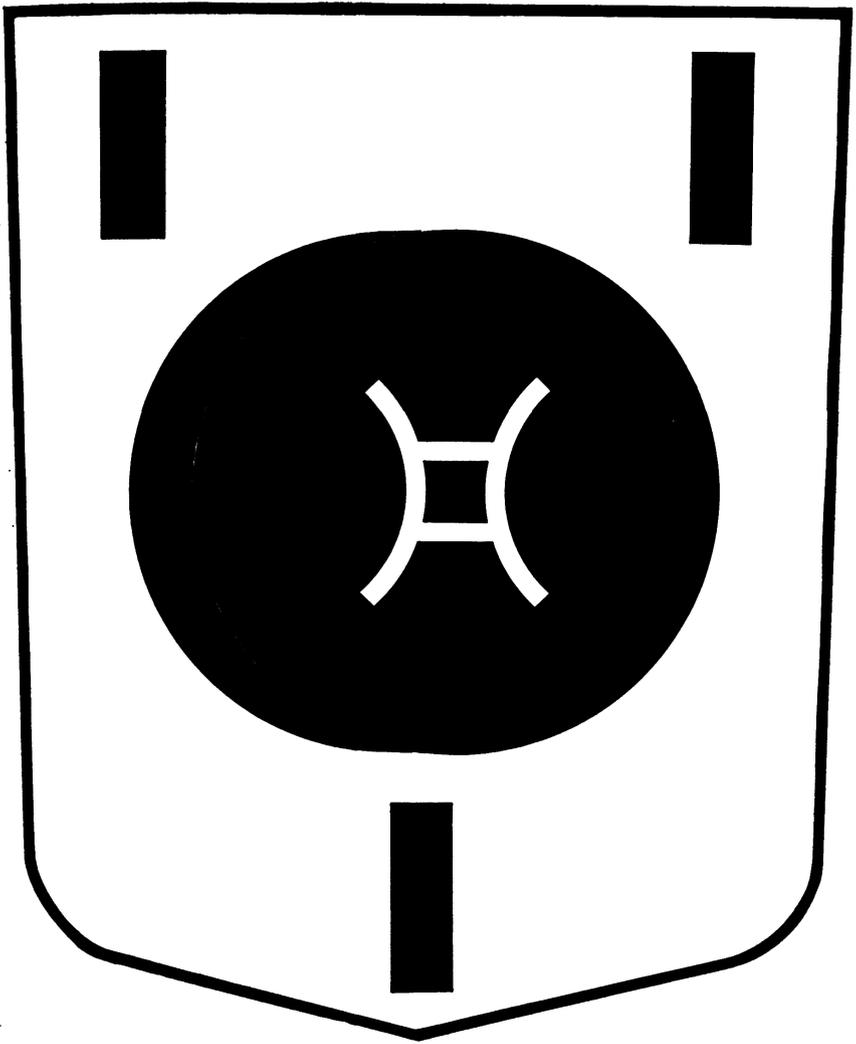
METTAN<sup>2</sup>

## MEULAZ

Famille originaire d'Abondance en Chablais, où Mermet *Molaz* figure parmi les représentants de cette commune lors de la dédition au Valais en 1536. Une branche est venue à Saint-Maurice dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, où Joseph, fils de Jean, fut reçu Bourgeois le 13 novembre 1790 (1500 florins). Nicolas, fils de Joseph, épousa Anne-Marie Richard et eut un fils appelé aussi Nicolas (1800-1864), qui épousa Thérèse Barman et fut président du Conseil bourgeoisial en 1851-1852 et 1858-1860, juge et conseiller municipal. Famille éteinte dans les mâles en 1864.

*D'argent à une meule de moulin de sable avec son anille d'argent, accompagnée de 3 billettes de sable posées 2 en chef et 1 en pointe.* (Commission héraldique et parenté.)

Armes parlantes. Les couleurs et les billettes rappellent le Chablais qui porte un lion de sable sur un champ d'argent billetté de sable.



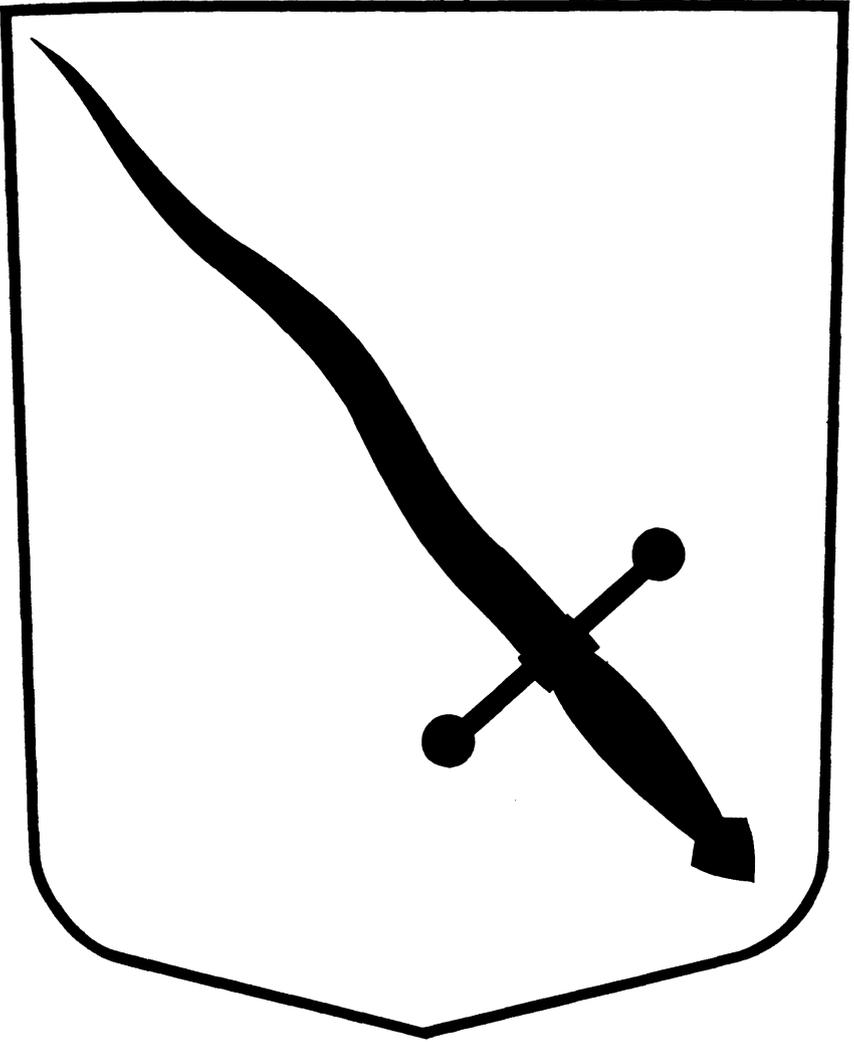
MEULAZ

## MICHAUD

Nom dont on a proposé diverses étymologies : *Michael*, Michel, prénom devenu nom de famille, ou *micbalis*, nom de métier : boulanger. Famille de Bagnes connue dès le XVI<sup>e</sup> siècle, qui a essaimé à Bovernier, Martigny, Riddes, Saxon, Saint-Maurice, Bex, etc. Louis-Joseph-Barthélemy (1805-1841), originaire de Bagnes, né à Saint-Maurice, fut chanoine du Saint-Bernard. La famille est citée en 1898 parmi les Bourgeois de Saint-Maurice non domiciliés.

*D'or à l'épée flambée de gueules, garnie de sable, posée en bande.* (Armorial valaisan.)

Attribut de saint Michel.



MICHAUD

## MOTTIER ou MOTTIEZ

Nom dérivé de *monasterium*, le *mostier*, *môtier* ou *moutier*. Famille de la vallée de Salvan qui apparaît vers 1300 à Giétroz, puis à Salvan même, où elle disparaît en 1923. Une branche s'est établie à Saxon, puis à Sion. Une famille de même nom, peut-être apparentée, est connue au XVII<sup>e</sup> siècle à Vérossaz, et essaime à Saint-Maurice où sont reçus Bourgeois Jean, fils de Maurice, le 1<sup>er</sup> novembre 1696 (700 florins, un mousquet et un seau de cuir), puis Gaspard, son fils, réintégré le 1<sup>er</sup> novembre 1750 (700 florins), son père n'ayant pas versé la « passation », mais seulement donné un repas. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

Des branches sont en outre bourgeoises de Massongex, Vernayaz, Lausanne (1956, venant de Vernayaz), Thierrens (Vaud) (1956, venant de Salvan), Boulens (Vaud) (1960, venant de Massongex).

*D'argent à l'église de sable, maçonnée et ouverte d'argent, toitée de gueules, vue de face avec un clocher-porche, entre 2 sapins de sinople, fûtés de gueules, sur un mont de 3 coupeaux de sinople en pointe.* (Armorial valaisan.)

Armes parlantes : l'église du *môtier*.



MOTTIER ou MOTTIEZ

## MOTTIER

La famille *Mottier*, citée dans la vallée de Salvan du début du XIV<sup>e</sup> siècle à 1923, a essaimé à Saxon, puis à Sion et à Berne, et c'est à elle qu'appartient le blason reproduit page 299. Créé pour cette famille par Paul Boesch, en 1938, ce blason évoque le patronyme par l'église d'un *moutier*, et rappelle l'origine de cette famille par les sapins, Salvan tirant son nom de *silva*, *silvanum*, et portant un sapin dans ses armes. Seule, la famille Mottier originaire de Salvan peut donc porter les armes dessinées pour elle par Paul Boesch.

## MOTTIEZ

La famille *Mottiez* bourgeoise de Saint-Maurice est originaire de Vérossaz, et bien que la famille ait pu venir de Salvan à Vérossaz, ce lien n'est pas prouvé et demeure hypothétique. Aussi cette famille doit-elle porter des armes différentes de celles de la famille Mottier

*D'azur à une église vue de face, adextrée et sénestrée de 2 corps de bâtiments, le tout d'argent, ajouré de sable, sur une terrasse de sinople, accompagné en chef d'un soleil d'or à dextre et d'un croissant tourné du même à sénestre.* (Commission héraldique.)

L'église et les bâtiments représentent un *moutier* et évoquent le nom de la famille; le soleil et la lune, outre leur rôle esthétique, complètent l'image du moutier dont la psalmodie se célèbre jour et nuit.



MOTTIEZ

## de NUCÉ

Famille patricienne originaire de Vouvry où elle est connue dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, qui a donné de nombreux notaires et magistrats, et des officiers en Piémont, Naples, Autriche, France et Espagne. Des branches obtinrent la Bourgeoisie de Sion en 1650 et de Chamoson en 1662. Eugène-Hyacinthe (1721-1775), épouse en 1745 Marie-Catherine Marclay, de Saint-Maurice, où il est reçu Bourgeois le 1<sup>er</sup> novembre 1751 (1500 florins) et hérite de son beau-père la ferme des Postes qui restera dans sa descendance. La noblesse de la famille a été reconnue par l'empereur Charles VI le 17 mars 1732, puis confirmée par Joseph II le 15 novembre 1780. Les de Nucé possédèrent une gentilhommière à Vérolliez qui deviendra en 1861 le premier siège des Sœurs de Vérolliez. La famille de Nucé s'est éteinte à Sion en 1948 ; un rameau existe encore à Anvers (Belgique).

I. — Armes anciennes : *D'argent au noyer de sinople, fruité d'or, fûté au naturel, sur un mont de 3 coupeaux de sinople en pointe, cantonné de 2 étoiles de gueules en chef.* (Armorial valaisan.)

Le *noyer* avec ses fruits d'or (*nux, nucis*) fait allusion au nom.



de NUCÉ<sup>1</sup>

de NUCÉ

II. — Armes selon le diplôme de 1780 : *D'argent au noyer de sinople, fruité d'or, fûté au naturel, sur un mont de 3 coupeaux de sinople, chapé-ployé d'azur à 2 lions couronnés d'or, lampassés de gueules, celui de dextre contourné, sous un chef d'Empire.* (Armorial valaisan.)



de NUCÉ<sup>2</sup>

## d'ODET

Famille patricienne issue d'*Odettus Bessonis* ou *Bossonis*, peut-être originaire de Troistorrents, qui épouse en 1491 Pernette de Quartéry et est reçu Bourgeois de Saint-Maurice en 1501. La famille a donné 16 notaires, 18 syndics, plusieurs ecclésiastiques dont 2 abbés de Saint-Maurice : Pierre IV Maurice, de 1640 à 1657, et Pierre V François, de 1686 à 1698. Des branches ont acquis les Bourgeoisies de Martigny et de Sion. La famille Odet avait hérité l'ancienne maison Rapet ; elle a possédé aussi le domaine des Paluds (Massongex). Le nom s'est éteint en 1934.

I. — *De gueules au cœur d'argent sommé d'une croix tréflée du même, transpercé d'une flèche d'or posée en bande et cantonné de 2 étoiles à 6 rais d'or en chef.* (Armorial valaisan.)

Armes fixées par acte notarié du 30 octobre 1634, pour Claude Odet († 1649), châtelain, banneret et lieutenant gouvernal, père de l'abbé Pierre IV Maurice.

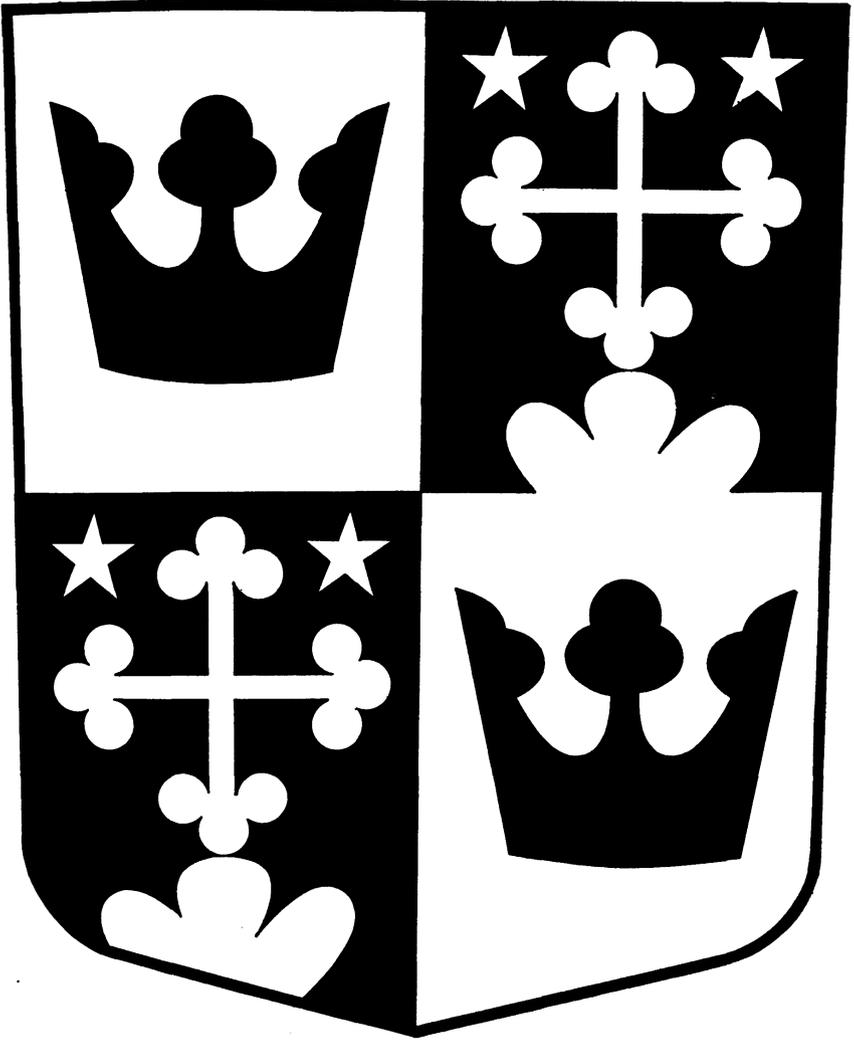


d'ODET<sup>1</sup>

## d'ODET

II. — *Ecartelé : aux I et IV d'azur à la couronne d'or ; aux II et III de gueules à la croix tréflée d'argent, soutenue de 3 coupeaux de sinople et cantonnée de 2 étoiles à 5 rais d'or en chef.* (Armorial valaisan.)

L'abbé Pierre V François Odet ne crut pas pouvoir faire usage des armes de l'abbé Pierre IV Maurice, portées par la branche issue du lieutenant gouvernal Claude, et se créa d'autres armes en s'inspirant des attributs de saint Sigismond (couronne) et de saint Maurice (croix tréflée). Variantes dans les émaux.



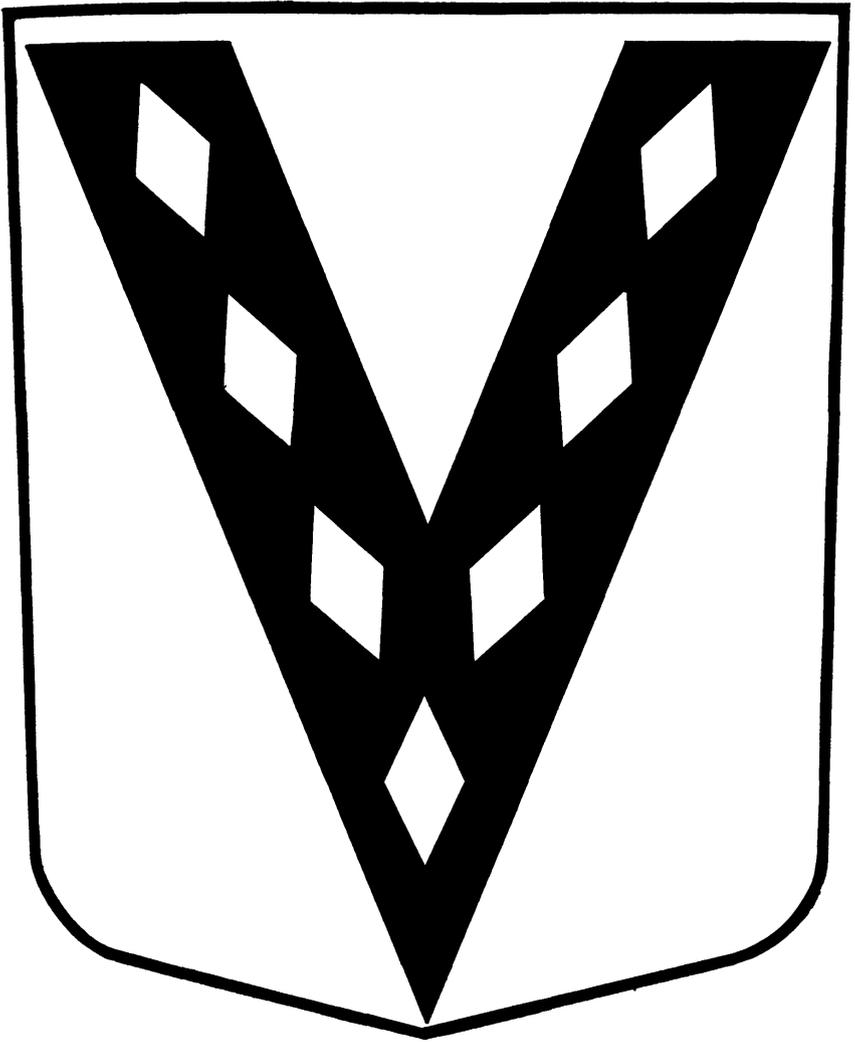
d'ODET<sup>2</sup>

## de PAËRNAT

Famille que d'Angreville cite dès 1236 à Saint-Maurice et dont l'origine est incertaine : les uns la rattachant à une famille *de Payerne (de Paterniaco, de Paërnaz)*, d'autres aux *Pernat* ou *Paernat* de Sallanches en Faucigny (Haute-Savoie). Jacques Paërnat est cité comme Bourgeois de Saint-Maurice en 1408 (d'Angreville) ; la famille s'établit ensuite à Monthey, où elle joue un rôle en vue. Jean est syndic de Saint-Maurice en 1564-1565 ; son frère Barthélemy, Bourgeois de Monthey et de Saint-Maurice, fait reconnaître en Diète en 1573 les droits des Paërnat sur le vidomnat de Massongex, meurt en 1636 dans sa 108<sup>e</sup> année. Famille éteinte en Valais au XVIII<sup>e</sup> siècle. Une branche savoyarde s'est éteinte en 1893 à Fossano en Piémont.

I. — Armes anciennes : *D'argent au chevron versé et alaisé d'azur, chargé de 7 losanges d'argent.* (Armorial valaisan.)

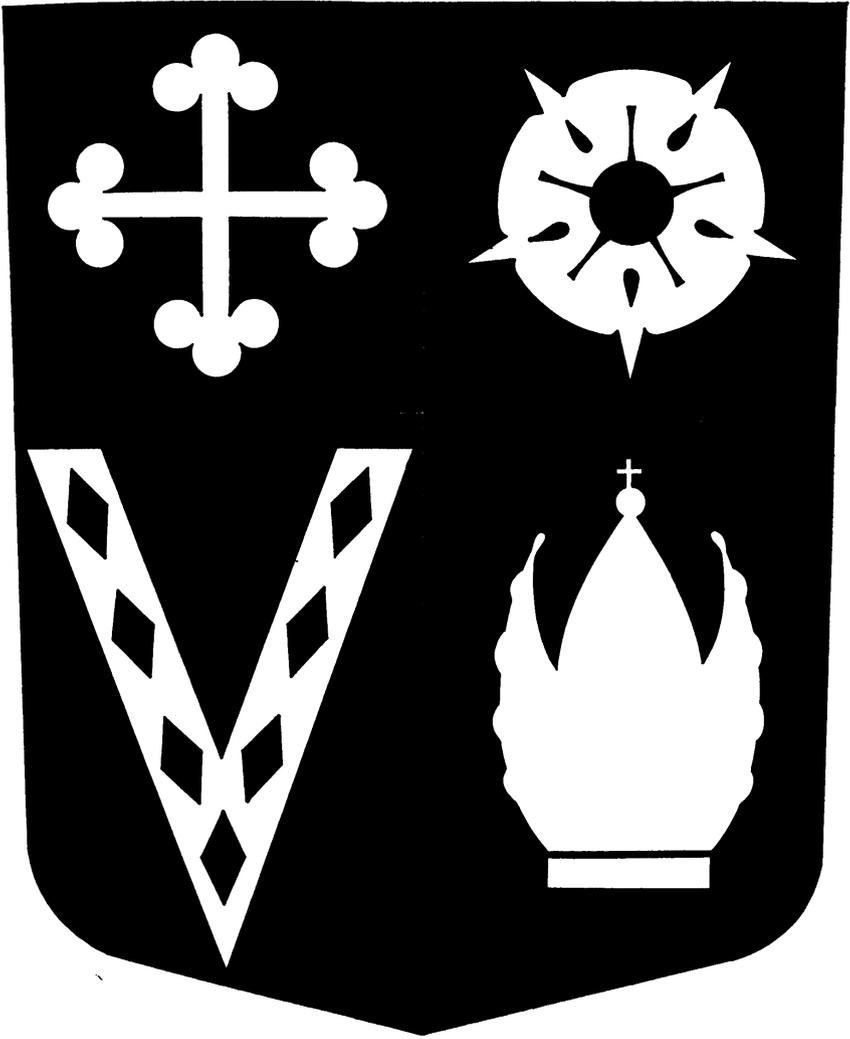
La branche savoyarde porte, selon diplôme du duc Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> du 25 mars 1598 : *d'azur au chevron versé non alaisé d'or, chargé de 7 losanges de gueules.*



de PAËRNAT<sup>1</sup>

de PAËRNAT

II. — Armes concédées par diplôme du duc de Savoie Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> en 1625 aux Paërnat du Valais (selon d'Angreville) : *Parti : au I d'azur au chevron versé et alaisé d'argent, chargé de 7 losanges à enquerre d'or, sous un chef de gueules chargé d'une croix tréflée d'argent ; et d'azur à une couronne mitrale d'or surmontée d'une rose de gueules boutonée d'or et barbée de sinople.* (Armorial valaisan.)



de PAËRNAT<sup>2</sup>

## PASSAQUAY

Famille citée dès le XV<sup>e</sup> siècle à Morzine en Chablais, où elle paraît sous les formes *Passaquin*, *Passaquey*, *Passaquay*, établie à Saint-Maurice dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Emmanuel adhère à la Confrérie de Saint-Louis en 1771. Jean-Marie est agrégé à la Bourgeoisie en 1871. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

*Tiercé en fasce de gueules, d'or et de gueules, à 6 étoiles de l'un dans l'autre, posées 3, 2 et 1.* (Académie Chablaisienne : Armorial ms. J. Baud.)

D'après le cachet de François Passaquay, syndic de Morzine 1682-1691.



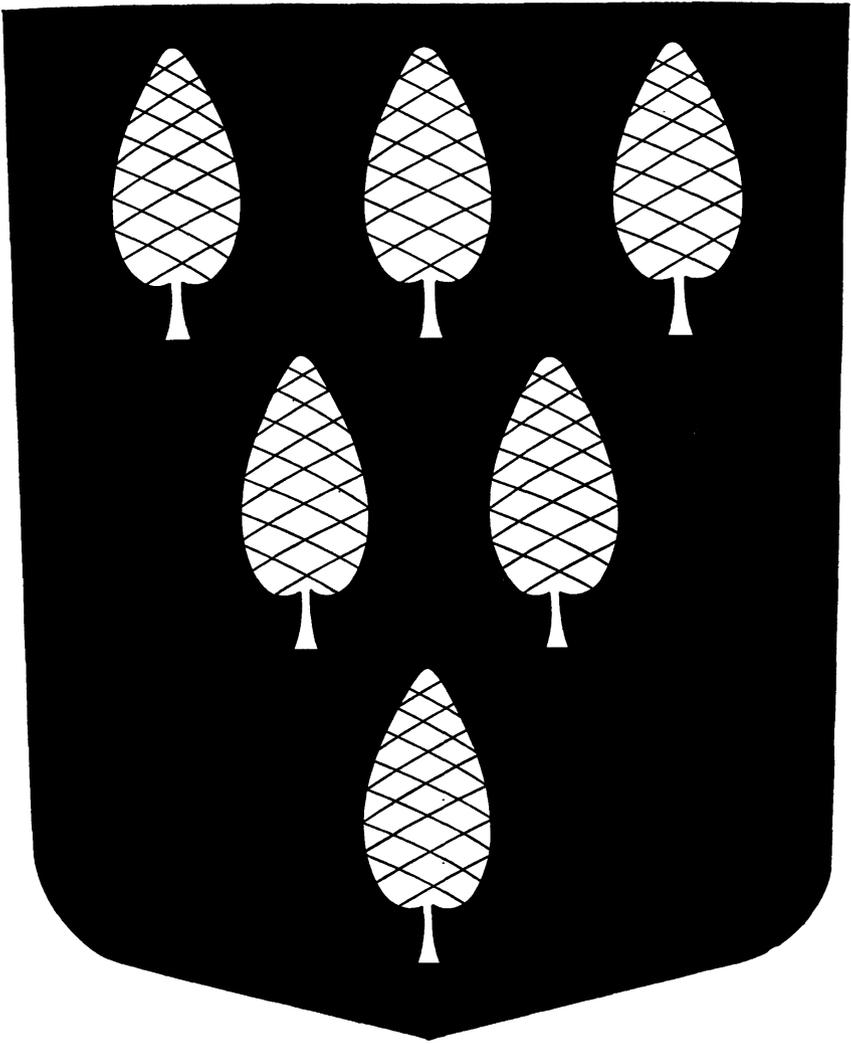
PASSAQUAY

## PENEY

Famille originaire de Samoëns en Faucigny (Haute-Savoie), venue à Saint-Maurice en la personne de Claude-Joseph, marchand, qui est reçu Bourgeois le 1<sup>er</sup> novembre 1750 (1500 florins) ; son fils Michel-François, non compris (parce que déjà majeur) dans la réception de 1750, est reçu à son tour Bourgeois le 24 juin 1763 (1000 florins). On cite : Michel, petit-fils du précédent, officier gouvernal ; Joseph (1789-1831), officier au service de France, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. François (1830-1894), conseiller bourgeoisial 1863-1876, puis municipal 1877-1884 ; Maurice (1873-1957), conseiller bourgeoisial 1917-1920, vice-président de ce Conseil 1921-1924, juge communal 1936-1951. — Famille bourgeoise domiciliée (1970), qui a émis des branches naturalisées à Meyrin (Genève) en 1917 et à Genève en 1953 et 1960.

*De sable à 6 pommes de pin d'or posées 3, 2, 1.* (Commission héraldique.)

Ces armes font allusion au nom, tiré du toponyme *Peney*, *Penay*, *Pinay*, fréquent en Savoie et en Suisse romande, et qui désigne un *bois de pins*, *pinetum*, une *pinède* ou *pinaie*.

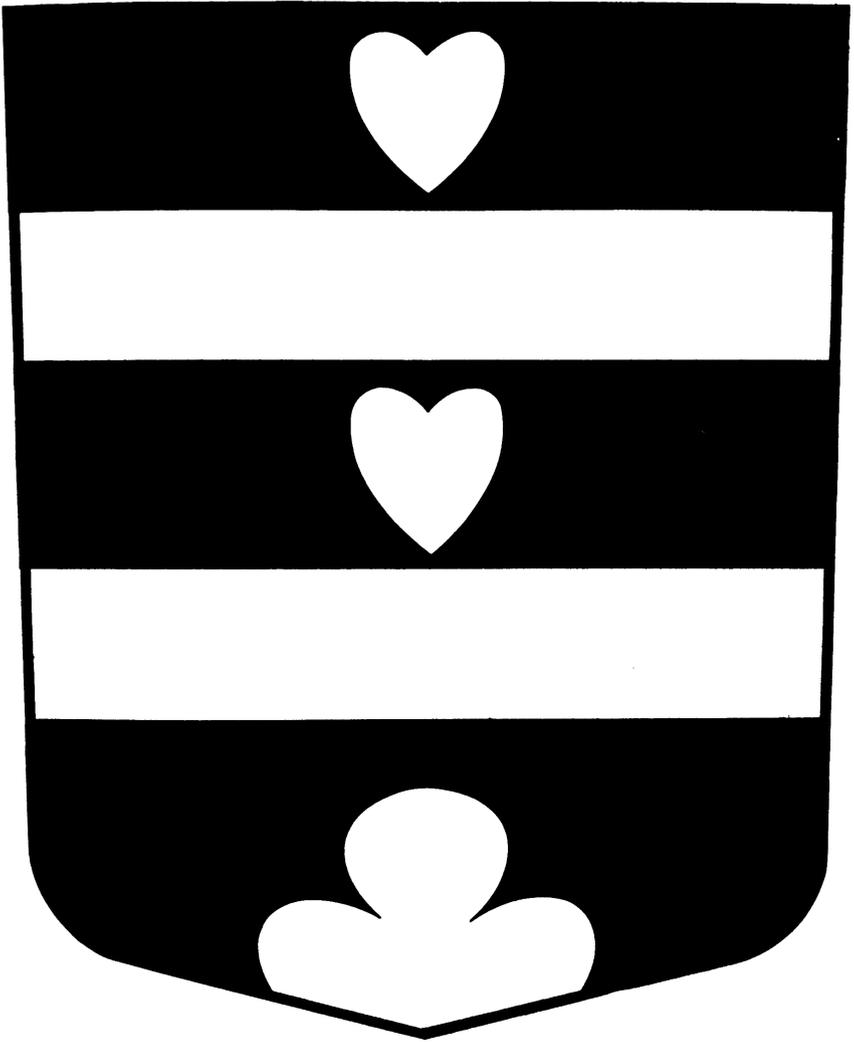


PENEY

## PIOUTAZ

Pierre *Pioutaz*, fils de feu François, d'Abondance, habite Saint-Maurice où il adhère le 29 septembre 1766 à la Confrérie de Saint-Amédée, † avant 1780. Le 28 janvier 1786 fut reçu Bourgeois de Saint-Maurice (1500 florins) André Pioutaz, qui paraît se rattacher à la même famille *Pioutaz*, *Piotaz* ou *Piottaz*, citée à Abondance en Chablais dès le XVI<sup>e</sup> siècle, et qui est peut-être encore la même que la famille *Pioton* du même lieu, illustrée par François Pioton, né à Thonon, d'abord avocat au Sénat de Savoie, disciple de saint François de Sales et correspondant de sainte Jeanne de Chantal, devenu prêtre en 1641, † 1648. La famille *Piotaz* ou *Pioutaz* a essaimé en Faucigny et en Valais.

*D'azur à 2 fasces d'or, les fasces d'azur chargées de 2 cœurs d'or, l'un en chef, l'autre en abîme, et d'un mont de 3 coupeaux du même en pointe.* (Académie Chablaisienne : Armorial ms. J. Baud.)



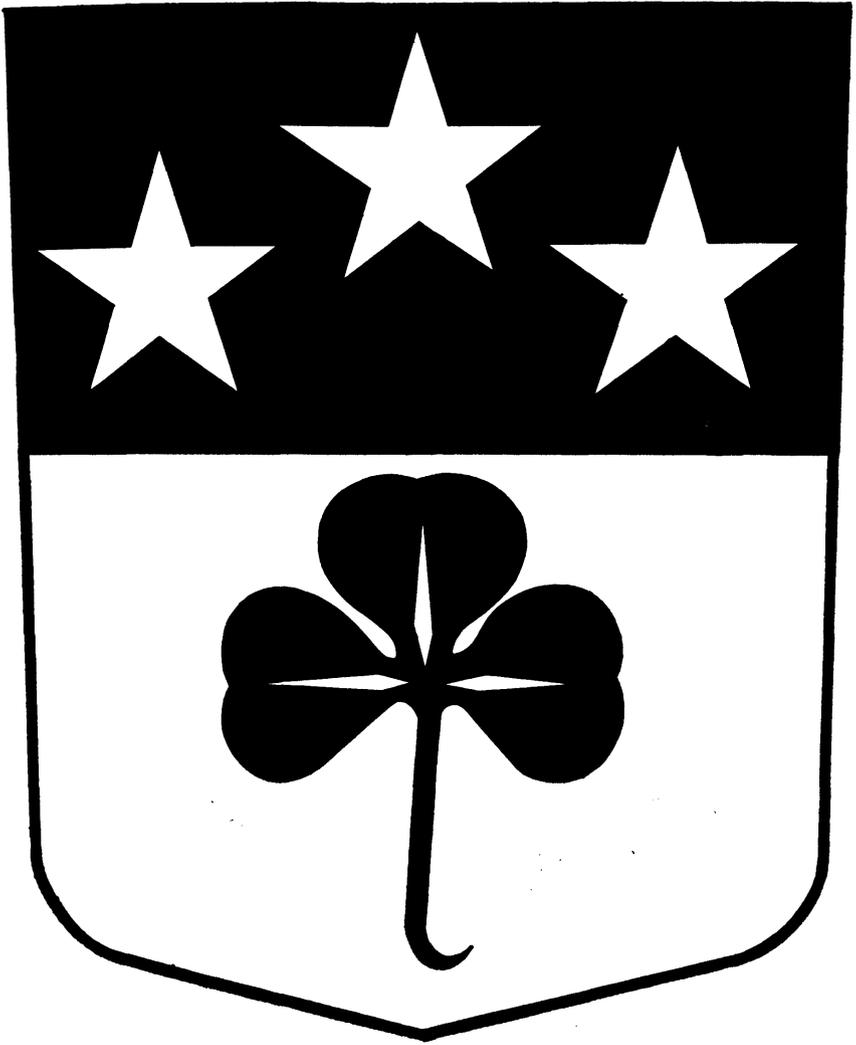
PIOUTAZ

## POCHON

Vieille famille de Vérossaz, Evionnaz et Collonges, qui a essaimé dans toute la région. Hudri Pochon, de Vérossaz, acquit la Bourgeoisie de Monthey en 1470 ; Maurice épouse Barthélemie Bérody et habite Saint-Maurice au XVI<sup>e</sup> siècle. On note plusieurs réceptions à la Bourgeoisie de Saint-Maurice : Jean-Baptiste, le 28 février 1503 ; Jean, en 1622 ; Jean-Sigismond, d'Arbignon (Collonges), Communier, le 24 juin 1783 (50 écus) ; Jean-Joseph et Jean-Sigismond, de Vérossaz, le 5 mars 1842 (25 et 34 louis). — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

*Coupé : d'azur à 3 étoiles d'or posées 1 et 2 ; et d'or à un trèfle de sinople.*  
(Armorial valaisan.)

D'après un sceau de 1691.



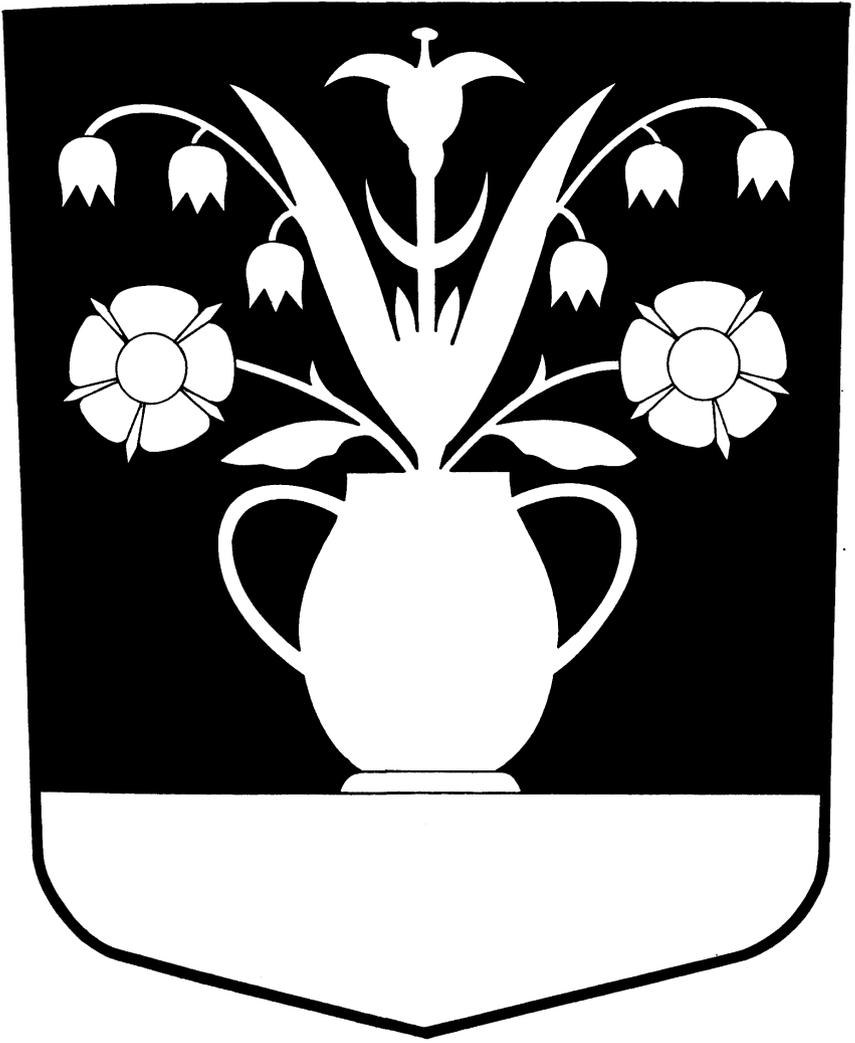
POCHON

## POT

Famille de Vouvry originaire de Savoie (peut-être de Chamonix) qui apparaît à Vouvry avec Jean-Nicolas Pot, qui épouse vers 1700 Marie-Josette de Nuce. Jean-Michel (1710-1794), fils de Christian, de Vouvry, devient en 1754 tenancier de l'*Ecu du Valais* à Saint-Maurice, tenu auparavant par Jean-François Marclay, puis par Eugène-Hyacinthe de Nuce, et est reçu Bourgeois de Saint-Maurice le 1<sup>er</sup> novembre 1763 (1000 florins).

*D'azur à un pot de fleurs à 2 anses d'argent, d'où émerge 1 lys de jardin entre 2 brins de muguet et 2 roses, les fleurs d'argent, les tiges et les feuilles de sinople, posé sur une champagne d'or.* (Armorial valaisan.)

D'après un portrait de François-Nicolas (1760-1799), chanoine de l'Abbaye, fils de susdit Jean-Michel. Armes parlantes Variantes.



POT

## de PREUX

Famille qui apparaît avec Pierre *Proux*, donzel, à Vevey, en 1318, et Rodolphe *Probi*, Bourgeois de cette ville, en 1319. Le nom de famille a passé par les formes suivantes en français : *Proux, Prau, Preux*, en latin : *Probus, Probi*, en allemand : *Fromm, Fromb, Preuss*. Guillaume épouse en 1528 Angeline de Platea, de Sierre, et se fixe dans cette ville où la famille s'enracine et prospère encore. Une branche s'établit à Saint-Maurice au XVII<sup>e</sup> siècle, y acquiert la Bourgeoisie et fournit des châtelains de la ville, des châtelains abbatiaux de Salvan et Vérossaz, des lieutenants gouvernaux et deux grands bannerets. Louis (1767-1852), grand châtelain de Saint-Maurice, épouse en 1796 Marie-Aglaré Helflinger (1779-1829), fille du résident de France en Valais. La branche de Saint-Maurice possédait une maison à la place du Parvis, qu'elle vendit le 10 janvier 1853 à Louis Panisset, de Genève. Branche éteinte en 1894.

*De gueules à la bande d'or chargée d'un lion d'azur.* (Armorial valaisan.)

Armes portées à Vevey dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Ce sont les armes des sires de Pont dont les Preux détiennent au XV<sup>e</sup> siècle des alleux dans le territoire actuel du canton de Fribourg. Les Preux de Sierre ajoutent généralement une fleur de lys d'azur dans la patte droite du lion, en souvenir des Platea qui portaient une fleur de lys d'argent sur champ de gueules. La fleur de lys ne figure pas dans les armes sculptées sur la dalle funéraire de Jean-Antoine Preux († 1706), banneret général, en l'église Saint-Sigismond à Saint-Maurice.



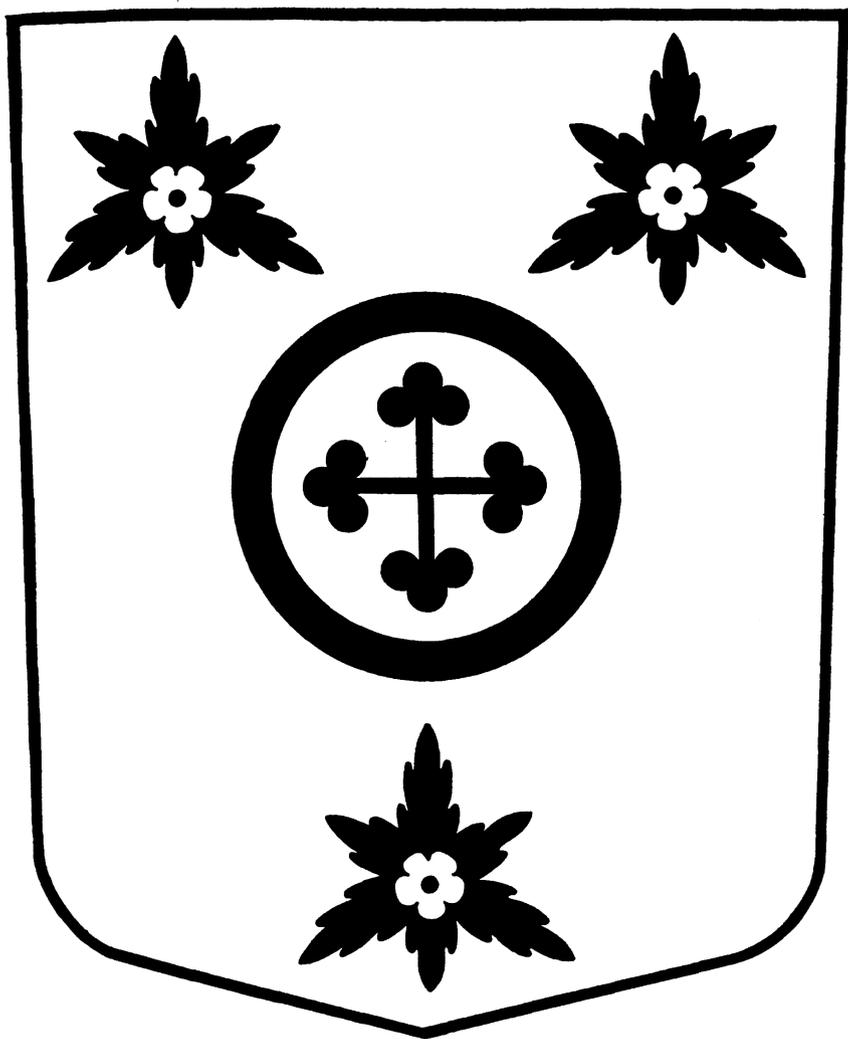
de PREUX

## PRIMMAZ

La famille *Primat*, *Primaz* ou *Primmaz* est originaire d'Abondance en Chablais, d'où elle essaime en Valais dès le XVII<sup>e</sup> siècle. François Primmaz est reçu Bourgeois de Saint-Maurice le 1<sup>er</sup> mai 1791 (2000 florins) ; en 1898, la famille Primmaz figure encore parmi les familles bourgeoises domiciliées de Saint-Maurice. A la même date, on trouve aussi la famille de ce nom parmi les familles bourgeoises domiciliées de la Commune de Vouvry, où elle a été admise en 1853 et où elle est encore représentée, avec un rameau à Dorénaz.

*D'argent à une croisettes tréflée d'azur dans un anneau du même, entourée de 3 fleurs de primevères d'or feuillées de sinople, posées 2 en chef et 1 en pointe.*  
(Commission héraldique et famille.)

La *primevère* — en vieux français *primevoire*, de *prima vera*, qui signifie d'abord le printemps, puis ladite fleur qui l'annonce — fait allusion au nom de la famille ; répétée trois fois, elle symbolise les trois branches de la famille à Abondance, Saint-Maurice et Vouvry. La croix tréflée rappelle à la fois Saint-Maurice et la chapelle de Mies (Vouvry) dont la famille fut bienfaitrice vers 1917. L'anneau d'azur est emprunté aux armes anciennes de Vouvry.



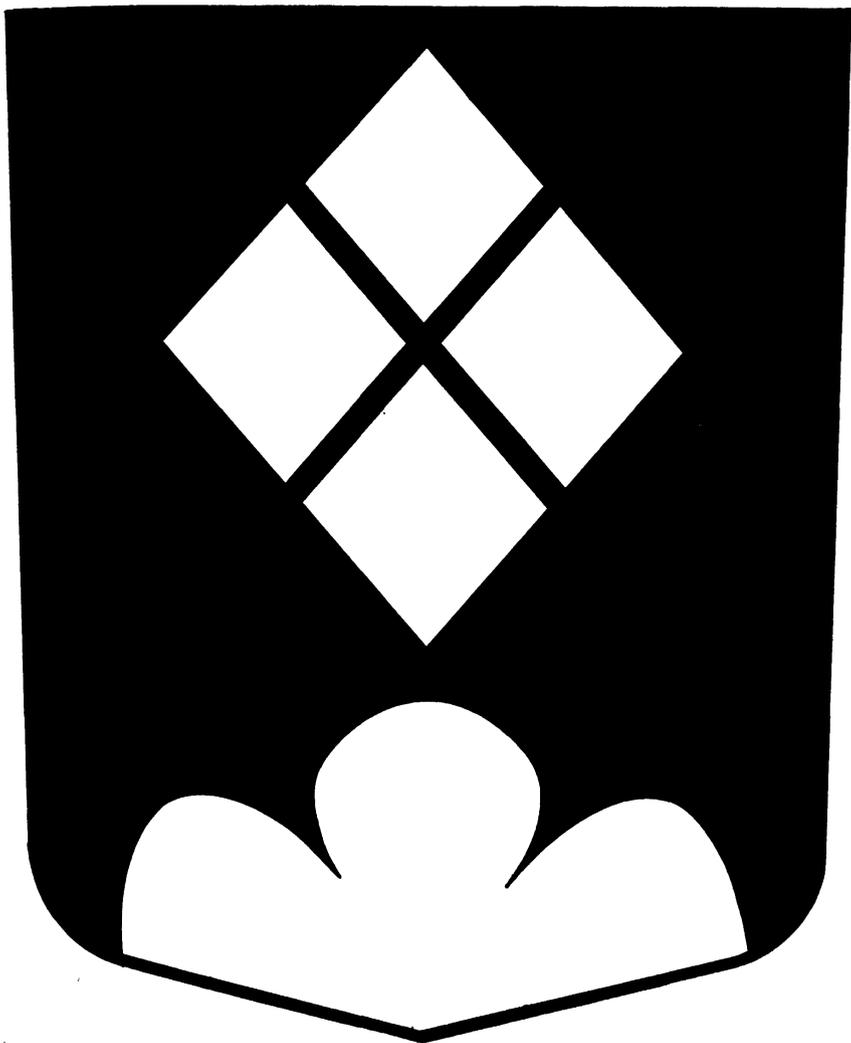
PRIMMAZ

## de QUARTÉRY

Cette famille est l'une des plus illustres du Bas-Valais ; connue dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle, elle acquit la Bourgeoisie de Saint-Maurice en la personne de Pierre, le mercredi avant Noël 1283 (40 sols mauriçois), Les Quartéry ont possédé de nombreux fiefs dans tout le Valais romand et fourni un grand nombre de notaires, magistrats, diplomates, officiers aux services de Piémont, France, Espagne et Saint-Siège, ainsi qu'une quinzaine d'ecclésiastiques dont 2 abbés de Saint-Maurice : Georges I<sup>er</sup>, de 1618 à 1640, et Jean VI Jodoc, de 1657 à 1669. On compte aussi 8 grands bannerets de Saint-Maurice entre 1583 et 1798. Outre la Bourgeoisie de Saint-Maurice, des membres de cette famille ont reçu aussi la Bourgeoisie de Fribourg en 1603 et celle de Thonon en 1674. La noblesse de la famille a été reconnue par plusieurs princes de Savoie, notamment le duc Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> qui accorda des lettres de noblesse le 20 août 1600, et le roi Victor-Emmanuel I<sup>er</sup> qui lui conféra le titre de comte par diplôme du 27 septembre 1816. Famille éteinte en 1896.

I. — *D'azur ou losange d'or écartelé en sautoir, soutenu par 3 coupeaux de sinople en pointe.* (Armorial valaisan.)

Les *quartiers* du losange font allusion au nom. Ces armes sont connues dès le XVI<sup>e</sup> siècle.

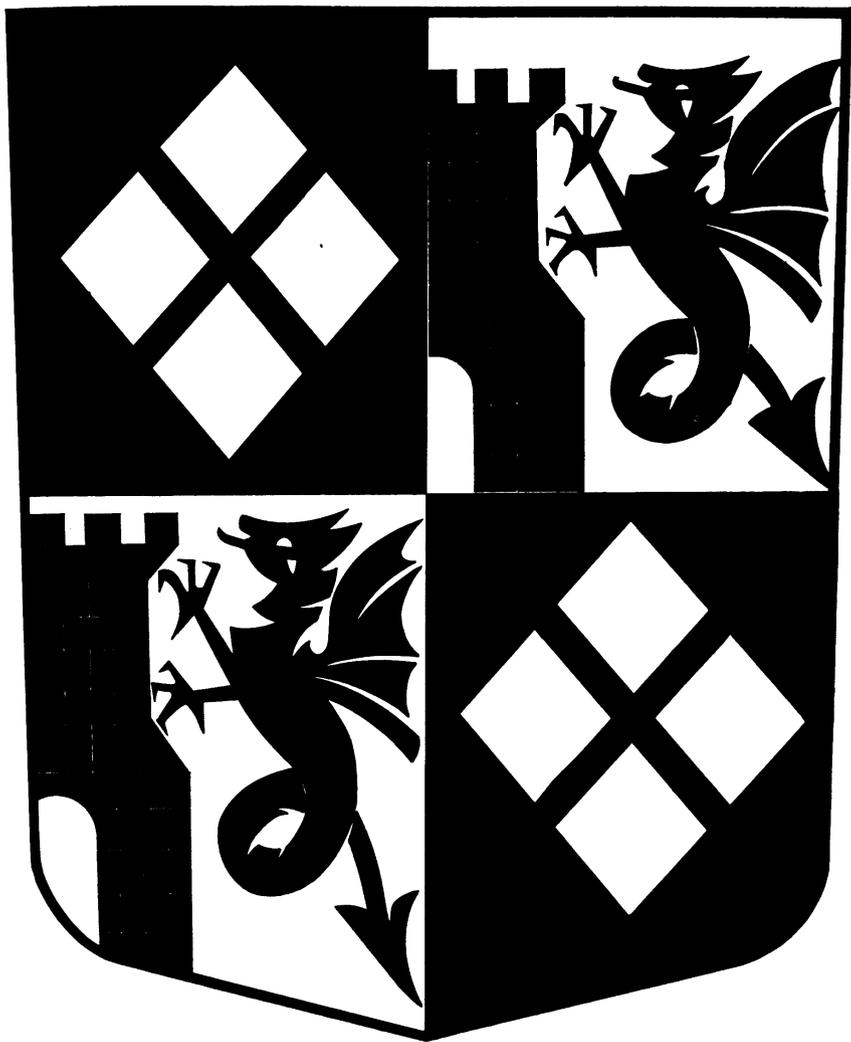


de QUARTÉRY<sup>1</sup>

de QUARTÉRY

II. — *Ecartelé : aux I et IV d'azur au losange d'or écartelé en sautoir ; aux II et III d'argent à la tour donjonnée et crénelée de gueules mouvant du flanc dextre, sénestrée d'un dragon de sinople.* (Armorial valaisan.)

Ces armes furent concédées dans le diplôme du 20 août 1600 selon l'original aux Archives cantonales ; une copie notariée de 1643 aux Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice substitue aux II et III les armes de Riedmatten.



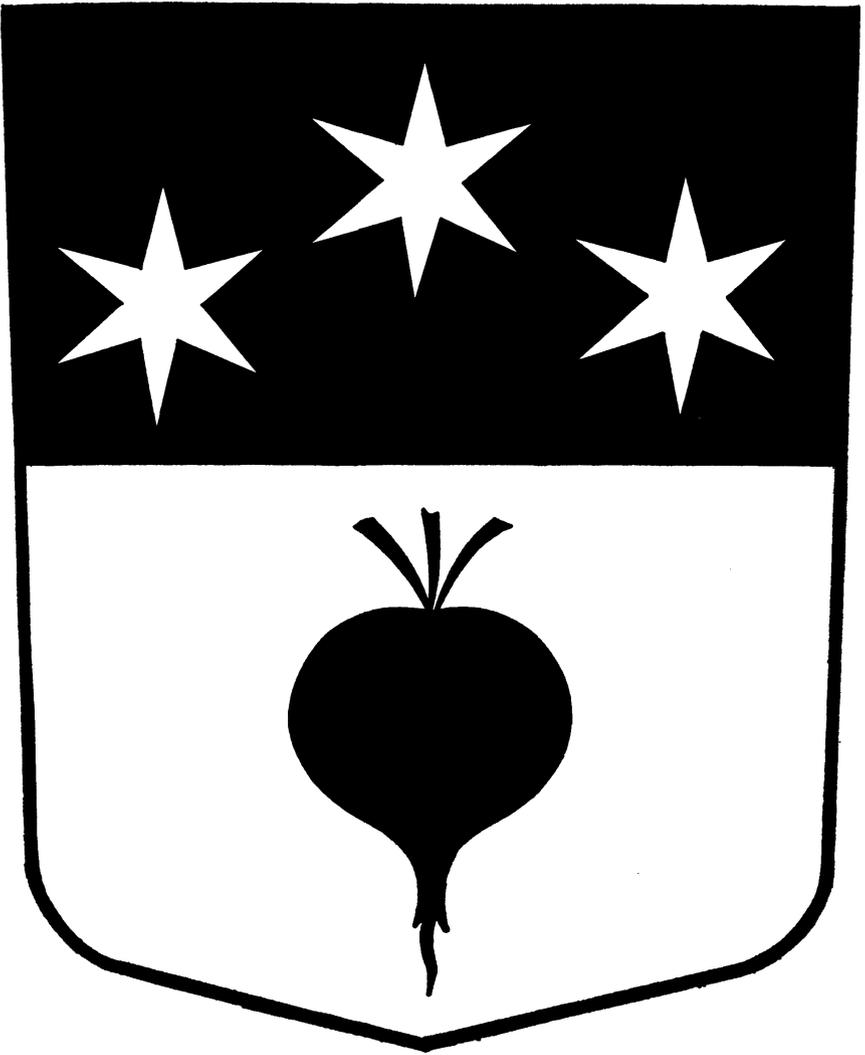
de QUARTÉRY<sup>2</sup>

## de RAPET

Famille patricienne de Saint-Maurice remontant à Jean, cité de 1438 à 1466 ; elle a fourni plusieurs notaires, syndics, châtelains, bannerets, lieutenants gouvernaux. Famille éteinte en 1760.

I. — *Armes anciennes : Coupé : d'azur à 3 étoiles à 6 rais d'or posées 1 et 2 ; et d'argent à une rave au naturel.* Emaux probables. (Armorial valaisan.)

Sceau de 1681 d'Antoine Rapet, chargé d'affaires du Valais à Turin. Armes parlantes : *rave*, en latin *rapum*.

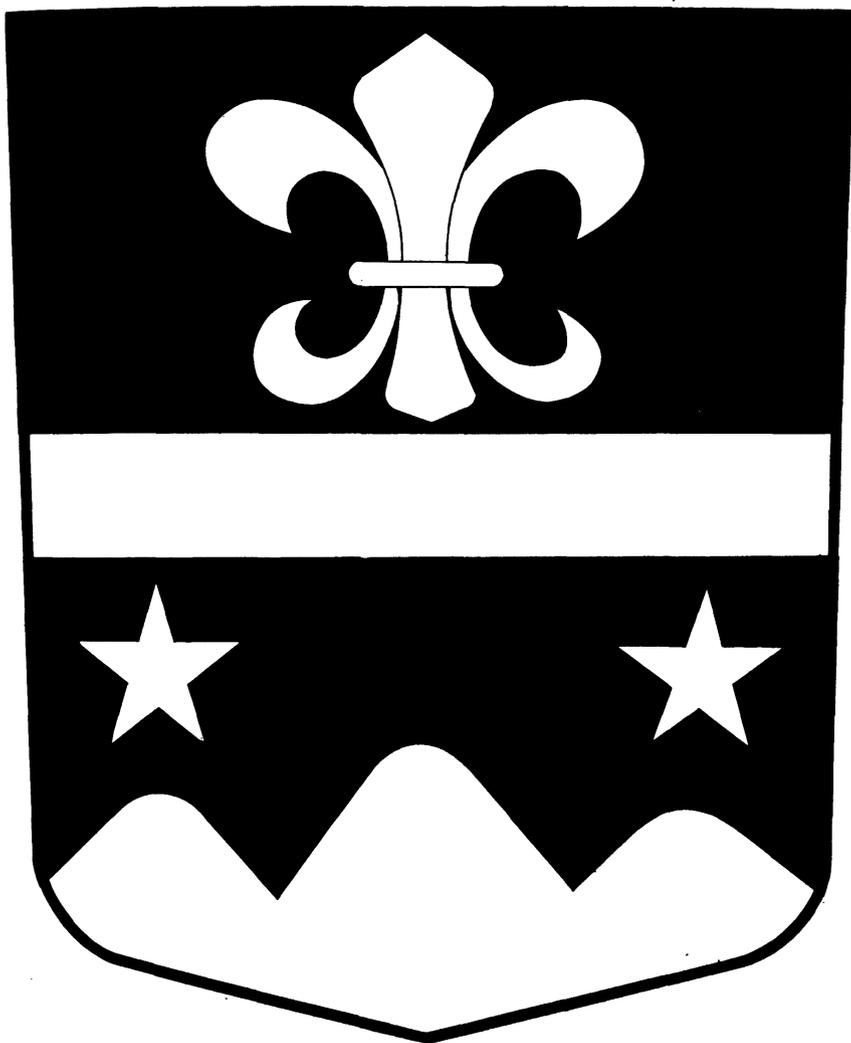


de RAPET<sup>1</sup>

de RAPET

II. — Armes postérieures à l'anoblissement par le duc de Savoie Victor-Amédée II, portées dès 1683, à Saint-Maurice et à Turin : *de gueules à la devise d'argent surmontée d'une fleur de lys d'or et accompagnée en pointe de 2 étoiles d'or et de 3 monts du même.* (Armorial valaisan.)

Armes sculptées sur l'entrée de l'ancienne maison Rapet, de 1694, pour le même Antoine devenu baron de Serre, Charverod et Chessel, coseigneur de Breisogne et Pelain, et son épouse Marie-Suzanne de Courten.



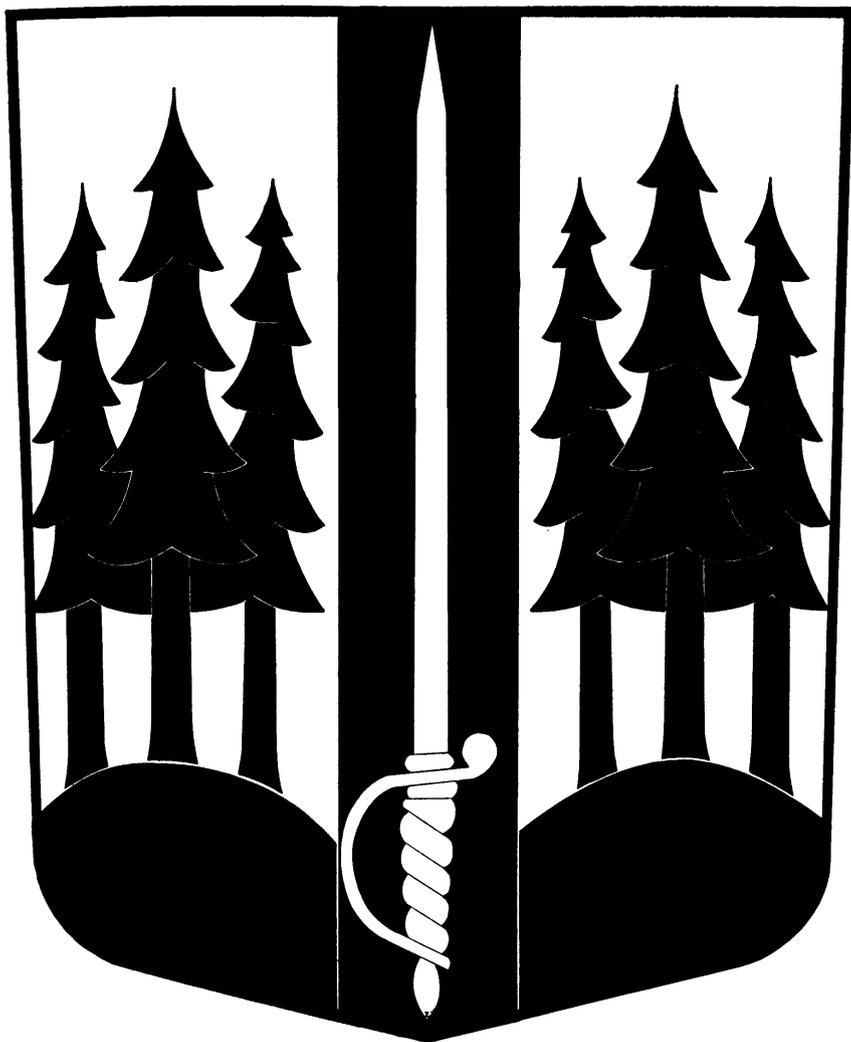
de RAPET<sup>2</sup>

## RAPPAZ

Nom de famille tiré d'une *raspe* ou *rappe*, pente de terrain pauvre et boisée, généralement couverte de sapins. Des familles de ce nom apparaissent à Martigny, au quartier des Rappes, dès le XIII<sup>e</sup> siècle ; à Bex dès le XIV<sup>e</sup> ; dans la vallée d'Illiez ; à Evionnaz, où un *Rapas* est métral en 1726. Plusieurs ressortissants de cette localité sont reçus Bourgeois de Saint-Maurice, notamment François, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dont un petit-fils, Jacques-Claude-François (1790-1858), fut chanoine et prieur de Saint-Maurice, et un frère de celui-ci, Jean-Maurice (1792-1858), avocat à Monthey où il fonda une branche distinguée. Jean-Joseph Rappaz, d'Evionnaz, fut aussi admis dans la Bourgeoisie de Saint-Maurice en 1858 (1200 francs). La famille de Saint-Maurice a émis des rameaux devenus Bourgeois de Bâle en 1917, de Genève en 1957, de Meyrin (Genève) en 1959, de Zurich en 1960. D'autres rameaux, originaires d'Evionnaz, sont Bourgeois de Massongex depuis 1930, de Genève depuis 1943. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

*D'or au pal d'azur chargé d'une rapière d'or à la lame haute d'argent, et, sur chaque flanc d'or, 3 sapins de sinople fûtés au naturel mouvant d'un mont aussi de sinople.* (Armorial valaisan.)

Armes doublement parlantes : des *rappes* boisées et une *rapière*.



RAPPAZ

## RICHARD

Nom dérivé de l'ancien prénom *Richardus*, répandu dès le Moyen Age dans tout le Valais romand et en Chablais. Un Pierre Richard, notaire, apparaît à Saint-Maurice en 1548 ; Henri, notaire à Leytron en 1598, est Bourgeois de Saint-Maurice et de Saillon. A une ancienne famille de Mex, qui a donné plusieurs présidents à cette commune, appartient Joseph-Amédée, reçu Bourgeois de Saint-Maurice le 19 février 1855 (1800 francs). Son neveu Louis-Charles († 1872) fut capitaine au service du Saint-Siège, chevalier de plusieurs Ordres pontificaux. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

*D'azur à une colombe d'argent, becquée et membrée d'or, posée sur un mont rocheux d'argent, tenant dans son bec un rameau de sinople.* (Armorial valaisan.)

Ces armes paraissent inspirées de celles d'une famille homonyme éteinte de Lausanne et Lutry, du XVI<sup>e</sup> siècle.



RICHARD

## RICHE

Famille notable de Liddes, connue dès le XV<sup>e</sup> siècle, qui a donné des ecclésiastiques et des magistrats. Pierre-Nicolas, notaire, major d'Entremont, se fixa à Saint-Maurice où il fut reçu Bourgeois le 1<sup>er</sup> novembre 1765 (1000 florins) et fonda une branche distinguée. Louis (1800-1883), petit-fils du précédent, notaire, fut président du Conseil municipal 1850-1852 et 1855-1860, président du Tribunal de district, juge à la Cour d'appel.

*D'azur au lion passant d'or, tenant dans sa patte droite une bourse d'argent.*  
(Armorial valaisan.)

D'après un sceau de 1779 de la branche de Saint-Maurice. La *bourse* fait allusion au nom.

La branche de Liddes, encore existante, porte des variantes : *coupé (d'azur) au lion passant d'or, tenant la bourse (d'argent), et (d'or) avec parfois 3 coupeaux (de sinople) en pointe*, — ou : *d'azur à la fasce d'or soutenant le lion d'or avec la bourse d'argent, et 3 monts d'argent en pointe*.



RICHE

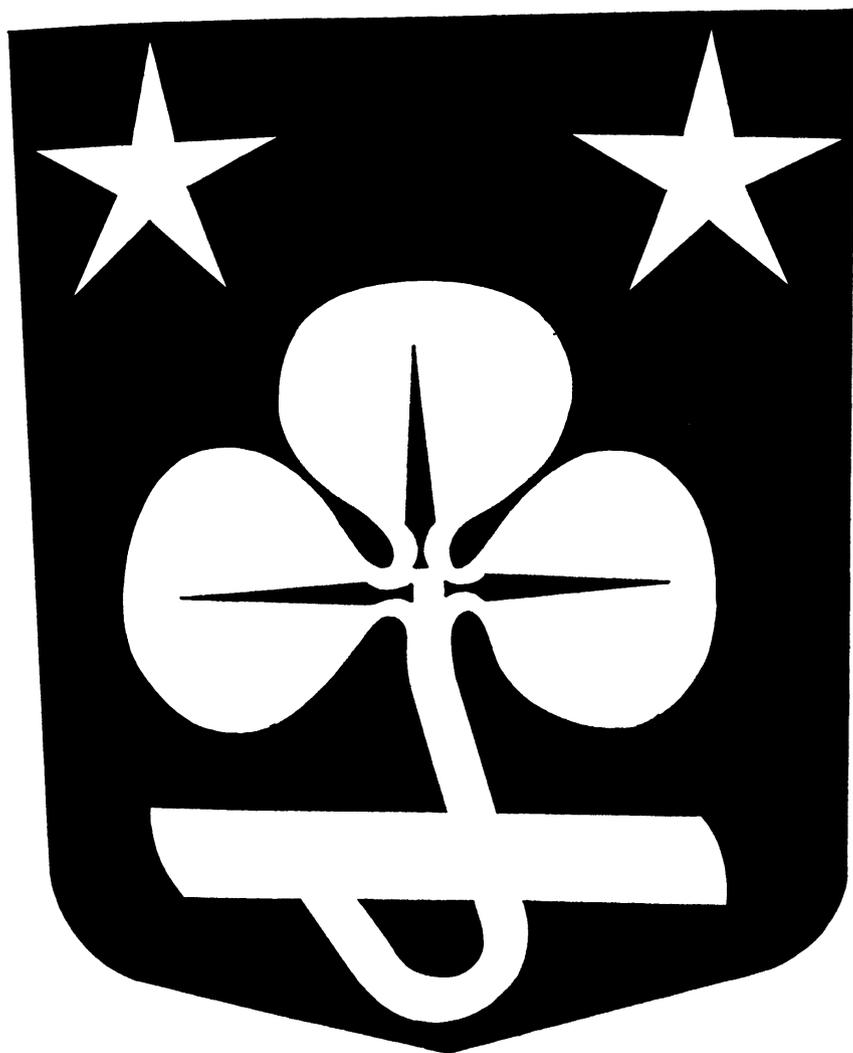
## de RIEDMATTEN

L'une des plus importantes familles du Valais, originaire de Saint-Nicolas (district de Viège), où Thomas *de Chouson* achète en 1307 un franc-alleu *ze Riedmatten* dont la famille prend le nom. François *de Ryedmatten de Schouzon*, notaire, est Bourgeois de Sion en 1431. La famille s'est divisée en plusieurs branches qui ont donné 6 évêques de Sion entre 1529 et 1701 (dont l'un, Adrien II, fut auparavant abbé de Saint-Maurice de 1587 à 1604), 2 grands baillis, 11 bourgmestres de Sion, 18 gouverneurs en Bas-Valais et Chablais, 2 conseillers d'Etat, etc. Pie VI a accordé en 1793 à Alphonse-Janvier, seigneur de Saint-Gingolph, le titre de comte. Hyacinthe-Valentin (1748-1811), de la branche de Conches, major de Conches en 1766 et 1768, nommé gouverneur de Monthey en 1772, colonel en dessous de la Morge en 1780, capitaine du dizain de Conches en 1789, membre du Conseil de guerre du Haut-Valais contre l'invasion française en 1799, fut reçu *Bourgeois d'honneur* de Saint-Maurice le 24 juin 1790.

I. — *De gueules au trèfle de sinople cantonné de 2 étoiles d'or en chef.* (Armorial valaisan.)

Le trèfle fait allusion au nom : la prairie, *Matte*.

Ces armes, bien que très fréquentes, font exception aux règles strictes de l'héraldique en posant émail (sinople) sur émail (gueules). C'est pourquoi, dès le XVI<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui encore, la famille porte aussi ses armes avec d'autres couleurs.

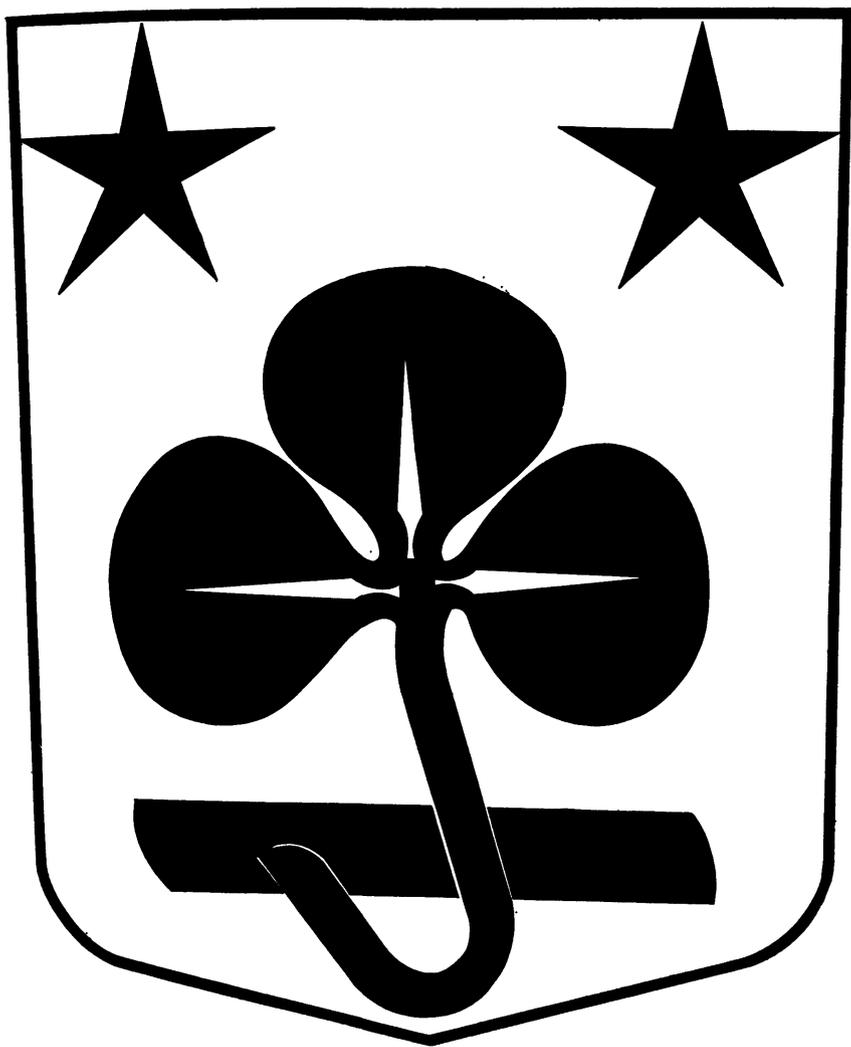


de RIEDMATTEN<sup>1</sup>

de RIEDMATTEN

II. — *D'or au trèfle de sinople cantonné de 2 étoiles d'azur en chef.* (Armorial valaisan.)

On connaît encore d'autres variantes.



de RIEDMATTEN<sup>2</sup>

de RIEDMATTEN

III. — *De gueules au trèfle de sinople accompagné de 2 étoiles d'or en chef et de 3 monts rocheux d'argent en pointe.*

Ces armes figurent sur les panneaux héraldiques des gouverneurs de Monthey pour Hyacinthe, 1772-1774, Bourgeois d'honneur de Saint-Maurice.



de RIEDMATTEN<sup>3</sup>

## RIMET

Famille originaire de Jussey en Franche-Comté (Haute-Saône), d'où vient François qui adhère à la Confrérie de Saint-Louis en 1788, épouse en 1789 Victoire Barman et est reçu Bourgeois le 1<sup>er</sup> novembre 1795 (3000 florins). — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

*Bandé de 10 pièces d'argent et de gueules, à la fasce brochante d'azur chargée de 2 oiseaux d'or, celui de dextre contourné, l'écu bordé d'une filière d'azur.* (Commission héraldique.)

Les bandes alternées veulent exprimer le *rythme*, comme les deux oiseaux par leur chant évoquent la dualité, l'écho, la *rime*, en jouant sur le nom (*rimé*). Les couleurs (bleu, blanc, rouge) sont celles de la France et de Saint-Maurice.



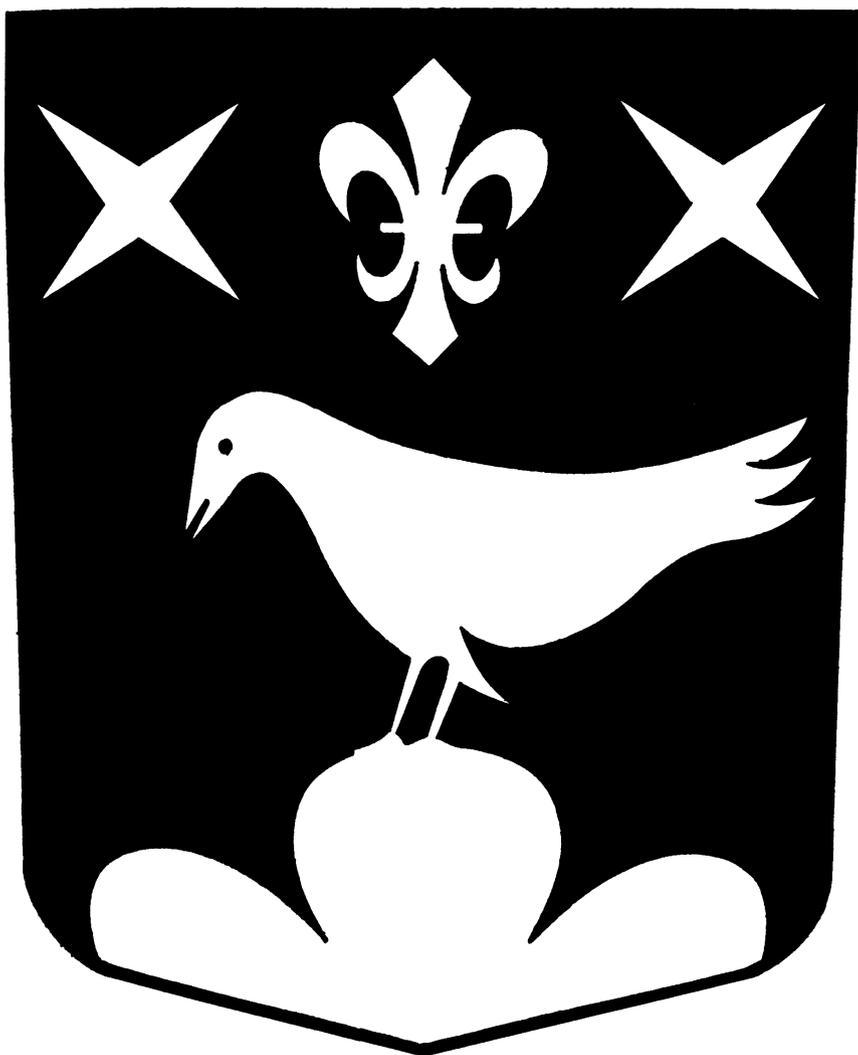
RIMET

## RIONDET

Le nom, qui s'écrivit aussi *Ryondet*, dérive de *riond*, forme dialectale du vieux français *réond*, rond. Famille originaire de Properaz (Troistorrents), citée dès le XIV<sup>e</sup> siècle ; elle s'est répandue à Monthey où elle donne des syndics au XVI<sup>e</sup> siècle et s'allie aux Du Fay. Une branche s'établit à Sion au XVII<sup>e</sup> et Joseph est reçu Bourgeois de Chamoson en 1722. Dans ses diverses branches la famille a donné des notaires, magistrats et ecclésiastiques. Louis Riondet, forgeron, est admis le 5 novembre 1493 à la Bourgeoisie de Saint-Maurice où il habite (20 sols mauricois). La famille est encore représentée dans cette ville au XVII<sup>e</sup> siècle.

Des branches de la famille sont encore bourgeoises de Troistorrents, Collombey-Muraz, Grimsuat, Genève (1938), Thônex (Genève) (1954).

*D'azur à la colombe d'argent posée sur un mont de 3 coupeaux d'or et surmontée d'une fleur de lys aussi d'or entre 2 pointes de diamant d'argent.* (Armorial valaisan.)



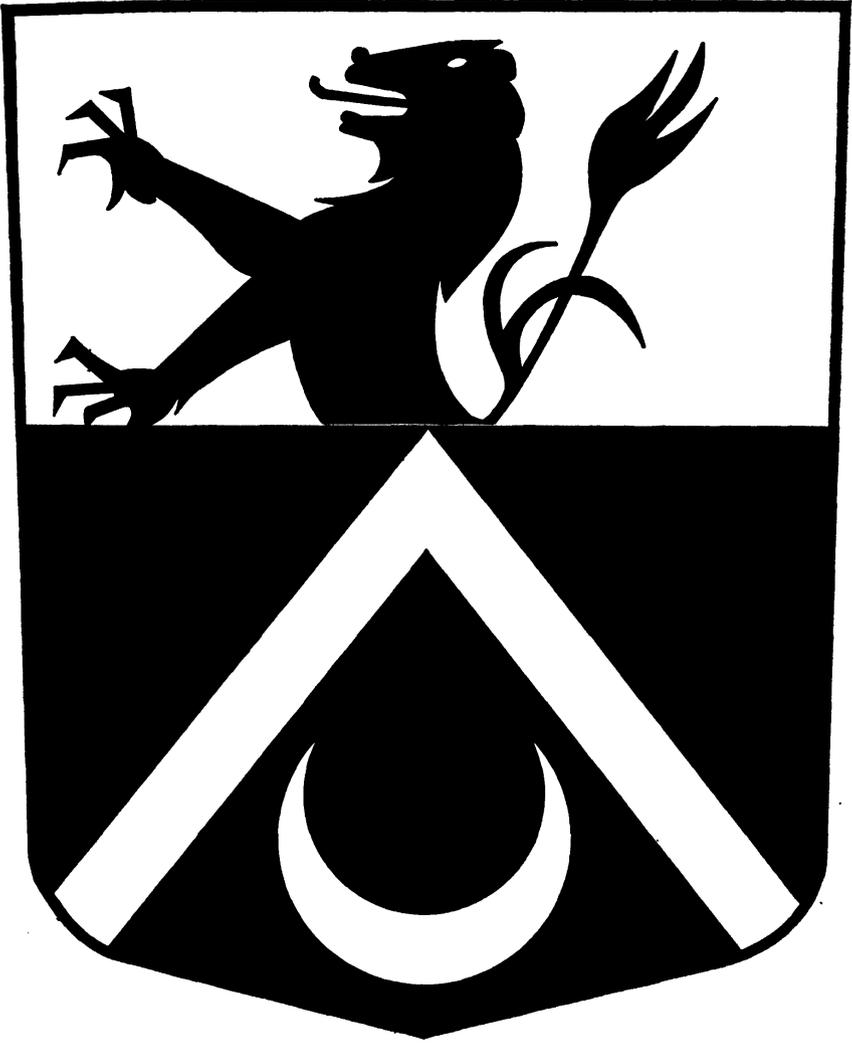
RIONDET

## de RIVAZ

Famille établie à Saint-Gingolph dès le XIV<sup>e</sup> siècle à laquelle on rattache des ramifications antérieures à Evian et Saint-Maurice. Dans cette dernière ville Jacques en 1264 et Jean en 1288 sont cités comme Bourgeois. A Saint-Gingolph la famille ne compte pas moins de 18 syndics avant 1798. André, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, est l'auteur d'une branche patricienne qui joue un rôle scientifique et politique de premier plan par ses magistrats, ecclésiastiques, ingénieurs et historiens. Pierre-Joseph (1711-1772), petit-fils d'André, est admis comme Bourgeois de Saint-Maurice et fonde la branche aînée, éteinte en 1836. Charles-Joseph (1713-1799) fonde la branche cadette encore florissante ; son fils Charles-Emmanuel (1753-1830), reçu Bourgeois de Saint-Maurice le 24 juin 1797 (30 louis), joua un rôle très important comme préfet national sous la République helvétique (1798), député au Corps législatif sous l'Empire (1811), grand bailli du canton (1817-1819, 1825-1827) ; il fut créé chevalier de l'Empire français par diplôme signé de Marie-Louise le 11 septembre 1813, et comte par le roi de Sardaigne Charles-Félix le 14 février 1823.

*Coupé : d'azur au lion issant d'or ; et de gueules au chevron d'or, accompagné en pointe d'un croissant d'argent.* (Armorial valaisan.)

Ces armes ont été adoptées par Etienne (1675-1753), fils d'André et père de Pierre-Joseph et de Charles-Joseph, après qu'il eut acheté, en 1717, aux Tornéry (lion issant) la seigneurie du Miroir (croissant) à Amphion près Evian. Le diplôme de 1813 donne le chevron d'argent et entoure ces armes d'une bordure de gueules chargée en chef du signe des chevaliers d'Empire (croix de la Légion d'honneur).



de RIVAZ

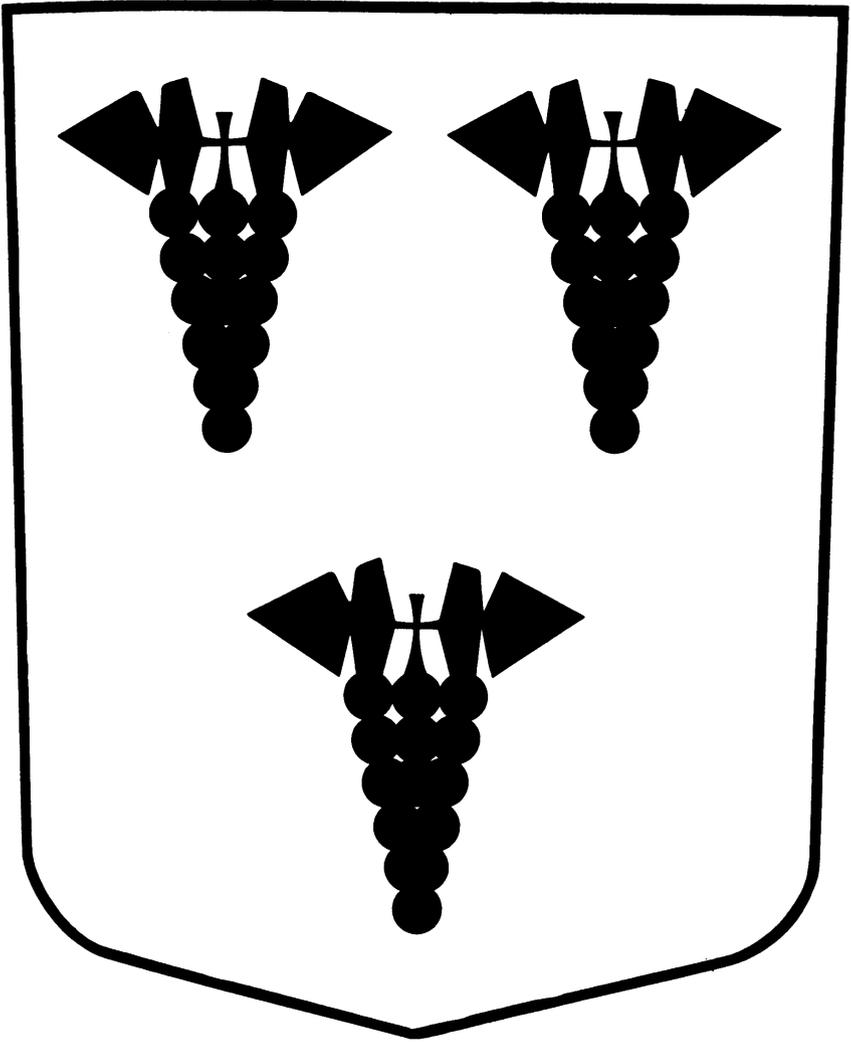
## ROUGE

Famille originaire du hameau de Verchey, près Samoëns, passée au Biot en Chablais où elle portait le nom *Rouge-Avocat*. Venue à Saint-Maurice dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle fut admise à la Bourgeoisie le 7 mai 1871 en la personne de Charles (1000 francs). — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

*D'argent à 3 grappes de raisin de gueules, tigées et feuillées de sinople, posées 2 et 1.* (Commission héraldique.)

Les grappes de raisin *rouge* veulent évoquer le nom de la famille.

Les familles vaudoises du même nom portent des armes différentes, et, d'ailleurs, diverses.



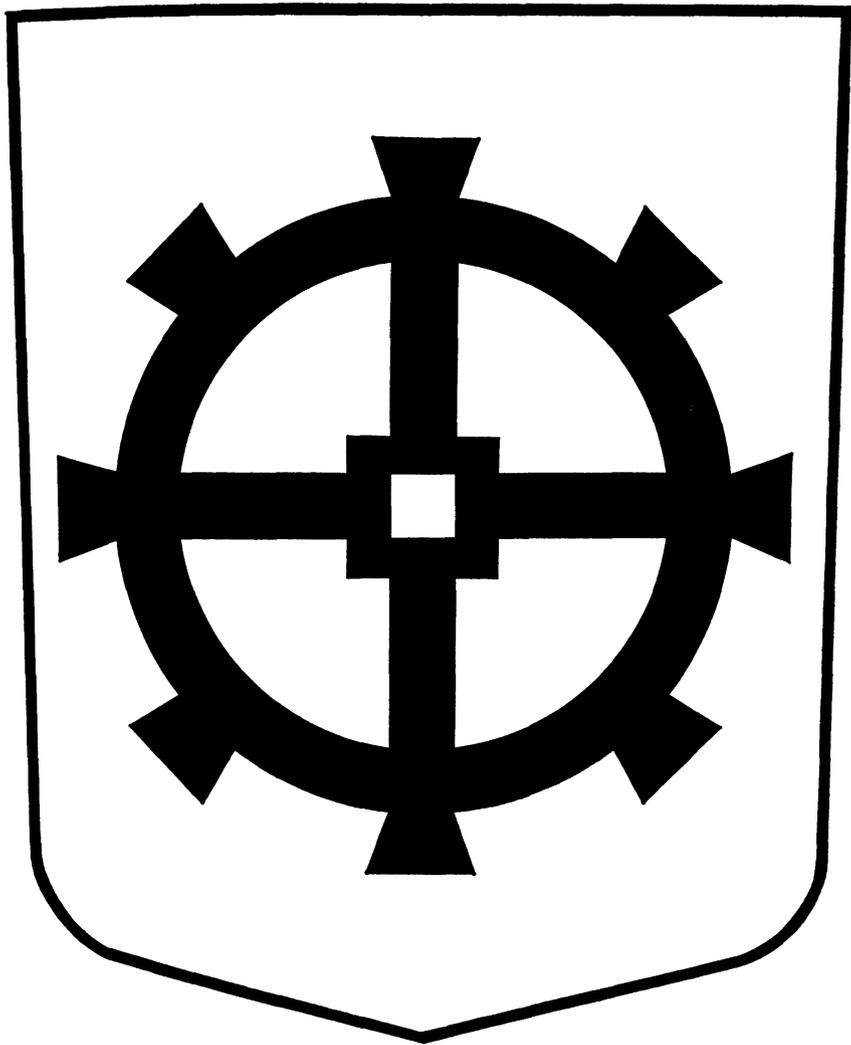
ROUGE

## ROUILLER

Famille notable de Troistorrents qui apparaît dès 1332 et qui se ramifie dans la région, notamment à Monthey, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, et à Saint-Maurice où s'établit Jean, capitaine au service du Piémont, qui épouse en 1730 Anne-Catherine Gallay et est reçu Bourgeois le 1<sup>er</sup> novembre 1744 (1500 florins) ; il est l'auteur d'une branche éteinte au XIX<sup>e</sup> siècle.

I. — *D'argent à la roue de moulin de sable.* (Armorial valaisan.)

D'Angreville indique ces armes principalement pour la branche de Saint-Maurice.

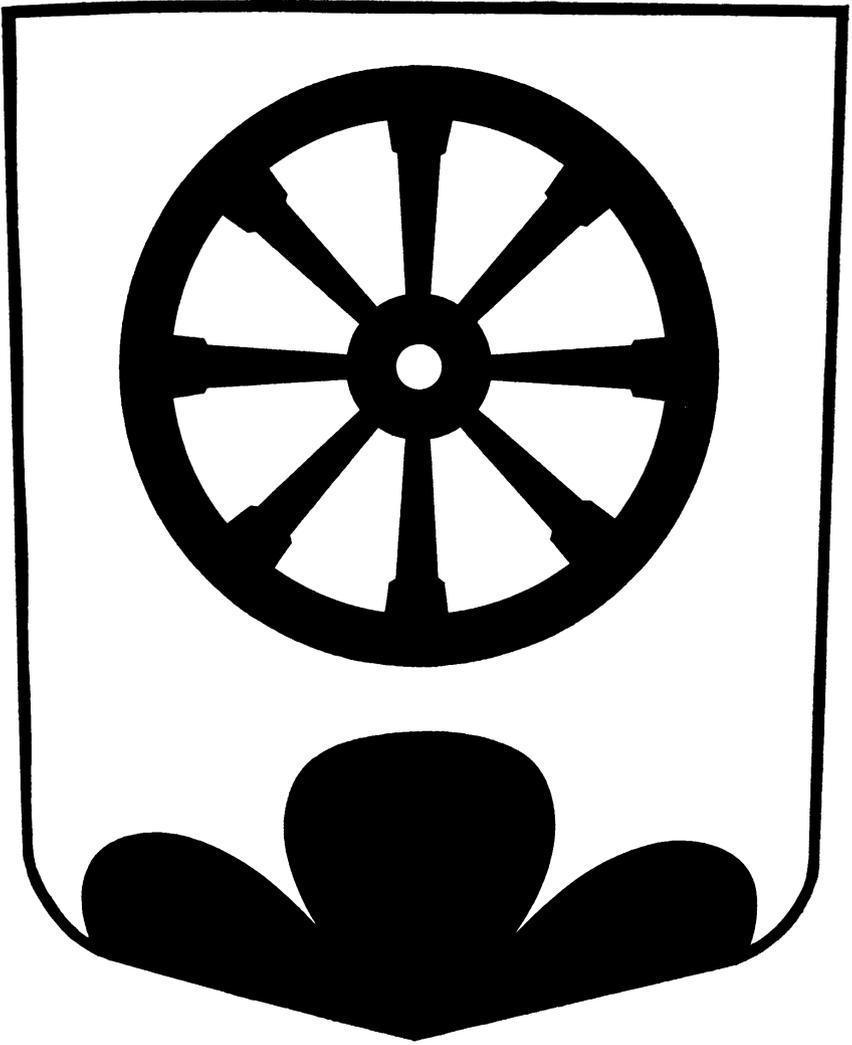


ROUILLER<sup>1</sup>

## ROUILLER

II. — *De gueules ou d'or à une roue de char de sable, accompagnée en pointe d'un mont de 3 coupeaux de sable.* (Eglise de Choëx, vitrail.)

La *roue de char*, plus justifiée, fait allusion au nom de famille qui serait à l'origine un nom de métier : *roulier*, voiturier, transporteur.



ROUILLER<sup>2</sup>

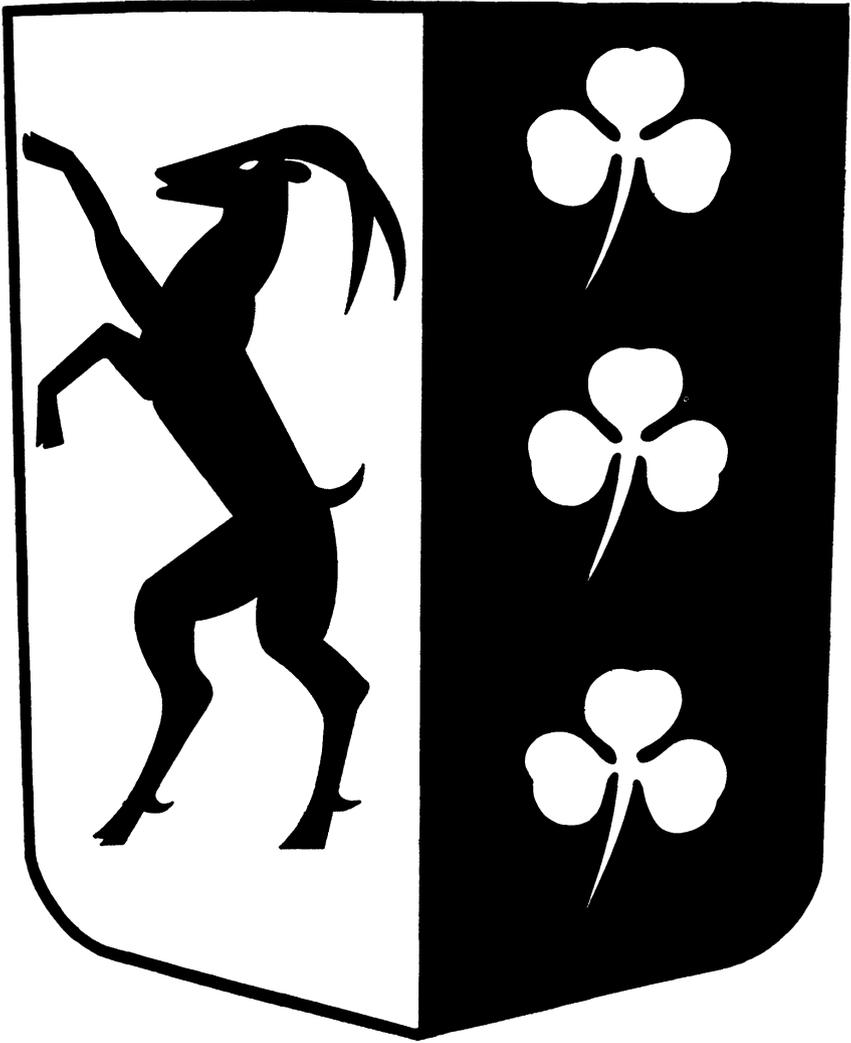
## SAILLEN

François Saillen ou *Sallient*, d'Épinassey, reçu Bourgeois en novembre 1625 (500 florins), descendait sans doute de la famille Saillen de Vérossaz ; de celle-ci sont issus Jean-Joseph, reçu Bourgeois en 1842 (25 louis), et Maurice-Joseph en 1874 (1500 francs). — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

La famille est établie avant 1700 à Massongex et Dorénaz ; des branches de la famille de Vérossaz ont reçu droit de cité à Genève en 1945 et 1960, à La Tour-de-Peilz en 1956 et à Lausanne en 1958.

*Parti : de gueules au bouquetin saillant d'argent, accorné et onglé d'or ; et de sable à 3 trèfles d'or rangés en pal.* (Commission héraldique.)

Le bouquetin *saillant* fait allusion au nom et rappelle la montagne. Les couleurs sont celles de Vérossaz, d'où la famille est originaire, et les trois trèfles évoquent les trois communes de Saint-Maurice, Massongex et Dorénaz, où la famille s'est établie dès le XVII<sup>e</sup> siècle.



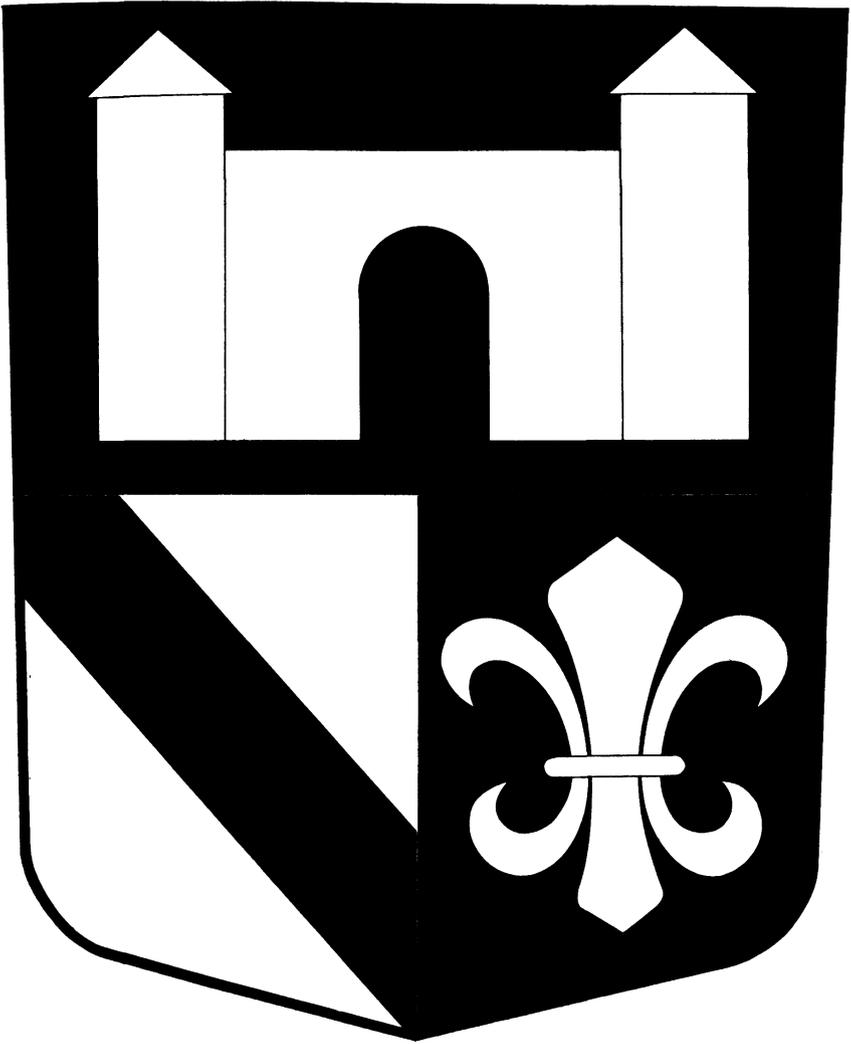
SAILLEN

## SALZMANN

Famille de Naters, connue dès 1302, qui essaima au XVIII<sup>e</sup> siècle à Saint-Maurice et Martigny. Jean-Joseph (1690-1766), Bourgeois de Saint-Maurice, fut d'abord secrétaire gouvernal; veuf pour la seconde fois, il entra à l'Abbaye et y fit sa profession religieuse à la Toussaint 1741, mais ne reçut pas la prêtrise; il fut longtemps économe de la Maison. Jean-François († 1783), Bourgeois de Martigny, fut syndic de cette ville en 1726. Plusieurs membres de cette famille ont été au service de Sardaigne. Branche éteinte à Martigny en 1835. Des branches de la famille de Naters se sont fait naturaliser à Zurich en 1947 et 1957.

*Coupé : au I d'azur au mur d'argent ouvert d'une porte du champ entre 2 tours aussi d'argent; au II parti d'argent à la bande de gueules, et de gueules à la fleur de lys d'argent. (Armorial valaisan.)*

D'après un portrait de 1777.



SALZMANN

## SARRASIN

Famille d'Orsières connue dès 1366, qui a essaimé dans la région et à Saint-Maurice, et donné plusieurs notaires. Jean-Ignace s'installe en 1797 à Saint-Maurice où il reprend la tannerie du Glarier exploitée auparavant par les Franc, et est reçu Bourgeois en 1810 (80 louis). Louis (1893-1958), agriculteur, fut président du Conseil bourgeois 1921-1932. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

*Ecartelé d'or et d'argent : au I un bateau de sable avec 2 voiles d'argent voguant sur une mer d'azur et d'argent ; au II une ancre de sable ; au III un pont à 2 arches de sable maçonné d'argent ; au IV une aigle de sable membrée et languée de gueules ; le tout sous un chef taillé d'azur et de sinople, à la cotice d'or faisant partition, rehaussée d'un losange et de deux demi-losanges de gueules, l'azur chargé d'un cerf issant d'argent, le sinople chargé de 3 croissants contournés d'or, posés en orle.* (Armorial valaisan et communication de la famille.)

Ces armes veulent expliquer le nom de la famille par l'histoire des Sarrasins : origine orientale (croissants) et établissement dans les Alpes (cerf), traversée de la Méditerranée (bateau), débarquement au Fraînet en Provence (ancres), établissement à Orsières (pont) et dans les monts (aigle).



SARRASIN

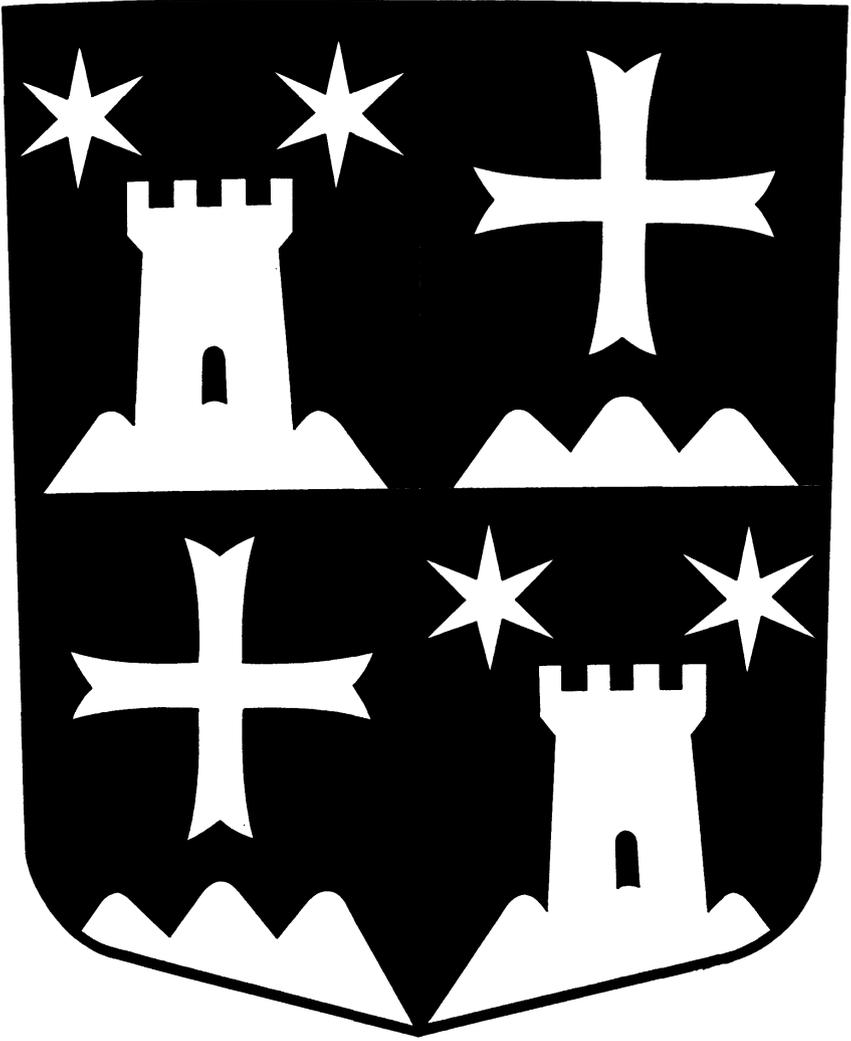
## SIGRISTEN

Famille d'Ernen connue dès le XIV<sup>e</sup> siècle, très influente au XVIII<sup>e</sup>. Jacques-Valentin fut major de Conches, puis banneret, gouverneur de Saint-Maurice nommé en 1773, secrétaire d'Etat ; dernier grand bailli du Valais des VII Dizains de 1791 à 1798, il reconnut l'indépendance du Bas-Valais en 1798 ; il fut l'un des représentants du Valais au Sénat helvétique, qu'il présida même en 1799 ; conseiller d'Etat en 1807-1808, † 1808. Il épousa en premières noces une fille de Joseph-Hyacinthe Matter, de Loèche, qui fut gouverneur de Saint-Maurice de 1780 à 1782, puis, en secondes noces, Marie-Josette Gallay, de Saint-Maurice. Il fut nommé *Bourgeois d'honneur* de Saint-Maurice, en même temps que Hyacinthe-Valentin de Riedmatten, le 24 juin 1790. Famille éteinte en 1837.

*Ecartelé : aux I et IV d'azur à la tour crénelée d'argent sur un mont de 3 coupeaux de sinople, cantonnée en chef de 2 étoiles à 6 rais d'argent ; aux II et III de gueules à une croisettes pattée d'or, soutenue d'un mont de 3 coupeaux de sinople.*

D'après le portrait du grand bailli au Musée de la Majorie. (Communication de M. Albert de Wolff, conservateur des Musées cantonaux.)

Les quartiers I et IV proviennent des armes *Matter* ; les quartiers II et III sont les armes propres des *Sigristen* ; par la croix elles rappellent l'origine religieuse du nom : *sacrista* ou *matricularius*. Variantes.

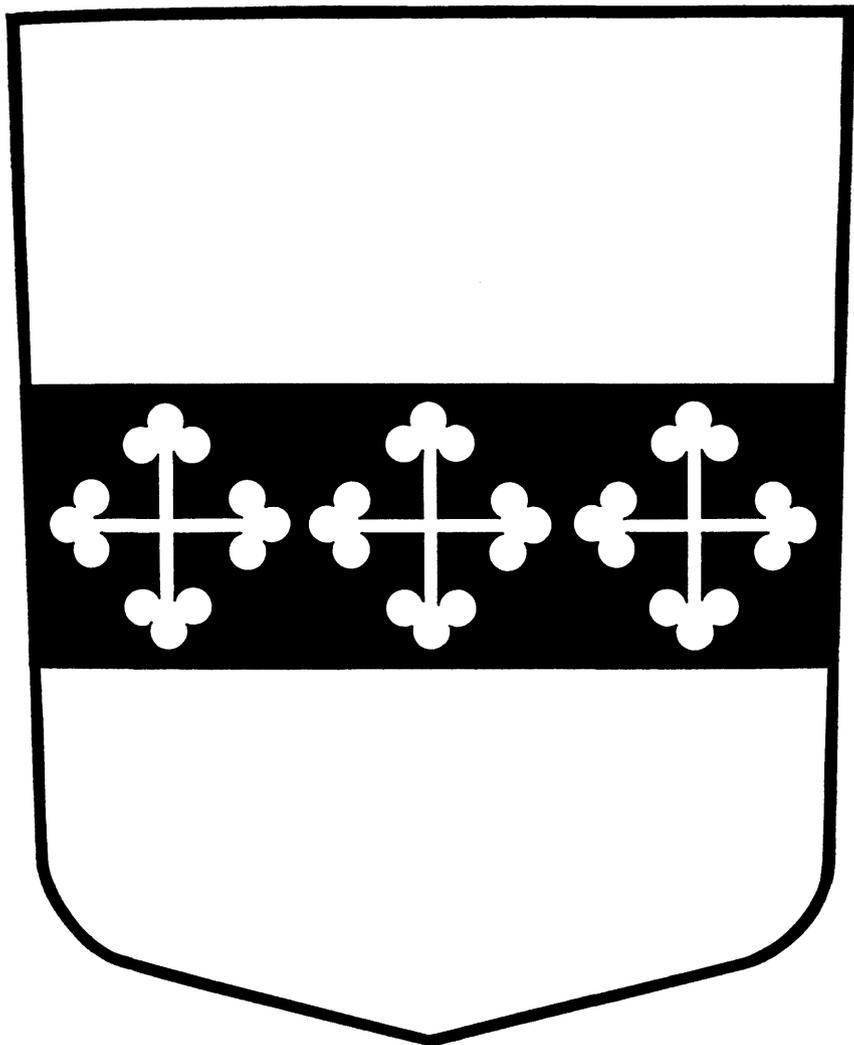


SIGRISTEN

## SOSTIONIS ou SOSTION

Famille qui doit son nom, semble-t-il, à son métier ou sa charge : gardien ou inspecteur de *souste*. Elle apparaît avec Nantermod Sostionis cité avec sa maison à Saint-Maurice en 1350. Vulliermod ou Guillermod, son fils présumé, Bourgeois de Saint-Maurice, est syndic de la ville en 1388. Les Sostionis occupèrent une place en vue par leur science juridique, leurs talents diplomatiques, leurs magistratures ; ils fournirent deux abbés de Saint-Maurice : Jean III, de 1411 à 1427, et Barthélemy IV, de 1521 à 1550. Qualifiée noble dès 1448, la famille donna de nombreux juristes, juges, syndics ; l'Abbaye l'investit du vidomnat et de la saltérie de Vouvry de 1394 à 1543. Famille éteinte en 1563, dont héritèrent les Paërnat, les Boquis et les Arbignon.

*D'or à la fasce de sable chargée de 3 croix tréflées d'argent*, d'après un vitrail (aujourd'hui disparu) de l'abbé Barthélemy IV à l'église de Bagnes, relevé par Emile Wick au siècle dernier. D'Angreville donne la *fasce de gueules*, d'après le portrait de l'abbé Jean III, mais qui paraît postérieur. (Armorial valaisan.)



**SOSTIONIS ou SOSTION**

## de STOCKALPER

Célèbre famille du Haut-Valais qui se prétend issue d'une famille *Olteri* de Milan et qui aurait pris, au XIV<sup>e</sup> siècle, le nom de *Stockalper* en raison de son habitation à la *Stockalpe* dans la vallée de Ganter au-dessus de Brigue. Son plus illustre représentant, « le grand Stockalper », Gaspard-Jodoc (1609-1690), fut grand châtelain de Brigue, capitaine du dizain, colonel au-dessus de la Morge, gouverneur de Saint-Maurice de 1646 à 1648, châtelain et Bourgeois de Martigny (1646), grand bailli de 1670 à 1678. Il joua un rôle très important comme magistrat, officier, commerçant et industriel, diplomate ; il construisit le canal qui porte son nom entre Vouvy et Collombey, le château de Brigue et plusieurs autres édifices. Jérôme Farnèse, nonce du pape Urbain VIII, le crée chevalier de la Milice dorée en juillet 1642 ; l'empereur Ferdinand III le fait chevalier d'Empire en ajoutant à son nom le titre *de la Tour*, le 27 mai 1653 ; le duc de Savoie Charles-Emmanuel II lui accorde le 18 novembre 1673 la baronnie de Duin près d'Annecy. Stockalper devient Bourgeois de Vouvy en 1657 et *Bourgeois d'honneur* de Saint-Maurice en 1675. — Gaspard-Eugène (1750-1826), grand châtelain de Brigue, gouverneur de Saint-Maurice de 1786 à 1788, colonel au-dessus de la Morge, conseiller d'Etat en 1802, grand bailli en 1810, juge au Tribunal impérial de Lyon en 1810, baron de l'Empire français en 1811, grand bailli 1814, 1819-1821, 1823-1825, signataire de l'Acte d'union du Valais à la Suisse en 1815, fut reçu *Bourgeois d'honneur* de Saint-Maurice le 24 juin 1788. — Eugène (1783-1852), officier au service de Naples, est l'auteur d'une branche de la famille établie à Saint-Maurice, qui a donné Charles (1821-1881), officier au service étranger, président du Conseil bourgeoisial 1861-1869 ; Jules (1831-1893), officier au service étranger, président du Conseil bourgeoisial 1869-1870, président du Conseil municipal 1879-1884 ; Charles (1855-1917), banquier, président du Conseil municipal 1885-1888, député au Grand Conseil ; Maurice (1861-1920), banquier, président du Conseil bourgeoisial 1909-1912. Henri (1863-1935), chanoine de l'Abbaye, rétablit en 1900 le culte catholique à Lavey dont il fut le premier curé 1900-1904, puis curé de Saint-Sigismond 1904-1924, doyen du décanat de Monthey et Saint-Maurice 1920-1924, recteur de l'hospice Saint-Jacques 1924-1935, fondateur de l'église de Sainte-Thérèse à Epinassey en 1924-1925. — La famille continue aujourd'hui à Lucerne.

I. — Armes anciennes : *De gueules à 3 troncs écotés d'or mouvant de 3 monts d'argent.* (Armorial valaisan.)

Armes parlantes : 3 troncs ou bâtons (*Stocke*) sur des monts (*Alpen*).



de STOCKALPER <sup>1</sup>

de STOCKALPER

II. — Armes concédées à Gaspard-Jodoc par Ferdinand III en 1653 : *D'azur à 3 couronnes d'or posées 1 et 2, chapé-ployé, à dextre d'or à l'aigle contournée de sable, becquée et armée de gueules, couronnée d'or, et à senestre de gueules aux 3 troncs écotés d'or mouvant de 3 monts d'argent échelonnés à partir du flanc.* (Armorial valaisan.)

Les trois couronnes évoquent les Rois Mages, patrons de la chapelle du château de Brigue ; l'aigle est une faveur d'Empire ; les troncs sont les armes anciennes.

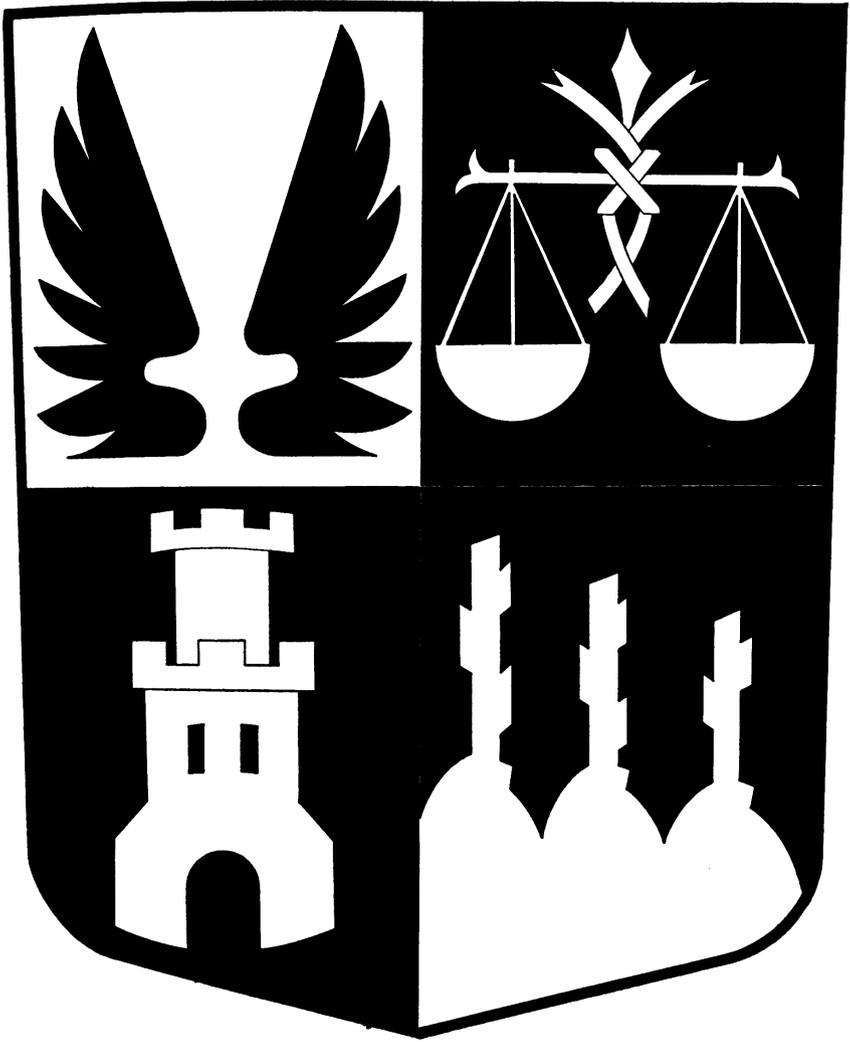


de STOCKALPER<sup>2</sup>

de STOCKALPER

III. — Armes concédées à Gaspard-Eugène par Napoléon I<sup>er</sup> en 1811 : *Ecartelé : au I d'or au vol de sable ; au II de gueules à la balance d'argent nouée d'un ruban d'or ; au III de sable à la tour ronde donjonnée, crénelée, d'argent, maçonnée et ouverte du champ ; au IV de gueules aux 3 troncs écotés d'or mouvant de 3 monts du même, échelonnés à partir du flanc.* (Armorial valaisan.)

Le quartier II est celui des barons de l'Ordre judiciaire ; le quartier III évoque le nom *Stockalper de la Tour* ; le quartier IV rappelle le blason ancien.



de STOCKALPER<sup>3</sup>

## SYMPHAL

L'orthographe de ce nom a varié et il semble qu'on puisse relever l'évolution suivante : *Saint-Phalle* ou *Saint-Phal*, *Sinjal*, *Symphal*. La famille est citée à Cuts (Oise), puis à Saint-Gobain en Picardie (Aisne), d'où Jean-Baptiste Symphal vint à Saint-Maurice vers 1770 ; sa famille y fut agrégée à la Bourgeoisie en 1871. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

*Tiercé en fasce : au I de sinople à la croix ancree d'or, au II d'argent à la salamandre de sable crachant une flamme de gueules, au III parti d'azur et de gueules à 3 étoiles d'argent posées 2 et 1, la dernière brochant sur le trait du parti.* (Commission héraldique.)

La croix (avec émaux intervertis) est un rappel discret de la famille de Saint-Phalle ou Saint-Phal, répandue en Champagne et Bourgogne, avec laquelle un lien n'est pas impossible (cette famille porte : d'or à la croix ancree de sinople). La salamandre est tirée des armes de Saint-Gobain (qui sont : de sable à 3 salamandres alternées d'argent sous un chef de vair soutenu de gueules). Les émaux de la pointe sont les couleurs de Saint-Maurice avec un rappel des étoiles du Valais.

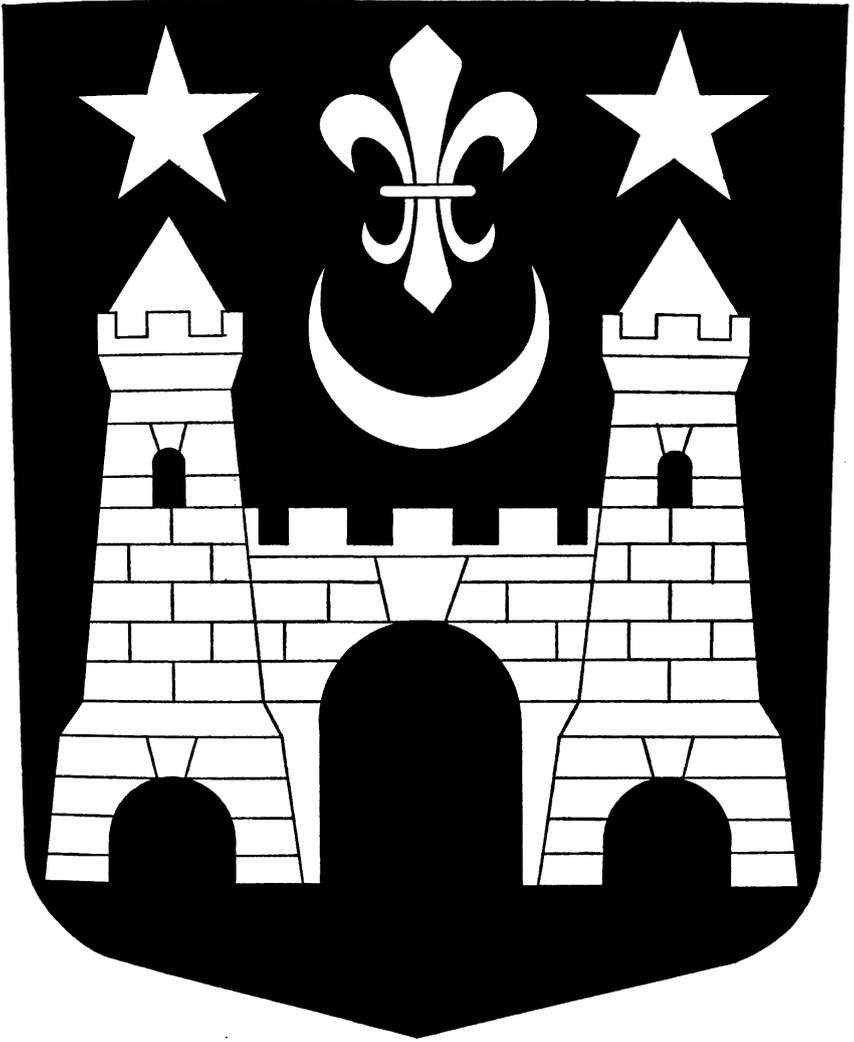


**SYMPHAL**

## TAVERNIER

Famille originaire de Morzine en Chablais où elle est citée depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, et dont le nom rappelle sans doute le métier d'aubergiste. Elle a donné de nombreux notaires et ecclésiastiques. La famille essaime en Valais au XVII<sup>e</sup> siècle : à Illiez, Saxon, Martigny où Jean est reçu Bourgeois en 1739. Charles-Joseph, fils de Claude, est reçu Communier de Saint-Maurice le 1<sup>er</sup> novembre 1779 (50 écus) ; son neveu Pierre-François reçoit la Bourgeoisie le 1<sup>er</sup> mai 1791 (2000 florins) ; enfin François-Emmanuel, petit-fils de Charles-Joseph, est admis comme Bourgeois le 5 mars 1842 (30 louis). Un rameau de la famille de Saint-Maurice a été admis à la Bourgeoisie de Sion en 1901.

*D'azur au château crénelé à 2 tours aussi crénelées et toitées d'argent, maçonné et ouvert du champ, surmonté d'un croissant aussi d'argent, accompagné en chef d'une fleur de lys d'or entre 2 étoiles du même. (Armorial valaisan.)*



TAVERNIER

## de TORNÉRY

Famille originaire de Vevey citée dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, qui essaime un siècle plus tard à Saint-Gingolph et y subsiste jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup>, fournissant des notaires, syndics et châtelains ; elle possède la seigneurie du Miroir à Amphion, près d'Evian, qu'elle achète en 1599 et vendra aux de Rivaz en 1717. François-Amédée, notaire, est secrétaire gouvernal à Saint-Maurice de 1746 à 1752 et s'y fait recevoir Bourgeois, père de François-Xavier-Charles-Joseph, curé de Monthey, † 1789, et de Jean-Pierre-Amédée, chanoine de Saint-Maurice, † 1785. La famille s'éteignit avec eux et leurs trois sœurs qui s'allièrent dans les familles de Kalbermatten, de Quartéry et de Nucé. La famille possédait le domaine de Charrière (Massongex).

*D'azur au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, issant d'un mont de 3 coupeaux de sable.* (Armorial valaisan.)



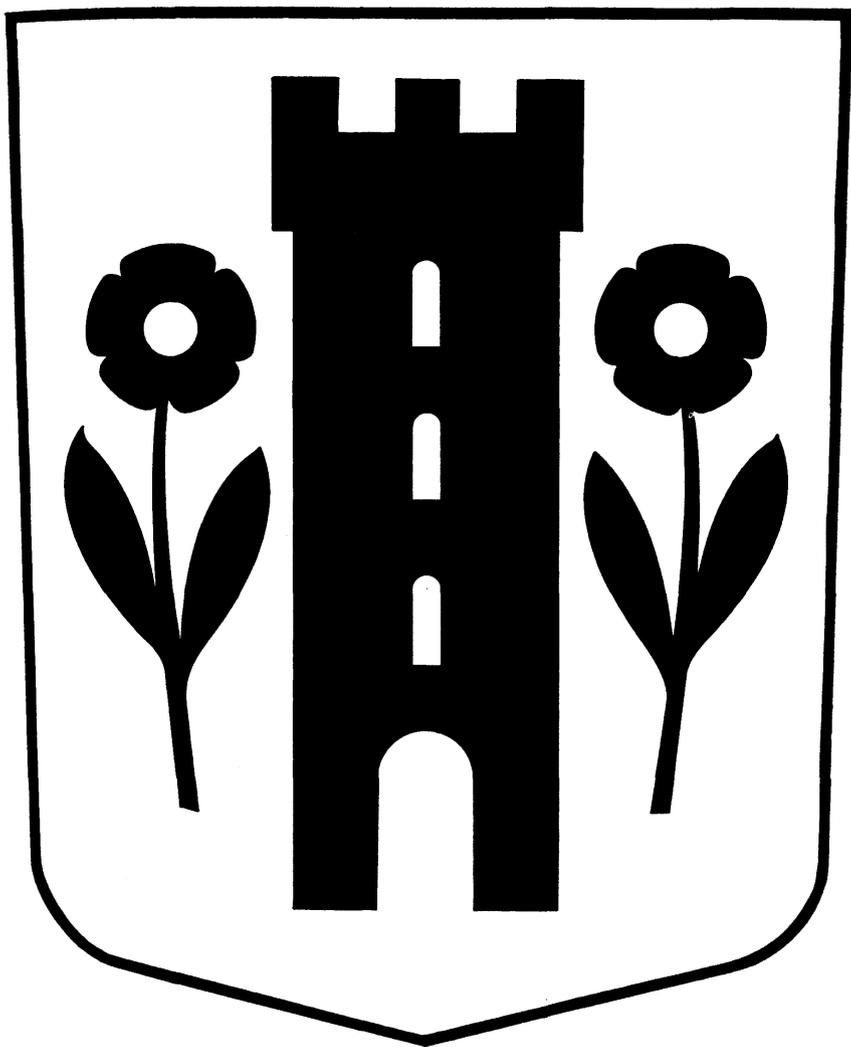
de TORNÉRY

## de la TOUR de SAINT-MAURICE

Famille de ministériaux des abbés de Saint-Maurice connue dès les environs de 1170, qui tenait son nom d'une tour sise entre l'Abbaye et le chemin conduisant en Châble, à l'angle sud-est de l'enceinte abbatiale. La famille détint aussi des droits seigneuriaux à Montagnier (Bagnes), des fiefs à Bex et à Ollon, divers biens à Ottans, Vernayaz, Sion, Ayent, Arbaz. Le donzel Girold ou Girod *de Turre de Sancto Mauricio*, cité dès 1289, prête hommage à l'abbé de Saint-Maurice Jacques d'Ayent pour ses fiefs de la région d'Ollon en 1318 ; en 1330 le comte Aymon de Savoie le déclare astreint aux mêmes obligations que tous les Bourgeois de Saint-Maurice. Famille éteinte au XV<sup>e</sup> siècle.

*(D'argent) à la tour crénelée (de sable), ouverte du champ, accostée de 2 fleurs (de gueules, boutonnées d'or), tigées et feuillées (de sinople).* (Armorial valaisan.)

D'après un sceau du donzel Antoine I<sup>er</sup> de la Tour de Saint-Maurice, de 1296. La *tour* fait évidemment allusion au nom.

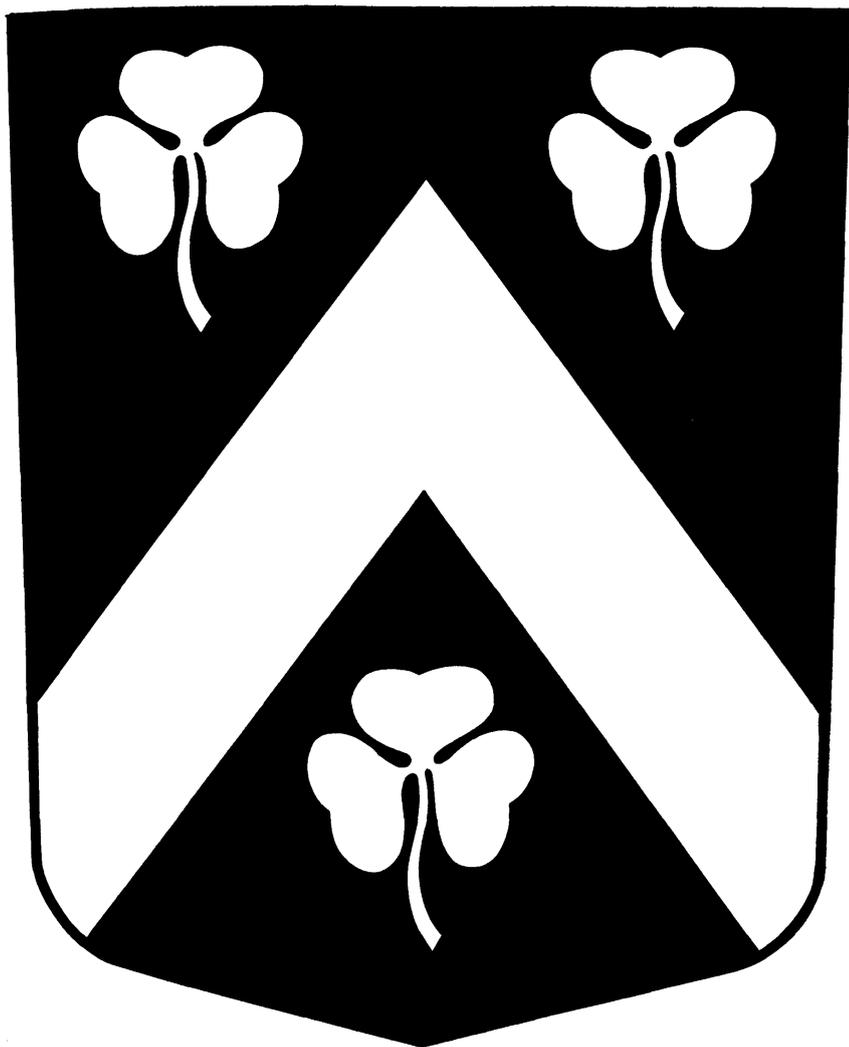


de la TOUR de SAINT-MAURICE

## TOUSARD d'OLBEC

Famille noble de Paris, venue en Valais avec le chevalier Louis-Anne-François (1757-1840), qui épouse à Saint-Maurice le 1<sup>er</sup> février 1789 Marie-Elisabeth-Marguerite de Nucé (1761-1841), veuve du comte de Paradès († à Saint-Domingue en 1784), fille d'Eugène-Hyacinthe de Nucé et de Marie-Catherine Marclay. Lors de la Révolution française il s'établit à Saint-Maurice et y acquit l'indigénat, puis joua un rôle actif en Valais, notamment comme député à la Diète valaisanne, secrétaire d'Etat, directeur des Contributions. Son frère Antoine-Edme (1752-1813), général français, créé baron de l'Empire en 1807. Famille éteinte en 1854.

*De gueules au chevron d'argent accompagné de 3 trèfles d'or.* (Armorial valaisan ; Henri Jouglas de Morenas : Grand Armorial de France.)



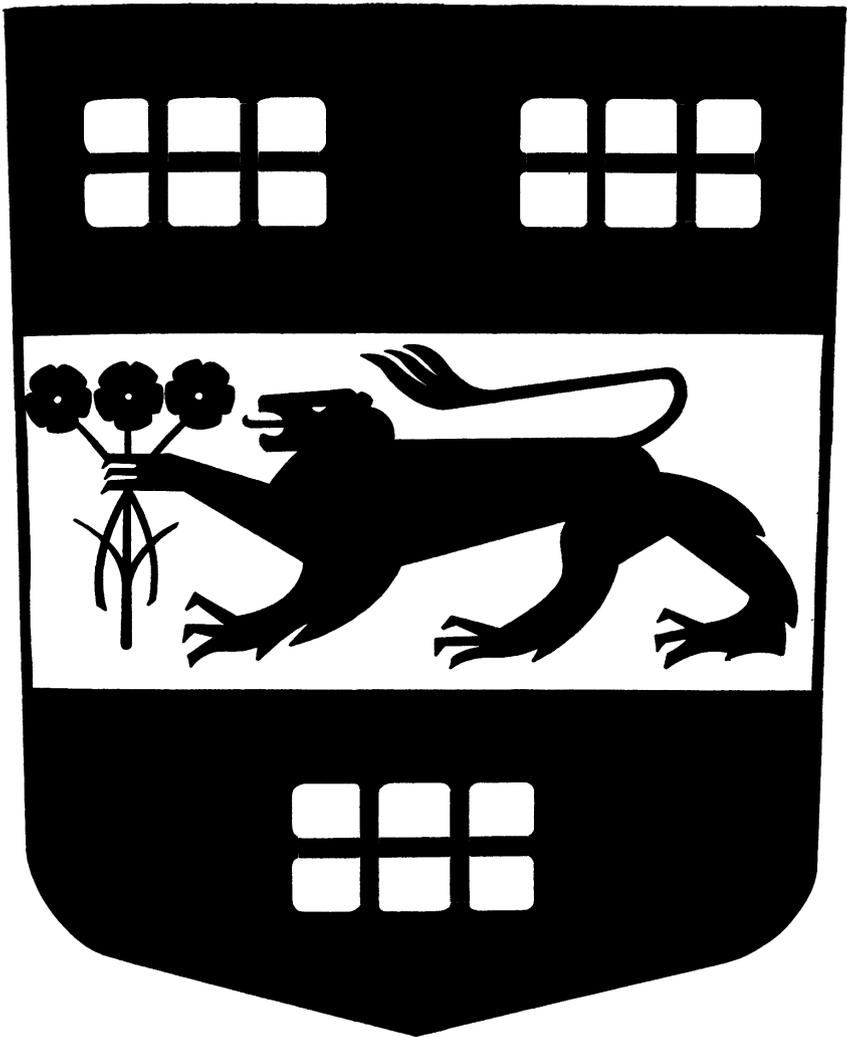
TOUSARD d'OLBEC

## TROSSELLI

Famille originaire de Nice, à laquelle appartient Joseph-François-Fortuné Trosselli, établi à Monaco, qui épousa Marie-Joséphine-Rosalie Gollut, née le 13 mars 1858, fille de Claude-Maurice Gollut, d'Epinassey, Bourgeois de Saint-Maurice. Après son veuvage, Madame Trosselli-Gollut fut réintégrée dans ses droits de bourgeoisie à Saint-Maurice le 15 mars 1907, et son fils Marius-Ferdinand Trosselli, né à Genève le 21 juillet 1893, opta pour la nationalité suisse le 23 juillet 1914, avec droit de bourgeoisie à Saint-Maurice. La famille continue à Genève.

*D'azur à la fasce d'or chargée d'un lion passant de gueules tenant dans sa patte droite une touffe d'herbes de sinople d'où émergent 3 fleurs de gueules, d'argent et d'azur, et accompagnée de 3 ballots de linge d'argent, noués par un ruban de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.* (Commission héraldique.)

Ces armes évoquent doublement le nom : *Trosselli*, primitivement *Torsello*, de même que le français *trousse*, primitivement *torse*, puis *trosse*, et *torsel*, puis *trossel*, *trousseau*, désigne un assemblage de choses liées, comme une trousse d'herbes, un ballot d'étoffe, un paquet de drap, etc.

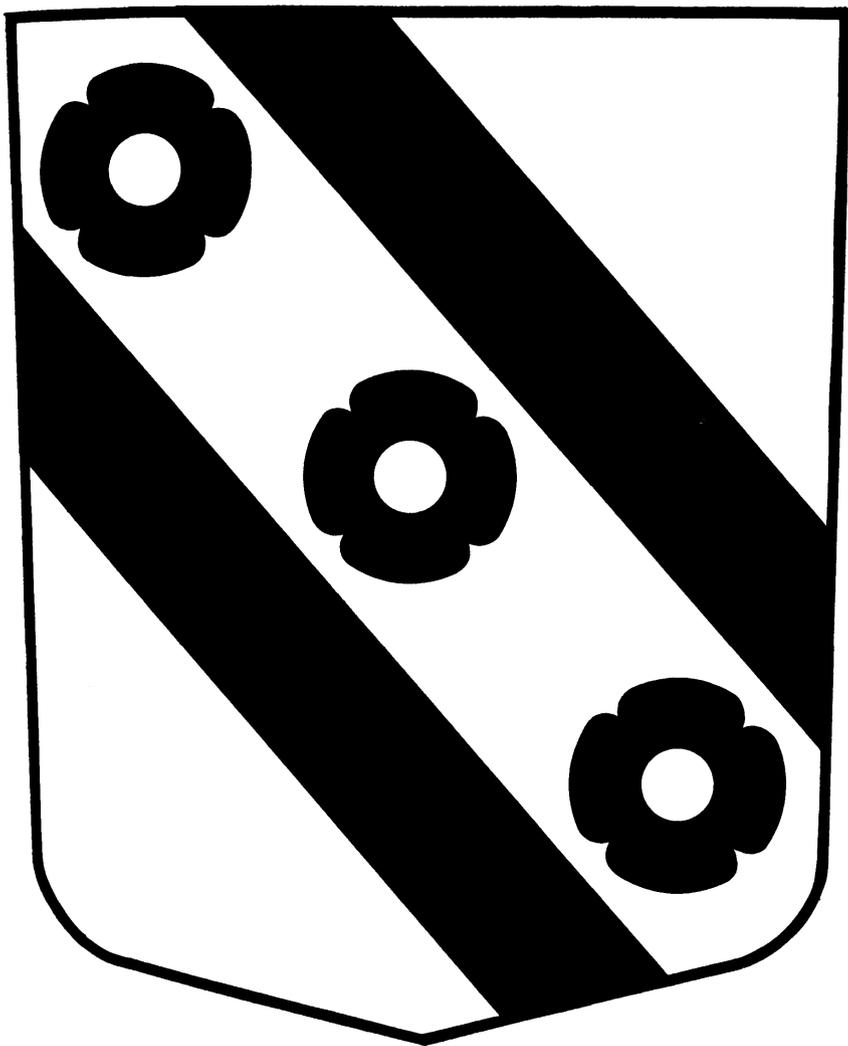


TROSSELLI

## VANEY ou VANNAY

Nom de famille rappelant un ancien métier : *vannier*. Le nom a passé par de nombreuses variantes : *Vanerii, Vannery, Vanery, Vanney, Vaney, Vanay, Vannay*. Famille citée dès le XV<sup>e</sup> siècle à Muraz, Vionnaz, Monthey et dans la vallée d'Illiez. Nombreux notaires, magistrats, ecclésiastiques. Maurice Vaney, de Vionnaz, est reçu Communier de Saint-Maurice le 10 juin 1696 (300 florins). Des rameaux de la famille *Vannay* de Vionnaz ont été naturalisés à Vouvry en 1898, Zurich en 1954, Aigle en 1956, Satigny (Genève) en 1956, Lancy (Genève) en 1962.

I. — *D'or à 3 quartefeuilles d'azur boutonnées d'or, rangées en bande entre 2 cotices d'azur.* (Armorial valaisan.)



VANEY ou VANNAY<sup>1</sup>

VANEY ou VANNAY

II. — *Ecartelé : aux I et IV palé d'argent et d'azur de 6 pièces ; aux II et III d'azur au cerf passant d'or, le cerf du III contourné ; sur le tout un écusson d'or à l'aigle bicéphale couronnée de gueules. Variante : une terrasse de sinople sous le cerf. (Armorial valaisan.)*



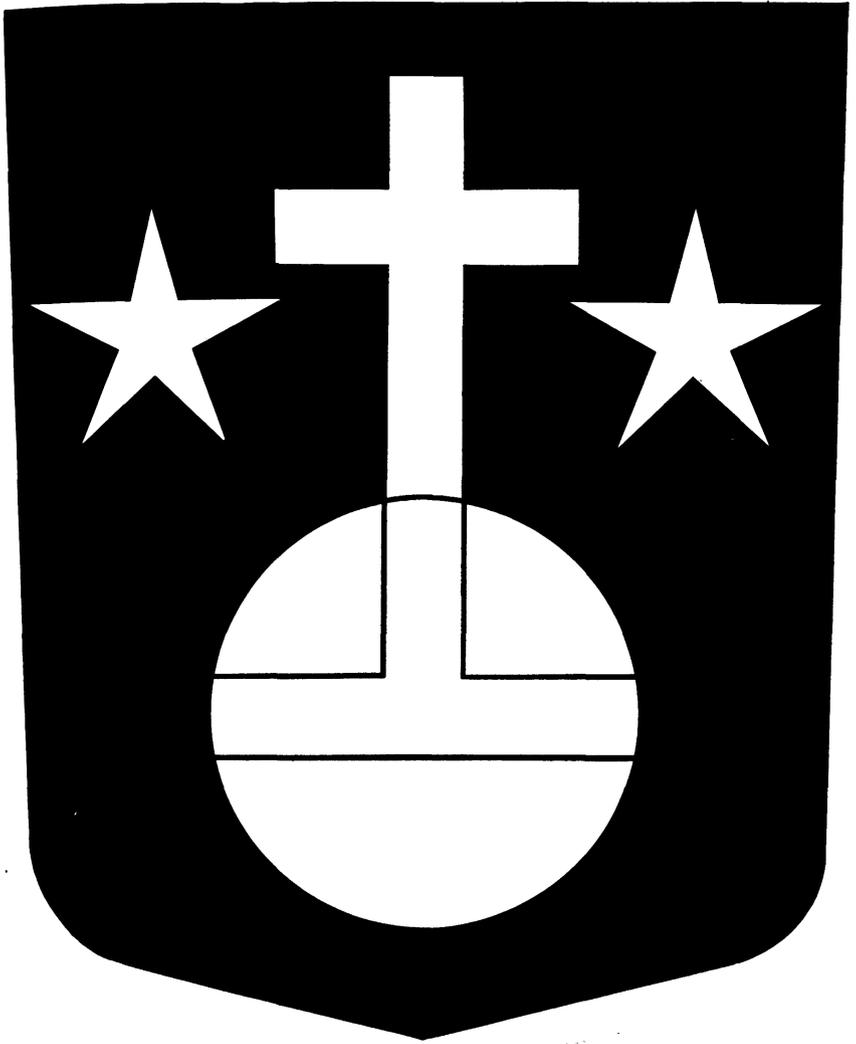
VANEY ou VANNAY<sup>2</sup>

## VEILLON

Famille considérée, Bourgeoise de Bex dès 1261, dont Pierre Veillon est reçu Bourgeois de Saint-Maurice le 1<sup>er</sup> septembre 1527 (10 florins, monnaie de Savoie). Au XVIII<sup>e</sup> siècle la famille acquiert des droits de Bourgeoisie à Aigle, Noville et Rennaz ; au XIX<sup>e</sup>, elle essaime à Bâle, Zurich, Genève et en France. Cette famille, toujours florissante, a donné 6 châtelains et 17 syndics de Bex, 1 conseiller national, 1 conseiller d'Etat vaudois, 4 colonels, et, avant la Réforme, 2 ecclésiastiques, dont Antoine, curé de Vouvry en 1508.

*De gueules au monde cerclé, cintré et croisé, cantonné en chef de 2 étoiles à 5 ou 6 rais, le tout d'argent. (Armoriaux valaisan et vaudois.)*

Armes connues dès 1546.



VEILLON

## VEUTHEY ou VAUTHEY

Le nom de famille *Veuthey*, plus anciennement *Vauthay*, *Vauthey*, *Veuthey*, dérive de l'ancien prénom *Vauthier* ou *Gauthier*, *Walter* ou *Gualterus*. Une famille de ce nom est connue dans la vallée de Salvan, aux Marécottes et à Giétroz, de 1300 à 1900 environ ; Claude-François Veuthey, de Salvan, est reçu Communier d'Alesses (Dorénaz) le 1<sup>er</sup> mai 1801, et sa descendance y existe encore. A Vionnaz, une famille de même nom, connue depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, est toujours florissante. Denis *Vauthey* est reçu Bourgeois de Saint-Maurice le 1<sup>er</sup> novembre 1744 (1500 florins).

*D'or à la fasce d'azur surmontée d'une aigle couronnée de sable, et soutenue d'un sautoir de gueules.* (Armorial valaisan.)

Armes provenant probablement d'une officine italienne.

La famille de Dorénaz-Salvan porte d'autres armes.



VEUTHEY ou VAUTHEY

## VIEUX ou VETERIS

Famille qui serait originaire de Lutry et qui serait issue d'une famille vaudoise encore existante du nom de *Warnery*. La famille *Veteris* a joué un rôle considérable aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles à Monthey, Thonon et Annemasse. Jean Veteris qui reçut des patentes de noblesse d'Amédée VIII, le 26 mars 1431, possédait des biens à Troistorrents, une maison à Genève au quartier de Rive, une autre à Annecy, où il teste en 1451 en se disant Bourgeois de Genève et de Monthey. Rollet, major de Monthey, vend en 1572 et 1574 ses biens du Valais, y compris ses droits seigneuriaux à Illiez, épouse en 1573 Jacqueline de Chissé à Annemasse et se fixe définitivement en cette ville où sa descendance s'est perpétuée jusqu'en 1785. La famille *Vieux* d'Illiez et Champéry, encore existante, est probablement issue de la famille précédente, ainsi qu'une autre branche établie à Saint-Maurice au XVII<sup>e</sup> siècle déjà, où Jacques est reçu dans la Confrérie de Saint-Louis en 1826 ; cette branche s'éteint dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

*D'argent au sapin de sinople, fûté au naturel, sur un mont d'un seul coupeau de sinople, au chef d'azur chargé de 3 étoiles à 6 rais d'or. (Armorial valaisan.)*

Armes indiquées par d'Angreville. Elles sont une variante des armes *Warnery* connues dès le XVII<sup>e</sup> siècle, et qui jouent sur le nom, *vuarne* étant un mot dialectal romand pour désigner le sapin blanc.



VIEUX ou VETERIS

## VITTOZ

Cette famille tire son nom du prénom *Victorius*, d'où : *Victoz, Vitoz, Vittoz*. Elle paraît originaire de Thollon en Chablais, d'où elle s'est répandue à Thonon, Brenthonne, Lugrin, Saint-Jean d'Aulps, La Clusaz, Villars-sur-Thônes, Talloires. La branche de Brenthonne a essaimé avant 1570 à Froideville, dans le canton de Vaud, où elle est encore florissante. De Saint-Jean d'Aulps sont venus en Valais, à Saint-Maurice, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les deux frères Jean-Joseph et Joseph ; un descendant de Jean-Joseph, nommé aussi Joseph, fut agrégé à la Bourgeoisie en 1871. La famille passa ensuite à Aubonne (Vaud), où naquit Georges Vittoz (1889-1945), qui s'établit à Bougy-Villars et devint magistrat local, puis député au Grand Conseil (1929-1935), enfin préfet d'Aubonne (1935-1944). La famille continue à Paris.

*D'azur au chevron versé d'or, surmonté d'un soleil figuré et rayonnant du même, accompagné en pointe d'une champagne ondée d'argent.* (Académie Chablaisienne : Armorial ms. J. Baud.)

Le chevron versé est un V stylisé et représente l'initiale du patronyme. La champagne ondée rappelle sans doute Thollon sis sur la rive du lac Léman. Comme cimier, ces armes sont surmontées soit d'un soleil d'or naissant, qui rappelle le soleil des armes, soit d'une Victoire issante qui évoque le patronyme.

La famille vaudoise de Froideville porte d'autres armes créées en 1948.



VITTOZ

## VOËFFRAY

Nom dérivé de l'ancien prénom germanique *Wilfredus*, *Wifredus*, *Vuifredus*, par les formes *Wuiffray* employée en 1596, *Vuifrey* en 1628. Vieille famille de Vérossaz encore existante, qui apparaît avec Maurice *Wuiffray alias Rolet* en 1596, et dont plusieurs branches descendirent à Saint-Maurice, notamment Maurice Voëffray, qui adhère à la Confrérie de Saint-Louis en 1791 ; André-Emmanuel, capitaine en 1816 ; Jacques-Joseph-Marie (1810-1860), neveu du précédent, prêtre, professeur à Sion en 1837, curé d'Evolène, Riddes et Port-Valais ; Maurice-Sigismond, frère du précédent, notaire, reçu Bourgeois de Saint-Maurice le 5 mars 1842. A la même date furent aussi admis Jean-Louis et Hyacinthe, puis Jean-Claude en 1850 (400 écus). Un rameau de la famille de Vérossaz a acquis droit de cité à Genève en 1944.

*D'azur à la couronne d'or surmontée de 3 étoiles à 6 rais du même rangées en fasce, accompagnée en pointe d'un fascé-ondé de 4 pièces d'argent et de gueules, le tout entouré d'une bordure d'or.* (Armorial valaisan.)

Ces armes, reproduites en 1815 par le Dr Bonaventure Bonvin, de Sion, allié à Marie-Catherine-Elisabeth Voëffray, sœur des susdits notaire et ecclésiastique, semblent provenir d'une officine italienne.



VOËFFRAY

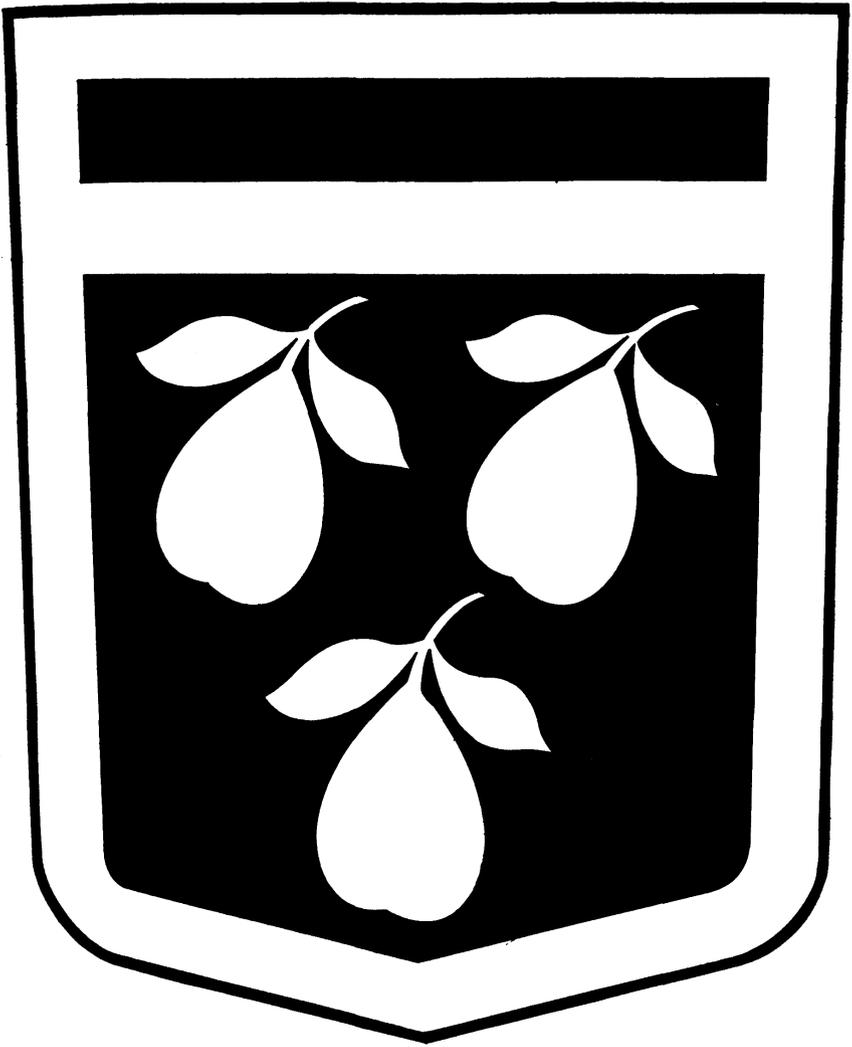
## VUILLOUD

Le nom de cette famille paraît dériver des anciens prénoms *Vuilelmus* ou *Villulfus*. Ancienne famille originaire de *Prapery* ou *Prauperey*, hameau de la paroisse de Troistorrents, dont elle porta primitivement le nom comme il apparaît avec Jean de *Pratopiri*, dont le fils Rodolphe vivait en 1329. La famille se répand dans toute la région, notamment à Monthey où Guillaume est reçu Bourgeois le 8 avril 1435. Le nom actuel apparaît avec Antoine de *Properey alias Vulliod*, cité de 1489 à 1537, puis Claude *Wuilliodi*, notaire, de 1502 à 1525. A Monthey et Collombey, la famille donne plusieurs notaires, syndics et magistrats. Jacques fonda vers 1718 une branche à Saint-Maurice, et Etienne, une branche à Sion au XIX<sup>e</sup> siècle. Les branches bourgeoises de Monthey et de Saint-Maurice orthographient leur nom *Vuilloud* ; celles de Collombey et de Sion, *Wuilloud*. Maurice, de Saint-Maurice, secrétaire bourgeoisial, député depuis 1969. — Famille bourgeoise domiciliée (1970).

*De sinople à 3 poires d'or tigées et feuillées du même, posées en barre, rangées 2 et 1, surmontées d'une devise d'argent, le tout entouré d'une bordure d'or. (Armorial valaisan.)*

Ces armes font allusion au lieu d'origine et au nom primitif : de *Pratopiri*, *pratum piri* : le pré du poirier.

Les branches *Wuilloud* portent d'autres armes.

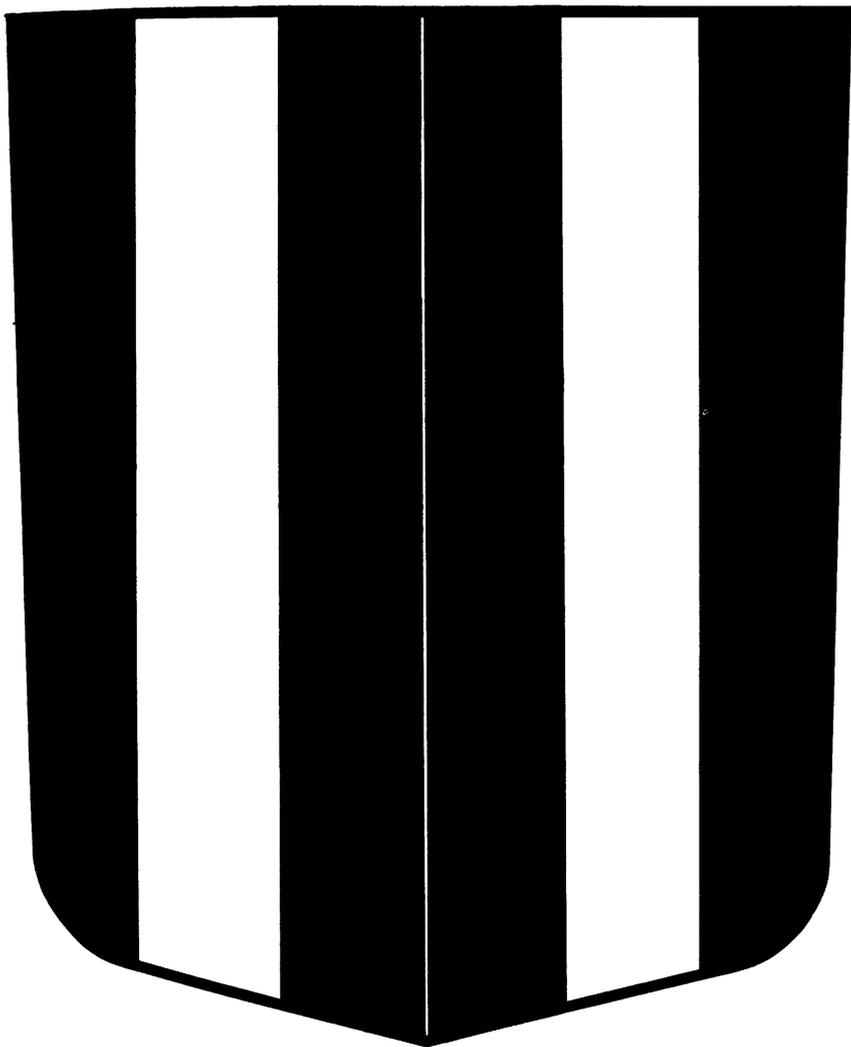


VUILLOUD

## de WERRA

Famille patricienne citée à Rarogne dès 1247, puis à Viège et Rarogne, et qui paraît originaire de Eyholz dans le district de Viège (et non de Eischoll dans le district de Rarogne). La famille joue un rôle important, d'abord à Viège, puis à Loèche où elle paraît dès le début du XV<sup>e</sup> siècle ; elle a fourni 1 grand bailli, 4 gouverneurs de Saint-Maurice, 4 gouverneurs de Monthey, une dizaine de majors de Loèche, plusieurs officiers aux services de France, Espagne, Savoie, Naples, Saint-Siège, Allemagne, et, à l'époque moderne, des préfets, juges, députés, un conseiller d'Etat, un juge fédéral. — Meinrad, de Loèche, s'est établi à Saint-Maurice en 1804 et a été reçu Bourgeois de cette ville en 1809 (50 louis) ; il y a fondé une branche qu'ont illustrée Camille (1814-1875), avocat, député au Conseil des Etats et au Conseil national, président du Conseil bourgeoisial 1861, du Conseil municipal 1861-1864, du Grand Conseil 1868-1870 ; Gustave (1816-1883), pharmacien, président du Conseil municipal 1873-1874 ; Charles (1846-1895), avocat, conseiller national, président du Conseil bourgeoisial 1871-1876 ; Maurice (1850-1914), président du Conseil municipal 1889-1905, du Grand Conseil 1907-1908 ; Henri (1872-1940), avocat, président du Conseil bourgeoisial 1901-1908, du Conseil municipal 1909-1916, député au Grand Conseil ; Charles (1883-1963), avocat, président du Conseil municipal 1917-1920 ; Camille, président du Conseil bourgeoisial 1903-1920 ; plusieurs ecclésiastiques parmi lesquels Camille (1871-1936), de Sion, et Eugène (1874-1947), de Saint-Maurice, chanoines de l'Abbaye et recteurs du collège. Un rameau s'est fixé à Sion en 1860 et y a reçu la Bourgeoisie en 1888. L'empereur François II a concédé le 8 avril 1806 le titre de baron héréditaire à Ferdinand (1770-1824), de Loèche.

I. — Armes primitives : *palé de 6 pièces de gueules, d'argent et d'azur. Variantes dans l'ordre des émaux.* (Armorial valaisan.)



de WERRA <sup>1</sup>

de WERRA

II. — *D'or à l'aigle éployée de sable, becquée et couronnée d'or, armée et lampassée de gueules.* (Armorial valaisan.)

Armes habituellement portées, connues depuis 1525.



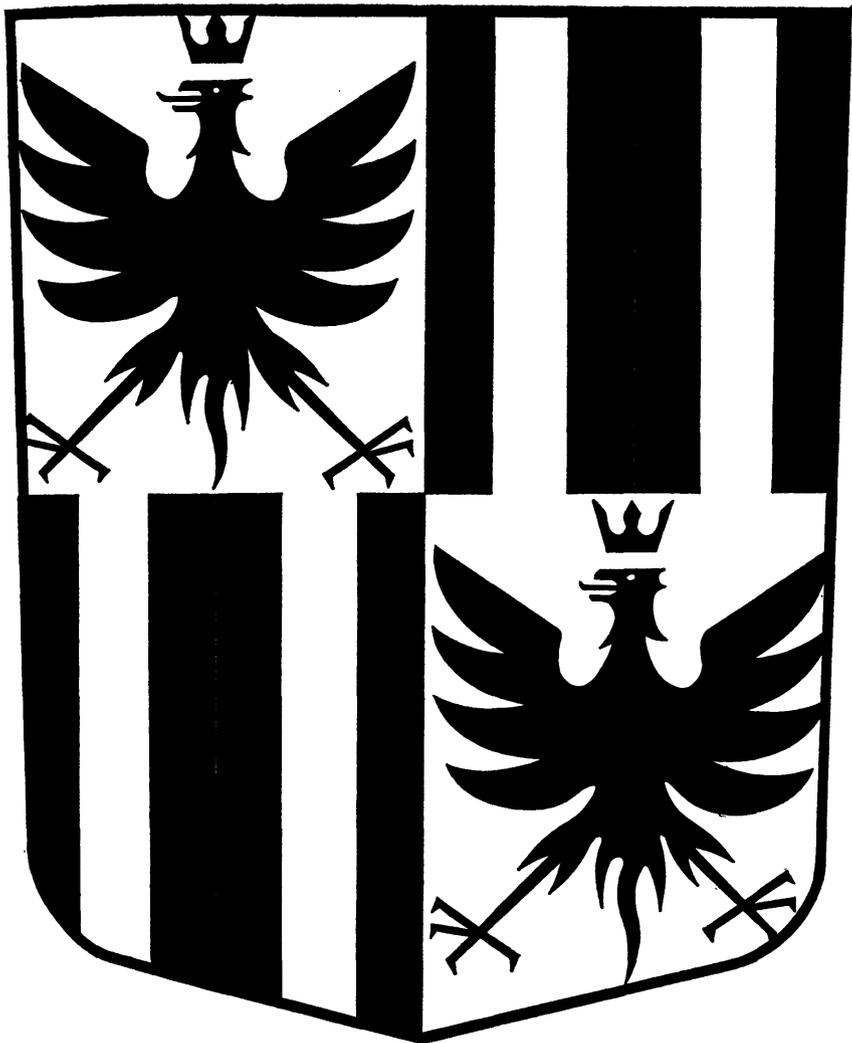
de WERRA<sup>2</sup>

de WERRA

III. — *Ecartelé : aux I et IV les armes à l'aigle ; aux II et III, le palé.* (Armorial valaisan.)

Armes portées surtout par les branches de Saint-Maurice et Sion.

La branche des barons de Werra, à Loèche, porte une variante de ces armes selon le diplôme donné par l'empereur François II en 1800.



de WERRA<sup>3</sup>

## YOST

La famille *Yost* ou *Jost* tire son nom du prénom *Jodocus*, en français *Jodoc* ou *Josse*, en allemand *Jost*. Famille d'Ernen qui joua un rôle en vue du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, fournit de nombreux majors de Conches et gouverneurs en Bas-Valais, reçut du pape Clément X en 1615 le titre de chevalier de l'Éperon d'or. Jacques-Joseph, marchand, fut reçu Bourgeois de Martigny en 1719 et fonda une branche distinguée, éteinte en 1844. Pierre-François-Joseph, petit-fils du précédent, épousa en 1772 Marie-Elisabeth de Quartéry et se fixa à Saint-Maurice, dont il reçut la Bourgeoisie le 28 janvier 1786 (20 louis). Son fils Joseph-Arnold (1781-1854) fut officier aux services d'Espagne et de France, chevalier de l'Ordre royal d'Espagne et de la Légion d'honneur, il épousa en 1816 Sophie de Preux, fut président de la ville et du dizain de Saint-Maurice de 1845 à 1847, mourut à Bourg (Ain) en 1854, ne laissant que des filles : Louise, épouse de Camille de Werra, et Elisa, épouse de Charles de Stockalper.

*D'azur à la molette d'or accompagnée en pointe de 3 monts rocheux de sinople ou d'argent.* (Armorial valaisan.)

La famille *Jost* d'Ernen porte : *d'azur à l'étoile à 6 rais d'or soutenue de 3 monts rocheux d'argent.* L'étoile est remplacée par une molette bien caractérisée sur deux sceaux de la branche de Saint-Maurice.



YOST

# RÉPERTOIRE

## \* Bourgeois d'honneur

Albi ou Blanc	Débonnaire	Passaquay
Amacker	De Fago	Peney
d'Angreville	Deferr	Pioutaz
d'Arbignon	Delherse ou Délerce	Pochon
Arlettaz	Desprats ou Dépraz	Pot
* d'Augustini	Dirac	de Preux
Barman	Donnet	Primmaz
Bartoloméi	Dubois	de Quartéry
Baud	Duboule	de Rapet
Bérody	Duchêne	Rappaz
Bertrand	Dupraz	Richard
Biolley ou Biollay	Duroux	Riche
Blanc	Farquet	* de Riedmatten
Boccard	Feuillet	Rimet
Bochatay ou Bochatey	Fontany	Riondet
Bonet	de Franc	de Rivaz
de Bons	Fromentin	Rouge
Bordet	Gallay ou Galley	Rouiller
Borgeat	Gard	Saillen
Borgeaud	Garny	Salzmann
Bruchon	Gay	Sarrasin
Burnier	Gex	* Sigristen
* Burquier	Gollet	Sostionis ou Sostion
de Camanis	Gollut	* de Stockalper
Catelani	Grenat	Symphal
Cavelli	Greyloz	Tavernier
Challand	* Haller	de Tornéry
Chappelet	Joris	de la Tour de Saint-Maurice
Charléty	Juilland	Tousard d'Olbec
Chasse	de Liddes	Trosselli
Cheffre	de Macognin de la Pierre	Vaney ou Vannay
Chessex	Marclay ou Marcley	Veillon
Chevalley	Mettan	Veuthey ou Vauthey
de Cocatrix	Meulaz	Vieux ou Veteris
Command	Michaud	Vittoz
Coquoz	Mottier ou Mottiez	Voëffray
Cordier	de Nuce	Wuilloud
de Courten	d'Odet	de Werra
Coutaz	de Paërnat	Yost